TONY

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Six mois plus tard, Mme de Trézé, qui avait repris ses quartiers d'hiver à Paris, racontait des choses fâcheuses, sinon inattendues, à M. de Montmerle :

— Tout va mal pour la pauvre petite d'Armançon ; elle ne retournera pas au couvent, son père la garde auprès de lui et cette résolution a été précédée de scènes déplorables. Je le sais par une lingère de Varoille qui est entrée à mon service après avoir été chassée pour s'être mise trop ouvertement du parti de Lucette. Il paraît que cette affreuse gouvernante persécute l'enfant, qui a, d'ailleurs, bec et ongles,.. un vrai démon, à sa manière,.. on l'a exaspérée. Mais la lutte est terrible. Son père se montre quelquefois d'une brutalité!.. Les colères d'un alcoolique ressemblent à de la démence, et vous devinez d'ici le travail souterrain de cette espèce, la Forgeotte,.. ses insinuations perfides, ses mensonges. La belle éducation que cela fera! M. d'Armançon se contente pour sa fille des leçons d'une ancienne institutrice qui habite le village, une libre penseuse, me dit le curé. Aucune surveillance en somme. Elle est tombée une fois dans l'étang qui se trouve au bas de la terrasse.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

C'est miracle qu'un paysan soit survenu pour la repêcher. Il lui arrivera malheur à la fin. Personne ne la garde. A plusieurs reprises, j'ai insisté pour qu'elle vînt passer la journée avec mes filles, ses compagnes aux Ursulines. On a toujours refusé sous quelque bon prétexte. C'est un parti-pris de la séparer du monde, On craint qu'elle ne parle, je suppose... Vous devriez intervenir, cher monsieur, vous qui représentez sa famille maternelle.

— Hélas! j'ai essayé déjà, dit M. de Montmerle; le résultat de mes observations a été une brouille presque complète avec Robert. Il prend de travers tout ce que je me hasarde à lui écrire, et la dernière fois, il a répondu sur un tel ton que je ne puis, pour le moment du moins, tenter de nouvelles démarches. Il est le maître après tout,.. maître absolu de sa fille. Pourquoi cette puissance paternelle, sans bornes, est-elle donnée à des êtres indignes de l'exercer?

— Oui, dit Mme de Trézé, oubliant qu'elle s'était jadis portée garant des vertus de famille prêtes à éclore chez le fiancé de Mlle Delisle, oui, le contrat de mariage peut encore mettre à l'abri la fortune future des enfans, mais,.. quelle inconséquence!.. une direction tout autrement grave reste livrée sans contrôle à des mains reconnues incapables de gouverner les simples intérêts matériels. La loi n'en fait pas d'autres! reprit-elle en laissant éclater un esprit de révolte bien féminin contre le code... Avez-vous quelquefois des nouvelles de votre petite cousine?

— Au commencement des vacances, elle m'écrivait, elle paraissait assez contente. On lui permettait de courir à son gré de côté et d'autre, comme un cheval échappé. Les enfans aiment cela, surtout les enfans élevés sous cloche dans une grande ville, mais un moment vient peut-être où eux-mêmes s'aperçoivent que, sous prétexte d'indulgence et de liberté, on les néglige. Tout à coup je n'ai plus reçu de réponse à mes lettres; sans doute son père les intercepte. Que ne donnerais-je pas cependant pour savoir en détail tout ce qui s'est passé!

— Moi, je ne puis rien vous dire, sauf que M. le curé a rattrapé la petite dans le bois du Crot une fois qu'elle se sauvait, voulant, criait-elle, retourner à Paris. La Forgeotte l'avait frappée... Elle pleurait de colère et d'orgueil blessé plutôt que de peur. Le curé lui fit une morale, après quoi il la ramena au château et obtint pour elle le pardon de son père, qui, même, tança vertement devant témoins cette Claudine. Voilà tout ce que j'ai recueilli, avec les propos de Pierrette la lingère... Ceux-là sont peut-être exagérés après tout. Comment se fier aux domestiques?.. aux domestiques congédiés?..

La vérité entrevue à travers les discours de Mme de Trézé, la vérité, que M. de Montmerle eût si fort désiré connaître à fond, se révélera naturellement au lecteur.

Un soir que M. d'Armançon, après souper, s'était attardé à boire tout seul dans la salle, ce qui lui arrivait quelquefois, Claudine Forgeot était entrée à pas de chatte, l'air contristé, ses paupières, qu'elle baissait hypocritement, rougies par les larmes. Elle s'était avancée jusqu'à la table sans que son maître la vît, et, s'étant assurée du coin de l'œil qu'il arrivait au degré d'excitation où il ne faisait pas bon l'irriter, elle avait imploré timidement la permission de dire un mot.

— Que signifient ces simagrées? demanda non sans rudesse M. d'Armançon, qui prenait volontiers sa revanche d'une sujétion très réelle par des affectations de brusquerie qu'on lui faisait payer ensuite.

— Je viens dire à monsieur que je ne peux rester plus longtemps à son service, répondit la fine mouche entre deux soupirs étouffés. Michelin, lui, restera; il est nécessaire ici; mais moi je serai facilement remplacée... Non, monsieur, rien ne me fera revenir là-dessus... Je ne veux point être cause...

Elle n'acheva pas, leva son tablier jusqu'à ses yeux et, tombant assise sur le coin d'une chaise, se mit à sangloter.

— Claudine! s'écria M. d'Armançon en se levant avec fracas. Qu'arrive-t-il? Tu perds la tête! Jamais je ne te permettrai de partir, jamais...

— Si fait, monsieur, une pauvre fille comme moi ne doit pas être un sujet de brouilleries entre le père et la fille. Mademoiselle ne peut plus me souffrir. Elle est la maîtresse. Je m'en vas...

— Mademoiselle s'est permis?.. Il n'y a de maître ici que moi, entends-tu?.. Et pourquoi ne te souffrirait-elle pas?.. Avez-vous eu encore maille à partir ensemble?..

— Oh! ça se renouvelle tous les jours. J'ai beau y mettre du mien, mademoiselle prétend que je rapporte contre elle, que je la fais gronder, que je suis toujours en travers de son chemin quand elle veut vous voir;.. elle n'écoute rien de ce que je lui commande de votre part. Aujourd'hui, pour une défense qu'il fallait bien lui faire,.. elle s'est mise à m'injurier, elle criait : — On me l'avait bien dit que vous étiez une coquine!.. et que vous étiez cause que papa m'enfermait au couvent!.. et que vous le flattiez! et que vous me feriez la vie dure! et que Varoille était devenu, grâce à vous, le château de Barbe-Bleue!

— Elle a dit cela! s'écria M. d'Armançon en fermant le poing d'un geste furieux.

— Oui, monsieur, et je ne peux pas supporter d'être traitée de cette façon,.. vous comprenez?.. J'aime mieux partir. Il est tout naturel que monsieur donne raison à sa fille,.. même ça se doit... Ça ne me fera jamais oublier les bontés de monsieur.

— Elle a dit cela! répétait M. d'Armançon, le visage en feu, avec un bégaiement d'ivresse commençante, augmentée par la colère.

Il s'élança hors de la salle et monta quatre à quatre l'escalier, poursuivi par les supplications de Claudine. Il alla droit à la chambre de Lucette, cette chambre de sa femme où, le plus possible, d'ordinaire, il évitait d'entrer. L'enfant était en train de se déshabiller avec l'aide de Pierrette.

— Sortez! dit-il impérieusement à cette dernière.

Puis, saisissant sa fille par son petit bras nu, qu'il meurtrit dans cette étreinte de fer.

— Qu'est-ce qui a calomnié Claudine?.. Qu'est-ce qui vous a montée contre elle?.. s'écria-t-il avec une expression si sauvage que Lucette, pâle comme la mort, se jeta éperdument à genoux en gémissant :

— Ne me touchez pas,.. je vous en prie,.. ne me touchez pas!..

— Parlerez-vous?.. reprit M. d'Armançon avec la même violence.

La Forgeotte attendait, satisfaite, debout derrière la porte.

— Oui, je vous dirai tout, papa, je vous dirai tout, mais lâchez-moi...

C'était vrai;.. on ne l'avait point trompée;.. ce terrible père était bien Barbe-Bleue.

La figure cachée entre ses mains, elle raconta ce que lui disait au couvent sa voisine de classe, Pauline, et les propos tombés de la bouche de Mme de Broie, de Mme d'Orbigny, de Mme de Trézé. Elle les avait oubliés longtemps, et puis ils lui étaient revenus, elle ne savait comment, dans un moment de colère. Pourquoi aussi Claudine lui défendait-elle de descendre dire bonsoir à son papa?.. Elle les empêchait toujours d'être ensemble... Pourquoi?

— Ah! c'est au couvent, rugissait M. d'Armançon, c'est au couvent qu'on vous apprend tout cela! Eh bien! vous n'y retournerez plus.

Naguère, cette déclaration eût comblé de joie Lucette; mais, de la façon dont marchaient les choses, elle y vit, au contraire, une sorte de menace nouvelle.

— Vous resterez ici, ajouta-t-il, et vous obéirez... Une fois pour toutes, je vous le dis, la personne que vous avez offensée a

droit aux égards de tous. Tant que je vivrai, Claudine sera respectée; je prendrai les torts à son égard comme des torts envers moi-même... Ah! c'est là ce qu'on vous apprend au couvent! Je ne suis pas fâché de le savoir... Commencez par lui demander pardon.

— Non! dit Lucette, qui retrouva soudain son énergie et son obstination.

Il leva la main sur elle; il l'aurait brisée; mais Claudine se précipita entre eux, couvrant Lucette de son corps, et se donnant ainsi le mérite de la générosité.

La pauvre enfant fut en disgrâce jusqu'à ce qu'elle eut cédé. Son père ne semblait pas se rappeler qu'elle existât; personne ne lui parlait, sauf Tony, qui, étant d'humeur familière et caressante, venait, quand elle pleurait, lui essuyer les yeux et lui offrir, en guise de consolation, tous les joujoux rustiques fabriqués par Forgeot. Il l'adorait parce qu'elle s'entendait à l'amuser et que, depuis son arrivée, il avait une camarade; parce qu'elle était patiente et douce, lui témoignant des complaisances de petite maman qui ne lui coûtaient pas, car cette poupée vivante l'amusait, elle aussi, et elle avait cru voir d'ailleurs que son père lui en savait gré. Or, tout gâté qu'il fût, le filleul de M. d'Armançon n'était pas habitué à la douceur. Dine, comme il appelait sa mère, qu'il ne connaissait pas en cette qualité, le rudoyait à tout propos, par grossièreté naturelle; la tendresse de son parrain était aussi fort capricieuse, entremêlée de bourrades que le bambin recevait avec une insouciance dont M. d'Armançon lui savait gré. A la bonne heure! Celui-là était un Bourguignon de race. On reconnaissait un certain Robert au même âge. Tony se moquait de tout, pourvu qu'on lâchât la bride à son humeur turbulente et à sa gourmandise. Il était très drôle, en somme, et, de son côté, Lucette l'aima, ni plus ni moins qu'un petit animal favori joueur et câlin, jusqu'au moment où la plus terrible des maladies s'empara d'elle, une maladie qui semblerait devoir attendre l'heure de l'amour dont elle est l'envers inséparable, et qui cependant accompagne parfois nos premières affections.

Quand la jalousie vient aux enfans, son résultat est une précocité douloureuse, une intensité de sensations toute morbide qui flétrit leurs joies, tue leur gaîté, pervertit leur caractère. Les premiers symptômes en parurent chez Lucette au cours de la semaine mémorable où, avant de s'humilier, la haine dans le cœur, elle tint ferme contre un ordre quotidiennement renouvelé de demander pardon à la Forgeotte. Son père ne l'embrassait plus jamais; il avait, pensait-elle, l'air de la détester; et pourtant elle le

voyait prendre sur ses genoux ce petit étranger, cet intrus, qui, sans y avoir aucun droit, était de la maison. Elle le voyait, quand il partait à cheval, emporter en croupe le marmot, qui poussait des cris de joie folle. Elle observait que le regard de son père, si dur en se posant sur elle, pouvait briller et s'attendrir lorsqu'il rencontrait la joyeuse petite figure de Tony. Combien de fois, quand celui-ci s'approchait seulement de l'ingrat qui aurait dû être tout à elle et qui préférait à son propre sang un filleul sorti on ne savait d'où, s'enfuit-elle au plus profond des allées du parc pour se jeter dans un fourré où nul ne pût la voir et mordre à belles dents la mousse qui étouffait ses sanglots! Si le petit Tony osait la relancer, elle le repoussait avec humeur; des idées de représailles, de vengeance et de cruauté venaient l'épouvanter elle-même; et la blessure intérieure à laquelle d'ailleurs elle eût été incapable de donner son vrai nom s'envenimait toujours. Elle perdit l'appétit, le sommeil; elle maigrit, elle devint laide, laide comme la méfiance, comme le soupçon... Hélas! les jaloux prennent toujours le plus mauvais chemin pour regagner leurs avantages : de ses accès de sombre tristesse on conclut qu'elle était boudeuse; de ses explosions de désespoir, qu'elle était colère. La Forgeotte, appuyée sur un premier triomphe, eut des raisons plausibles pour la dénoncer tous les jours. C'était désormais une guerre ouverte entre elle et son père; il fallait absolument la rompre, disait celui-ci. Et il usait pour cela de tous les moyens que lui suggéraient son humeur ou des conseils malveillans. A la fin, le changement physique de Lucette l'effraya néanmoins. Il fit venir le médecin, qui, ne voyant que fièvres intermittentes, — elles sévissaient dans le pays, — bourra la petite fille de quinine moins amer que son chagrin. Peut-être, après tout, cette enfant s'ennuyait-elle. Il fallait l'occuper. L'oisiveté ne lui valait rien. Elle errait du matin au soir sous les ombrages mal tenus qu'on appelait le parc, telle qu'un animal blessé qui cherche la solitude, en savourant l'impression d'être la plus malheureuse et la plus méchante des créatures.

Cet état ne pouvait se prolonger, et cependant la résolution de M. d'Armançon était fermement prise de ne plus renvoyer sa fille au couvent, où des bavardages de femmes lui avaient fait pressentir ce qu'elle devait ignorer. Les rancunes, les animosités, les volontés plus ou moins extravagantes devenaient, dans ce cerveau détraqué par une intempérance habituelle, autant de manies, d'idées fixes. Mais comment concilier l'éducation de Lucette et son séjour permanent à Varoille, où les Forgeot n'eussent point toléré la présence d'une institutrice? Dans une heure de bon sens, M. d'Armançon

s'avisa que M[lle] Arnet, cette savante, pourrait être de quelque secours, et, sans prévenir sa fille, il l'emmena un matin chez la singulière personne que le curé qualifiait de libre penseuse. Ce n'était, de fait, qu'une déshéritée, aigrie par les injustices du sort et qui, mécontente de la vie, était du même coup en querelle avec la société, avec la Providence.

Elle avait tiré un mauvais numéro à la grande loterie d'ici-bas. Maladive dès son enfance, les soins d'une mère lui avaient manqué; son père n'éprouvait pour elle qu'une pitié méprisante, qui s'était un instant toutefois changée en admiration lorsqu'à l'école on lui avait signalé les aptitudes extraordinaires de cette chétive créature. Le père Arnet, âpre au gain sous toutes ses formes, ne souffrait pas qu'un coin de sol, quel qu'il fût, restât improductif, mais il était capable de sacrifices bien entendus pour arriver à une exploitation quelconque. Ce système qu'il appliquait à ses champs, il l'appliqua de même à sa fille. Un nouveau genre de culture, l'instruction de Constance, absorba une partie des écus que la rumeur publique l'accusait d'avoir grappillés dans ses fonctions de régisseur; bon placement, puisque l'oisillon chétif pouvait devenir, à ce régime, une poule aux œufs d'or. Mais chacun des écus en question avait été reproché d'avance à la future institutrice. On lui fit durement sentir qu'elle devrait rendre au centuple ce qu'elle avait coûté. Munie enfin des brevets qui devaient la conduire à la fortune, transformée en « demoiselle, » répudiée comme telle par tous ceux qui étaient restés à leur place tandis qu'elle gravissait les degrés de l'échelle sociale, Constance Arnet prit son vol à travers le monde.

L'argent était son moindre souci, elle sema d'abord celui qu'elle gagnait sans trop compter; cette fille de fourmis économes avait l'imprévoyance d'une cigale, la main facilement ouverte, des goûts aventureux. Déjà le vieil Arnet se plaignait de ne pas rentrer dans ses frais assez vite. Pour le satisfaire, elle donna un coup de collier désespéré, quitte à tomber au bout de la course; elle suivit une opulente famille russe dans des climats où sa santé se perdit. Alors, on lui fit poliment comprendre que le devoir de toute institutrice accomplie est d'abord de se bien porter. On la congédia, et après quelles amertumes! M[lle] Arnet avait rencontré autour d'elle cette glaciale indifférence, cette réserve systématique, cette ingratitude à peine voilée, cette politesse pleine de dédains qui sont souvent réservées aux prétendus inférieurs et que ceux-ci n'oublient ni ne pardonnent. C'était son lot d'être isolée au milieu des grands comme au milieu des petits, jalousée par ceux-ci, traitée de haut par ceux-là, toujours incomprise, et, comme telle, ridicule.

Des déceptions d'un autre ordre étaient venues se joindre aux froissemens de son orgueil. Jeune et ardente, elle avait eu son roman, ainsi que toutes les femmes; un drame, dont elle seule devait être le témoin et la victime, s'était joué dans les profondeurs de ce cœur ulcéré, où il semblait qu'un germe de tendresse, lent à fleurir, violemment anéanti par le choc brutal des intérêts les plus sordides, fût désormais incapable de renaître. Dix années auparavant, brisée de corps et d'âme, épave d'un naufrage, elle était enfin revenue sous le toit paternel, ne pouvant plus gagner son pain. On fit un accueil cruel à cette maladroite. Ne pas réussir est la pire de toutes les fautes. Le village tout entier, qui l'avait vue partir avec envie, se moqua lorsqu'elle rentra bredouille. Les fables, les calomnies allèrent leur train. Une curiosité malveillante fut le seul sentiment qu'elle rencontra. Le vieil Arnet ne lui pardonnait pas l'écroulement de ses châteaux en Espagne; paralytique, il se faisait servir jour et nuit, la tenait dans la plus dure dépendance, tout en l'accusant d'avoir gaspillé sa dot. Les besoins d'un esprit cultivé lui devinrent un sujet de souffrance auquel personne, autour d'elle, ne pouvait accorder la moindre compassion. Incomprise plus que jamais et plus que jamais dépendante, Constance cherchait un refuge contre les malédictions de son père et la risée des voisins dans le mépris profond de tout ce qu'elle avait connu et de tout ce qui lui restait, dans un mutisme orgueilleux. Elle défiait le ciel de l'accabler davantage, et, en attendant que la mort, depuis longtemps commencée pour elle, lui donnât la paix d'un sommeil sans fin, — l'unique bien auquel son pessimisme voulût croire encore, — elle se consolait de ses maux par le spectacle des malheurs du prochain.

— Tout, en ce monde, est mauvais, se disait-elle. Il n'y a que des imbéciles et des méchans, des bourreaux et des dupes.

Quelle surprise fut la sienne quand M. d'Armançon, qui jamais ne lui avait adressé un mot, lui qui parlait en passant au dernier des journaliers de l'endroit, vint la prier de donner des leçons à sa fille, qu'il désirait garder auprès de lui!

— Je sais, lui dit-il, que vous possédez des diplômes et que vous avez au moins commencé une éducation...

Elle alla chercher et lui présenta en silence les certificats les plus flatteurs. Ceux qui l'avaient abreuvée de dégoûts s'étaient décidés néanmoins à lui rendre justice au moment des adieux.

— Bon! vous en savez plus qu'il n'est nécessaire. Je ne tiens pas à ce que ma fille soit une pédante. Qu'elle apprenne l'indispensable. On vous l'amènera tous les jours, et vous fixerez le prix.

C'était une distraction, une ressource inespérée, une réhabilitation aux yeux du troupeau stupide qui ne la croyait bonne à rien, puisqu'elle était revenue sans le sou. Elle accepta, et depuis lors Lucette passa ses matinées chez elle, sombre et distraite en face de ce professeur peu sympathique, qui, n'obtenant rien de son intelligence ni de sa bonne volonté, lui donnait invariablement des notes détestables, lesquelles avaient au logis une punition pour suite. Si Mlle Arnet eût été moins confite dans sa misanthropie, elle aurait cherché avec ménagement la cause des mauvaises dispositions de cette nouvelle élève; mais l'espèce de sollicitude quasi maternelle dont elle avait peut-être été capable autrefois s'était éteinte sous les souffles desséchans qui n'avaient rien laissé subsister en elle de tendre ni de féminin; et il ne semblait pas réservé à un sujet ingrat tel que Lucette de l'arracher au pur égoïsme. Elle se dit amèrement qu'une fois de plus sa destinée lui donnait à moissonner des chardons et des orties, sans se douter qu'une passion tout autrement douloureuse que ses propres souffrances, devenues chroniques pour ainsi dire et depuis longtemps refroidies, une passion aiguë aux dents cruelles, la jalousie doublée de haine, rongeait ce cœur enfantin. L'affection exaltée que Lucette portait à son père, malgré tout, en était la source. Elle s'endormait sur le souvenir irrité du baiser donné au petit Tony, un baiser qui, comme tous les autres, aurait dû être pour elle. Au milieu de son sommeil elle criait d'une voix déchirante :

— Non, papa n'aime pas les petites filles !

Elle pensait en s'éveillant :

— Si ce garçon n'était pas là, il m'aimerait davantage ! Restera-t-il donc toujours, ce maudit filleul ?..

Elle en arrivait à ne plus pouvoir supporter que Tony la touchât, s'approchât d'elle seulement, et, comme s'il l'eût fait exprès, le pauvre innocent était toujours cousu à ses jupes, guettant le moment où elle descendait de sa chambre, la suivant du matin au soir dans tous les coins, sans plus s'apercevoir qu'il était à charge que ne s'en aperçoit le chien qu'on renvoie en le battant et qui revient jouer, avec un entrain redoublé, prêt à lécher la main qui l'a frappé.

— Ne s'en ira-t-il jamais ? pensait Lucette. Ne finira-t-il jamais de me nuire, d'accaparer l'affection et les caresses de papa ?

Elle oubliait désormais d'en vouloir à la Forgeotte. Toutes les violences de son tempérament à demi créole, où le système nerveux prédominait outre mesure, se manifestant à cette époque tourmentée de sa vie par des tics convulsifs, des goûts bizarres pour certaines substances qui n'avaient rien d'alimentaire, et d'autres per-

versions morbides, toutes ses rancunes exaspérées se tournaient contre Tony. Comment un jour en vint-elle à songer :

— Il peut mourir. Bonne-maman, que j'aimais tant, est bien morte! Et lui, je le déteste... Les enfans meurent... Il n'y a pas d'âge pour mourir.

Cette pensée une fois entrée dans son cerveau, elle se mit sans relâche, malgré elle, à souhaiter la mort de Tony : quand il aurait disparu, lui qui était plus joli, plus gai, plus aimable qu'elle, lui qui plaisait à tout le monde, son père cesserait de faire des comparaisons, il faudrait bien qu'il se contentât d'une petite fille, il finirait par la gâter, faute de mieux, comme il gâtait Tony. Mais, avant de mourir, on était malade. Et ce petit monstre se portait si bien!..

VII.

Par une orageuse après-midi, elle était sur la terrasse plantée de vieux tilleuls, assise à l'ombre, et roulant dans sa tête enfiévrée des pensées qui avaient pour digne accompagnement le fracas lointain de la foudre et le passage sinistre des éclairs entre les nuages couleur de plomb. De grandes ombres effleuraient, rapides et frissonnantes, l'eau noire d'un étang que dominait cette terrasse, débris somptueux de l'ancien château. Du temps de la gloire de Varoille, l'aspect de ces fortes assises de pierre couronnées d'ombrages d'où l'on découvrait l'immense miroir clair et uni, régulièrement encadré, avait dû être presque royal. Aujourd'hui, la pièce d'eau ressemblait en partie à un marécage, tant sur un vaste espace elle était voilée de joncs et d'herbes flottantes. Des allées humides et moussues y conduisaient, il n'y avait plus d'admirable, dans leur mélancolie profonde, que les bois étagés sur la colline qui bordait l'autre rive. Leur verdure ondoyante et veloutée prenait en ce moment des tons métalliques. Sous l'influence de l'orage, Lucette sentait sa méchanceté croître comme celle des cousins bourdonnans autour d'elle et qui la piquaient à l'envi.

Tout à coup, elle entendit des claquemens de fouet mêlés aux gazouillemens d'une petite voix fraîche à l'extrémité de la terrasse, puis son nom fut jeté au vent sur tous les tons de l'impatience et de la prière. Elle ne bougea pas du banc de gazon où elle s'était blottie parmi les branches :

— Lucette! répéta Tony.

Il la cherchait de droite et de gauche avec persistance, croyant à un jeu de cache-cache, écartant le feuillage pour la surprendre

et criant lorsqu'une ronce égratignait au passage ses mollets rebondis qui sortaient d'un tablier blanc tout taché de jus de fraises.

Elle retint sa respiration dans le désir qu'elle avait de rester inaperçue.

Mais Tony, comme son parrain, voulait bien ce qu'il voulait. Il ne se découragea pas. Une exclamation ravie et prolongée révéla qu'enfin il l'avait trouvée. Tout à coup, il courut sur elle, dans un transport d'allégresse qui ne fut point partagé. Elle le repoussa rudement, se leva et descendit, pour lui échapper, l'escalier de pierre grise qui conduisait à l'étang. Le fâcheux tint bon. Il la suivit, non sans glisser plus d'une fois sur les marches rompues : « Tu sais bien qu'on m'a défendu d'aller par là ! » répétait-il derrière elle comme pour la rappeler. — Ses petits pieds trouvèrent la descente laborieuse ; en l'achevant avec un soupir de satisfaction, il essuya du coin de son tablier la sueur qui mouillait sa toison emmêlée de brins de paille comme un nid de corneille. Lucette était assise sur l'herbe, tout près de l'étang :

— Toi encore ! dit-elle avec humeur, lorsqu'il s'installa triomphant à ses côtés.

Mais déjà l'attention de l'enfant était prise par de grandes araignées aquatiques qui nageaient, le long du bord, dans une position renversée en charriant une bulle d'air pareille à un globe d'argent. D'autres, se dressant à la surface, faisaient des tours d'acrobates dont Tony riait aux éclats, et ce n'était pas seulement les araignées : les dytiques se livraient à la chasse, les grenouilles plongeaient effarouchées, les demoiselles aux ailes diaphanes, au long corselet, venaient se poser sur les nénuphars somnolens, et dans le silence rendu plus profond par l'intermittence du tonnerre, on entendait sauter un poisson, dont la culbute dessinait un grand cercle au large. Couché à plat ventre, Tony contemplait cet intéressant spectacle avec des oh ! des ah ! d'admiration, en jasant sur ses découvertes. De plus en plus, son corps s'avançait au-dessus de l'eau ; ses mains se tendaient pour saisir la quenouille d'un roseau qu'il avait demandée vainement ; à peine tenait-il au rivage herbu en y enfonçant ses petits genoux. Fut-ce un démon qui parla tout bas à l'oreille de la malheureuse enfant, tandis qu'elle le regardait et constatait le danger : « S'il tombait, ce serait fini... personne ne le verrait plus, j'en serais délivrée ! »

De là au crime il n'y avait que l'épaisseur d'un cheveu. Jamais elle ne sut au juste si elle avait poussé Tony, mais elle eut certes plus que la tentation, elle eut la volonté de le pousser. Un clapotement se produisit, couvert par un épouvantable coup de

tonnerre. La meurtrière crut que Dieu la foudroyait. Un paquet blanc s'éleva deux fois à la surface de l'eau, qui était profonde, deux petits bras s'agitèrent désespérément, elle rencontra le regard effaré de deux yeux innocens qui ne l'accusaient pas, qui n'avaient rien vu, rien compris... La conscience de ce qu'elle avait fait s'empara d'elle comme si elle sortait du plus affreux cauchemar. Avec un cri strident, un cri de folle : « Au secours! » elle s'élança, oubliant qu'elle ne savait pas nager, plongea, reparut, sentit ses jambes prises dans des liens visqueux qui l'enchaînaient, mais elle avait empoigné la blouse de Tony : « Au secours! » répéta-t-elle une dernière fois, déjà suffoquée par la vase. Le hasard voulut que le jardinier passât au moment même, fuyant l'averse. Avec un gros juron, il se mit à l'eau, repêcha les deux petits corps enlacés. Un seul des enfans avait perdu connaissance : Tony, qui était resté sous l'eau plus longtemps, ne respirait plus. Quand son ennemie le vit couché dans l'herbe, blanc de cette même blancheur qu'elle se rappelait avoir baisée sur les joues froides de bonne-maman, sa menotte crispée qui retenait encore quelques feuilles de saule auxquelles il avait voulu se rattraper, retombant lourde comme du marbre à ses côtés, elle cria : « Je l'ai tué! je l'ai tué! » Puis, à son tour, elle s'évanouit.

— Je l'ai tué! fut le cri de son délire, un cri qu'aucun de ceux qui la soignaient ne prit au sérieux.

Quand elle revint à elle longtemps après, sa victime ressuscitée escaladait le pied du lit :

— Tu as donc été bien malade, ma pauvre Lucette, pour avoir voulu me repêcher? Je ne le ferai plus, va!.. Je ne me pencherai plus sur l'eau!..

Et M. d'Armançon, qui la soutenait dans ses bras, tandis que le docteur lui faisait avaler un cordial, répondit au mot :

— Pardon! — faiblement balbutié.

— C'est vrai, tu as eu tort d'aller du côté de l'étang et de l'y entraîner... N'importe, tu t'es conduite comme une brave fille en t'exposant pour lui...

L'émotion l'étranglait. Lucette s'en aperçut, mais elle ne songea pas à se demander si c'était à cause d'elle ou à cause de Tony. Sa jalousie était restée au fond de l'eau. Ce mot du pauvre petit : — Tu as voulu me repêcher, — avait eu raison, une fois pour toutes, de ses mauvais sentimens; il était allé droit à son cœur, ce gage d'inconsciente miséricorde, pour le régénérer en le brisant. Elle saisit les mains de l'enfant, elle les baisa, elle pleura et il lui semblait que ces larmes qui ne finissaient pas de couler lavaient tout ce qu'il y avait de pervers en elle, ne laissant rien qu'un besoin

d'expier, qui, à partir de cette heure décisive, ne la quitta plus et fit d'elle une autre créature...

VIII.

L'année suivante, quand M. de Montmerle, bravant l'accueil douteux de son cousin Robert, vint s'assurer par lui-même de la situation de Lucette à Varoille, situation qu'on lui avait dit être si pénible, presque intolérable, il fut surpris de trouver que tout marchait au mieux. Lucette ne ressemblait plus ni à l'enfant gâtée qu'il avait connue ni à la jeune furie dont M[me] de Trézé lui avait raconté les prouesses. C'était une petite personne délicate et mince, qui, ses longues boucles d'autrefois relevées derrière la tête en un nœud sévère, la taille un peu pliée par une croissance trop hâtive, la physionomie pensive et comme voilée, traversait les phases mystérieuses de l'âge ingrat sans que l'on pût deviner si elle serait finalement laide ou jolie. Au moral, elle ne parut à M. de Montmerle que trop parfaite; il eût voulu des confidences, quelques plaintes peut-être, et à ses questions insidieuses elle ne répondait pas un mot qui pût laisser croire qu'elle fût mécontente ni qu'elle désirât rien. Fort intrigué de ce changement, le vieux créole faisait subir aux uns et aux autres, pour en avoir l'explication, de discrets interrogatoires, mais en vain; tout ce qu'il apprit fut que le caractère de Lucette s'était modifié par miracle. Son père se vantait de l'avoir matée; M[lle] Arnet parlait de ses progrès avec une vivacité qui prouvait qu'après avoir fait le serment téméraire de ne plus s'intéresser à rien ni à personne au monde, elle était tout près d'y manquer :

— Je ne prévoyais pas d'abord, il faut l'avouer, de si bons résultats, disait-elle de son air revêche légèrement adouci. Elle a bien profité de mes leçons.

De son côté, le curé mettait la transformation obtenue sur le compte du catéchisme. Il préparait Lucette à la première communion. Comment ne se serait-elle pas amendée? Tandis que le docteur Berthot s'obstinait pour sa part à croire que la crise qu'avait subie l'enfant avant de recouvrer cet heureux équilibre avait été purement physique :

— Nous l'en avons tirée, disait-il en se frottant les mains; à cet âge, les caprices, les colères, les boutades nerveuses se guérissent par un bon régime, du fer, et de l'exercice.

Ainsi chacun voulait avoir contribué à ce qui n'était en réalité qu'une affaire entre Lucette et sa propre conscience. Le mal lui était apparu tentateur, irrésistible, elle s'était sentie criminelle l'espace

d'une seconde pour concevoir aussitôt après l'effroi, l'horreur d'elle-même. Ainsi qu'il arrive si souvent, la vengeance avait sans transition cédé la place au repentir, qui désormais l'aidait à se vaincre mieux que ne l'eussent fait toutes les admonestations d'autrui. Et comme Dieu était bon! Dieu qui lui avait pardonné par la bouche de sa victime et mieux que pardonné!.. Dieu qui avait permis que cette victime sauvée ignorât,.. ne pût se douter jamais!

— Mais, alla dire M. de Montmerle au curé, admettez-vous que Lucette conserve réellement quelque respect pour un père qui ne se respecte pas lui-même, qui boit, qui tempête, qui donne le spectacle d'une vie déréglée?..

— Monsieur, dit le curé, celui qui permet ces choses met un bandeau sur les yeux des enfans. Mlle Lucette prend pour les accès d'une maladie inquiétante tous les affreux symptômes de l'ivresse; son ambition est de soigner son père, de le guérir, et personne autant qu'elle peut-être n'en serait capable. Nous parlons souvent ensemble de cette prétendue maladie. Je ne la désabuse pas. Se trompe-t-elle, en somme? Au point où il est, M. d'Armançon me semble à peine responsable. L'homme peut s'arrêter sans doute sur une mauvaise pente, les occasions lui sont données pour cela, mais s'il n'en profite point, s'il laisse passer le moment, s'il s'abandonne lui-même, s'il franchit la limite qui sépare le péché de l'endurcissement bestial, c'en est fait. Pour moi, M. d'Armançon est un fou, et je ne vois pas de mal à ce que sa folie demeure sacrée aux yeux de son enfant.

— Soit! mais la prédilection de cette innocente pour le petit drôle que vous savez... peut-on tolérer cela?.. Elle s'occupe de lui autant que s'il était son frère tout de bon. L'autre jour, je l'ai surprise, le croiriez-vous? qui très patiemment lui apprenait ses lettres. C'est scandaleux!

— C'est divin! riposta le curé. Inclinons-nous devant les choses qui nous passent. Ne savez-vous point ce que dit le Seigneur : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, mes voies ne sont pas vos voies, car de même que les cieux sont plus hauts que la terre, mes voies sont plus hautes que les vôtres, mes pensées sont plus hautes que vos pensées? » Laissons faire la Providence, monsieur; elle est autrement savante, autrement ingénieuse que nous, et elle se sert parfois de la main d'un enfant pour rétablir l'ordre dans un chaos que toute la sagesse de ce monde ne saurait pas débrouiller.

M. de Montmerle, qui représentait la sagesse de ce monde, hocha la tête, peu convaincu, mais Mlle Arnet eut l'occasion d'éprouver pour elle-même la vérité profonde des paroles du curé. Lucette,

débarrassée de son propre égoïsme qui l'avait empêchée de penser à d'autres souffrances que les siennes, s'aperçut très vite, avec la perspicacité que donne l'expérience, que cette vieille fille désagréable n'était ainsi que parce qu'un malheur quelconque l'avait rendue méchante. Elle connaissait ce genre de méchanceté douloureuse, elle en eut pitié. Sa compassion se manifesta par des ménagemens de toute sorte, de menus égards, de timides attentions auxquelles, malgré elle, Mlle Arnet fut sensible. La Saint-Constant par exemple, était la fête de l'institutrice, mais cette fête, on ne la lui avait jamais souhaitée. Quand elle vit son élève entrer avec un bouquet gigantesque pour lequel avaient été dépouillés les parterres de Varoille, assez mal garnis de fleurs automnales, l'ombre d'un sourire passa sur sa bouche et en effaça le pli maussade sans que son remercîment eût beaucoup de grâce néanmoins... elle était si peu habituée à remercier!

— Malheureusement, dit-elle, les parfums me donnent la migraine. Je ne pourrai garder votre beau bouquet.

Lucette eut l'air déconcerté.

— Alors il ne vous fait pas plaisir?

— Si vraiment, il me fait plaisir, plus que vous ne pensez, car c'est le premier que je reçois...

— Est-ce possible?... Personne ne vous?..

Elle s'arrêta, mais Mlle Arnet avait compris apparemment.

— Non, dit-elle avec un nouveau sourire, très amer celui-là. Personne ne m'a jamais aimée. Au fait, pourquoi m'aimerait-on?.. Je ne suis pas aimable.

— Moi, je vous aime, dit Lucette avec chaleur, en s'enhardissant jusqu'à l'embrasser.

Le front ridé de Mlle Arnet se déroba presque à cette caresse insolite, mais une sorte de tressaillement réprimé avertit Lucette que son baiser avait « fait plaisir » plus encore que ses fleurs.

— Je vous aime, insista-t-elle, pour tout le mal que je vous ai donné, moi qui méritais si peu...

— Mon Dieu, que dites-vous? interrompit Constance, embarrassée autant qu'émue par ces effusions, vous êtes bonne, mon enfant, meilleure que moi, je suppose, — ajouta-t-elle tout bas.

— Ah! s'écria dans un élan de franchise et d'humilité la petite fille devenue rouge jusqu'à la racine des cheveux, si vous saviez ce que je suis,.. si vous pouviez deviner!.. Je vous tromperais, mademoiselle, en vous laissant croire que je suis bonne. Seulement je tâche de le devenir, reprit-elle au bout d'un instant.

— Et de quoi vous accusez-vous si fort, pauvre mignonne? demanda Mlle Arnet en riant d'un rire moqueur, curieux, attendri

à la fois. — Elle était toute surprise elle-même de ce qu'elle ressentait de doux et de jeune pour ainsi dire.

Mais Lucette ne consentit pas à s'expliquer davantage. Ouvrant son livre, elle le remit à l'institutrice comme pour la prier de passer aux leçons, et M[lle] Arnet fit preuve de tact : elle évita de la questionner ce jour-là ni jamais. Ce ne fut que trois ans plus tard, — quand des liens de sympathie réelle se furent noués entre ces deux natures ombrageuses et profondes, que Lucette, un beau soir, spontanément encore, comme si elle eût compris que le seul moyen de témoigner sa gratitude était dans une confiance absolue, et aussi peut-être parce que les jeunes cœurs ont à un moment donné l'irrésistible besoin de s'ouvrir, de se livrer, — ce fut trois ans après que Lucette, presque sortie de l'enfance, raconta en détail à Constance Arnet, devenue son amie, certain épisode tragique et déjà lointain qui avait été le grand événement de sa vie. En l'écoutant, l'œil aride de l'institutrice devint plusieurs fois humide. Elle essaya, lorsque le récit fut achevé, de répondre quelque chose, sans rien trouver d'abord. Ses lèvres frémissaient, refusant de la servir :

— Lucette, dit-elle enfin, vous me donnez un grand exemple; pour vous l'épreuve a été autrement sévère et redoutable que pour la plupart d'entre nous; elle est venue vous trouver trop tôt, à l'âge où l'on n'est pas armée contre de telles souffrances et vous l'avez bravement subie. Si votre esprit s'est égaré un instant, votre volonté n'a jamais été coupable, croyez-moi, mon enfant. Vous ne saviez plus ce que vous faisiez quand vous avez essayé de faire le mal, mais que d'angoisses cette minute de démence laisse deviner!.. Pauvre, pauvre enfant! Moi qui me plaignais! moi qui haïssais! moi qui ne savais pas pardonner!

La sincérité, l'abandon sont contagieux. Nous répondons tous volontiers par une confession à l'aveu qui vient nous chercher. Ce fut ainsi que M[lle] Arnet s'accusa :

— Hélas! oui, reprit-elle, je me suis longtemps punie, torturée, en fermant mon âme à la bonté. J'ai aggravé comme à plaisir mon sort fâcheux, qu'aurait pu rendre tolérable la résignation, un dévoûment sincère aux devoirs qui me restaient. Il nous en reste toujours, et à tous, des devoirs. Vous êtes venue me le rappeler, cher ange, et quel bien vous m'avez fait!..

— On supposerait vraiment que vous m'admirez! s'écria la jeune fille stupéfaite. Parce que je suis venue à bout de sentimens détestables que rien ne motivait? Car n'était-ce pas un premier tort, un tort très grand que de croire mon père capable de préférer tout de bon un étranger à sa fille, et de prendre mal cette bonne action qu'il accomplit à l'égard de Tony?

— Mais ce Tony, dit en hésitant M[lle] Arnet, qui, comme tout le voisinage, était au courant des motifs de la prétendue bonne action, ce Tony vaut-il quelque chose ?

— S'il vaut quelque chose ! s'écria Lucette indignée. Il m'adore ; et il est si intelligent !.. Je lui apprends tout ce que vous m'enseignez. Il saisit du premier coup les explications. Cela enchante papa naturellement.

— C'est afin de lui plaire que vous prenez tant de peine pour son filleul ?

— C'est aussi par intérêt pour Tony. J'ai tant à réparer envers lui sans qu'il le sache ! Et je lui dois beaucoup. Je lui dois d'avoir une conscience, ajouta Lucette avec une gravité qui n'était pas de ses treize ans.

M[lle] Arnet lui prit la main, qu'elle serra longtemps entre les siennes, comme pour s'imprégner de la générosité, de la vaillance, de la candeur qui avaient permis à cette enfant de ne comprendre, de ne voir que ce qu'il fallait pour bien agir sans une arrière-pensée ni un soupçon.

— Ainsi maintenant vous êtes heureuse, chère petite ? vous êtes heureuse ?

Lucette baissa la tête ; si elle pouvait garder un secret, elle ne savait pas mentir :

— Il y a quelqu'un chez nous, dit-elle lentement, qui ne m'aime pas et qui me nuit chaque fois que l'occasion s'en présente. Mon père dit que c'est du reste une personne sûre, une personne dévouée, quoique... Enfin il tient à elle. Je la supporte de mon mieux. Seulement j'aurais voulu devenir utile peu à peu dans la maison, apprendre à diriger notre intérieur, comme faisait sans doute maman. Elle ne l'a pas voulu et mon père m'a interdit de m'occuper de rien. Ce jour-là il s'est mis en colère au point d'avoir ensuite un accès de goutte. Les contrariétés lui font beaucoup de mal. Je n'y reviendrai plus. Après tout je n'entends rien au ménage, je ne suis encore qu'une petite fille ; c'est assez d'être votre élève et à mon tour l'institutrice de Tony.

— Qu'est-ce que votre père compte faire de ce garçon ?

— Je ne sais... Je crois bien qu'il restera toujours avec nous.

— Toujours ?.. Mais quand il grandira, quand il sera un homme ?

— Tony un homme ! dit Lucette en riant.

— Si votre père venait à mourir...

— Oh ! ne supposez pas cela, s'écria-t-elle.

De grosses larmes arrêtèrent brusquement son accès de gaîté.

— Quand vous serez mariée enfin ?.. poursuivit M[lle] Arnet.

Et Lucette de rire de plus belle :

— Moi mariée ?.. Quelles idées singulières vous avez aujourd'hui, mademoiselle !

— J'ai l'idée que vous êtes un petit ange, Lucette.

— Quand je viens de vous raconter des choses qui devraient me faire prendre pour un monstre !

— Non, je n'en ai pas tiré cette conséquence. La preuve... Écoutez, je n'ai personne en ce monde à qui me donner, ce qui est le plus grand des malheurs pour une femme. Voulez-vous que je sois à vous, mon enfant, moi et ce que je sais et ce que je possède, aujourd'hui et pour toute la vie ?

Elle parlait solennellement comme si elle se fût donnée corps et âme en effet. Lucette se jeta dans ses bras; ce fut une longue étreinte maternelle d'un côté, filiale de l'autre.

Le pacte conclu, Mlle Arnet n'eut plus qu'un rêve : parer Lucette de tout ce qui n'avait pu lui servir à elle-même, créer en sa personne la femme heureuse, accomplie, parfaite, idéale, qu'aurait voulu être autrefois une certaine Constance Arnet étrangement ambitieuse. La destinée avait eu un but en lui inspirant dans sa jeunesse ce furieux désir d'apprendre, en la condamnant ensuite à laisser tant de trésors acquis sans emploi, en la ramenant malgré elle au fond de ce village perdu où une tâche si intéressante l'attendait. Pour être d'accord là-dessus avec le curé, il suffisait de changer la destinée en Providence. Mlle Arnet ne disputa pas sur les mots, et à quelque temps de là Lucette, à sa grande joie, parvint à rapprocher, à réconcilier ses deux amis, sa chère institutrice et le digne prêtre. L'affection qu'ils lui portaient l'un et l'autre fut un trait d'union entre eux. Ils s'entendirent pour son bien. Le curé reconnut qu'il avait nourri des préventions peu justifiées contre la prétendue libre penseuse, qui était une femme du plus réel mérite. Mlle Arnet déclara qu'elle s'était privée d'une précieuse ressource en évitant plusieurs années de suite la société d'un homme aussi éclairé, un homme supérieur, à sa manière, et de bonne foi, bien que trop récalcitrant sur le grave sujet du développement illimité de l'instruction chez les femmes.

— Avouez que si vous étiez restée aux champs plutôt que de poursuivre la science et l'inconnu à travers le monde, vous auriez eu moins de soucis, disait le curé dans les disputes, parfaitement amicales d'ailleurs, qu'il avait maintenant avec sa paroissienne reconquise.

— Et que serait devenue en ce cas l'éducation de Lucette ? ripostait avec feu Mlle Arnet.

— Vous avez raison, répliquait le curé, revenant à ses moutons, Dieu fait bien ce qu'il fait.

Et l'influence de Lucette aidant, la révoltée d'autrefois pouvait répondre : *Amen.*

IX.

Le monde cependant poursuivait le cours de ses jugemens sommaires autant que superficiels. Dans les châteaux voisins de Varoille, on parlait beaucoup de la situation choquante que ce malheureux d'Armançon, décidément abruti, perdu, faisait à sa fille, devenue grande, et si bizarrement élevée qu'elle ne trouverait qu'à grand'-peine un mari. Première difficulté, on ne la connaissait pas ; c'était une séquestration en règle. Seuls, les Trézé avaient conservé quelques relations avec M. d'Armançon ; seuls, ils se glissaient quelquefois dans le repaire de cet ours, les hommes de la famille du moins : le baron, qui gardait, malgré tout, de l'amitié pour un vieux camarade de plaisirs, et son fils, qui, Parisien de goût et d'habitudes, passait cependant chaque année deux ou trois mois d'automne sous le toit paternel pour *se refaire*, disait-il. S'ennuyant vite loin du cercle et du boulevard, il poussait son cheval jusqu'à Varoille par désœuvrement. Sans avoir pour les grandes chasses à courre la passion sincère et véhémente que témoignaient ses aïeux, émules des d'Armançon sous ce rapport, le lancer d'un cerf ou d'un sanglier le distrayait à l'occasion ; il aimait alors en causer avec ce veneur émérite, l'ex-beau Robert, un original qui avait, disait-il, « de la couleur, du cachet, » et qui, l'ayant vu naître, ne songeant pas à se gêner avec lui, l'accueillait mieux que tout autre intrus. Fernand de Trézé savait flatter son faible, il le mettait sur le chapitre de ses prouesses d'autrefois, et le louvetier en retraite ressassait d'abondance des souvenirs cent fois racontés, tout en fumant la grosse pipe que Claudine Forgeot allumait entre ses lèvres avant de la lui offrir.

Toujours appétissante, cette Forgeotte; seulement le Rubens était devenu Jordaens ; la santé, l'embonpoint débordaient et, au coin de l'œil sournois, de la narine retroussée, du sourire patelin, une expression de ruse triomphante avait plus que jamais élu domicile. A ce visiteur-là elle ne faisait pas grise mine, au contraire ; les jolis garçons la trouvaient indulgente, et son goût personnel était peut-être pour quelque chose dans la prédilection que le châtelain de Varoille témoignait à Fernand. Il est vrai que celui-ci ripostait aux récits de chasse par des histoires de femmes, des historiettes parisiennes qui avaient le don de chatouiller encore M. d'Armançon et de le faire éclater d'un gros rire à demi moqueur. Il

riait du petit appétit des mauvais sujets de la nouvelle génération, lui qui avait eu l'estomac plus exigeant et plus robuste; il en riait comme un soudard habitué aux lippées colossales pourrait rire d'un menu de petit-maître savouré à fines bouchées dans un restaurant de dimensions modernes.

— Ces freluquets d'aujourd'hui ne sont rien moins que solides, disait-il ensuite à la Forgeotte, mais je ne leur refuse pas d'être amusans... Et puis, soupirait-il en fixant sur sa jambe goutteuse un regard morose, ils sont jeunes!

Et la Forgeotte de répondre ce que, depuis le temps des *Joyeuses Commères,* les favorites de cette sorte ont répondu à tous les Falstaff affligés de vieillir :

— Ce qui n'empêche qu'on t'aime autrement qu'on n'aimerait aucun de ces morveux-là.

Falstaff payait de pareilles réponses du prix d'une mante ou d'une cotte; son émule bourguignon n'était pas quitte à si bon compte. D'année en année, ce qui lui restait de terres se transformait en argent mignon qui passait furtivement entre les mains de Claudine Forgeot, habile à faire valoir les intérêts du « petit. » Pour ce petit-là, sans cesse mis en avant, il volait sa fille, et Lucette, ignorante de cette spoliation quotidienne, persistait dans un rôle de dupe, prodiguant tout ce qu'il y avait de meilleur en elle à celui qui, sans le savoir, lui faisait du tort.

Ce père indigne en était parfois touché jusque dans les replis obscurs de sa conscience engourdie. Il eût voulu lui dire : — C'est trop!

Quant à la Forgeotte, elle était tantôt reconnaissante et fière, prête à baiser les mains de celle qui faisait de son fils un clerc, l'égal des petits messieurs les mieux éduqués, tantôt haineuse, irritée de ce qu'elle appelait alors une façon de lui prendre Tony. Ce gamin la méprisait déjà, n'avait rien à lui dire. Toute son amitié se tournait vers la demoiselle. Celle-ci se vengeait à sa manière; elle le prenait, l'accaparait, elle l'exciterait contre eux un jour ou l'autre, si elle savait jamais...

— Eh! qui te dit qu'elle ne sache pas déjà? répliquait Michelin Forgeot, incapable de croire à la générosité de personne, encore moins à la pureté d'une pensée de vierge; c'est bien malin, les jeunes filles, et cette diablesse d'Arnet, qui ne nous aime guère, a dû lui ouvrir les yeux depuis longtemps. Ce n'est pas pour rien qu'elles sont ensemble comme les deux doigts de la main, va! Il y a quelque chose là-dessous, quelque complot.

Pendant ce temps, Lucette, éprise de son œuvre, car c'était elle qui avait créé cette intelligence ouverte, ce bon petit cœur,

cette mémoire déjà bien meublée, toute cette personnalité enfantine pleine de promesses, comme un arbuste dru et vivace au mois de mai, Lucette, maîtresse depuis longtemps de sa jalousie, sereine et contente d'elle-même, se faisait appeler *petite mère* par le jeune Tony.

Il fallait qu'elle aimât : la tendresse qu'elle avait donnée d'abord tout entière à son père, cette tendresse, refoulée peu à peu par la crainte et le dégoût, se reportait sur celui-là. On les rencontrait ensemble, chevauchant de grand matin, le long des chemins creux mouillés de rosée, elle, sur sa jument du bon type morvandeau, alezane de couleur, courte et râblée de formes, lui, montant quelque vieux cheval de chasse réformé. On les entendait *se crier* gaîment le muguet ou les champignons dans les bois, selon la saison. Ils étaient inséparables. Les paysans souriaient, chuchotaient. A quoi pensait donc la demoiselle?.. Dame, le petit était de son sang!.. Mais ce n'était pas une raison...

M. Fernand de Trézé, pour sa part, quand il constata cette inconvenance, en fut suffoqué. C'était le comble aux excentricités du vieux d'Armançon que de permettre pareille chose, de l'exiger peut-être... Cela passait la mesure. Longtemps Fernand de Trézé s'était fort peu soucié de la façon d'agir, de l'existence seulement d'une Lucette qui, rendue sauvage par l'isolement, s'enfuyait ou se cachait aussitôt que survenaient des visites. Il fut stupéfait de l'apparition de cette belle personne qui, un jour à l'improviste, l'accueillit sur le seuil de Varoille en lui disant que son père, absent depuis le matin, regretterait de ne s'être pas trouvé au logis pour le recevoir, et lui demanda d'une voix très douce s'il n'y avait aucun message dont elle pût se charger pour lui.

— Est-il possible que je parle à Mlle Lucienne d'Armançon? dit le jeune homme d'un air de doute...

— Moi, répondit-elle en riant, je suis bien sûre de parler à M. Fernand de Trézé. Il n'a pas extraordinairement changé depuis l'année dernière.

— Permettez-moi de vous faire observer que l'année dernière vous êtes restée invisible ou à peu près... — Il sourit,.. un souvenir comique lui revenait à l'esprit, un souvenir que Lucette devina, car elle devint aussitôt très rouge, ce qui l'embellit. Elle était un peu trop pâle d'ordinaire, d'une pâleur créole, l'héritage maternel. — La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous bien regarder, vous aviez quatorze ans, si je ne me trompe. De quatorze à seize ans, certaines jeunes filles se transforment absolument.

— Oui, dit Lucette, j'ai beaucoup grandi tout à coup...

— Oh! ce n'est pas cela, dit le jeune homme, l'enveloppant de la tête aux pieds d'un regard d'admiration indiscrète.

Certains hommes sont incapables d'admirer une femme honnêtement.

Il la trouvait charmante, toute fagotée qu'elle fût, si bien faite sous une robe de percale que n'eussent pas voulu porter les femmes de chambre de sa mère, svelte, élancée, avec ce long cou bistré à la nuque sous le poids des lourdes tresses qui entouraient, contrairement à tous les décrets de la mode, une tête petite et bien attachée, éclairée par des yeux incomparables où le jais étincelait dans la nacre vive sous l'épais rideau des cils noirs, un regard plein de langueurs et de flammes involontaires, allumé au soleil des tropiques. Les traits manquaient de régularité, mais ils se modelaient pour ainsi dire sur la pensée ou l'émotion du moment, avec une mobilité qui renouvelait sans cesse la séduction de cette étrange et variable physionomie. Ce fut une observation que M. de Trézé eut lieu de faire un peu plus tard en causant avec elle, car, au repos, l'expression du visage lui avait paru sérieuse, réfléchie, presque mélancolique.

— Quand j'ai dit tout à l'heure que, la dernière fois, vous étiez restée à peu près invisible, mademoiselle, dit-il, prenant plaisir à l'embarrasser, c'est que je n'ai en réalité aperçu de votre personne qu'une robe extrêmement courte et deux... bottines qui se balançaient dans l'air au-dessus de ma tête, tenez, à l'extrémité de cette allée là-bas, tandis que M. votre père me reconduisait.

Lucette rougit de honte en songeant que ce que M. de Trézé appelait une robe courte devait être en réalité une paire de jambes; puis elle rougit de dépit en se rappelant les grosses bottines poudreuses qui ne pouvaient donner de son pied une idée favorable; dans un troisième accès de rougeur, il entra quelque confusion de ce dépit inavouable et une certaine colère aussi de l'embarras où la mettait un propos si léger.

Fernand, qui n'avait parlé que pour faire monter cette jolie pourpre à ses joues, la regardait plus que jamais d'un œil d'expert, ravi d'avoir trouvé une perle dans la plus grossière des coquilles d'huître. Tout à coup elle prit le parti de rire : un rire fin et sonore à la fois, d'une qualité rare, lui aussi!

— Je me rappelle, dit-elle en secouant son trouble qu'elle jugeait ridicule; notre cabinet de travail était dans un arbre, cet été-là. Tony grimpait très haut, comme un écureuil, pour apprendre sa leçon, moi je m'arrêtais à la fourche pour la lui faire réciter. Voilà un des grands changemens qui se sont produits, monsieur; je ne monte plus aux arbres, veuillez le croire.

— Tony? qu'est-ce que Tony? demanda le jeune Trézé.

— Mon Dieu! c'est Tony, répondit-elle riant toujours, mon élève, mon camarade. Le voici... Viens donc, Tony, que je te présente à monsieur.

Un garçon en blouse de toile grise serrée à la taille par une ceinture de gymnastique, qui traversait la cour comme une flèche au moment même, s'arrêta, passa machinalement la main sur ses cheveux ébouriffés et vint souhaiter un bonjour hardi à l'étranger, qui répondit par le plus hautain des signes de tête.

— Comme tu as chaud! dit Lucienne. Entre te reposer un peu.

— Ne vous plairait-il pas, monsieur, ajouta-t-elle, s'étant par une précaution de pudeur instinctive assuré la présence de ce garde du corps, ne vous plairait-il pas d'attendre mon père?..

— J'allais vous le demander, mademoiselle, répliqua le jeune homme, qui, avec empressement, la suivit dans la maison.

Elle lui en fit les honneurs avec cette distinction qui ne s'acquiert pas, parce qu'elle n'est qu'une simplicité exquise. La glace fut vite rompue, grâce à l'habitude du monde que Fernand possédait autant que personne. Le nom de M. de Montmerle, qui revenait souvent dans la bouche du jeune homme, servit de trait d'union. Fernand donna gaîment à Lucette des nouvelles de sa *da*, dont la laine était devenue grise, et qui parlait de « mamselle » comme si elle la voyait tous les jours. Une photographie envoyée par Lucette n'avait plus de tête; elle avait été mangée de baisers.

— Il vous faudra revenir à Paris un jour, disait Fernand.

— Pauvre *da!* je serais si contente de la revoir! reprenait Lucette.

— Oh! vous aurez bien d'autres intérêts que votre *da*. Je suppose que vous aimez le monde, comme toutes les jeunes filles...

Et, se mettant à sa portée, il fit passer sous ses yeux les fêtes, les théâtres, tout ce qui du Paris permis, expurgé à l'usage des jeunes personnes, avait chance de l'amuser. Fernand excellait dans ce genre de bavardage anodin, quoique ce ne fût pas le ton ordinaire de sa conversation; il l'avait cultivé à l'usage de ses sœurs.

Tandis que Lucette l'écoutait, curieuse, animée, toute fière d'être traitée en dame pour la première fois de sa vie, Tony, attentif à sa manière, se permettait quelques grimaces espiègles derrière cette fleur des pois d'élégance parisienne qui lui faisait l'effet d'une caricature, ignorant qu'il était du bel air. Un coup d'œil désapprobateur ayant réprimé ses velléités de moquerie, il alla prendre un livre, se pelotonna dans l'âtre vide auprès de Fricot, le doyen de la meute, toujours assoupi à cette place, et eut bientôt perdu le

fil d'un entretien qui, pour lui, était du grec, quoique Lucette parût y trouver tant de plaisir. Quelque chose de très différent de la coquetterie, malgré la similitude des apparences, le genre d'innocente excitation qui accompagne l'attrait de la jeunesse pour la jeunesse, l'étonnement de plaire et la piquante saveur d'une chose nouvelle, accélérait le sang dans les veines de Lucette, lui donnait la sensation de courir la première aventure de sa vie.

— Tiens!.. tiens!.. se dit à elle-même la Forgeotte en passant son minois madré dans l'entrebâillement de la porte, qu'elle referma sans que personne l'eût entendue.

M. d'Armançon rentra au moment où Fernand ne se souvenait plus guère d'être resté pour l'attendre. Il commença par gronder Lucette, qui n'avait pas offert à son hôte les rafraîchissemens d'usage. Quant à lui, il s'était abondamment rafraîchi déjà chez un de ses fermiers, avec lequel il avait été causer d'affaires d'une façon quelque peu incohérente, à en juger par son état actuel. Il est vrai qu'il avait pris ensuite le coup de l'étrier à La Combe, où il venait de faire halte, ce qui ne l'empêcha pas de réclamer, parce qu'il fallait que Fernand y goûtât, une bouteille de ce fameux meursault qui dormait dans la cave depuis le sacre de Charles X. Il était bu depuis longtemps, ce meursault historique, mais la Forgeotte apportait quand même en triomphe, cachée dans un petit panier, la bouteille revêtue de toiles d'araignées, et M. d'Armançon de dire invariablement :

— Maintenant, ménageons ce qui reste.

Fernand remarqua que Lucette reprenait sa mine sérieuse pour enlever le vin précieux, qui menaçait d'être tari jusqu'à la dernière goutte, bien qu'il eût refusé d'aider à le boire. Il remarqua aussi que, tout en ayant soin de s'effacer d'une façon respectueuse et presque craintive, elle imposait à son père, que celui-ci se contraignait devant elle, retenait ses grosses plaisanteries et ses jurons.

— Quelle tenue excellente! quelle maturité précoce! pensait-il en retournant aux Bordes; il y a chez cette enfant je ne sais quoi de digne et de réservé qui étonne. Son mari pourra compter sur elle dans les circonstances sérieuses de la vie... Le mari de Mlle d'Armançon!..

— Pourquoi pas? reprit-il tout haut, en retenant son cheval, qui venait de buter contre un caillou, car il avait lâché la bride. — Pourquoi pas? On me presse de me marier. Eh bien! j'aurais là une femme qui à dix-sept ans mérite, pour l'attitude et la raison, de servir d'exemple à tant de vieilles folles dont Paris fourmille. Un naturel parfait, et avec cela l'air d'une jeune matrone au

besoin. Voilà qui est rare, — disons introuvable, — partout ailleurs qu'à Varoille.

Il pensait à sa propre mère, qui avait transformé en cheveux jaunes ses premiers cheveux blancs, qui se défendait avec désespoir contre les années. Jamais il n'avait pu lui accorder cette vénération qu'une mère inspire à tous, dans la jeunesse même, quand elle consent à n'être belle que pour son fils. Et le grand nombre des filles à marier qui avaient jusque-là défilé sous ses yeux ressemblaient plus ou moins à cette mère frivole et fringante. Il était las d'un type uniforme qui, extérieurement, à vingt ans ou à quarante, se rapprochait beaucoup de celui des femmes que l'on n'épouse point, — les femmes qu'il connaissait le mieux, par parenthèse. — Ce n'était vraiment pas la peine de changer.

— Et nous appelons ça pourtant les femmes bien élevées! reprenait-il en s'arrêtant pour allumer un cigare. Parlez-moi, en fait d'éducation, de celle que l'on reçoit entre un vieil ivrogne et une Dulcinée en sabots, dans un pays où la lecture est un art de luxe. Je ne vois d'incorrect, de terriblement incorrect, que la présence de ce polisson... Mais il suffira de lui ouvrir les yeux... — C'est qu'elle cause très gentiment... A qui doit-elle donc cette culture, car enfin, même avec de l'esprit, on ne devine pas tout?.. Cet horrible vieux squelette de Constance Arnet a passé par là,.. oui, je sais bien... N'importe, c'est un miracle.

... Me voyez-vous sur les bras, continuait Fernand à bâtons rompus, me voyez-vous sur les bras une femme du genre de ma mère ou de mes sœurs, une nouvelle mariée insatiable qui voudra sortir tous les soirs, donner à corps perdu dans tout ce qui ne m'amuse plus guère?.. Tandis que celle-ci n'exigera rien du tout. Elle a commencé par une rude épreuve. La rendre heureuse ne sera pas difficile.

M. Fernand de Trézé n'était nullement disposé à prendre beaucoup de peine pour rendre heureuse sa future femme. Le mariage ne lui convenait qu'à la condition de ressembler à un pré plantureux où le pur-sang surmené, sinon fourbu tout à fait, après une ample moisson de glorieux états de service, va tranquillement se mettre au vert.

— Des yeux à tout incendier, acheva, en remettant son cheval au pas, après un temps de galop modéré en harmonie avec l'agitation de son cœur, ce jeune homme de la nouvelle école, qui, loin d'avoir un tempérament à prendre feu sans rime ni raison, allait difficilement d'ordinaire jusqu'à s'échauffer.

... Là! là! murmura-t-il sans que l'on pût comprendre si cette interjection calmante s'adressait à lui-même ou bien à sa monture.

Et il conclut d'une façon assez inattendue :

— En tout cas, je ne m'ennuierai pas, cet automne!

X.

Constance Arnet devait la première s'apercevoir qu'un intérêt nouveau avait germé dans la vie de Lucette. De fait, celle-ci souffrit un peu, à cette époque, de la rusticité de ses toilettes et de son ignorance des arrêts de la mode; elle se surprit à compter les jours quand M. de Trézé tardait à revenir.

— Pour qui ce ruban, ma mignonne? disait malicieusement l'institutrice, pour qui cet air rêveur?

Prompte à lui donner le change, la jeune fille raillait, — mais du bout des lèvres, — le monocle impertinent qui abritait la myopie de deux yeux bleus très expressifs lorsqu'ils se fixaient sur elle, et la façon galante qu'avait M. Fernand d'attacher toujours une fleur, ne fût-ce qu'un brin de bruyère à sa boutonnière, et la présence visible du petit mouchoir de batiste parfumé de *new mown hay* dans la poche d'un habit de chasse qui faisait valoir la jolie tournure un peu grêle de celui qui le portait. Quelle simplicité voulue, étudiée, recherchée dans ces costumes censés campagnards!

— Vous parlez assez mal de votre nouvelle connaissance, mais vous en parlez tout le temps, ce qui équivaut à en dire du bien, répétait pour la taquiner Mlle Arnet.

Son expérience ne lui permettait pas de douter qu'une fille de cet âge, prisonnière au fond d'un château délabré, où l'on vivait comme dans une ferme, ne prît goût aux assiduités d'un jeune homme de bonne mine qui avait le ton et les talens du monde, qui d'ailleurs était le seul de son espèce qu'elle eût rencontré jusque-là.

Fernand de Trézé était sans cesse sur le chemin de Varoille. Quand il traversait le village, elle le regardait passer en se demandant si c'était réellement le bonheur ou bien de nouveaux soucis que cet élégant cavalier portait à sa chère élève.

Ne se doutant pas qu'on l'observât, il oubliait d'effacer d'un sourire le pli de ses sourcils rapprochés, qui donnait un caractère assez maussade à sa figure, d'ailleurs très distinguée, dans le sens que le monde attribue à ce mot. Le coin de la bouche fléchissait en dessinant une sorte de moue systématiquement railleuse. Sous les cheveux déjà rares qui le couvraient de petites boucles élaborées avec soin, son front n'offrait pas le développement que doit avoir chez

un homme le siège de la pensée. Il y avait quelque chose de sec et d'efféminé à la fois dans l'ensemble que composaient ce sourire sceptique et cette calvitie précoce, le blond presque argenté de sa moustache légère, relevée au-dessus de la bouche comme celle de Joyeuse ou de Saint-Mesgrin, et la délicatesse déjà un peu flétrie de son profil, — quelque chose qui n'était pas jeune et qui cependant faisait penser à un enfant impérieux, volontaire. Plus Mlle Arnet étudiait cette physionomie, que pouvait transformer en un clin d'œil le désir de plaire ou l'entrain fugitif du moment, moins elle était rassurée. Saurait-il apprécier les trésors de dévoûment et d'affection cachés dans le jeune cœur dont elle avait sondé tous les replis profonds ?

Elle aurait voulu l'arrêter, lui dire : — Je vous en supplie, soyez digne d'elle. — Mais elle s'en tenait à soupirer longuement, son opinion de l'espèce masculine étant médiocre, et pour cause.

La Forgeotte, de son côté, avait l'œil au guet et l'oreille aux écoutes.

Toute femme qui a fait de l'intrigue l'affaire unique de sa vie est clairvoyante. Comment la rusée paysanne n'eût-elle pas donné leur juste interprétation aux visites du jeune Trézé, qui se rapprochaient insensiblement depuis le jour où il avait découvert que Lucienne n'était plus une petite fille? Comment n'eût-elle pas deviné que les envois de gibier tué la veille ou de fruits rares sortis des serres de la baronne ne servaient qu'à excuser celui d'un bouquet pour Mlle d'Armançon? Maintenant elle traitait cette dernière avec une considération toute nouvelle. Les gens vulgaires n'estiment que le succès, et c'était un beau succès que d'avoir tourné la tête d'un gentil Parisien, que devaient se disputer toutes les demoiselles. Du reste, il était temps que Lucette décampât; elle accaparait Tony d'une façon trop outrageante. La Forgeotte en était horriblement jalouse; non qu'elle eût des entrailles maternelles, mais les despotes en jupons sont tous les mêmes, qu'ils gouvernent sous l'hermine et le satin ou bien avec le trousseau de clés des ménagères à la ceinture. Cette ambitieuse coquette de village voulait tout tenir dans sa main et maîtriser d'abord ce qui se dérobait, ce qui se défendait, ce qui se refusait à elle. Or, à mesure qu'il s'élevait par les soins de Lucette dans des sphères où une Forgeotte ne pouvait le suivre, l'enfant sorti d'elle sans le savoir lui témoignait plus d'éloignement. Elle avait compromis une fois pour toutes la part d'amitié qu'il lui accordait en s'efforçant lâchement, maladroitement, de le détacher de Lucette, en calomniant d'une façon puérile et sournoise celle qui était à ses yeux la science, la sagesse, la perfection même.

— Ce n'est pas vrai! vous mentez! avait répondu Tony les yeux étincelans de larmes d'indignation et de colère. Je vous défends de me dire qu'elle n'est pas bonne, qu'il ne faut pas que je l'aime. C'est vous que je détesterai, madame Dine, si vous répétez cela.

Un vigoureux soufflet décoché d'une main brutale était tombé sur la joue de Tony pour toute réponse, — mauvais moyen de le convaincre et de se l'attacher. Il avait été se plaindre à son parrain, qui lui donnait toujours raison. Tels étaient les rapports entre le fils et la mère. Celle-ci rongeait son frein et versait dans l'oreille de Forgeot, qui seul pouvait l'entendre sur ce chapitre, toute l'amertume de ses ressentimens, de ses humiliations.

— Vois-tu, s'écriait-elle avec rage, pour en finir je dirai un jour à ce petit dénaturé qu'il est à moi, et je le reprendrai d'un coup.

— Il ne t'en respectera pas davantage, répondait son frère avec le bon sens qui s'alliait chez lui à la plus parfaite coquinerie, et tu auras eu la honte d'avoir à lui mettre, pour qu'il comprenne, les points sur les *i*, sans compter que monsieur ne te le pardonnera jamais. Quand tu seras seule à la maison et que cette princesse (il haïssait Lucette, qui ne s'était jamais laissé prendre à ses platitudes; il la trouvait fière, la plus grande injure dans sa bouche), quand cette princesse, une fois mariée, lui tournera le dos, comme ça ne peut manquer d'arriver, tu te rattraperas, ma mie, tu le monteras contre elle à ton aise. Alors il n'aura plus que toi. Attends un peu voir.

— Oh! il faut qu'elle disparaisse et vite, disait Claudine, bouillonnante d'impatience.

Et, là-dessus, elle s'en allait préparer son maître à servir ses projets. Elle lui vantait l'heureuse fortune qui venait d'entrer dans sa maison : le jeune monsieur du château des Bordes en tenait pour Mlle Lucette; il la mangeait des yeux chaque fois.

— Bah! une gamine! répliquait le père.

— Vous ne voyez donc pas que cette gamine est *au jour d'aujourd'hui* une belle femme qui aura dix-huit ans vienne la Saint-Martin?

A force d'être averti, M. d'Armançon finit par s'en apercevoir en effet, et ce qui lui restait d'esprit s'ouvrit complaisamment à l'idée du beau parti qui se préparait pour Lucette. Il n'était pas si complètement endurci qu'il n'eût parfois comme des éclairs de remords : son devoir envers sa fille n'avait pas été accompli; d'une façon vague, mais pourtant troublante, il le sentait. La pensée qu'après tout elle ferait un pareil mariage le réconciliait avec

lui-même. Par égoïsme encore, il caressait cette pensée, elle était la bienvenue. Eût-elle été placée dans le meilleur pensionnat, conduite dans le monde ensuite, dirigée de toutes manières comme les autres jeunes filles de sa condition, Lucette n'aurait pu trouver mieux.

— « Tout est bien qui finit bien. » Je n'ai pas de reproches à me faire, se disait-il avec soulagement.

Il cessa de la tenir sous cloche, accepta pour elle plusieurs invitations de ses voisins, se décida même deux ou trois fois à l'accompagner; mais le plus souvent on envoyait chercher Lucette; le baron la ramenait lui-même avec une galanterie paternelle, qui, s'ajoutant aux complimens dont l'accablait Mme de Trézé, aux effusions des deux jeunes filles, achevait d'enivrer doucement la pauvre petite. Il n'y avait pas jusqu'aux recherches de luxe un peu prétentieux, jusqu'à certaines affectations inconnues de confort britannique, jusqu'au parti-pris continuel d'éblouir et de s'amuser qui faisait du château des Bordes la complète antithèse de Varoille, auxquelles sa jeunesse ne se laissât prendre. Et à ce tourbillon, si nouveau pour elle, Fernand mêlait le charme d'une cour discrète qui la flattait, mettant le grain d'assaisonnement dont on peut le moins se passer à cet âge dans tous ses plaisirs.

— Un gentil garçon, n'est-ce pas? disait son père pour sonder ses sentimens secrets.

— Charmant, répondit la jeune fille.

Et comme elle rougissait selon sa mauvaise habitude :

— Parbleu! pensait M. d'Armançon, elle est folle de lui. Les choses n'ont pas changé, elles ne changeront jamais : qu'un joli garçon passe en faisant sonner ses éperons ou claquer sa cravache,.. toutes les petites filles en rêvent nuit et jour... C'est si naturel!

Peut-être, de son côté, le jeune Trézé s'exagéra-t-il l'impression qu'il produisait, n'étant pas dépourvu de fatuité. Il trouvait une jouissance exquise à essayer sur cette jeune créature toute neuve des moyens de séduction qui déjà maintes fois lui avaient rendu bon office :

— Comme elle mord à l'hameçon! se disait-il avec complaisance.

Et ses sœurs de lui répéter en l'admirant (il était leur dieu) :

— Tu es vraiment trop coquet, Fernand; tu nous donnerais des leçons... Elle en mourra, la pauvre enfant!.. Épargne-la!

Ceci était du badinage, mais les parens apportaient dans cette affaire tout le sérieux convenable. Ils voyaient sans déplaisir leur fils unique, l'héritier de leur nom, multiplier les prétextes pour retourner à Varoille.

— Il aurait pu choisir plus mal, disait en souriant Mme de Trézé.

— Sans doute, répliquait le baron, qui, d'ailleurs, était toujours de l'avis de sa femme. Je ne donnerais pas un fétu de l'héritage du père, les Forgeot font trop bien leurs orges à ses dépens, mais grâce aux précautions du régime dotal, la fortune de la mère demeure intacte. Plus tard, le château restauré sera une résidence convenable pour le jeune ménage, que nous garderons ainsi auprès de nous. C'est une belle alliance, en somme. Je ne vois dans la province aucune famille qui vaille les d'Armançon. Bientôt la branche pourrie va tomber. Avec la vie qu'il mène, ce malheureux Robert n'en a pas pour longtemps. Le docteur prévoit quelque catastrophe. Nous en causions l'autre jour, Berthot et moi... Lui disparu, on fait naturellement maison nette. Les Forgeot de différens âges sont mis à la porte et... inutile de rien précipiter, d'ailleurs ;.. elle est bien jeune; Fernand jette encore sa gourme...

— Oh! sa gourme est toute jetée, je vous assure; sous ce rapport nous n'avons pas à nous plaindre. Les folies de notre fils sont relativement bien raisonnables et je réponds qu'il sera le meilleur des maris.

— Dans le temps, vous répondiez aussi de d'Armançon, ma chère...

— Pouvez-vous comparer? Fernand n'a point à revenir d'une vie de désordre. Ce n'est pas un saint non plus, naturellement... Il est comme toutes les jeunes gens de son âge et de son monde, mais...

— Vous avez raison, interrompit ironiquement M. de Trézé. Sa jeunesse n'a jamais pris le mors aux dents. Personne ne perd plus la tête aujourd'hui... On parie aux courses et on joue au cercle, parce que c'est obligatoire; on fréquente la mauvaise compagnie sans s'afficher; on a les dettes qu'il faut; on est sage. On ne se soucie de rien au fond.

— Ne dirait-on pas que vous trouvez qu'il manque à Fernand quelque chose?

— Oh! rien du tout; seulement mon fils est plus vieux que son père.

— L'accusation n'atteint que vous. Mais il est vrai que ce cher garçon a le sens rassis. Tenez, j'ai vu avec plaisir que, lors de son dernier petit voyage à Paris, il s'était renseigné sur le côté sérieux, bref qu'il avait eu de longs entretiens avec le notaire.

— Et vous aimez beaucoup cela?.. Du diable si, avant de me marier, je me serais occupé de ces sortes de choses!

— Parce que votre père s'en occupait pour vous. Il vaut mieux naturellement que les parens règlent l'essentiel, en ne laissant à leur fils que la peine d'être amoureux. Mais, de votre temps comme aujourd'hui, les hommes tenaient à la dot.

— Avec de moins grosses exigences, vous en conviendrez.

— Parce que la vie était plus facile. Fernand ne pourrait se passer de Paris;.. il leur faudra pour quatre ou cinq mois une installation décente et de quoi faire partout bonne figure. Comment joindraient-ils les deux bouts sans une quarantaine de mille francs de rente? Eh bien! entre eux ils auront davantage. Ne blâmez pas votre fils de s'en être assuré avant de lâcher la bride au penchant de son cœur.

— Dieu m'en garde! s'écria M. de Trézé. La petite sera du reste plus riche qu'on ne croit. A qui donc irait la fortune de son vieux cousin de Montmerle?

— Sans doute, interrompit la baronne, et, pour ce qui est des qualités morales, elle est rompue aux concessions. C'est encore un point à envisager... Les jolies manières de Fernand ne l'empêchent pas d'être cassant et dominateur.

— Un homme est naturellement jaloux de son autorité, repartit de bonne foi M. de Trézé, qui toute sa vie avait été mené en laisse.

Certes, nul ne se doutait alors que cette fille si douce et si réservée fût capable de résistances indomptables, et qu'un obstacle sérieux à l'alliance projetée dût venir précisément d'un de ces Forgeot qu'on parlait de jeter à la porte.

— Mon père, disait cependant Lucette avec une sollicitude sincère, que pensez-vous faire de Tony?

Cette question lui avait été suggérée, nous le savons, par Mlle Arnet, qui, pour la détourner des habitudes mondaines auxquelles il semblait qu'elle se livrât un peu trop, cherchait de plus en plus à l'intéresser aux tâches sérieuses de la vie. D'ailleurs la nécessité d'assurer l'avenir si précaire de l'enfant qu'elle aimait se fut imposée d'elle-même à son esprit.

M. d'Armançon, qui se promenait ce jour-là le long de l'étang, appuyé sur le bras de Lucette, tressaillit et releva brusquement la tête.

— Ce que j'en ferai?.. Mais ce que j'en ai fait jusqu'ici... Je le garderai près de moi.

Tout le naïf égoïsme qui formait le fond de son caractère perça dans cette réponse.

— Très bien! dit la jeune fille, mais Tony a douze ans; cela ne pourra durer toujours, je suppose?

Son père la regarda en dessous d'un air méfiant.

— Il faudra, n'est-ce pas, lui mettre entre les mains quelque moyen de gagner sa vie?

— Comme à un ouvrier?

— Je ne veux pas dire cela. S'il entrait au collège...

— Au collège? interrompit M. d'Armançon repoussant l'idée de se séparer de son Benjamin. C'est une grosse affaire. Et à quoi bon? Il sait tout ce qu'on peut savoir à son âge.

— Oui, dit Lucette avec une satisfaction contenue, mais je ne serai pas de force à l'instruire jusqu'au bout, papa.

— C'est vrai, dit M. d'Armançon, comme s'il eût envisagé pour la première fois cette vérité; le vaurien te doit de n'être pas un ignorant.

Il serra le bras qu'il tenait sous le sien; ses yeux rougis et un peu fixes s'étaient baignés d'une lueur humide.

Jamais autant que ce jour-là, M. d'Armançon ne sentit ses torts. Il retirait chaque jour à son héritière légitime tout ce qu'il pouvait lui retirer. D'année en année, les champs se rétrécissaient autour de Varoille à mesure que le magot grossissait entre les mains rapaces de Claudine. Pour Claudine, pour Tony, il volait sa fille et c'était cette fille admirable qui venait lui parler de l'avenir d'un enfant qu'elle aurait pu si justement haïr!

— Vous m'avez bien comprise, cher papa, reprit Lucette; je voudrais, dans son intérêt, qu'il fût en état un jour de se tirer d'affaire tout seul, honorablement.

— Oui, quand je ne serai plus là, dit avec une certaine amertume M. d'Armançon, qui ne pouvait supporter l'allusion la plus indirecte au grave sujet de la mort. Ah çà, crois-tu donc que je vais lui manquer tout à coup?.. Ai-je la mine qu'avait ce pauvre diable d'Arnet, la veille de son attaque?

Cet été-là, le vieil Arnet avait rendu l'âme, en laissant, non sans regret et parce qu'il ne pouvait les emporter avec lui, beaucoup d'écus enfouis çà et là dans de vieux bas, de vieux pots et des paillasses. Il avait fallu pour les découvrir se livrer à une véritable chasse du haut en bas de la maison et on en était encore à faire des trouvailles imprévues.

— Dis-moi donc tout de suite que je vais tomber à mon tour, continua M. d'Armançon, ne plaisantant qu'à demi.

— Oh! quelle affreuse idée!.. Que le ciel vous garde, mon cher papa!

— Bon! je me sens disposé à vivre cent ans, répondit le père, et personne ne manquera de rien tant que je serai là.

Il était de cette lignée d'insoucians qui s'écrient volontiers : « Après moi le déluge! »

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°.)

LA
NATION ARMÉE

A PROPOS DE L'OUVRAGE DU BARON COLMAR VON DER GOLTZ.

L'honneur, le salut même d'un pays exigent que toutes ses forces vives puissent à un moment donné se réunir en un seul faisceau : l'armée nationale. A moins d'une impossibilité physique bien constatée, il faut donc que chacun apporte son concours le plus dévoué et se prépare, dès le temps de paix, par une période d'instruction sur la durée et la nature de laquelle l'accord n'a pu s'établir. Tout homme de vingt à quarante ans, d'après les lois militaires en vigueur presque partout en Europe, se tient prêt à répondre au premier appel du ministre de la guerre et à courir du jour au lendemain à la frontière, pour la défendre ou la franchir. C'est la nation armée, ou plutôt la nation toujours en armes, toujours frémissante, exposée aux dangers qui peuvent résulter d'un état constant de surexcitation.

Qu'il y ait là un devoir à remplir et un devoir égal pour tous, cela n'est pas douteux. S'ensuit-il toutefois qu'il doive être rempli de la même manière par tous, et que celle adoptée en ce moment soit la meilleure, la plus conforme à l'intérêt du pays? Voilà qui est beaucoup moins certain. On assure cependant que l'égalité absolue entre tous les hommes est la loi des sociétés modernes, et que le service militaire obligatoire, égal pour tous, est exigé par les progrès de la civilisation. Depuis 1871, sous l'influence de ces idées,

les lois militaires ont été profondément modifiées en France et dans toute l'Europe; et l'on croit néanmoins n'avoir pas encore assez fait. On s'imagine, bien à tort, que certaines classes de la société ont été relativement ménagées (1), et l'on se préoccupe beaucoup de les atteindre, moins par un sentiment de basse jalousie que dans l'espoir de présenter au combat des effectifs assez formidables pour triompher avec certitude de toute tentative d'invasion.

Si l'obligation est indispensable, on peut le regretter, mais il faut s'y soumettre sans hésitation, dût-on souffrir les maux qui résultent de ces grands déplacemens d'hommes et de peuples, tels que l'on n'en avait pas vu de semblables en Europe depuis l'époque de Tamerlan. Seulement on est en droit d'examiner s'il est absolument nécessaire de jeter ainsi sur la frontière toute la population valide d'un grand pays, et si c'est bien la manière la plus avantageuse et la plus certaine de le défendre. Il convient aussi de se rendre compte des résultats qu'amènera la mise en mouvement d'armées considérables, des conditions mêmes de leur existence, de leur organisation, et du mode de recrutement qu'il convient d'adopter.

Ces réflexions, et d'autres encore, sont suggérées à l'esprit par la lecture de l'ouvrage que vient de publier un officier fort distingué de l'état-major allemand, le baron Colmar von der Goltz. C'est l'expression des idées qui dominent aujourd'hui de l'autre côté du Rhin, et la peinture fidèle d'une armée que l'auteur regarde comme « la plus parfaite et la plus puissante machine de guerre qui ait jamais existé. » Toutes les parties du livre sont très bien coordonnées. L'auteur a profondément médité sur tout ce qui se rattache à l'organisation et à la mise en œuvre d'une armée. Il s'exprime avec clarté; ses idées sont nettes. Les événemens des dernières guerres se présentent naturellement à lui comme des sujets d'études, des occasions de remarques; mais il ne les envisage qu'au point de vue de l'art militaire, et il ne témoigne ni haine ni animosité contre les ennemis qu'a combattus la Prusse. Le légitime orgueil d'un homme

(1) Le métier de soldat est extrêmement pénible, beaucoup plus que ne le croient les personnes qui ne l'ont pas expérimenté. Celui qui s'y consacre doit savoir se contenter d'une nourriture grossière, souvent mal préparée, car les alimens ne cuisent jamais bien dans des cuisines improvisées en plein air. Il lui faut renoncer au bien-être, à toutes les jouissances de la vie; faire de longues marches en portant une lourde charge, exposé à toutes les intempéries le jour et souvent la nuit. L'habitant des villes, et plus encore l'ouvrier des fabriques ou des ateliers, sont beaucoup moins propres à mener cette existence que le paysan, façonné dès l'enfance à la vie en pleins champs, ou l'homme exercé à des métiers qui exigent un grand déploiement de force : le terrassier, le charpentier, le forgeron. Les classes riches souffrent plus que les classes pauvres, par la privation d'une aisance à laquelle elles sont habituées, et ne résisteraient pas si elles n'avaient une force morale supérieure, que donnent l'élévation de l'esprit et un plus profond sentiment du devoir.

qui a pris une part honorable à la lutte ne lui inspire même aucune présomption, ce dont on doit lui savoir d'autant plus de gré qu'on ne trouve pas toujours les mêmes sentimens chez ses compatriotes. On peut, on doit différer quelquefois d'opinion avec le baron de Goltz, — nous le croyons du moins, — mais il ne faut point le faire sans s'étayer de solides raisons, car lui-même ne néglige jamais d'en donner à l'appui de ce qu'il avance.

I.

La mode veut aujourd'hui que l'on ait des armées immenses. Le nombre des troupes, qui a toujours été regardé comme un puissant élément de succès, semble désormais le seul dont il faille se préoccuper. Cela a été érigé en principe, et la passion populaire en a déjà poussé les conséquences bien au-delà de ce que voudrait la saine raison. L'erreur que l'on commet n'a pas échappé à M. le baron de Goltz. « Un jour peut-être, dit-il, un nouvel Alexandre surgira, qui, à la tête d'une petite troupe d'hommes parfaitement armés et exercés, poussera devant lui des masses énervées qui, dans leur tendance à toujours s'accroître, auront franchi les limites prescrites par la logique et qui, ayant perdu toute valeur, se seront transformées, comme les Pavillons-Verts de la Chine, en une innombrable et inoffensive cohue de bourgeois boutiquiers. » Ce n'est pas là la boutade d'un humoriste; ce n'est pas non plus une phrase prophétique, une vue lumineuse de l'avenir; c'est une appréciation tout actuelle, fondée sur les enseignemens de l'histoire. La recherche de l'énorme n'a jamais réussi. Les aspirations et les tentatives qui dépassent la mesure des forces humaines ne peuvent aboutir qu'à des déceptions. Depuis les temps de Xerxès jusqu'à nos jours, les armées trop considérables ont toujours été détruites par des troupes bien moins nombreuses, mais très exercées et aguerries par une longue habitude du service militaire. Cela est arrivé aux bandes indisciplinées des Teutons et des Cimbres, anéanties par les vieux soldats de Marius, comme à la fameuse Armada de Philippe II, vaincue par l'escadre légère de Drake; et les Gaulois, malgré leur bouillante valeur, n'ont pas plus résisté à la savante tactique de César que les nations de l'Amérique à celle des compagnons de Cortez et de Pizarre.

La constance de ces échecs prouve assez qu'ils ne résultent pas de l'occasion et du hasard, mais de causes générales que l'esprit peut aisément saisir. Le désordre s'introduit d'autant plus facilement dans une masse d'hommes qu'elle est plus nombreuse; une foule, arrachée subitement à des occupations pacifiques, ne

peut être une troupe exercée, car on ne sait bien un métier qu'à la condition de le pratiquer sans cesse; enfin la capacité du chef le plus habile est fatalement impuissante à diriger des forces qui dépassent les bornes de sa prévoyance. Il y a là des limites qu'il ne saurait franchir; elles ne sont pas les mêmes dans tous les temps ni dans tous les pays; elles dépendent des ressources que les arts, l'industrie, et l'organisation sociale mettent à sa disposition. La veille de la bataille de l'Isly, on avertissait le maréchal Bugeaud que d'importans renforts avaient rejoint l'armée marocaine, et l'on exprimait devant lui l'appréhension que l'armée française, trop peu nombreuse, ne se trouvât comme noyée dans la foule des ennemis. « Tant mieux! répondit-il, car plus nous en aurons devant nous, plus notre triomphe sera grand, à cause du désordre qui ne manquera pas de se mettre dans leurs rangs. » L'événement a prouvé combien il voyait juste. Il est très rare que tous les soldats d'une armée nombreuse combattent le jour d'une bataille. Ceux-là seuls sont utiles qui sont directement engagés dans la lutte. Et non-seulement les autres ne servent pas, mais ils peuvent devenir très nuisibles, à cause de l'ébranlement nerveux qui les atteint et qui devient souvent une dangereuse cause de trouble, surtout si ces hommes ne sont pas habitués à compter les uns sur les autres, endurcis aux fatigues et aux épreuves de tout genre qui surviennent inopinément à la guerre.

Une grande armée, par le seul fait de l'agglomération d'hommes jusqu'alors étrangers les uns aux autres, présente d'inquiétans élémens de désordre qui doivent éveiller toute la sollicitude de son chef. Turenne, aussi modeste qu'habile, limitait à 30,000 le nombre des soldats qu'il croyait pouvoir utilement commander. Dès la fin du règne de Louis XIV, une administration déjà fort perfectionnée permettait à des généraux d'un moindre mérite de diriger des armées plus considérables; et l'on ne s'est pas arrêté là. Napoléon se jouait avec des armées de 200,000 hommes, dont il tenait tous les ressorts dans sa main puissante; mais, lorsqu'il en a voulu entraîner 500,000 dans les steppes de la Russie, ses ordres, donnés de trop loin, ne pouvaient plus être exécutés, quoiqu'il eût des troupes incomparables et des lieutenans de la plus rare valeur. Sa prévoyance, quelque grande qu'elle fût, ne pouvait suffire à tout. La nuit même du passage du Niémen, un orage lui faisait perdre plus de 2,000 chevaux, et, après cinquante-deux jours d'une marche qui n'avait pas été très rapide, 100,000 hommes, malades ou traînards, avaient été perdus par le fait seul de cette marche. De nos jours, les chemins de fer, la télégraphie mettent à la disposition du général en chef des moyens d'information et de transports susceptibles de faciliter beaucoup sa tâche. Il peut faire

en toute assurance ce qui aurait été inexécutable il y a cinquante ans ; mais où trouver des chefs comparables à ceux qu'avaient formés les grandes guerres du commencement de ce siècle? Le seul remède à cette infériorité, c'est d'avoir des soldats robustes, très exercés, habitués à la marche et aux fatigues de tous genres, des troupes assouplies par une forte discipline et unies à leurs chefs de tous grades par les liens d'une confiance réciproque. Or c'est ce qui ne s'acquiert que par une longue habitude de la vie commune, et c'est ce qui a fait dans tous les temps, dans tous les pays, la supériorité des vieilles troupes sur celles de formation récente.

Il semble surprenant que M. le baron de Goltz, après avoir saisi d'un œil si clairvoyant les inconvéniens, les dangers même qui résultent d'une agglomération d'hommes excessive, l'accepte cependant comme résultant d'une nécessité inéluctable. S'il en fait la base obligée de l'organisation que doivent avoir les armées modernes, c'est qu'il a toujours en vue l'armée prussienne et qu'elle lui paraît un modèle à imiter en tout. Voyons, cependant, si les faits ne conduisent pas à des conclusions souvent différentes, et si ce qui convient dans un pays et à un état social déterminé est à imiter dans des contrées où l'esprit national est tout autre.

Depuis quinze ans, les principales puissances militaires de l'Europe ont fait de grands efforts pour augmenter l'effectif de leurs troupes et elles sont en mesure d'appeler sous les armes 2 millions et demi à 3 millions d'hommes, appartenant pour moitié à l'armée active et pour moitié à une armée de seconde ligne (réserve, landwehr, ou armée territoriale). Elles tâcheront naturellement d'en diriger la plus grande partie sur le théâtre de la guerre, mais tout le monde ne répondra pas à l'appel, et, outre les défaillans, il faudra pourvoir à la garde des côtes, des forteresses, conserver des troupes à l'intérieur. On ne saurait donc supposer que plus d'un million d'hommes soient jetés de prime abord sur la frontière; et ce sera déjà beaucoup. En Allemagne, on admet que la plus forte des unités entre lesquelles l'armée est sectionnée ne doit pas dépasser 30,000 hommes. En France, on admet très bien 35 à 38,000 hommes pour l'effectif d'un corps d'armée. Si l'on s'en tenait là, on devrait, au début d'une guerre, pour encadrer un million d'hommes, créer un si grand nombre de corps d'armée nouveaux, qu'on en serait embarrassé, et nous pensons qu'on peut très bien porter à 45,000 hommes ceux que l'on possède. A ce taux, il faudrait encore en avoir vingt-deux, et aucune nation n'en a autant d'organisés en temps de paix. Rien ne s'oppose toutefois à ce que ce chiffre soit obtenu par l'appel des réservistes et il ne doit point d'ailleurs paraître exagéré, car les premières marches ont pour effet de réduire beaucoup les effectifs. Dans un pays comme la

France, la convocation des neuf premières classes doit donner plus de 1,300,000 hommes, et la garde des forteresses doit être principalement confiée aux troupes territoriales. Prenons donc ce chiffre de 45,000 hommes pour base provisoire de nos calculs.

Un corps de 45,000 hommes, en marche sur une seule colonne, n'occuperait pas moins de 36 kilomètres; le train, les munitions de rechange, les parcs et les bagages formeraient une seconde colonne d'une égale longueur. Il suit de là que ces deux parties d'un corps d'armée doivent prendre des routes différentes ou se succéder à un jour au moins de distance. Une étape de 36 kilomètres est bien au-dessus des forces d'une troupe aussi nombreuse, et la queue de la colonne ne pourrait se mettre en marche que lorsque la tête serait déjà arrivée depuis longtemps. Il en serait encore souvent de même si le corps d'armée n'était que de 30,000 hommes, car une étape de 24 kilomètres serait déjà bien longue (1). Dans l'un et l'autre cas, les bagages seraient à une journée de distance, de sorte que les officiers ne les verraient jamais; les malades devraient attendre un jour pour entrer à l'ambulance; les munitions, la poste, les secours de tout genre seraient aussi rejetés au lendemain, à moins qu'on ne prît un jour de repos pour recevoir les distributions. On est donc conduit à reconnaître qu'il ne faut faire marcher un corps d'armée sur une seule route que dans des circonstances exceptionnelles. On devra toujours chercher à se ménager au moins autant de routes distinctes qu'on aura de divisions d'infanterie. Cela n'est pas toujours possible. On peut rencontrer des obstacles, des ponts coupés, qui empêchent d'utiliser certains chemins. Il y aura souvent aussi des points de passage obligés où le corps d'armée se trouvera concentré, où même plusieurs corps d'armée seront réunis. Il faut se garder de pousser l'accumulation plus loin, car on arriverait à des résultats fantastiques. Une armée d'un million d'hommes avec tous ses convois, en colonne sur une seule route, n'occuperait pas moins de 1,600 kilomètres. C'est la distance qui sépare Paris de la frontière russe; deux fois celle de Paris à Marseille.

Une armée en marche, alourdie par des parcs, de nombreux con-

(1) La distance à parcourir par des hommes chargés doit être d'autant moindre que la troupe en marche est plus nombreuse, parce que la poussière, les incidens de tous genres, les à-coups qui résultent des arrêts ou des difficultés de la route pèsent d'autant plus lourdement sur les hommes qu'ils se trouvent plus loin de la tête. Si 30,000 hommes parcourent le même chemin, il est très difficile d'en obtenir une vitesse régulière de 15 à 16 kilomètres par jour. La marche doit alors être réglée avec un soin et une régularité extrêmes. Les résultats diffèrent d'un corps à l'autre d'une manière extraordinaire, suivant la prévoyance et le talent des chefs. Certains généraux de l'armée d'Afrique, le maréchal Bugeaud, le général Perrégaux étaient réputés pour les grandes marches qu'ils savaient faire sans trop fatiguer le soldat.

vois de vivres, de munitions, des ambulances et des *impedimenta* de toutes sortes, devrait donc pouvoir disposer d'au moins deux routes par corps d'armée, et il serait souvent bon d'en avoir une troisième pour le train et les bagages. Sans cela on sera exposé à d'étranges difficultés, et on ne parviendra peut-être pas à éviter l'encombrement aux abords des gares de débarquement, où l'accumulation des hommes, des chevaux, des voitures ne peut manquer de défoncer le sol des routes, pour peu que le temps ne soit pas très favorable.

Une fois arrivées aux lieux de concentration, les troupes devront y séjourner au moins jusqu'à ce que le mouvement soit achevé, et les péripéties de la guerre pourront prolonger beaucoup ce séjour pour certaines d'entre elles. Deux méthodes ont été alternativement mises en usage : camper ou se cantonner. Les campemens, qui peuvent s'établir partout, pourvu qu'on ait de l'eau et du bois à proximité, conviennent mieux aux exigences de la guerre, car les villages peuvent très bien ne pas se trouver aux endroits qu'il est nécessaire d'occuper ; mais les cantonnemens procurent toujours plus de repos et de bien-être au soldat. On les a prônés après la dernière guerre comme une découverte moderne, sans se souvenir qu'on y a eu recours de tout temps, lorsque les circonstances l'ont permis. Impraticables dans les pays de montagnes, où il faut se tenir sur les crêtes, et dans les endroits peu habités, où les maisons font défaut, ils sont d'un emploi commode dans les plaines riches et populeuses. Pourra-t-on toujours y recourir, même lorsque des considérations supérieures n'obligeront pas à éloigner les troupes des habitations? C'est ce que les chiffres vont faire voir.

Le baron de Goltz, acceptant ceux que l'expérience a fait adopter par l'état-major allemand, estime qu'un corps de 30,000 hommes a besoin d'un espace de 400 à 500 kilomètres carrés pour se loger et trouver sur place les ressources les plus indispensables. C'est presque exactement le carré du côté que ce corps occupe en colonne serrée sur une route, sans y comprendre le train, qui viendra se ranger derrière lui en seconde ligne. En se resserrant sur un espace moindre, on s'exposerait à des souffrances et on serait dans de mauvaises conditions hygiéniques. Il est avantageux, d'ailleurs, qu'une troupe occupe la même longueur en bataille et en colonne : cela facilite les manœuvres de déploiement, le passage de l'ordre de route à l'ordre de combat. Si un corps d'armée compte 45,000 hommes, comme cela arrivera au début, il faudra donc tabler sur l'occupation d'un rectangle de 600 kilomètres carrés, ayant en nombres ronds 30 kilomètres de longueur sur 20 de profondeur. La population moyenne de la France étant de 70 habitans par kilomètre carré, ce rectangle devra contenir approximativement 42,000 habitans. Or

l'état-major allemand suppute qu'on peut imposer à une population donnée un nombre égal de garnisaires; un peu moins dans les villes, où l'on est trop resserré, un peu plus dans les campagnes, qui offrent plus de ressources. Ces données représentent des moyennes qui se trouveront souvent fort éloignées de la vérité, car il ne suffit pas d'abriter les troupes contre les intempéries, il faut aussi les faire vivre. Bien des localités ne présenteront pas des ressources suffisantes pour les hommes et surtout pour les chevaux, — il y en aura 12,000 à 15,000 par corps d'armée pour la cavalerie, l'artillerie, le train, les états-majors, les colonnes de vivres, de munitions, et les équipages de tous genres. — Tel bourg où l'on pourrait loger trois ou quatre soldats par habitant sera hors d'état de fournir l'avoine, les fourrages, l'eau surtout dont on aurait besoin pour les chevaux. En 1870, l'armée allemande a beaucoup souffert de la disette d'eau autour de Metz, notre auteur nous l'apprend. Et si ce fait s'est présenté dans un pays abondamment pourvu de fontaines, arrosé par deux rivières, et à une époque où les pluies ont été assez fortes pour amener un débordement de la Moselle, on peut se demander ce qui arrivera dans des circonstances moins favorables. Comme pourtant on ne doit pas s'attendre à jouir de toutes ses aises à la guerre, on se contentera de peu et il faudra bien savoir se tirer d'affaire sur le terrain de cantonnement dont s'accommode l'état-major allemand. Ce que pourra souffrir la population civile n'entre pas en ligne de compte. Les héros de la guerre de trente ans, Bernard de Saxe-Weimar, Mansfeld, Christian de Brunswick ne s'en sont jamais préoccupés, et leurs successeurs ont toujours agi de même. On se borne à faire observer qu'il est très avantageux de porter la guerre sur le territoire ennemi, où l'on n'a rien à ménager. Les soldats d'infanterie se serreront donc dans les maisons et dans les granges, les chevaux resteront en plein air, gardés par une partie des cavaliers, les soldats du train s'abriteront sous leurs voitures, qu'il sera prudent de garnir de bâches pour préserver ce qu'elles contiennent.

M. de Goltz estime que si la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne, il faudrait occuper tout l'espace compris entre Épinal et Verdun. Une telle étendue surprend, au premier abord; en y regardant de près cependant, on s'aperçoit qu'elle est insuffisante et suppose qu'un tiers environ des corps seront sur une seconde ligne en arrière. Car vingt-deux corps de 45,000 hommes, rangés sur une seule ligne, exigeraient une longueur de 660 kilomètres en ne laissant entre eux aucun intervalle, c'est-à-dire l'espace compris entre Belfort et Verdun. C'est pourquoi le baron de Goltz déclare que la frontière franco-allemande a tout juste la longueur nécessaire pour y ranger une armée d'invasion.

Les stratégistes qui ont analysé les campagnes de Frédéric et de Napoléon pour en déduire des règles de conduite, ont longuement discuté la question de savoir s'il convenait d'avoir une ligne d'opération unique, pouvant comporter plusieurs routes parallèles, ou s'il était préférable d'adopter plusieurs lignes convergeant vers le point objectif, afin d'y amener plus aisément les troupes. Que nous sommes loin de ces théories avec deux armées ennemies se faisant face sur une ligne de 110 lieues au moins, de 160 lieues peut-être! Les combinaisons stratégiques qui ont amené de si grands résultats avec des ressources beaucoup plus restreintes seront-elles encore possibles? Comment concentrer avant la bataille des troupes réparties sur d'aussi vastes espaces? La moindre manœuvre n'aura-t-elle pas pour résultat de laisser des vides où l'ennemi pourra pénétrer s'il est vigilant? Et, dans l'ordre le plus serré que l'on puisse prendre, ne s'étendra-t-on pas encore sur une ligne bien longue? Quand on aura opéré cette concentration si désirable, sera-t-il possible de marcher en ordre oblique de manière à déborder toujours une aile de l'ennemi, comme à Leuthen; d'attirer dans un piège un corps imprudemment porté en avant et de l'écraser, comme à Austerlitz? d'enfoncer le centre de l'ennemi et de détruire ensuite les deux ailes par une poursuite divergente, comme l'a fait souvent Napoléon? d'envelopper une armée entière, comme à Sedan? Sans doute un homme d'un génie supérieur saura trouver le moyen de renouveler de pareils coups d'audace, mais bien plus souvent encore il ne pourra maîtriser la fortune à d'aussi grandes distances : « Le général en chef pourra déchaîner la tempête, il sera incapable de la diriger. » Cette exclamation désolée donne à croire que, par momens, le baron de Goltz ne compte plus sur le talent des chefs, mais sur la toute-puissance de la fortune.

Une fois à portée de l'ennemi, les corps d'armée auront une tendance presque invincible à agir pour leur propre compte, sous la pression des événemens qui se passeront sous leurs yeux, et souvent au grand détriment de l'intérêt général. On doit prévoir qu'au lieu de combinaisons d'ensemble, on se laissera entraîner à des luttes partielles, engagées inopinément, et sur lesquelles le hasard aura une influence considérable. Ce qui arrivera ainsi en un point d'une ligne si étendue ne saurait avoir une influence matérielle sur des points distans de dix à quinze jours de marche, mais cela aura peut-être une influence morale tout aussi dangereuse, si l'on ne parvient pas à rétablir l'ordre et la confiance dans l'armée qui aura éprouvé un revers. Il sera très difficile de savoir ce qui se passe et de coordonner les efforts de troupes si éloignées les unes des autres. Télégraphes et téléphones seront insuffisans pour transmettre à propos des ordres et surtout pour en apprécier l'opportunité. Et si l'on

cherche à grouper les corps d'armée de manière à en former des armées distinctes, mais devant concourir au même but, ne s'exposera-t-on pas à un autre inconvénient tout aussi grave : les degrés multiples que la pensée du généralissime devra franchir avant d'arriver aux troupes qui auront à l'exécuter?

Toutes ces difficultés ne frappent pas l'ambitieux, toujours prêt à jouer un rôle qui ne lui paraît jamais au-dessus de ses forces. Elles écrasent l'homme honnête qui y réfléchit et n'ose se croire capable de les résoudre. Pour obtenir l'unité d'action sans laquelle il serait illusoire de mettre des masses innombrables en mouvement, il faudrait, en effet, posséder des qualités exceptionnelles, et qu'on trouve bien rarement réunies chez le même homme. Qui pourrait dominer un si vaste échiquier militaire d'un œil calme et assuré, veiller à tout, pourvoir à chaque instant aux incidens les plus imprévus, démêler les projets de l'ennemi et préparer les coups qui doivent l'abattre, inspirer partout la confiance, se faire obéir par tous avec intelligence et ponctualité? Le grand Frédéric et le prince Charles ont reconnu avoir fait des fautes, et en y regardant de près on trouverait peut-être qu'ils ne les ont pas avouées toutes; malgré son merveilleux génie, Napoléon a succombé pour avoir trop présumé de lui; qui oserait se flatter d'être plus grand ou plus sage et de suffire à une tâche plus difficile que la leur? Il est aisé de tracer le tableau des qualités nécessaires à un général d'armée, cela a été fait souvent : autre chose est de trouver un tel homme.

Il semblerait qu'à défaut d'un génie supérieur, qu'on n'a pas le don de faire naître, un gouvernement dût s'efforcer de mettre à la tête de ses armées le meilleur général qu'il possède. On ne procède pas toujours avec une semblable simplicité et l'on a imaginé de fonder sur une situation toute particulière et tout exceptionnelle une théorie singulière.

Le général en chef, quelqu'éclairé qu'il soit, dit le baron de Goltz, aimera toujours à connaître la manière de voir des personnes les plus capables de son entourage. Mais les discussions des conseils de guerre n'ont jamais donné de bons résultats : on y entend les avis les plus opposés, parmi lesquels on est fort embarrassé de faire un choix, et les opinions les plus timides réunissent presque toujours le plus grand nombre de voix, parce que chacun redoute la responsabilité. « Le pire ennemi de la résolution à la guerre, c'est le sentiment de la responsabilité; ceux-là donc prennent le plus facilement des résolutions qui n'ont à répondre de rien. » En français, ne douter de rien parce que l'on ne risque rien s'appelle avoir de la présomption et n'a jamais passé pour une vertu. Telle n'est pas cependant l'opinion de tout le monde. Au contraire, le remède à l'indécision du général, c'est, dit-on, de lui donner un chef d'état-

major chargé de penser pour lui et de lui présenter des solutions qu'il n'aura qu'à revêtir de sa signature. « Il ne peut pas n'en pas tenir compte s'il ne veut jeter le désordre dans son armée; » et « le chef d'état-major contribuera à compenser le génie militaire qui peut faire défaut au généralissime. » Tel est l'avis du baron de Goltz; mais cela ne suffit pas à le rassurer, et, dans sa sollicitude, il s'efforce de rendre le remède plus efficace encore. Il adjoint au chef d'état-major un second « qui sera d'un grand secours pour conseiller le généralissime; deux hommes éclairés étant plus persuasifs qu'un seul et moins vite à bout d'argumens. » Ainsi non-seulement le général en chef *doit* avoir un chef d'état-major auquel il donne toute toute sa confiance, mais celui-ci *doit* être aidé par un *second*. Il en sera de même des commandans de corps d'armée, qui auront aussi leurs tuteurs, et il sera bon que ceux-ci, « désignés à l'avance en temps de paix, coopèrent à l'élaboration des projets d'opérations. » Quant aux généraux, on n'examine même pas s'il est nécessaire qu'ils en soient instruits.

Voilà donc le généralissime, ce chef tout-puissant, sur qui repose le salut du pays, réduit au rôle d'un roi constitutionnel, qui règne et ne gouverne pas! non pas même d'un roi constitutionnel, mais d'un roi fainéant, dont le seul privilège est d'endosser la responsabilité des actes d'un maire du palais, dominateur et irresponsable! Voilà tous les généraux de l'armée soumis à leurs inférieurs et réduits à n'avoir que l'écorce du commandement. Les uns comme les autres sont enveloppés dans le réseau serré d'un corps de subalternes qui correspondent entre eux, sont instruits les premiers du secret des opérations, et arrêtent les mesures à prendre. Les chefs nominaux paraissent donner des ordres qui émanent en réalité d'un état major dont le pouvoir n'a pas même cette limite morale qu'imposent les conséquences d'une faute. Si l'officier d'état-major a fait une fausse démarche, c'est son général qui en pâtit. Un tel commandement *ad latus* peut avoir les résultats les plus funestes, comme à Sadowa, où le général Benedek a vu avec stupeur les troupes prussiennes pénétrant sans obstacle au centre de son armée, que son chef d'état-major avait dégarni, sans l'en prévenir, des régimens qui devaient s'y trouver.

Une semblable organisation est insensée. Le chef d'une armée, responsable de la vie de ses hommes et du salut de l'état, doit jouir d'un pouvoir en rapport avec ce qu'on attend de lui. Rien de ce qui concerne la guerre ne doit lui être dissimulé; c'est lui qui doit arrêter les plans de campagne, décider de tout et donner des ordres souverains aux officiers de tout grade. L'état-major, chargé de certains détails, est un organe du commandement, qu'il doit servir avec zèle et soumission, et auquel il ne doit jamais chercher à substituer

son action propre. C'est une règle élémentaire que l'on n'a jamais violée sans avoir à s'en repentir. L'armée prussienne aurait-elle donc obtenu des succès en suivant une ligne de conduite tout opposée? Nullement, et la contradiction n'est qu'apparente. Le roi Guillaume, chef de l'armée comme de la monarchie, a compris qu'il n'avait pas reçu de la Providence les dons supérieurs qui font le grand général. Il a donc sagement délégué ses pouvoirs, en se contentant d'exercer une prudente surveillance. L'homme honoré de cette haute confiance s'en est montré digne par ses talens, par la modération et l'habileté avec laquelle il a usé de cette délégation, sans paraître exercer le commandement en chef. Sous le titre modeste de chef d'état-major, le maréchal de Moltke a été le véritable généralissime de l'armée prussienne. Il a eu à donner des ordres à des généraux plus anciens ou supérieurs en grade; mais, agissant toujours sous le couvert du souverain, il n'a pas éprouvé de résistance. Aux lieux où il ne se trouvait pas en personne, cependant, il avait besoin d'agens bien informés, discrets autant que soumis, et qui pussent toujours le tenir au courant de tout. Il a pris soin de dresser lui-même des officiers d'ordonnance, remplissant la double fonction d'officiers d'état-major et de conseillers des généraux auprès desquels ils étaient employés. Un pareil rôle exige un tact et des qualités qui se rencontrent malaisément. La situation en elle-même est du reste anormale, et le caractère de M. de Moltke a pu seul la faire accepter. L'armée allemande tout entière est convaincue de sa droiture et de son patriotisme; il a l'absolue confiance de tous; mais cette confiance lui est personnelle. Son successeur, quelque talent qu'on lui suppose, ne pourra en hériter; il aura des rivaux. Les officiers d'état-major trouveront des jaloux. Eux-mêmes se contenteront-ils toujours d'avoir la direction effective de l'armée, sans jouir des honneurs du commandement? Leur mérite justifiera-t-il toujours des faveurs exceptionnelles, et les généraux mis à la tête des troupes consentiront-ils à suivre sous forme de conseils les ordres de leurs subordonnés? Il faudrait ne pas connaître la nature humaine pour conserver des doutes à cet égard. L'institution de l'état-major allemand, telle qu'elle a été fondée par et pour le maréchal de Moltke ne saurait lui survivre: elle se transformera, sous peine de devenir un élément de désorganisation pour l'armée à laquelle elle a rendu de si grands services.

C'est donc en vain que d'ambitieux plagiaires espéreraient imiter ailleurs ce qui n'a pu réussir que dans une monarchie militaire et grâce à une circonstance exceptionnelle. Une saine appréciation des besoins d'une armée montre combien la création de Gouvion-Saint-Cyr est plus habituellement convenable, et on la prendra certainement pour modèle dans bien des organisations futures.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la prépondérance effective, mais soigneusement dissimulée de l'état-major, qui donnera au général d'une armée le moyen de triompher des difficultés qu'amène l'exagération du nombre de ses troupes. Il faut renoncer à violenter la nature, être fermement convaincu que les foules ne sont point des armées. Il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant de soldats aguerris, bien commandés, bien encadrés, endurcis aux fatigues et à la marche, munis du nécessaire, mais débarrassés de la masse énorme des bagages et des *impedimenta* qui alourdissent les colonnes, sous le prétexte de tout prévoir et de pourvoir à tout. Alors on pourra manœuvrer, porter la masse principale de l'armée défensive sur un point de cette ligne longue et faible à laquelle on donne le nom, très mal justifié, de ligne de concentration. On aura moins de troupes que l'adversaire peut-être; mais ce qui donne la supériorité, c'est le nombre de celles qui se trouvent au lieu où l'on combat; le reste ne sert qu'à faire figure. On a faussement attribué nos revers de 1870 à une infériorité numérique; cela n'est pas exact. La France a appelé aux armes plus d'hommes que l'Allemagne. Paris comptait un bien plus grand nombre de soldats, ou réputés tels, que l'armée assiégeante. A quoi cela a-t-il servi? Et depuis la guerre, à quoi a conduit cette préoccupation exclusive de la recherche du nombre? A une série de dispositions incohérentes, qui ont amené le désordre partout, augmenté considérablement les charges du budget, et aussi le chiffre des non-valeurs. Des réformes s'imposent; elles devraient être préparées par des hommes compétens : une commission composée des sommités de l'armée, et non d'hommes très bien intentionnés sans doute, mais qui n'apportent ni les connaissances, ni les études nécessaires. Il n'est possible de donner ici que quelques indications très sommaires sur les principaux *desiderata;* nous allons les exposer rapidement.

Il n'y a d'ailleurs aucun système qu'il faille toujours suivre pour procéder à l'organisation d'une armée. L'histoire nous montre des différences considérables, selon les temps et les lieux. C'est que l'armée doit avant tout être nationale et faite à l'image du pays dont elle reflète les institutions. Ainsi on aurait tort de vouloir imiter servilement en France ce qui réussit en Allemagne sans se rendre compte des motifs que l'on peut avoir d'agir différemment. La France est un pays démocratique; l'Allemagne, la Prusse surtout, est restée aristocratique. Sans discuter ici les avantages respectifs de ces deux régimes, il suffit de constater cette différence pour conclure qu'il doit en résulter une analogue dans la constitution des deux armées, et, de fait, il y en a toujours eu. Il faut donc conserver à cet égard une parfaite indépendance d'esprit, comparer, et ne se préoccuper que de l'intérêt militaire. Il est bon aussi de se souvenir

que bien des choses que l'on propose aujourd'hui comme des innovations ont déjà été essayées, n'ont pas réussi, et ont dû être rejetées à la suite d'un examen approfondi.

II.

La préparation à la guerre comprend trois parties principales : le recrutement de l'armée ; son organisation ; et la mise en marche des troupes, ce que l'on appelle aujourd'hui la mobilisation et la concentration.

Autrefois, les armées françaises se recrutaient en principe par des enrôlemens volontaires. On ne recourait à la conscription que pour compléter des effectifs trop faibles. En fait, et depuis qu'il fut devenu nécessaire de maintenir un grand nombre d'hommes sous les drapeaux, on a eu recours d'abord à des expédiens, puis la conscription a fini par former la masse principale des appelés. Jusqu'en 1872, cependant, on eut toujours soin de maintenir dans la loi que l'armée se formait d'abord par des engagemens volontaires. On ne voulait pas considérer le service militaire comme une charge imposée, c'était pour beaucoup une carrière pleine d'attraits, et l'on a eu grand tort, dans un moment d'entraînement, de repousser les volontaires, qui ont fourni tant d'excellens soldats. Quel a été le résultat de cette exclusion? Chacun est soldat malgré soi, cherche à retarder le moment du départ, à hâter celui du retour; et l'on sert mal avec ces sentimens-là. Tout en conservant le principe que chacun doit concourir dans la mesure de ses forces à la défense du pays, il faudrait donc laisser une plus large part au volontariat, faire en sorte que le service militaire fût un honneur et non une charge. Le mot obligatoire a toujours mal résonné aux oreilles françaises.

Mais le recrutement de l'armée par des volontaires est-il compatible avec la nécessité reconnue d'apprendre à tout le monde le métier de soldat? Oui; parce que si tout le monde doit pouvoir l'exercer au besoin, il n'est pas nécessaire que tout le monde serve pendant le même temps et de la même manière. Les exigences de la constitution d'une armée ne permettent même pas cette parité absolue. Aucune nation, si riche qu'elle soit, ne peut entretenir en temps de paix le nombre d'hommes qu'elle arme pour sa défense en temps de guerre. Montesquieu a fixé au centième de la population le chiffre des soldats qu'un état peut avoir d'une manière permanente, sans se détruire par là même, et l'expérience a prouvé que si l'on dépasse ce chiffre, ce doit être de fort peu. Il en résulte qu'au moment d'une guerre, on doit créer des corps nouveaux ou aug-

menter considérablement les effectifs des anciens corps. Or ces deux mesures sont fâcheuses, surtout si on ne les a pas soigneusement préparées. — Les corps de nouvelle formation manquent toujours de cohésion et de solidité. L'incorporation d'un trop grand nombre de recrues ou de réservistes affaiblit les corps permanens et amène la dissolution des meilleurs élémens dont ils sont formés. On ne doit pas se faire d'illusions à cet égard; les anciens soldats rappelés reviennent toujours de mauvaise grâce, ils ont beaucoup oublié, se plient mal à la discipline, et ne se montrent pas très supérieurs aux recrues. — Il faut donc combiner avec art ces deux mesures; renforcer sans excès les anciens corps et en dédoubler un certain nombre pour en organiser de nouveaux.

Une compagnie d'infanterie peut, au moment d'une guerre, recevoir un nombre de réservistes égal à celui des soldats qui la composent, si elle a ses cadres complets et un noyau d'hommes assez anciens pour avoir conservé les traditions du corps, et apprendre ou rappeler aux nouveau-venus comment on campe et comment on se garde en campagne. On ne saurait sans danger en introduire davantage. L'habitude du service militaire se perd très vite et la plupart des hommes rappelés auraient besoin de faire un stage de quelques mois dans les dépôts. Avec la composition actuelle de l'armée, la médiocrité des cadres inférieurs, l'instruction du soldat reste très faible sur bien des points, celui des gardes en particulier.

La cavalerie est soumise à des exigences particulières. Le dressage des chevaux et les soins à donner à ceux du corps s'accommodent mal de la variation des effectifs. On ne peut d'ailleurs réquisitionner des chevaux de selle avec la même facilité que des chevaux de trait. Sans compter qu'il ne s'en trouve pas un égal nombre dans le pays, il faut toujours un certain délai pour les habituer aux manœuvres des escadrons, sans quoi ils pourraient y porter le désordre. On est donc obligé de maintenir la cavalerie à un effectif beaucoup plus rapproché du pied de guerre que les autres armes. C'est une dépense indispensable. Malgré cela, on pourra la compléter par l'adjonction d'un petit nombre de réservistes et adopter l'expédient de dédoubler un certain nombre d'escadrons.

Il serait très avantageux qu'on pût traiter de même les autres armes spéciales, qui exigent un assez long apprentissage. On s'efforce bien de faire entrer dans les troupes du génie une forte proportion d'ouvriers d'art, mais ils n'ont pas le même genre d'instruction et sont trop jeunes pour être bien experts dans leur métier spécial.

L'artillerie réclame un noyau d'hommes très sûrs et très expérimentés pour les fonctions de chefs de pièce, de pointeurs, et d artificiers. Les autres servans au contraire peuvent se façonner plus vite que les fantassins. Il serait à désirer qu'on s'arrangeât de

manière à conserver très longtemps les premiers, dont le service exige une haute dose de calme, de prudence et de fermeté. La marine forme au prix d'exercices dispendieux d'excellens canonniers brevetés; ce serait une institution à introduire dans l'armée de terre. Tout homme n'est pas susceptible de faire un bon pointeur; il faut pour cela des aptitudes spéciales. Tout homme non plus n'exerce pas bien les fonctions d'artificier; il est nécessaire d'avoir beaucoup d'ordre et d'attention, du sang-froid, et un mépris habituel du danger. L'art de manier la poudre et les substances explosives sans qu'il en résulte d'accidens ne s'acquiert que par une longue habitude. En revanche, la présence de quelques hommes très expérimentés inspire aux autres une confiance extraordinaire, et le service du canon permet le mélange d'hommes ayant des temps de service très divers. Il en est de même de la conduite des voitures et des pièces, pourvu qu'on n'y attache que des hommes ayant été charretiers ou voituriers. Au combat, le service du canon n'exige pas que tous les hommes soient engagés à la fois. Ceux qui y prennent part les premiers doivent avoir fait l'apprentissage de la bravoure, qui s'acquiert par la durée du service, comme toutes les autres qualités militaires; les autres suivront.

Le train a besoin d'être très bien commandé, très bien encadré. Si cette condition est remplie, c'est le corps qui supporte le mieux les fortes variations d'effectif. On le sait, et on en abuse quelquefois, ce qui amène souvent le désordre dans les colonnes. Il en est de même pour les services administratifs, que l'on aurait grand tort de regarder comme secondaires. Il faut un bon noyau d'hommes de confiance, suffisant pour alimenter les cadres secondaires; les autres pourraient ne servir qu'un temps très limité, ce qui donnerait le moyen, en augmentant le nombre des rappelés, de fournir l'énorme accroissement nécessaire en temps de guerre. L'armée possède en ce moment tant d'infirmiers qu'on ne peut les employer, ni même les introduire dans les hôpitaux. On en forme des sections séparées, qui font les exercices d'infanterie, mais n'apprennent absolument rien des fonctions que des infirmiers auraient à remplir. Mieux vaudrait appeler ces hommes pendant six mois à tour de rôle, pour les instruire sous la direction d'infirmiers permanens et les congédier ensuite.

Il faut donc que chaque arme possède une certaine quantité d'anciens soldats, dont la proportion n'a pas besoin d'être la même pour toutes. Sans doute, on n'obtiendra pas ainsi la solidité des corps uniquement composés de vétérans, mais ce noyau suffira pour entraîner la masse et il entretiendra les traditions de corps. La loi actuelle s'est contentée de demander cinq ans de présence sous les drapeaux, qui dans la pratique ont dû même être réduits à quatre.

C'est trop peu dans la plupart des cas, et il faudrait que cette durée de cinq années pût être intégralement maintenue, car il ne suffit pas que le soldat apprenne le maniement du sabre ou du fusil. La partie la plus importante de l'instruction dont il a besoin consiste à connaître les manœuvres, la vie en campagne, l'art de garder les camps et les positions sans se laisser surprendre par les ruses de l'ennemi; celui de marcher en corps, sans s'isoler, malgré la dispersion qui résulte du service des tirailleurs; l'attaque d'une position; la discipline enfin et surtout la discipline morale, qui résulte de la confiance que l'on a dans la sagesse d'un chef dont on a éprouvé la prévoyance et la sollicitude. Tout cela ne s'acquiert qu'avec le temps, et c'est ce qui fait la force des armées. Ajoutez que l'homme n'est pas complètement formé avant vingt-cinq ans, et que jusqu'à cet âge il n'est pas capable, la plupart du temps, de supporter les fatigues de la vie militaire. Les troupes trop jeunes encombrent les hôpitaux, les ambulances, et, loin d'être utiles, les hommes malades ou éclopés paralysent ceux qu'on est obligé de consacrer à leur donner des soins. Pendant la dernière guerre, le baron de Goltz nous apprend que, malgré un état sanitaire très favorable, 400,000 malades entrèrent aux ambulances de l'armée allemande, en sus de 100,000 blessés. Ils y firent un séjour qui a été en moyenne de vingt jours. Beaucoup naturellement durent retourner chez eux pour compléter leur convalescence; et combien n'y en aurait-il pas eu davantage, si cette armée avait éprouvé de sérieux revers! Il est résulté de là un affaiblissement graduel des effectifs et un sentiment de lassitude générale, qui était très marqué au mois de janvier 1871 et faisait vivement désirer la fin de la guerre. On améliorerait beaucoup la situation, et au grand avantage de la santé publique, en retardant d'une année l'appel des jeunes soldats, afin de n'incorporer que des hommes plus robustes. La légère modification à introduire dans les lois existantes consisterait à porter de vingt et un à vingt-six ans l'âge du service actif, de vingt-sept à trente celui de la réserve; le service de l'armée territoriale, dont l'utilité est fort secondaire, serait diminué d'un an.

Le montant déjà fort élevé du budget de la guerre, qu'on ne peut songer à augmenter encore, ne permet pas l'incorporation de cinq classes complètes, ni même de trois, à cause du nombre assez élevé des serviteurs de l'état qui ne se recrutent pas par la voie des appels. De là vient la nécessité de composer chaque contingent de deux portions, dont l'une sert en temps de paix pendant un moindre nombre d'années. La présence de la seconde portion pourrait n'être que d'un an et même de six mois dans certains corps, ce qui serait un soulagement très sensible pour le pays. Il ne

faut pas perdre de vue que nous sommes dotés de la loi militaire la plus dure, la moins élastique, qu'il y ait en Europe, et tout ce qui permet de l'alléger doit être accueilli avec empressement. La mesure n'a rien de contraire à l'égalité démocratique, puisqu'aucune classe de la société n'est favorisée, le sort donnant à tous la même chance d'être absent moins longtemps de chez soi. La justice ne consiste pas plus à contraindre chacun de rester le même nombre d'années sous les drapeaux qu'à l'obliger de servir de la même manière. Puisque l'un est enrôlé dans l'infanterie tandis que l'autre entre dans la cavalerie et qu'un troisième ne sort pas des bureaux d'un comptable, on peut bien accepter aussi que Pierre reste cinq ans à la caserne tandis que Paul n'y fera qu'un séjour de six mois. Il serait même sage de faire une concession aux goûts et aux aptitudes particulières des jeunes gens et de leur permettre d'échanger entre eux les numéros que le sort leur a attribués. Ce serait une atténuation sans inconvéniens des rigueurs de la loi et un heureux ressouvenir du service volontaire.

Le service volontaire, que nous rappelons ici par opposition au service obligatoire, n'a rien de commun avec le volontariat d'un an, emprunté à la législation prussienne par la loi de 1872. Cette institution est considérée avec raison en Allemagne comme d'une haute importance, et elle y rend des services réels. En France, elle n'a nullement réussi. Rien ne montre mieux la différence qui existe entre les deux pays, tant pour l'esprit public que pour l'organisation sociale, et le danger de vouloir implanter dans l'un ce qui convient parfaitement à l'autre. On avait espéré que le volontariat fournirait de bons sous-officiers et serait même une utile pépinière d'officiers de réserve. Il n'en a rien été. On a éprouvé l'inconvénient de confiner dans des positions subalternes des hommes de haut rang ou d'une instruction développée, inconvénient signalé avec force par le baron de Goltz. Le dévoûment et le patriotisme de ces hommes ne l'atténue en rien. Au contraire, ils souffrent de ce qu'on ne leur demande pas des services qu'ils se sentent en état de rendre et, s'ils observent la discipline matérielle, la discipline morale leur fait défaut. On ne pourrait d'ailleurs leur confier de prime abord des emplois militaires élevés, auxquels ils n'ont pas été préparés par leurs études. On n'a jamais songé à improviser un homme peintre ou architecte, sous le prétexte qu'il est bon avocat ou savant médecin ; pourquoi donc les connaissances littéraires ou scientifiques constitueraient-elles un titre au commandement des hommes ?

L'intérêt militaire n'est pas le seul à considérer. On ne peut pas désorganiser la société civile sous prétexte de la défendre ; entraver le développement des carrières libérales, rendre l'exercice

même de certaines d'entre elles impossible. Il faut donc admettre des adoucissemens au service personnel soit pour sa durée, soit pour le moment où l'on reçoit l'instruction militaire. Il faut les régler au point de vue seul des intérêts civils, et cela est d'autant plus faisable que la loi incorpore dans l'armée plus d'hommes que l'on ne peut en entretenir. Ce que l'on doit absolument repousser, c'est la faculté laissée au ministre de choisir les dispensés. Les sursis d'appel, les congés illimités dont il dispose déjà donnent lieu à des abus considérables et peu connus. Aller plus loin dans cette voie serait lui procurer le moyen d'exempter du service militaire tous les jeunes gens qui auraient trouvé un protecteur assez puissant.

La composition des cadres d'officiers et de sous-officiers, qui n'a pas moins d'importance que le recrutement des soldats, atteste encore la profonde différence qui existe entre l'armée française et l'armée allemande. Tandis que, dans celle-ci, le corps des officiers est complètement étranger à la troupe, chez nous il lui est intimement uni et sort de ses entrailles mêmes, pour la plus grande partie. Suivant le baron de Goltz, organe en cela de l'opinion publique dans son pays, le corps des officiers fait la véritable force, l'essence de l'armée, à laquelle les sous-officiers et les soldats n'appartiennent que temporairement. Aussi veut-il qu'il se recrute en dehors de la troupe, dans une classe privilégiée de la société, où il soit de tradition que chacun des membres doit se consacrer à la carrière des armes. Des hommes habitués dès leur plus jeune âge à diriger toutes leurs pensées vers les choses de la guerre, et entourés de la considération publique, acquièrent par cela seul une aptitude exceptionnelle au commandement. Cet avantage compense-t-il l'inconvénient grave de scinder l'armée en deux classes distinctes, qui ne se mêleront jamais entre elles et dont les intérêts pourront se trouver opposés? Il serait superflu de le discuter, car cela est inapplicable en France, où l'on se glorifie avec raison que tous les rangs de l'armée soient accessibles à tous ceux que leur mérite appelle à y prendre place. Sous l'ancien régime déjà les plus hautes dignités pouvaient devenir la récompense du simple soldat.

Roze et Chevert ont ainsi commencé.

C'est une très grande force pour notre armée que ce mélange des officiers qui ont acquis une instruction très complète dans les écoles militaires avec d'autres péniblement sortis des rangs de la troupe. Toutes les aptitudes peuvent ainsi se faire jour, et l'on trouve dans un corps d'officiers des hommes préparés à remplir toutes les fonc-

tions de la hiérarchie militaire, tempérant le savoir dogmatique des écoles par les connaissances que donne la pratique du métier. Ce qui est à craindre, c'est qu'on ne se laisse entraîner trop loin par le désir, très louable, de procurer à tous une instruction générale très étendue, encyclopédique, ce qui ferait durer outre mesure le stage que l'on fait dans les écoles, créées avec une fâcheuse profusion. Des officiers y ont passé huit et neuf années. C'est beaucoup trop. Il faut savoir se borner et ne pas réduire outre mesure la durée de la vie utile, dont la moyenne ne dépasse pas vingt-deux ans dans l'armée. On la raccourcit outre mesure, d'un côté par le séjour dans les écoles, de l'autre, par des retraites prématurément données à des officiers capables de rendre encore d'utiles services.

On veut ainsi, dit-on, favoriser les officiers, en rendant l'avancement plus rapide. C'est envisager une question très grave sous un point de vue tout à fait faux. L'avancement n'a pas pour objet de satisfaire les convoitises des hommes, ni même, ce qui serait plus acceptable, de récompenser les services rendus; l'avancement est le moyen de recruter les cadres supérieurs. L'état a besoin de colonels et de capitaines comme il a besoin de sous-lieutenans et de soldats. Où les prendra-t-il, si ce n'est parmi ceux qui ont acquis de l'expérience par un long séjour dans un grade inférieur ou qui s'y sont distingués par leur manière de servir? C'est dans l'intérêt seul de l'état que l'avancement doit être réglé. C'est cet intérêt qui doit le faire donner avec une équité rigoureuse, en faisant une part variable, selon les circonstances, au choix et à l'ancienneté. Il ne conviendrait pas de soumettre à des examens des hommes déjà âgés. Des examens ne donnent pas d'ailleurs la vraie mesure de la valeur d'un homme, qu'on doit juger sur ce qu'il a fait, dès qu'on lui a donné quelque chose à faire. Aussi ne sont-ils admissibles qu'à l'entrée dans la carrière, ou lorsqu'il s'agit de passer à des emplois très différens. Mais surtout ils n'apprennent rien sur les qualités les plus importantes d'un homme de guerre : la bravoure, le sang-froid, la fermeté, la grandeur du caractère. Si Condé ou Masséna avaient dû se présenter à Saint-Cyr, ils auraient été écartés par une note éliminatoire pour n'avoir pas su l'allemand. Ney ou Bugeaud, si clairvoyans en présence de l'ennemi, n'avaient pas le don de la parole; un examinateur les aurait mal cotés. Napoléon lui-même qui ne se trouvait pas dans la première moitié des élèves sortans de Brienne, n'aurait peut-être point été admis à l'école de guerre s'il en eût existé une de son temps. De tels exemples montrent à quels faux jugemens on serait exposé en prétendant apprécier le mérite des hommes de guerre d'après des compositions écrites ou des examens oraux.

Les règles actuelles de l'avancement ont donné des résultats

satisfaisans; elles sont à conserver. La limite d'âge est aussi la manière la moins blessante de fixer aux hommes le moment de la retraite; elle a été parfois trop reculée, on a maintenant une tendance à l'avancer trop. On doit utiliser le plus possible les connaissances des hommes et l'on pourrait, par exemple, affecter aux officiers en retraite un certain nombre d'emplois dans les écoles ou dans les bureaux, qui écartent des régimens bien des officiers dont l'absence se fait sentir. Il y aurait là aussi un allègement pour le budget, car on devrait tenir compte de la solde de retraite dans la fixation du traitement attribué à ces emplois.

Les sous-officiers et les caporaux sont les instructeurs de la troupe, ce qui exige qu'ils aient une parfaite connaissance du métier militaire et exercent leur autorité sur les recrues avec autant de patience que de fermeté. Plus rapprochés du soldat que les officiers, ils ont toujours eu sur lui une très grande influence. La composition de ce cadre inférieur mérite donc une très grande attention. On y attache beaucoup d'importance en Allemagne, où tous les sous-officiers et la plus grande partie des caporaux sont rengagés. Ils présentent des garanties d'instruction, la maturité d'un âge plus avancé, et, n'ayant pas été soldats en même temps que la plupart de leurs subordonnés, ils ne sont pas gênés par les liens d'une camaraderie trop intime. En France, toutes les tentatives faites pour retenir les sous-officiers au service n'ont eu que des résultats fort médiocres, et les mesures prises en 1872 pour repousser de l'armée les anciens soldats n'ont que trop réussi. Le petit nombre des sous-officiers instruits et capables est une cause de faiblesse pour notre armée, et elle acquerrait une gravité inquiétante si la durée du service était réduite à trois ans. En ce moment, la moitié à peu près des sous-officiers sont remplacés chaque année au départ de la classe. Les sergens-majors ne font que passer dans un emploi où ils n'ont pas le temps d'apprendre les règles de la comptabilité. Il en résulte une charge pénible et rebutante pour les capitaines, qui ne sont pas soulagés, comme ils devraient l'être, de la surveillance des détails. Avec le service de trois ans, on ne trouvera plus de sergens-majors. C'est en vain que l'on compterait former des sous-officiers avec les jeunes gens qui maintenant font leur volontariat ou avec les élèves d'écoles destinées à en procurer. En supposant qu'ils convinssent et ne pussent pas profiter de dispenses sous une autre forme, ils seraient en nombre très insuffisant. Et puis on n'enseigne pas dans une école à diriger des hommes, à prendre sur eux de l'ascendant. L'âge seul, par la maturité qu'il amène, et l'habitude du service, peuvent donner à un homme les qualités nécessaires pour commander à ses semblables. Que la durée du service soit reportée à cinq

ans pour une partie du contingent, et les sous-officiers ne manqueront pas.

III.

L'organisation d'une armée est un sujet d'étude si considérable, si complexe, qu'il faudrait des volumes pour en parler convenablement. On se contentera donc d'indiquer ici quelques-uns des points les plus importans, en en laissant de côté beaucoup d'autres, dignes d'intérêt cependant, et tous les détails secondaires.

Deux choses ont frappé ceux qui ont été victimes des événemens de 1870 : l'insuffisance des préparatifs et les voyages inutiles faits en tous sens par les hommes qui allaient de tous côtés rejoindre leurs corps pour reprendre ensuite avec eux la direction même qu'ils venaient de parcourir. On a donc résolu de former les corps sur place et de les pourvoir de tout ce dont ils avaient besoin avant de les mettre en marche. Certes l'idée était bonne, mais elle a été singulièrement gâtée dans l'application par un parti-pris de symétrie à outrance, qu'on a confondu avec la simplicité, quoiqu'il en soit justement le contraire. La moindre réflexion aurait dû faire comprendre que le but de l'armée étant la défense du pays, on ne pouvait traiter Limoges ou Clermont de la même manière que Nice ou Nancy, menacées par les premières démonstrations de l'ennemi. Nos pères avaient voulu que les principales forces fussent massées en temps de paix le long de la frontière : la cavalerie tenait garnison dans les régions riches en fourrages ; les magasins étaient abrités dans les places fortes ; on parait ainsi aux premiers dangers, et les renforts affluaient ensuite de tous les points du territoire. La première partie de ce plan était excellente ; la seconde devait être modifiée, puisqu'on avait besoin de plus de monde et qu'on disposait d'ailleurs d'un réseau de communications bien préférable. On a tout bouleversé, réparti l'armée uniformément dans toutes les parties de la France en dégarnissant la frontière. Il est bien difficile de concevoir cependant qu'un procédé, si habile soit-il, puisse amener plus rapidement des troupes aux points de concentration que si elles s'y trouvaient déjà.

L'égalité de répartition a été poursuivie sans aucun égard pour la nature des lieux ni pour celle des produits du sol, sans considération pour la garde des forteresses à laquelle il a fallu pourvoir à l'aide d'expédiens. On ne s'est uniquement arrêté qu'à la manière de répartir les contingens. Fallait-il, à l'exemple de l'Allemagne, adopter le recrutement régional, avoir des régimens de Parisiens, de Flamands, de Bretons, de Languedociens, ou mélanger entre eux des conscrits de toutes les provenances? Le parti que l'on a choisi

réunit les inconvéniens de ces deux manières de faire, en les aggravant même, et sans en avoir aucun des avantages. Les corps sont formés, en principe, d'hommes pris dans toutes les parties de la France; mais, après avoir accompli la première partie de leur service, ils sont versés comme réservistes dans le régiment qui tient garnison au lieu de leur résidence. Au moment de la mobilisation, la composition sera donc régionale pour les deux tiers environ de l'effectif. L'esprit de corps se trouve ainsi détruit; le soldat rappelé au service ne retrouvera plus les chefs auxquels il était habitué à obéir, ne sera pas lui-même connu de ses nouveaux officiers; et les régimens, presque entièrement composés de soldats nouveaux, seront, en réalité, en voie de reformation au début d'une guerre. Cela sera d'autant plus grave que les différentes armes ne devant pas être accrues de la même manière par le passage du pied de paix au pied de guerre, on a décidé qu'un certain nombre d'hommes ayant fait leur apprentissage dans l'une seraient envoyés dans une autre où ils seront tout à fait novices. C'est ainsi que le train sera composé en grande partie avec des hommes tirés de la cavalerie. La mesure est des plus mauvaises; les militaires expérimentés n'ont jamais rien fait de semblable que dans des circonstances exceptionnelles, et ils ont toujours regardé les changemens de corps, le passage d'une arme à une autre surtout, comme une chose très contraire à la solidité des troupes.

Les quatrièmes bataillons des régimens d'infanterie ne faisaient point partie des projets primitifs. C'est un expédient auquel on a eu recours pour ne pas trop affaiblir l'infanterie, lorsque la chambre a voulu réduire les bataillons à quatre compagnies. Depuis, on les a séparés de leurs corps pour former les garnisons des places fortes et augmenter la sécurité de la frontière. Ils dérangent sans utilité l'uniformité de la répartition des contingens. L'éloignement où ils sont de la portion principale complique la comptabilité, donne lieu à des transports coûteux de matériel, ou oblige à créer des magasins supplémentaires. Enfin les colonels portent peu d'intérêt à des fractions détachées qui échappent à leur influence et ne serviront pas sous leurs ordres en cas de guerre. C'est donc une création regrettable qu'il faudra abandonner tôt ou tard, et l'on a déjà parlé de réunir les quatrièmes bataillons pour en faire de nouveaux régimens, ce qui serait une augmentation peu justifiée des états-majors.

Les compagnies de dépôt sont aussi une création malheureuse. Les dépôts, si indispensables en temps de guerre, ne sont d'aucune utilité en temps de paix. Leur objet est de recevoir les jeunes soldats quand les compagnies actives ne peuvent le faire, et de les instruire. Ils recueillent aussi les hommes éclopés, fatigués, qui

n'ont pas besoin d'un traitement à l'hôpital, ceux qui ont perdu une partie de leur équipement par suite d'un accident quelconque, ceux enfin qui se trouvent éloignés momentanément de leur corps. Le dépôt rend un service considérable en recueillant tous ces soldats qui, par suite de leur isolement, ne reçoivent pas de distributions et dont la nécessité de vivre ferait de dangereux maraudeurs. Il les pourvoit des effets qui leur manquent et les ramène à leur corps sous la direction d'un cadre de conduite. On n'imagine pas, à moins de l'avoir expérimenté, ce qu'une armée en campagne perd ainsi d'hommes de bonne volonté par le seul fait des marches et de l'agglomération. Pendant la campagne d'hiver de 1870-71, l'armée du Nord, opérant dans un pays plantureux, et quoiqu'elle ait rarement compté plus de 30,000 hommes actifs, perdait ainsi 600 hommes par jour en dehors des combats. Ils étaient repris par les dépôts et reparaissaient dans les rangs au bout de quelques jours.

Ce rôle tutélaire, les compagnies de dépôt, telles qu'elles sont organisées, ne sauraient le remplir. En temps de paix, elles sont inutiles d'ailleurs, les recrues étant instruites dans les compagnies actives. Il faudrait donc les supprimer. A leur place, on créerait des dépôts départementaux, qui ne comporteraient en temps ordinaire que quelques gardes-magasins, mais dont les cadres seraient formés d'officiers retraités dans la localité même et de sous-officiers réservistes présens aussi sur les lieux, de manière que l'ensemble pût fonctionner dès le jour de la mobilisation. Ces dépôts recevraient les hommes appartenant à des corps quelconques, les habilleraient, les armeraient, et les feraient partir sous la direction de cadres de conduite. L'institution permettrait de composer les régimens d'hommes recrutés dans toute la France et de conserver la précieuse unité d'origine de tous les corps de l'armée. En passant dans la réserve, les soldats resteraient immatriculés dans le corps où ils ont servi et iraient le rejoindre en des endroits désignés d'avance. Ce premier travail fait, les dépôts continueraient de fonctionner comme établissemens d'instruction; ils serviraient à maintenir l'effectif de l'armée, ce dont on ne s'est nullement préoccupé jusqu'à ce jour.

La question des remplacemens destinés à combler les vides qui se font incessamment dans une armée se lie à celle de l'effectif des compagnies. Une expérience bien ancienne, — car elle remonte au temps des Romains, — a démontré la convenance d'établir dans l'infanterie des groupes correspondant à l'unité administrative et à l'unité tactique. Celle-ci s'est appelée cohorte, bataillon; il a toujours fallu qu'elle fût comprise entre 600 et 1,000 hommes. Moindre, elle manquait de solidité; plus nombreuse, elle cessait d'être maniable. Pour éviter des frais d'administration trop con-

sidérables, on a toujours été conduit à réunir plusieurs de ces unités tactiques sous un même chef, qui, dans les petites armées, pouvait être en même temps à la tête d'une grande unité tactique : la légion par exemple. Chez nous, la division, et même la brigade, ont paru former des groupes trop forts, et on leur a préféré à juste titre les demi-brigades ou les régimens. Comme sous-unité de détail, à la fois administrative et tactique, on a dû admettre celle où le nombre des hommes est assez limité pour que l'officier les connaisse tous et puisse les diriger de la voix. C'était la centurie chez les Romains, c'est chez nous la compagnie. Voilà à quoi ont été amenés, par une très longue expérience et par une sage appréciation des faits, des chefs militaires dont la capacité et les succès dépassaient de beaucoup ce que peuvent s'attribuer les hommes de notre époque. « La victoire, ont-ils dit, est aux gros bataillons. » Ce précepte ne doit pas être entendu seulement en ce sens qu'il faut des armées nombreuses; mais les unités qui les composent ont besoin d'être elles-mêmes assez fortes pour posséder la solidité convenable. Au bataillon de 800 à 1,000 hommes on a substitué comme unité tactique la compagnie de 250 hommes. C'est trop peu, l'unité est faible ; c'est trop pour la sollicitude du chef, qui ne peut plus bien connaître tous ses soldats. Puis, on a monté le capitaine, ce qui l'éloigne des hommes au milieu desquels il doit vivre, d'autant plus qu'il sera secondé par des sous-officiers trop jeunes, sans autorité et sans expérience. Tous ces inconvéniens ont frappé ; on s'est effrayé des dangers qui peuvent naître de l'ordre dispersé, et on cherche à en corriger les défauts. Le meilleur, et peut-être l'unique moyen de rendre à l'infanterie française la solidité qu'elle a perdue, c'est de ne donner aux capitaines que le nombre de soldats qu'ils peuvent tenir dans la main et de renforcer le bataillon.

Une autre modification non moins importante, et d'un ordre plus élevé, consisterait à rendre les corps d'armée indépendans du commandement territorial, du moins dans les régions de l'intérieur. On a voulu que chaque corps d'armée fût assuré de posséder, au début d'une mobilisation et pendant toute la durée d'une guerre, tout ce qui lui était nécessaire en hommes, chevaux, voitures et matériel de tout genre. Pour cela, on a partagé la France en régions d'une égale population, destinées à subvenir chacune en temps de guerre, aux besoins du corps d'armée qui l'occupe en temps de paix. Le commandant du corps d'armée doit conserver le commandement de la région d'où il est parti, donner les ordres nécessaires pour y lever des hommes, y recueillir des vivres, des chevaux et du matériel; il doit assurer l'exécution de ces ordres. La fabrication des armes, des munitions, du matériel de guerre, l'achat des

effets d'habillement et d'équipement doivent seuls dépendre du ministre lui-même.

Ces dispositions sont inexécutables pour beaucoup de raisons. Il en résulte des désaccords incessans entre le ministre, responsable de l'emploi du budget, et les chefs des corps d'armée, qui, n'ayant pas à s'en préoccuper, veulent quelquefois donner des ordres engageant des dépenses. D'un autre côté, les régions ont beau être établies en vue de l'égalité de la population et, par suite, du nombre de soldats qu'elles fournissent, elles n'en sont pas moins très inégales sous les autres rapports. Montera-t-on la cavalerie légère avec les chevaux du Perche ou du Boulonnais? Attellera-t-on les voitures du train avec les chevaux de Tarbes ou nos légers ardennais? Est-ce la Provence qui enverra des fourrages au 15e corps, la Flandre du vin au 1er, ou la Gironde du blé au 18e, lorsqu'ils seront sur la frontière de l'Est? Le général en campagne avec son corps d'armée n'aura pas trop de toute son attention pour diriger les troupes sous ses ordres, surveiller les mouvemens de l'ennemi, faire profiter ses soldats des ressources de la contrée qu'il occupe. Comment veut-on qu'il donne des ordres utiles à Rennes, à Nantes, ou à Toulouse, et qu'il en surveille l'exécution? Et quand même il pourrait y faire organiser un convoi, comment en assurerait-il l'arrivée, puisqu'il faudrait le diriger à travers des territoires affectés à des collègues, qui, eux aussi, voudront se réserver l'usage des voies ferrées? Exécuter les prescriptions légales n'est pas possible. Il s'est trouvé cependant des personnes qui ont voulu les prendre au pied de la lettre. Pour mettre leur responsabilité à couvert en s'attirant un refus, elles ont demandé la création de parcs de prolonges toutes chargées, à l'effet de nourrir sur la frontière les chevaux auvergnats avec de l'avoine et du foin d'Auvergne, les chevaux bretons avec du foin breton.

Si, maintenant, serrant la question de plus près, on considère les rapports des corps d'armée avec la défense du territoire, on est surpris de voir combien les régions ont été mal délimitées. Sans doute cela importe peu pour les corps d'armée de l'intérieur, car les commandans, éloignés dès l'abord de la région, se désintéresseront de ce territoire sur lequel ils n'auront aucune action efficace; mais les commandans de la frontière sont exposés à recevoir le choc de l'ennemi avant que la concentration des autres corps soit achevée et qu'ils puissent être secourus. Outre la part qu'ils prendront aux opérations générales de l'armée, ils auront deux autres préoccupations très graves qui suffiraient chacune à les absorber tout entiers: ils devront protéger la mobilisation et couvrir la concentration des autres troupes; ils auront aussi à garder la frontière et à défendre les places fortes où seront les principaux magasins des armées. Les

régions affectées aux corps d'armée frontières sont de véritables provinces militaires qui doivent constituer des unités géographiques et topographiques. C'est donc avec étonnement qu'on voit Dijon et la vallée de la Saône séparés de Besançon pour être réunis à Bourges. Le chef du corps d'armée de Besançon est chargé de surveiller à la fois la trouée de Belfort et le passage du Rhône à Culoz, qui est la défense avancée de Lyon. La partie nord des Alpes est un système bien défini, dont le centre est à Grenoble et non à Lyon, mais on ne peut en séparer la vallée de Barcelonnette, rattachée bien à tort à Marseille et à la ligne du Var. Rien ne justifie de pareilles erreurs, résultant de la volonté préconçue de tout subordonner à l'égalité du nombre des habitans dans chaque région.

S'il importe beaucoup de corriger ces dangereuses anomalies, il importe encore plus d'établir une différence fondamentale entre les régions frontières et celles de l'intérieur. Pour les premières, le commandement du territoire et celui des troupes doivent rester indissolublement réunis, celles-ci devant être nécessairement chargées de défendre celui-là. Pour les autres régions, les commandemens doivent être séparés. Il faut répartir les troupes selon les ressources que présentent le casernement, les récoltes, les voies ferrées qu'elles ont à prendre pour rejoindre la frontière. Il y aurait, croyons-nous, avantage à diminuer le nombre de ces corps d'armée et à les composer en principe de trois divisions d'infanterie. Les corps frontières, dont la tâche est très lourde, se trouveraient ainsi renforcés. Quant aux divisions de l'intérieur, elles ne seraient pas toutes égales. Deux seraient maintenues à peu près complètes, de manière à pouvoir être mises en marche au premier signal, sans attendre l'arrivée des réservistes. Le chef de la troisième, dont les effectifs de paix seraient bien moindres, aurait le commandement du territoire en temps de paix, et dédoublerait ses bataillons de manière à encadrer un grand nombre de réservistes. Chacun de ses régimens formerait une brigade, et on lui affecterait pour cela des officiers de réserve, avec un nombre convenable de sous-officiers pris parmi l'excédent que fourniront toujours les classes de la réserve. Au bout de peu de jours, chacune de ces troisièmes divisions formerait le noyau d'un corps d'armée qui se placerait en seconde ligne. Les garnisons de Paris et de Lyon, au lieu de se composer de quatrièmes bataillons et de divisions empruntées à d'autres corps, seraient formées chacune d'un corps d'armée complet, d'autant mieux préparé qu'il se trouverait toujours groupé. Les ressources importantes que renferment ces villes favoriseraient la prompte formation de nouveaux corps, composés de réservistes ou de territoriaux.

Ces dispositions, dont on ne peut indiquer ici que le principe et

non les détails, faciliteraient, par des dédoublemens sagement ménagés, la formation des corps nouveaux, auxquels on ne peut échapper, en temps de guerre, sous peine de noyer les anciens corps dans la masse trop considérable des hommes rappelés ou même appelés pour la première fois au service. C'est d'ailleurs une nécessité que l'on a déjà comprise, car on a prévu, en cas de mobilisation, le dédoublement d'un certain nombre d'unités, des batteries d'artillerie en particulier. La réduction du nombre des corps d'armée ne serait pas une cause d'affaiblissement, puisqu'ils seraient plus forts, mais elle donnerait le moyen de composer à l'avance, sans augmentation de personnel ni de dépenses, les états-majors des armées elles-mêmes. C'est ce qu'on ne pourrait faire en ce moment qu'en désorganisant les états-majors divisionnaires ou de corps d'armée.

Un autre avantage, et fort notable, serait de pouvoir porter immédiatement sur la frontière menacée un nombre de troupes suffisant pour lui donner une protection efficace, permettre à la mobilisation de se faire sans danger, et garantir les habitans de dévastations méthodiques destinées à enlever au pays les ressources indispensables aux armées défensives. D'après les décisions prises, les corps d'armée ne doivent se mettre en mouvement qu'après avoir été complétés par l'arrivée des réservistes et s'être munis de tous les accessoires qui peuvent leur être nécessaires : parcs d'artillerie, vivres de rechange, ponts de bateaux, ambulances, services auxiliaires, train et bagages. Si l'ennemi envoie des coureurs ou une avant-garde légère, il faut pourtant aviser; il faut aussi que rien ne vienne troubler l'œuvre si compliquée de la mobilisation et de la concentration des troupes. On ne peut disposer, pour obtenir un peu de sécurité, que du petit nombre des troupes non comprises dans la composition des corps d'armée, quelques bataillons de chasseurs; et ce n'est pas assez; c'est d'autant moins qu'il leur faudra partir incomplets : aussi a-t-on cru devoir leur adjoindre la cavalerie indépendante. Autrefois, lorsqu'il fallait faire des courses rapides, on jugeait que c'était le rôle de la cavalerie légère. Maintenant, comme elle est presque entièrement répartie dans les corps d'armée, on est obligé de faire remplir le service de coureurs par les cuirassiers, qui n'y sont pas du tout propres. Lorsqu'une organisation d'armée conduit à de semblables conséquences, elle est jugée, et il ne faut pas hésiter à la modifier. Notre cavalerie est mieux montée qu'avant la guerre, on l'exerce avec beaucoup de soin; il serait bien à regretter qu'elle fût compromise au début par de mauvaises mesures.

L'artillerie a de nombreux détachemens; c'est la perte de cette arme où les hommes ne se forment que par l'instruction donnée dans les poly-

gones et ont besoin d'une très grande habitude de manier et de tirer les bouches à feu qu'ils doivent servir. L'idée de l'égale répartition entre tous les corps d'armée a conduit à installer des garnisons d'artillerie loin des champs de tir et de manœuvre, en des lieux même où l'eau et les fourrages sont rares, comme elle a fait disperser un certain nombre de batteries loin des corps auxquels elles appartiennent.

Quelques réformes seraient à introduire aussi dans l'organisation des services secondaires de l'armée. Le corps du génie a dans ses attributions tout ce qui se rapporte aux engins employés à la guerre, ainsi que le service des constructions. Cela exige une instruction aussi étendue que variée : on ne peut la posséder qu'à la condition de s'entretenir par une pratique constante et en se tenant au courant des progrès réalisés par l'industrie. Comme elle en a fait beaucoup depuis le commencement de ce siècle, les méthodes à suivre pour l'attaque et la défense des places éprouveront de notables changemens. Il faudrait donc modifier en conséquence l'instruction à donner aux officiers et à la troupe.

Les ouvriers d'administration se trouveront avec facilité parmi les appelés des classes, et, rendus à la vie civile, ils continueront à se perfectionner dans leur état. Mais, pour obtenir de leur travail le produit qu'on doit en attendre, il faudrait en faire de véritables compagnies d'ouvriers, comme en Allemagne, et non des ouvriers-soldats, qui ne sont bons, ni comme ouvriers, ni comme soldats. Par égard pour la convention de Genève, il importe aussi particulièrement que les infirmiers ne soient pas organisés comme une troupe armée.

Quant au train, il a des cadres très insuffisans. On a toujours trouvé très difficile de maintenir le bon ordre dans un convoi, qui constitue toujours un commandement fort important à cause du nombre et de la variété des élémens dont il est composé. D'après l'organisation actuelle, un corps d'armée sera accompagné de plus de 2,000 voitures, dont la file occupera 25 à 30 kilomètres. Un tel commandement comporterait un général expérimenté, secondé par un groupe d'officiers habitués à la conduite des convois, connaissant les précautions à prendre pour l'entretien du matériel. On n'y veut affecter qu'un ou deux officiers supérieurs et quelques capitaines avec des officiers de réserve, c'est-à-dire des personnes étrangères à l'armée et au service très compliqué qu'elles auront à diriger. On risque fort d'avoir, dès le premier jour, nombre de chevaux blessés, de voitures détraquées, et de réquisitionnaires débandés. A la moindre alerte, il se produirait une panique et une vraie débâcle.

L'augmentation des cadres du train comporterait une certaine dépense, qu'il faudrait compenser par des économies faites d'autre

part. On peut en réaliser d'assez importantes par les modifications à introduire sur bien des points. Ainsi les sections de secrétaires des divers bureaux ont une hiérarchie et des cadres que rien ne justifie. N'ayant jamais à se montrer en corps de troupes, les secrétaires n'ont nul besoin d'être encadrés par des sous-officiers et des brigadiers qui n'ont rien à faire. Il suffirait de les répartir en deux classes, seconds et premiers soldats, pour donner un petit avantage aux plus méritans; et, comme leur service est fort doux, on trouvera toujours des jeunes gens ayant une bonne plume qui le préféreront à la vie active. On les mettrait en subsistance dans un des corps de la garnison, et il résulterait de cette simplification une économie sensible. Une autre suppression devrait atteindre les musiques de cavalerie et celles des établissemens de l'artillerie, qui prélèvent déjà dans les rangs un grand nombre d'hommes à titre d'élèves et en réclameraient bien davantage si la durée du service devenait moindre. La vie de caserne a souvent besoin d'être égayée, et les musiques des régimens d'infanterie, qui accompagnent toujours la troupe, sont utiles pour procurer quelque distraction aux hommes; mais la musique *équestre* n'a rien qui charme l'oreille, elle ne justifie pas la dépense énorme qu'elle nécessite et qui égale celle de deux régimens de cavalerie. Les musiques de l'artillerie ne suivent pas les régimens, elles restent attachées aux établissemens, et les travaux des forges ou des scieries ne favorisent en aucune manière le son des instrumens. C'est une dépense qui profite uniquement aux oisifs des villes, et il n'y a aucune raison de l'imputer au budget de la guerre.

Une autre institution fort coûteuse et qui est loin de rendre les services qu'on en attend, ou ceux mêmes qu'elle rendait autrefois, est celle des enfans de troupe. A l'origine, on voulait venir en aide aux sous-officiers mariés; et il n'y en a plus. On préparait au métier de soldat un certain nombre de volontaires issus de l'armée; et cela n'est plus nécessaire. Maintenant, on espère, en réunissant les enfans de troupe dans des écoles, en faire une pépinière de sous-officiers qui resteront au service un temps assez long pour que l'état profite des dépenses qu'il aura faites pour eux : c'est une double illusion. On a cru pouvoir lier ces enfans au service par des contrats signés d'eux ou de leurs parens; mais la loi, fort sage, ne reconnaît ni les engagemens pécuniaires souscrits par des mineurs, ni ceux dont la réalisation dépend de la volonté d'une autre personne : toutes les promesses de rester plus tard au service ou de payer une certaine somme seraient déclarées nulles par les tribunaux. D'ailleurs, on ne formerait pas ainsi des sous-officiers au courant du service. Le ministère de la guerre est un fort médiocre instituteur et de plus habiles que lui échoueraient devant une tâche

aussi difficile. On n'enseigne pas à des enfans l'art de commander à des hommes. Cela exige une maturité d'esprit, un sang-froid, une réflexion qu'on n'acquiert pas avant vingt-quatre ou vingt-six ans. Retenir des jeunes gens jusqu'à dix-huit ans dans une école sans leur apprendre autre chose que l'instruction primaire et le maniement du fusil, ce serait les condamner à l'oisiveté et nullement leur donner le moyen de gagner leur vie. Il n'y a aucune analogie entre les écoles d'enfans de troupe et celles des mousses de la marine. Ceux-ci apprennent le métier de matelot, qu'ils peuvent exercer sur les bâtimens de commerce comme à bord des navires de l'état, tandis que le métier de soldat ne prépare à remplir aucune carrière civile. Il n'y a pas de rapport non plus entre ces écoles et celles de Saumur ou de Saint-Maixent, qui doivent donner à des sous-officiers déjà formés le complément de connaissances dont ils ont besoin pour devenir officiers. Le meilleur parti à prendre serait donc de renoncer complètement à l'institution des enfans de troupe. On devrait prendre le même parti à l'égard de l'école de La Flèche, destinée à élever des fils de militaires sans fortune. Elle coûte près d'un million par an, et, pour une somme bien moindre, on donnerait un nombre équivalent de bourses dans les lycées : ce serait un secours plus réel, et plus utile à ceux qui en ont besoin.

Il est très important de rechercher les économies qu'il serait possible de réaliser dans le budget de la guerre, car il atteint un chiffre énorme et l'on doit prévoir que, dans un avenir rapproché, de nouvelles dépenses viendront encore s'imposer malgré toutes les répugnances. Les unes proviendront de l'alimentation du soldat, qui doit suivre les progrès de l'aisance générale dans le pays. Le soldat ne boit jamais de vin, à moins qu'il ne l'achète. L'allocation d'une ration de vin tous les deux jours coûterait 15 millions par an. D'autres dépenses seront motivées par l'armement; et ce point a besoin d'être développé.

Bien que les armes aient acquis un haut degré de perfection, on ne cesse de chercher à les rendre plus parfaites et plus puissantes encore, en profitant de tous les progrès réalisés par les arts industriels, par la métallurgie surtout. Depuis vingt ans, outre diverses améliorations de détail, l'armement de l'infanterie a été renouvelé deux fois. Les canons l'ont été bien plus souvent. Depuis l'invention récente encore des canons rayés lançant des projectiles à ailettes, nous avons vu ceux des systèmes de Reffye, Lahitolle et de Bange, la substitution des pièces en acier à celles en bronze. Tout n'est pas fait encore. Les affûts et les plates-formes pour les bouches à feu de gros calibre sont si peu satisfaisans qu'on fait les plus grands efforts pour arriver à une transformation radicale. Quels seront les résultats de toutes ces études? Est-il supposable que l'art des inventeurs va subir

un temps d'arrêt prolongé? et la découverte d'armes très supérieures à celles en usage n'obligerait-elle pas à subir les frais d'une réforme radicale? Au point de vue simplement budgétaire, on peut désirer qu'aucune invention importante ne voie le jour, mais une loi supérieure condamne impitoyablement les nations comme les industries qui s'obstinent à conserver un outillage de qualité inférieure. Il faut donc prévoir le moment, — peut-être éloigné, peut-être prochain, — où des dépenses considérables viendront s'imposer d'une manière absolue.

De profondes réformes seraient à faire aussi dans les principes qui régissent les deux services de l'habillement et des approvisionnemens de l'armée. Sans doute, l'adoption de l'uniforme a été une grande amélioration de la discipline de l'armée, mais, comme le disaient nos pères : « L'habit ne fait pas le moine, » et ce serait une dangereuse erreur de confondre les vertus militaires avec ce qui n'en est que l'étiquette. L'armée territoriale ne devant servir que rarement et pendant un temps très court, on pourrait restreindre les effets d'équipement dont elle serait pourvue. Il y a un inconvénient fort grave à porter les approvisionnemens au-delà du strict nécessaire : ils se détériorent, la mise en service devient difficile; le soldat n'est vêtu que d'effets défraîchis ou ayant perdu une partie de leur solidité; il mange du pain fait avec de vieilles farines, des conserves approchant de la limite de leur durée. Puis il y a des frais de surveillance et de manutention. On est obligé de construire des magasins coûteux et qui exigent eux-même un entretien d'au moins 1 1/2 pour 100 de la valeur des bâtimens.

On a cru introduire des économies dans l'administration de l'armée en supprimant le service en régie des subsistances et des fourrages, pour le livrer à l'entreprise. C'est aller trop loin. Oui, en principe, l'état ne doit pas se faire fabricant, il doit acheter dans le commerce tout ce que le commerce peut lui fournir couramment, mais cette règle souffre quelques exceptions. L'état a un certain intérêt à faire ce qu'il consomme seul. Il y a un intérêt de sécurité à lui confier la fabrication de la poudre. En lui donnant celle des armes, on arrive à ce grand et utile résultat de rendre toutes les pièces interchangeables, de réparer, sans ajustement, un fusil fait à Tulle avec des pièces qui viendront de Saint-Étienne ou de Puteaux. Toutes les parties d'un affût ou d'une voiture pourront aussi être remplacées par des rechanges quelconques. Jamais des industriels ne pourraient en arriver là. Il est bon aussi que les garnisons les plus importantes, celles des places de guerre, ne soient pas à la merci d'une grève de boulangers, et que des magasins à fourrages approvisionnées pour le temps de guerre se renouvellent au moyen de la consommation courante. Il y a donc des tempéra-

mens à observer, et en y ayant égard on pourra apporter de salutaires réductions dans l'administration de la guerre sans en compromettre le bon fonctionnement. Le précepte de Coligny n'est pas moins vrai aujourd'hui que de son temps. Une armée est un monstre, et pour le mettre au monde, c'est par le ventre qu'il faut commencer. Voilà ce que ne doivent pas oublier ceux qui affectent souvent un dédain trop prononcé pour les services auxiliaires de l'armée. Tout, sous ce rapport, doit être prévu et préparé à l'avance, car on compterait vainement sur le concours que pourraient donner les réquisitions. La législation actuelle appelle sous les armes toute la population virile jusqu'à quarante ans; elle a établi la conscription des chevaux et des voitures; où trouverait-on une base assez large pour établir des réquisitions fructueuses, puisqu'il ne restera personne pour y obéir, puisque les moyens de transport auront disparu? Les chemins de fer eux-mêmes étant absorbés par le service militaire, ce qui restera de la population civile aura souvent la plus grande peine à pourvoir à ses propres besoins. N'est-il pas à craindre qu'ici encore on ait dépassé la limite de ce qu'il était convenable de faire?

IV.

Tout concourt à prouver qu'un ordre très exact doit régner dans les mesures à prendre pour transporter les troupes sur les lieux où elles doivent opérer. Des dispositions mal conçues peuvent compromettre d'une manière irrémédiable le succès de la campagne. M. de Goltz pense qu'à l'avenir les guerres dureront très longtemps, à cause de la difficulté même de déplacer les masses considérables qu'il faudra mettre en mouvement. On peut opposer des raisons très fortes à cette présomption. Un état aussi violent, qui absorbera, pour les rendre improductives, toutes les forces d'un pays, ne saurait se prolonger; la dépense, qui s'élèvera à 7 ou 8 millions par jour, épuiserait les ressources de la nation la plus riche, et celle contre laquelle se prononceraient les chances de la guerre ne trouverait plus de prêteurs; enfin les armées elles-mêmes fondront avec une incroyable rapidité et l'épuisement mettra fin à la lutte. Les premiers résultats peuvent donc avoir une influence décisive, tant par eux-mêmes que par la prépondérance morale qu'ils donneront à l'une des parties belligérantes. M. de Goltz, trouvant bien téméraire la marche de Napoléon en 1806 entre la Saale et la frontière de la Bohême, fait cette remarque que l'on peut tout oser quand on est le plus fort pour le combat. Rien de plus vrai; mais qui peut affirmer qu'il sera le plus fort pour le combat avant

de l'avoir éprouvé par une longue suite de succès? Il convient donc toujours de se ménager le plus de chances possible.

Le premier point est d'être bien fixé sur ce que l'on veut faire, d'avoir un bon plan de campagne. Il ne s'exécutera pas en toutes ses parties tel qu'on l'aura formé, car il faudra tenir compte des entreprises de l'ennemi et des vicissitudes qui en résulteront; mais ce plan servira de point de départ, et on s'en rapprochera le plus possible, sauf à le modifier suivant les circonstances. La concentration des troupes devra se faire en vue de son exécution, et un changement notable ne saurait intervenir au dernier moment, car il exigerait des mesures prises de longue main. Les quais de débarquement, par exemple, doivent être préparés à l'avance. L'existence de ces quais donne même le moyen de prévoir avec assez d'exactitude les projets de l'ennemi. Il ne lui est plus possible de dérober la marche d'armées innombrables, comme on a pu le faire pour les 50,000 hommes qui ont conquis l'Italie à la journée de Marengo. Enfin la mise en route, ce qu'on appelle aujourd'hui la mobilisation, est un ensemble de mesures ayant pour objet de faire passer l'armée du pied de paix au pied de guerre et de l'amener aux lieux choisis pour la concentration. C'est un moyen, ce n'est pas un but. On ne saurait commettre une erreur plus dangereuse que celle de subordonner les opérations de l'armée à la mobilisation, comme on est tenté de le faire. Il ne faut jamais vouloir que ce qui est possible et en rapport avec les moyens dont on dispose, mais la mobilisation n'a d'autre objet que de préparer la concentration des troupes, et celle-ci sera bien ou mal conçue selon qu'elle facilitera plus ou moins les opérations qu'on se propose de faire.

Personne aujourd'hui ne doute qu'il faille activer la concentration des troupes; on semble même disposé à exagérer cette rapidité, qui pourrait compromettre le succès de l'opération. L'armée prussienne peut à cet égard nous servir d'exemple, car elle a fait en 1866 et en 1870 deux expériences heureuses de mobilisation d'armée, ce qui lui a permis d'apprécier sainement les règles suivies, et de connaître en quoi elles doivent être maintenues ou améliorées. Le baron de Goltz nous apprend qu'en 1870 on voulut trop se presser, « et alors la machine refusa de marcher. » Il est dangereux, dit-il, de trop précipiter la mobilisation, car on perd le calme et la lucidité d'esprit nécessaires. Ce témoignage est précieux, car le même auteur nous fait connaître à diverses occasions avec quel soin extrême les dispositions préliminaires avaient été prises. En préparant les projets de mobilisation pour 1870, on avait poussé la prévoyance jusqu'à étudier un champ de bataille près de Manheim. On ne peut blâmer des précautions d'une si grande prudence; il est difficile seulement de les concilier avec cette assertion que la nation

la plus pacifique de l'Europe a été surprise alors par une agression inattendue de la France. Quelque opinion que l'on se fasse du reste à cet égard, contentons-nous de retenir ce précepte important que la mobilisation et la concentration des armées ne doivent être menées qu'avec le degré de vitesse compatible avec le maintien du bon ordre, sans dépasser la limite au-delà de laquelle les forces de l'homme viendraient à fléchir et où les ressorts mis en œuvre perdraient leur élasticité. Ceci fait ressortir combien il serait avantageux d'avoir la plus forte proportion possible des troupes casernée dès le temps de paix sur la frontière menacée, au lieu de les répartir uniformément sur toute l'étendue du territoire.

La seconde condition à remplir, la mobilité des corps d'armée, dont l'importance n'est pas moindre, est connexe avec la première. Les armées modernes sont, sous ce rapport, bien moins favorisées que celles d'autrefois. Elles ont à traîner avec elles des munitions, une artillerie dont le poids les alourdit beaucoup, et elles doivent en outre satisfaire à une foule de besoins sociaux, bien moins développés ou même inconnus au siècle dernier. Ainsi elles doivent être pourvues d'un service sanitaire très complet, de trésoreries, postes, télégraphes ; il leur faut même des aérostats. On dispose, il est vrai, de la précieuse ressource des chemins de fer, mais on n'est pas encore complètement d'accord sur la meilleure manière de les utiliser, et d'ailleurs, c'est le propre des instrumens très perfectionnés de rendre les embarras beaucoup plus grands lorsqu'ils viennent à manquer subitement. Or il est malheureusement certain que la circulation sur les chemins de fer peut être entravée, même fort loin des armées belligérantes, par des moyens simples, efficaces, et dont on n'a pas encore fait usage. Il y a là un aléa de nature à porter un grand trouble dans la concentration des troupes, et il importe de le prévoir afin d'y porter remède s'il venait à se produire.

Notre réseau de chemins de fer, malgré les critiques dont il a injustement été l'objet, est bien disposé, bien construit, et susceptible de permettre une concentration rapide, si l'on sait bien s'en servir. Il y a fort peu de lignes à y ajouter pour qu'il soit possible d'affecter une direction spéciale à chaque corps d'armée, condition importante de l'indépendance des mouvemens. Les trains pourront se succéder d'assez près pour que le nombre de ceux qui seront expédiés chaque jour ne dépende que de la rapidité des débarquemens et de la fatigue à laquelle on soumettra le personnel des gares, point capital et auquel cependant on n'a peut-être pas apporté une attention suffisante. C'est sans doute pour cela que l'état-major allemand fixe de huit à douze le nombre de trains à expédier par jour sur une ligne à simple voie, et de douze à dix-

huit sur une ligne à double voie. Cela paraît faible et l'on croit chez nous, peut-être à tort, pouvoir en faire passer beaucoup plus. En tous cas, le débarquement une fois opéré, il convient de dégager aussitôt les quais et les gares, qui doivent être pourvues pour cela de voies d'accès commodes et bien entretenues.

Nul pays en Europe, à l'exception de l'Angleterre et de la Belgique, ne possède un réseau de routes comparable au nôtre. On doit donc espérer que chaque division d'infanterie disposera d'une route ou d'un chemin carrossable distinct, ce qui permettra de mettre en mouvement un corps d'armée à la fois et de le faire arriver de bonne heure à l'étape. Même avec une pareille facilité, il ne faudra pas moins réduire dans une forte proportion le nombre des voitures, qu'on tend au contraire à augmenter chaque jour, par le désir bien naturel de pourvoir la troupe de tout ce dont elle a besoin. Il résulte de là que les mouvemens seront entravés au point d'être rendus impossibles, car la colonne des voitures d'un corps d'armée, telle qu'elle est organisée, mettrait toute une journée à défiler sur une seule route et ne rejoindrait jamais la troupe en marche. Partagée en deux, à la suite des divisions d'infanterie, elle ne pourrait le plus souvent partir que l'après-midi, pour arriver à une heure avancée de la soirée. Ce serait une chose déplorable, qui augmenterait beaucoup la fatigue des hommes et des chevaux, rendrait les distributions impossibles et ruinerait promptement les attelages. D'ailleurs, si une agglomération de plus de deux mille voitures de natures très diverses est un encombrement terrible, une masse de mille à douze cents n'est point du tout maniable. Il faut absolument réformer cela. On devra diviser le convoi en plusieurs colonnes légères de vivres ou de munitions; avoir une ambulance volante pour les premiers besoins avec chaque division, et laisser celles des hôpitaux à une marche en arrière, pour ne les approcher que si l'on prévoit un combat. Cela n'aura pas d'inconvéniens, car les malades sont toujours beaucoup plus nombreux que les blessés. Chaque jour on les laissera au gîte et ils seront recueillis le soir par les ambulances. Enfin on devrait réduire à presque rien les bagages des corps, supprimer les cantinières qui les accompagnent. Le sacrifice serait plus apparent que réel, car l'officier en marche ne revoit presque jamais ses bagages, et il ne peut compter que sur ce qu'il porte avec lui. Les caisses-cantines dont on l'oblige à se munir sont reléguées à l'arrière-garde, c'est-à-dire à 20 ou 30 kilomètres de lui. L'armée fait-elle séjour, les bagages ne le rejoignent pas. On les réunit au parc, et il lui faut faire plusieurs lieues pour les retrouver. Heureux encore si un mouvement imprévu, un détachement quelconque ne l'en séparent pas à jamais! De tout cela résultent des dépenses et une gêne très grandes pour l'officier,

des chevaux, des voitures, des rations employées en pure perte par l'état; la dissémination de beaucoup de soldats d'ordonnance, qui, faute de chefs, accroîtront l'armée des *fricoteurs*.

Mais là n'est pas le plus grand mal. Les bagages, les convois, les *impedimenta* de tout genre formeront une masse plus considérable que l'armée combattante, et dans laquelle celle-ci se perdra au premier mouvement de retraite, à la moindre évolution exigeant une marche rétrograde. Noyer les corps d'armée dans leurs propres bagages, c'est le danger le plus grand qui puisse se présenter au début d'une campagne et ce serait un désastre complet. Il faut donc à tout prix alléger les troupes actives, ne leur faire emporter que les objets les plus indispensables et pourvoir à tous les remplacemens au moyen de magasins abrités derrière les remparts des places fortes qui se trouveront à proximité. Avec tout ce que l'on a la prétention de traîner avec l'armée ou à sa suite, aucune manœuvre n'est possible; la mobilisation elle-même se trouve compromise.

Une diminution considérable du nombre des voitures attachées aux corps de troupes ne rendra pas seulement l'armée plus leste, ses mouvemens plus faciles; elle profitera surtout à la mobilisation, qui est une œuvre beaucoup trop compliquée. Le matériel exige une préparation bien plus longue que les hommes. Plus on a de voitures, plus on a de chevaux à réquisitionner, de harnachemens, de selles à ajuster pendant la période critique, plus il faut de bâtimens pour les conserver et de personnel pour les entretenir pendant la paix. On ne peut, à moins de l'avoir expérimenté soi-même, se faire une idée de l'énormité de tous ces approvisionnemens. On n'imagine pas à quelles exagérations a pu conduire la superstition de l'uniformité et l'application pharisaïque des règles; chose très commode du reste, car elle dispense de réfléchir et affranchit de toute responsabilité. De même qu'on a voulu rendre tous les corps d'armée semblables, on a voulu les doter tous des mêmes *impedimenta*, bien qu'ils fussent placés dans des situations différentes. On a pris pour chacun d'eux les mêmes précautions, ce qui a conduit quelquefois à des résultats puérils ou grotesques. Les places fortes ont été rangées en deux catégories seulement, dont chacune a dû recevoir les mêmes approvisionnemens de vivres et de munitions, lors même qu'on aurait pu se les procurer sans difficulté sur place. On pourrait donner de tout cela des exemples singuliers et frappans, mais cela ne serait pas sans inconvéniens. Les bureaux de la guerre se sont inquiétés des conséquences qui pourraient en résulter pour la population civile. L'affectation des chemins de fer à l'usage exclusif de l'armée au moment d'une mobilisation

devant compromettre l'approvisionnement des villes, elle a demandé, il y a une dizaine d'années, à préparer des magasins contenant vingt jours de vivres pour les habitans. L'opposition des ministres des finances et de l'intérieur fit rejeter la mesure. Il serait difficile de trouver un exemple plus sensible des exagérations où on se laisse entraîner lorsqu'on suit une fausse voie.

Il est grand temps d'adopter une ligne de conduite plus rationnelle, d'arrêter des dépenses excessives et insuffisamment justifiées. A la guerre comme dans l'industrie, il faut viser à produire les plus grands résultats avec la moindre dépense de forces possible et l'on peut y parvenir par un meilleur emploi de celles que l'on met en usage. Il faut supprimer les rouages mal graissés, les accessoires peu utiles, simplifier la mobilisation, rendre les corps d'armée plus libres dans leurs mouvemens et indépendans du commandement territorial. Peut-être sera-t-on amené à ne pas leur donner à tous la même importance, une organisation tout à fait pareille. La suppression des compagnies de dépôt et des quatrièmes bataillons simplifierait la comptabilité des corps. Le volontariat tel qu'il existe n'est bon ni pour l'armée ni pour les intérêts civils, dont on doit tenir compte. Il faut chercher autre chose pour donner satisfaction à l'une et aux autres. Le moyen paraît facile à trouver, si l'on veut bien admettre en principe que chacun doit servir le pays, non de la même manière, mais de celle qui est le plus utile au pays et la plus conforme à ses talens ou à ses aptitudes.

Quelque convaincu qu'on soit de l'utilité de ces changemens, il importe de ne pas les brusquer. L'armée n'a que trop souffert de l'état d'instabilité où elle se trouve depuis quatorze ans et il ne faut pas imiter la malheureuse précipitation que l'on a mise en 1872 à bouleverser toutes nos institutions militaires. Améliorer n'est pas détruire. Sans être bien satisfaisante, notre organisation actuelle peut fonctionner et l'on aurait très grand tort de vouloir la bouleverser de fond en comble. On peut d'abord fortifier les cadres inférieurs, s'attacher à former des pointeurs, des artificiers très exercés; réduire l'effectif des compagnies de dépôt au profit des compagnies actives; préparer des états-majors d'armée, sans modifier en rien ce qui existe. Ce seront des améliorations de détail que chacun accueillera avec plaisir. Les autres viendront avec une grande facilité, quand tout le monde aura la conviction qu'elles sont opportunes et nécessaires. C'est la marche sûre et méthodique qu'il faut suivre pour faire une œuvre de durée. Le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui.

Gal COSSERON DE VILLENOISY.

LA
CRISE ACTUELLE
DE LA MORALE

Critique des systèmes de morale contemporaine, par M. Alfred Fouillée. Paris, 1883.

Nous ne nous proposons pas de faire connaître et d'apprécier dans son ensemble un ouvrage dont la plus grande partie a paru ici même. Nous voudrions, à propos des études de M. Fouillée sur les systèmes de morale, examiner la question plus générale qui semble l'avoir engagé dans la critique de ces systèmes, c'est-à-dire l'état des consciences dans la société contemporaine et ce qu'il appelle lui-même « la crise actuelle de la morale. »

I.

Il paraît difficile, au premier abord, de trouver un rapport bien étroit entre des systèmes philosophiques et l'état moral des âmes dans notre pays et dans notre temps. Le scepticisme à l'égard des systèmes et de toutes les questions de principes est devenu général. Ces questions sont considérées comme oiseuses et surannées dans l'ordre spéculatif, où l'on se défie de tout ce qui dépasse la sphère des faits positifs. Elles sont considérées comme dangereuses dans l'ordre pratique, où elles ne peuvent, dit-on, que compromettre l'universelle confiance qui est ou qui doit être la principale force des règles morales. On les écarte à la fois au nom de la science positive et dans l'intérêt de l'ordre moral lui-même. Indifférentes

ou suspectes à la masse des intelligences, elles ne trouvent pas grâce devant ces esprits délicats et raffinés qui ne peuvent se passer d'un certain idéalisme, mais qui ne l'acceptent que comme un aliment nécessaire pour l'imagination et pour le cœur, et qui craignent de le soumettre au contrôle trop exigeant de la raison. C'est le chef du chœur parmi ces esprits d'élite qui prononçait naguère la condamnation des principes et des systèmes de morale dans le discours même où il décernait, au nom de l'Académie française, des prix à la vertu. « Les origines de la vertu! s'écriait M. Renan... Mais, messieurs, personne n'en sait rien, ou plutôt nous n'en savons qu'une seule chose, c'est que chacun la trouve dans les inspirations de son cœur. Parmi les dix ou vingt théories philosophiques sur les fondemens du devoir, il n'y en a pas une qui supporte l'examen. La signification transcendante de l'acte vertueux est justement qu'en le faisant on ne pourrait pas dire bien clairement pourquoi on le fait. Il n'y a pas d'acte vertueux qui résiste à l'examen. Le héros, quand il se met à réfléchir, trouve qu'il a agi comme un être absurde, et c'est justement pour cela qu'il a été un héros. Il a obéi à un ordre supérieur, à un oracle infaillible, à une voix qui commande de la façon la plus claire, sans donner ses raisons (1). »

Ce mélange d'un scepticisme si dédaigneux et d'affirmations très voisines du mysticisme peut se faire applaudir, grâce au charme souriant de l'expression qui en dissimule l'amertume, grâce surtout à la complicité de ce positivisme plus superficiel et plus grossier qui, de nos jours, semble avoir envahi presque toutes les âmes. Il peut échapper aux protestations des consciences sévères dans une réunion où l'on vient de proclamer des actes incontestés de vertu. Mais quand notre pensée se détourne du groupe modeste et sublime des lauréats de l'Académie française, quand elle se retrouve en face de la société tout entière, avec ses défaillances de toutes sortes, défaillances de l'esprit, défaillances du cœur, défaillances de la conduite, la réflexion dissipe promptement le mirage d'un « oracle infaillible, » d'une « voix qui commande de la façon la plus claire sans donner ses raisons, » et la question importune des principes de morale ne se laisse plus écarter aussi aisément que le voudraient le scepticisme positiviste et le scepticisme idéaliste et transcendant.

Les erreurs et les vices sont de tous les temps; mais, aux époques de fermes croyances, les erreurs et les vices sont universellement reconnus quand ils ne sont pas universellement partagés. Les consciences peuvent se troubler; les volontés peuvent faiblir; les maximes les mieux établies peuvent être faussées par des interpré-

(1) Discours sur les prix de vertu à la séance publique annuelle de l'Académie française du 4 août 1881.

tations captieuses; on peut soutenir des paradoxes et on en soutient parfois de singulièrement hardis; mais il y a du moins pour tous les ordres d'actions un code moral qui fait loi pour tous; il y a une opinion générale, consacrée également par la communauté de la foi religieuse, par le respect de la puissance civile et par l'obéissance aux préjugés du monde; il y a une base certaine pour les discussions mêmes dans lesquelles cette opinion générale se montre hésitante et divisée, et les paradoxes qui la heurtent de front ne se présentent et ne se font accepter que comme des jeux d'esprit. Rien de pareil aujourd'hui. La foi religieuse a disparu d'un grand nombre d'âmes et elle est ébranlée dans les autres. Nulle croyance philosophique ne l'a remplacée. Nulle autorité civile ou laïque n'obtient un respect universel et sans réserve. L'état est devenu démocratique ou tend à le devenir; placé sous la dépendance de tous, il ne fait pas l'opinion, il la subit. Ce qu'on appelle encore « le monde » n'est qu'une petite société ou une juxtaposition de petites sociétés dans un corps social sans croyances communes, sans préjugés communs. Tout est mis en question, non-seulement les premiers principes que l'on renvoie aux systèmes des philosophes et que l'on enveloppe avec eux dans un même dédain, mais ces maximes générales et jusqu'à ces inspirations individuelles de la conscience et du cœur auxquelles on voudrait réduire toute la morale.

« On a écrit jadis, dit M. Fouillée, des pages émouvantes pour montrer comment les dogmes religieux finissent; on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question bien plus vitale : *Comment les dogmes moraux finissent*. Le devoir même, sous la forme suprême de l'impératif catégorique, ne serait-il pas un dernier dogme, fondement caché de tous les autres, qui s'ébranle après que tout ce qu'il soutenait s'est écroulé? »

Dans cette crise de la morale, les progrès du scepticisme sont loin d'avoir produit l'indifférence. Jamais, au contraire, les questions de morale n'ont été plus ardemment débattues, n'ont excité un plus universel intérêt. Elles se discutent partout, dans les assemblées politiques, dans les réunions publiques, dans les journaux, dans la littérature romanesque ou dramatique, dans les salons, dans l'intérieur des familles. S'agit-il des relations des peuples, des questions de guerre ou de paix, nous voulons y voir autre chose que de pures question d'intérêt; nous faisons appel non-seulement aux idées de droit et de justice, mais aux sentimens les plus élevés et les plus délicats de l'ordre moral; nous parlons volontiers de reconnaissance, de générosité, de protection des faibles et des opprimés; ou, si nous repoussons ces considérations comme un reste démodé de la sentimentalité d'un autre âge, nous ne les regardons pas comme tellement hors de saison qu'il soit superflu de les

discuter. Dans la politique intérieure, les partis comprennent si bien de quel côté se dirigent les plus vives préoccupations des esprits qu'ils se renvoient sans cesse le reproche d'immoralité, comme le seul qui puisse toucher les hommes de bon sens et de bonne foi. La politique pure, après avoir trompé tour à tour les espérances des conservateurs et des libéraux, des monarchistes et des républicains, semble menacée de ne plus intéresser que les *politiciens* de profession, comme l'atteste le nombre croissant des abstentions dans toutes les élections; mais les plus indifférens et les plus sceptiques ne peuvent se désintéresser entièrement de la morale; on garde encore quelque chance de les émouvoir quand on s'adresse à leurs sentimens d'honnêtes gens, ou si un tel appel ne suffit pas pour réveiller l'intérêt et pour forcer les convictions, il irrite du moins ceux qui lui sont récalcitrans et il a ainsi pour effet, par les controverses mêmes qu'il suscite, de substituer des questions de morale aux questions purement politiques.

En dehors de la politique proprement dite, combien de questions de législation sont en même temps des questions de morale! La peine de mort, le duel, le divorce, la recherche de la paternité, la protection légale de l'enfance, l'éducation morale et religieuse! Et ces questions ne donnent pas lieu seulement à des discussions théoriques dans le parlement et dans les journaux; ce sont tellement de vraies questions de morale pratique, qu'elles se posent dans la conscience de chacun pour quelques-uns des actes les plus importans de la vie. Quand des jurés accordent le bénéfice des circonstances atténuantes à un crime sans excuse, ce n'est pas par un excès d'indulgence pour le crime lui-même, c'est par une répugnance invincible pour la peine de mort. Si certains crimes féminins, tels que l'infanticide ou d'atroces vengeances, trouvent également, près de la plupart des jurys, grâce complète ou partielle, c'est qu'ils se lient, dans la conscience de beaucoup de jurés, à la question de la recherche de la paternité ou à celle du divorce. L'esprit de parti est sans doute pour beaucoup dans la résistance de certaines familles aux nouvelles lois scolaires; mais l'esprit de parti n'aurait pas cherché à provoquer et à étendre cette résistance si elle ne s'appuyait, dans les consciences mêmes, sur les plus sincères et les plus respectables scrupules.

Ce sont là des cas extrêmes qui relèvent de la morale publique plutôt que de la morale privée. Dans la vie ordinaire, la plupart des actes restent sous l'empire d'une morale courante, soutenue par la force héréditaire des traditions. Il serait peu juste de mettre sur le compte de la crise actuelle les infractions qui se commettent journellement dans tous les milieux sociaux contre cette morale traditionnelle. Ces infractions ne sont pas plus nombreuses que dans

les temps antérieurs et elles n'ont pas cessé de trouver leur explication dans la sollicitation des intérêts et dans l'entraînement des passions. Ce qui est nouveau, ce ne sont pas les actes immoraux ou criminels et leurs causes les plus ordinaires, ce sont les paradoxes qui tendent à les justifier et qui se discutent sérieusement dans les familles, dans les réunions mondaines, dans toutes les relations où le conflit des intérêts et des devoirs est l'aliment naturel de la casuistique. La littérature contemporaine, au théâtre, dans les romans, dans les journaux, vit de ces controverses, et elle contribue à les entretenir dans la société; mais elle ne les crée pas, et l'action qu'elle exerce sur les mœurs n'est que le contre-coup de celle que les mœurs exercent sur elle. L'œuvre littéraire n'est même qu'un écho imparfait des discussions du monde; car elle ne s'attache qu'à certaines passions plus ou moins nobles, telles que l'amour ou l'ambition, ou si, sous prétexte de réalisme, elle descend à quelques-unes des plus basses, comme l'ivrognerie, elle semble considérer comme indiscutables les règles de la probité. Or bien des actes d'indélicatesse trouvent des apologistes dans les conversations privées et parfois même dans des discussions publiques. On sait quelles hautes sympathies ont rencontrées publiquement certaines fraudes commerciales qui ont prétendu se faire absoudre, parce qu'elles ne font tort qu'à la bourse des consommateurs sans mettre en danger leur santé. Et si quelque pudeur contient l'audace de ces apologies quand elles se produisent au grand jour, qui ne sait avec quelle franchise elles s'étalent dans un petit cercle et quelle complaisance elles y rencontrent? combien on est porté à se railler des consciences trop scrupuleuses, qui gâtent les affaires par un excès de probité ou qui se refusent à toute fraude au détriment du trésor public ou de certaines industries privées, telles que les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les omnibus? Or, dans la discussion de ces questions de casuistique, on n'oppose pas seulement les maximes aux maximes, les définitions du devoir à d'autres définitions anciennes ou nouvelles, on est ramené par un courant irrésistible à ces premiers principes que le positivisme et la critique de nos jours prétendent en vain condamner à un éternel oubli; on ne peut produire aucun argument qui n'oblige à les invoquer, ne fût-ce que pour les combattre; il n'existe au-dessous d'eux aucune maxime, aucune règle qui ait par elle-même assez de consistance pour offrir aux discussions une base suffisante et pour en bannir toute métaphysique. Nos assemblées politiques, nos réunions publiques, nos salons les plus frivoles, se transforment à certains jours, par l'entraînement naturel d'une controverse sur des questions toutes pratiques, en académies ou en conciles. J'ai vu plus d'une fois les questions de l'existence de Dieu

et du libre arbitre intervenir dans une querelle entre un père et son fils à propos de peccadilles de jeunesse.

II.

Ces vieux principes, qui reviennent sans cesse, affirmés ou contredits, dans nos discussions morales, montrent encore, par un autre signe bien remarquable, combien ils ont gardé de crédit dans un grand nombre d'esprits et combien, en même temps, s'est affaiblie leur action sur les âmes. Il n'existe pas, pour les maximes courantes et pour la conduite générale, de différence appréciable entre ceux qui les rejettent et ceux qui leur restent fidèles. De part et d'autre, il y a d'égales vertus; il y a des « saints de la libre pensée, » un Littré, par exemple, comme il y a des saints de la foi chrétienne. De part et d'autre aussi, il y a même légèreté de langage et de mœurs, même appétit de scandale, même absence de scrupules dans la poursuite du plaisir ou de la fortune. On avait vu, dans d'autres temps, la foi, la dévotion même s'unir au libertinage. Chez les uns, c'était pure hypocrisie; chez le plus grand nombre, entraînement des passions et abandon de la volonté. Les hypocrites dissimulaient avec soin leurs vices, et les âmes faibles manifestaient de temps en temps de sérieux et vifs remords. Ce qui paraît propre à notre époque, c'est l'espèce d'inconscience avec laquelle on écarte tout souci de mettre sa conduite en harmonie avec ses principes. On est fier de bien penser et on ne rougit pas de mal agir. On veut le plus sincèrement du monde n'être troublé ni dans ses croyances ni dans ses jouissances.

La lecture de certains journaux est très instructive à cet égard. « Le monde où l'on s'amuse » a trouvé, depuis une vingtaine d'années, dans la presse périodique, un nombre croissant d'organes à son image. Les uns appartiennent aux opinions démocratiques et à la libre pensée; les autres défendent avec énergie les principes conservateurs et les croyances chrétiennes. Entre les articles sérieux ou qui visent à l'être de ces deux catégories de journaux, il y a un abîme. Là, on s'inspire de Voltaire, de Diderot, de Paul-Louis Courier; ici, le style seul vous avertit que vous ne lisez pas une page de Joseph de Maistre. Passez ces articles, qui sont, des deux côtés, comme le pavillon destiné à couvrir la marchandise : vous trouverez même marchandise, des anecdotes scandaleuses et des romans également licencieux. Quelque différence s'accusera peut-être dans le choix des héros de ces anecdotes et de ces romans : là, on se plaira à mettre en scène des prêtres ou des religieux; ici,

les vices garderont l'habit laïque et mondain; mais, sous la différence du costume, le fond sera à peu près le même.

Nous ne mettons pas en cause, chez les écrivains eux-mêmes, les sentimens intimes qui peuvent se cacher sous ce mélange d'une extrême sévérité de principes et d'une extrême liberté d'imagination et de langage; le succès de leurs productions nous intéresse seul comme symptôme d'un curieux état de mœurs dans la société contemporaine. Si les journaux de droite et de gauche qui flattent à l'envi les goûts les plus légers et les passions les plus malsaines trouvent tant de lecteurs, c'est sans doute qu'une grande partie de la société éprouve à la fois le besoin d'affirmer hautement les principes les plus divers en politique, en religion et en morale, et d'oublier, dans l'uniformité de ses mœurs, la diversité de ses principes.

Il est également instructif d'observer, en dehors des journaux, dans les romans et au théâtre, la peinture de la société contemporaine. Les allusions y sont fréquentes aux divisions politiques et religieuses : elles ne visent que l'attitude extérieure des personnages; elles n'éclairent en aucune façon leurs actions. Tel héros de roman ou de comédie exalte avec emphase le progrès des lumières et des mœurs; tel autre déplore, sur le ton de Jérémie, notre décadence intellectuelle et morale; ils se classent ainsi dans des partis ou plutôt dans des mondes opposés, mais ils n'y trouvent que des cadres différens pour des tableaux semblables, dont la moralité se résume dans ce mot à la fois si triste et si gai d'une comédie contemporaine : « C'est égal, c'est tout de même bien amusant de vivre à une époque de décadence! » Deux romans ont paru dans le même temps dont les héros sont des ministres de la troisième république. L'un appartient au parti royaliste; il est l'orateur en renom des soutiens du trône et de l'autel. L'autre est républicain, et la gauche anticléricale est fière de son éloquence. C'est, entre eux, la principale et presque l'unique différence. Rien, au fond, ne serait changé dans les deux romans si Numa Roumestan était républicain et Sulpice Vaudrey royaliste.

Ce n'est pas seulement dans la vie privée que les partis politiques, malgré l'opposition de leurs principes, montrent un singulier accord, c'est dans les jugemens et les actes où cette opposition devrait surtout se manifester, c'est dans l'ordre politique lui-même et dans les questions de morale publique. Nous ne parlons pas de cette émulation dans la violence dont semblent se faire un honneur, à droite comme à gauche, les partis extrêmes. Nous ne voulons pas non plus rappeler la facilité avec laquelle, sur une foule de questions, les partis échangent leur manière de voir dès qu'ils passent de l'opposition au pouvoir ou du pouvoir à l'opposition. Nous avons

en vue quelques-uns des plus graves problèmes qui puissent se poser dans la conscience de l'homme et du citoyen.

Les sympathies n'ont manqué, dans aucun temps, soit aux insurrections triomphantes, soit même aux insurrections vaincues; mais il semblait que, de nos jours, en dehors des révolutionnaires de profession, pour qui l'insurrection est toujours « le plus saint des devoirs, » on dût être d'accord, dans les partis modérés et, à plus forte raison, dans les partis qui se proclament antirévolutionnaires, pour condamner tout recours à la violence au profit d'une cause politique. La conscience la plus scrupuleuse ne se refuse pas à excuser ou même à absoudre un acte de révolte provoqué par une flagrante et odieuse injustice; mais elle prononce, dans ce cas, comme un jury qui acquitte d'après les circonstances particulières de la cause, d'après l'honorabilité des mobiles qu'il reconnaît ou croit reconnaître chez l'accusé, mais dont le verdict ne saurait avoir le caractère d'une justification doctrinale. Or, dans ces derniers temps, la question du droit d'insurrection a été agitée à la fois et comme à l'envi, théoriquement et pratiquement, par les partis qui se qualifient de radicaux, d'intransigeans, d'anarchistes, par ceux qui se piquent de modération et de sagesse politique, et par ceux mêmes qui proclament le plus haut leur attachement aux principes conservateurs. Les « opportunistes » ont protesté contre la prétention des purs radicaux d'avoir seuls préparé une insurrection, non-seulement contre l'éventualité d'un coup d'état, mais en prévision d'une décision légale et légitime d'une assemblée souveraine. Ailleurs on discute publiquement les moyens de renverser le gouvernement établi; ceux qui répugnent à sortir des voies légales sont traités de niais, de poltrons ou de traîtres par les plus ardens conservateurs, et plus d'un, pour éviter l'accusation de pusillanimité et de tiédeur, ne craint pas d'exprimer, non la crainte, mais l'espérance d'un acte révoltant d'oppression qui pourrait rendre l'insurrection légitime.

Il semblait encore que l'assassinat politique n'eût plus de partisans avoués que dans les rangs les plus extrêmes des partis révolutionnaires. C'est un thème banal d'accusation contre l'éducation classique d'avoir élevé nos grands-pères dans l'admiration des Harmodius et des Aristogiton, des Brutus et des Cassius. Cette question rebattue et qu'on devait croire définitivement jugée vient d'être posée de nouveau devant la conscience contemporaine par un drame récent. L'auteur avait usé de son droit de poète dramatique en se plaçant au point de vue des sentimens qui dominaient dans le pays et à l'époque où il avait transporté l'action de son drame. Il n'avait point introduit une lutte morale dans l'âme de son héros sur la question même de l'assassinat politique, mais

sur une question de parricide dont il avait compliqué sa fable. Il serait puéril de lui imputer une apologie du tyrannicide ou une excuse du parricide; mais les jugemens du public ne se règlent pas sur des considérations purement littéraires; la plupart s'intéressent à l'action dramatique comme à un de ces événemens de la vie réelle que les journaux se plaisent à raconter et à grossir, et pour lesquels on a inventé le nom de « nouvelles à sensation; » ils prennent parti pour ou contre les personnages d'un drame, comme ils feraient dans un procès criminel à l'égard des accusés, des victimes, ou des témoins. Le public populaire injurie « le traître, » comme il applaudit « le personnage sympathique, » non pour l'art avec lequel le poète ou l'acteur l'ont représenté, mais pour lui-même, pour ses sentimens et pour ses actes. Le public bourgeois a plus de retenue, mais sa manière de juger et de sentir est du même ordre, et la pièce sera appréciée, dans les conversations des loges et des salons, à un point de vue peu différent de celui des manifestations naïves qui se produisent bruyamment aux étages supérieurs du théâtre. Ce n'est donc pas un problème littéraire, c'est un problème de morale qui est en jeu dans les opinions émises au sujet d'un drame tel que celui de M. Coppée. Nous avons noté particulièrement les sentimens qui se sont fait jour devant nous dans des milieux conservateurs. Ils ne diffèrent en rien, sauf peut-être dans l'expression, de ceux qu'on s'attendrait à trouver dans des milieux révolutionnaires. Nous avons entendu des femmes, des chrétiennes, très attachées à toutes les bases morales et religieuses de l'ordre social, exprimer hautement leur étonnement et leur indignation, non de la tentative de parricide, non de l'assassinat et du suicide commis dans une église, non de la complicité d'un moine dans le meurtre et dans le sacrilège, mais des hésitations de Severo Torelli et des scrupules de sa mère. Et ce n'est pas seulement à propos d'une œuvre d'imagination qu'on pourrait constater un pareil désordre des consciences, c'est à propos de faits réels, où un intérêt de parti ou parfois même une simple question de sentiment est en cause. Qu'on se rappelle, pour ne pas évoquer des souvenirs trop près de nous, dans le temps ou dans l'espace, la faveur dont le monde aristocratique et religieux de la restauration couvrait les crimes les moins excusables de la « terreur blanche » et, à notre époque même, en Irlande, la complicité morale de tout un peuple, très attaché à sa foi religieuse, dans d'horribles attentats. Sur l'assassinat politique, comme sur le droit d'insurrection, comme sur la plupart des questions de morale publique, on ne saurait se dissimuler que les principes sont peu de chose et que les opinions ne s'inspirent le plus souvent que des sympathies ou des répu-

gnances, non pour le caractère moral ou immoral de l'acte lui-même, mais pour ses mobiles et pour son but.

III.

Que faut-il conclure de ces étranges contrastes dans les consciences contemporaines? Il est certain qu'on ne peut compter sur les principes professés pour éclairer les jugemens et pour déterminer les actes dans les cas particuliers; mais il ne s'ensuit pas qu'il ne faille plus compter avec les principes. Si un grand nombre d'âmes repoussent avec dédain, et quelquefois même avec colère, les bases traditionnelles qu'assignent à la morale les dogmes religieux ou les systèmes philosophiques, beaucoup leur sont restées profondément attachées, alors même qu'elles en témoignent un médiocre souci dans leur conduite. Un plus grand nombre encore, plus ou moins atteintes, mais non complètement envahies par le scepticisme contemporain, sont loin d'avoir pour ou contre les principes religieux ou philosophiques de la morale un parti-pris absolu. Ces principes subsistent donc, entre les croyans, les hésitans et les sceptiques, comme l'objet premier et inévitable des discussions morales. En vain déclare-t-on que c'est la base la plus chancelante, on ne gagne rien sur les âmes qui se maintiennent résolument sur cette base ou qui ne s'en sont pas absolument détachées, si on n'y descend pas avec elles pour leur en montrer la fragilité. Les meilleures y tiennent d'autant plus qu'elles y trouvent ou croient y trouver le plus sûr soutien de leur vertu. Les plus légères sont d'autant moins tentées de les rejeter qu'elles n'en éprouvent aucune gêne dans la pratique et qu'elles ne leur demandent que la satisfaction d'un certain besoin de croire ou la consécration de certaines bienséances mondaines. « Il est des morts qu'il faut qu'on tue, » a dit un poète contemporain. Or, quand de tels morts, au lieu de se laisser paisiblement enterrer, nous obligent à nous battre contre eux, on peut bien tenir pour incontestable leur acte de décès, il n'en faut pas moins agir avec eux comme s'ils étaient vivans.

De sages esprits ont cru trouver, en dehors de ces principes, si obstinément réfractaires à leur arrêt de mort, un terrain plus solide, dans un certain ordre de faits sur lesquels il semble que tous les hommes puissent se mettre aisément d'accord. Ce sont les faits de la nature humaine, étudiés à la manière des sciences positives, par la physiologie ou la psychologie, par l'anthropologie ou par l'histoire. Ce ne sont pas des principes dans le sens métaphysique du mot; ils constituent ce que M. Herbert Spencer appelle « les données de la morale, *the data of ethics*, » et M. Fouillée « la physique

des mœurs. » Cette prétention, si raisonnable en apparence, se heurte malheureusement à deux obstacles insurmontables. D'abord l'accord n'existe pas sur ce qu'il faut entendre par la nature humaine. Suivant les psychologues idéalistes ou spiritualistes, M. Vacherot, M. Bouillier, M. Janet, la morale a sa base dans la nature propre de l'homme, c'est-à-dire dans ce qui distingue l'homme des animaux, dans cette partie « intellectuelle » de l'âme que l'ancienne philosophie séparait avec autant de soin de la partie « sensitive, » qu'elle élevait la partie sensitive elle-même au-dessus des pures fonctions du corps. Distinction frivole et chimérique! disent les évolutionnistes et les positivistes aussi bien que les matérialistes. Entre l'homme et les autres animaux, il n'y a qu'une différence de degré dans l'évolution de la série animale; entre les plus hautes et les plus basses facultés de l'âme humaine, il n'y a également que les momens successifs de la double évolution qui se produit dans l'humanité à travers les siècles et dans chaque individu à travers les différentes périodes de sa courte vie. Toute la morale, dira M. Littré, repose sur les deux fonctions de la nutrition, base de l'égoïsme, et de la génération, base de l'altruisme. La vertu, dira M. Spencer, n'est qu'un degré dans une évolution qui commence, chez les plus infimes animaux, par la recherche et le discernement des moyens les plus propres à assurer leur bien-être, et qui trouve son couronnement, au plus haut point de la civilisation et de la moralité générale, dans l'accord complet du bonheur de chacun et du bonheur de tous, poursuivi spontanément, sans arrière-pensée égoïste et sans même l'intervention des idées relativement inférieures d'obligation et de devoir. Et que reproche la seconde école à la première? C'est de n'être qu'une métaphysique sous la fausse apparence d'une philosophie expérimentale. Le débat se maintient donc toujours sur le terrain des principes métaphysiques; car ces principes ne cesseront pas d'être en cause tant qu'il se trouvera des psychologues pour affirmer soit le libre arbitre, soit la distinction de la raison et des sens, de l'âme et du corps, de l'homme et de l'animal.

Mais je suppose, par impossible, cette première difficulté surmontée. On s'est mis d'accord sur la nature humaine et sur tous les élémens dont elle se compose, et on s'est mis également d'accord pour ne demander qu'à la méthode expérimentale la connaissance de ces élémens. Est-on beaucoup plus avancé pour la discussion des questions de morale? Il ne s'agit pas, dans ces questions, de ce qu'*est* l'homme, d'après les lois de sa nature propre, mais de ce qu'il *doit* faire, d'après une loi d'un caractère tout spécial, qui ne se réalise pas *nécessairement*, mais qui commande *obligatoirement*. Il y a désaccord sur la qualification morale

d'une action. L'un excuse ce que l'autre condamne. Suffira-t-il d'en appeler à la nature? Mais la nature, dans ses lois générales, est la même chez celui que sa raison fait agir dans un sens et chez celui que ses passions entraînent dans un autre sens. Elle comporte donc, sans que ses lois soient violées, des actes différens et elle laisse entre eux la liberté ou, si l'on veut éviter ce terme suspect, la possibilité du choix. Direz-vous qu'elle se prononce par les conséquences heureuses ou malheureuses des actions, telles que l'expérience les atteste? C'est invoquer un des principes entre lesquels se partagent les moralistes et ramener toutes les difficultés que la morale utilitaire a vainement jusqu'ici tenté de résoudre. De quel intérêt s'agit-il? D'un intérêt propre à cette vie ou d'un intérêt d'outre-tombe? Vous retrouvez la question de la vie future, et vous pouvez d'autant moins l'éviter qu'il y a encore bien des âmes qui ne sont pas absolument décidées à renfermer dans la vie présente toutes leurs craintes et toutes leurs espérances. Vous obtenez cependant qu'il ne soit question d'aucun au-delà : cet intérêt terrestre que vous invoquez seul ne peut se passer d'une définition. S'agit-il de l'intérêt personnel ou de l'intérêt général? Si vous voulez que le premier se sacrifie au second, il faut une raison décisive. La plus sûre serait celle du devoir, mais elle ramène un de ces principes que vous prétendez éviter. La plupart des utilitaires n'affirment la prédominance de l'intérêt général qu'en le faisant rentrer dans l'intérêt personnel lui-même, dont il serait la meilleure garantie; mais ce motif fondamental de l'intérêt personnel, il faut lui-même le définir. Placerez-vous la suprême utilité, pour chacun comme pour tous, dans la perfection générale de tous les attributs de la nature humaine? Cette idée de perfection est une idée métaphysique. Réduirez-vous l'intérêt personnel au bonheur pleinement senti, c'est-à-dire à la somme la plus grande et la plus constante de plaisirs avec la moindre somme de souffrances? On vous demandera si vous distinguez entre les plaisirs, si vous admettez, avec Stuart Mill, qu'ils puissent être de qualité différente et que le bonheur d'un pourceau ne soit pas comparable à celui d'un homme intelligent, délicat et bien élevé. Et si vous acceptez cette distinction, où prendrez-vous la mesure de la qualité des plaisirs? Où trouverez-vous une règle qui ne soulève pas la question du devoir ou celle du bien en soi, en un mot, une des questions de la morale métaphysique? Vous ne pouvez distinguer les plaisirs que par leur degré d'intensité, si vous voulez vous en tenir aux seules données expérimentales. Vous trouverez là une base sûre, mais une base purement individuelle, dont chacun prétend, avec raison, rester l'unique juge. Vous voulez que je sacrifie le plaisir d'aujourd'hui à l'espoir des plaisirs que vous me promettez ou à la crainte

des souffrances dont vous me menacez pour demain ; je vous écouterai si cette crainte ou cet espoir est pour moi un sentiment plus vif, plus intense que la jouissance présente; dans le cas contraire, pourquoi m'imposer un sacrifice dont je ne sens que l'amertume? La crainte du lendemain est un argument rebattu au profit de la sagesse; mais l'incertitude du lendemain a été aussi dans tous les temps un argument très écouté au profit de la folie :

> Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie :
> Qui sait si nous serons demain ?

La passion tient d'ailleurs en réserve un dernier argument, irréfutable pour une science purement expérimentale : l'argument de sa fatalité. La question du libre arbitre ne saurait, en effet, se réduire à une simple question de fait. La philosophie spiritualiste a bien tenté de la résoudre par un appel direct à l'observation intérieure; mais elle ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il s'y mêle d'autres questions, d'ordre métaphysique ou physique, dont il est impossible de ne pas tenir compte. Quant aux écoles positivistes ou matérialistes, elles refusent absolument d'y voir autre chose qu'une question métaphysique, qu'elles écartent les unes comme insoluble, les autres comme ne pouvant recevoir, d'après toutes les lois de la nature, qu'une solution négative. Or, on voudrait en vain faire le silence sur ce terrible problème où sont engagées toutes les questions de morale pratique comme de morale spéculative. Il revient sans cesse dans toutes les controverses morales. Il ne divise pas seulement les philosophes, il se discute, sous une forme plus ou moins précise, mais, au fond, dans tout ce qu'il a d'essentiel, parmi les ignorans comme parmi les savans; il hante l'esprit des enfans eux-mêmes, qui n'attendent pas la classe de philosophie des collèges pour l'agiter entre eux ou pour le poser intrépidement en face de leurs parens ou de leurs maîtres. Le problème du libre arbitre est inévitable en morale et ce seul problème rend également inévitable le retour de la morale aux considérations métaphysiques.

Les adversaires décidés de cet ordre de considérations déclarent volontiers que toute entente est impossible et, par conséquent, toute discussion inutile avec les « mystiques » de la foi ou de la raison, c'est-à-dire avec tous ceux qui ne savent pas se renfermer dans le cercle scientifique des faits rigoureusement positifs. Ils ne voudraient donc s'adresser qu'à ces libres esprits qui ont pris résolument parti contre les principes théologiques ou métaphysiques de la morale. C'est pour cette élite seule qu'ils travaillent à fonder une morale nouvelle, dont ils ne désespèrent pas de faire un jour, par le progrès continu des idées, la morale universelle de l'humanité civilisée. Je

ne veux pas discuter pour le moment cette espérance. Je remarquerai seulement que ce progrès sur lequel on compte, pour la diffusion de la nouvelle morale, serait singulièrement entravé par le refus ou plutôt par l'impossibilité de discuter avec tous ceux qui ne se sont pas entièrement dégagés de l'ancienne. Je remarquerai encore que la petite église de la « morale naturaliste » se réduirait à de bien infimes proportions si elle ne devait comprendre que ceux qui apportent dans leurs négations des convictions raisonnées et un intérêt exclusivement scientifique. Pour ne considérer que le libre arbitre, la plupart de ceux qui le rejettent n'obéissent guère qu'au désir de s'affranchir de tout devoir; et le sacrifice de la passion à la raison ne leur paraîtra pas plus acceptable lorsqu'on essaiera de l'obtenir en faisant mouvoir, comme dit M. Fouillée, « un des ressorts possibles de l'automate intelligent et sensible » que lorsqu'il était imposé sous la forme brutale de « l'impératif catégorique, » ou d'un « commandement de Dieu. »

Quelles que doivent être les destinées de la morale naturaliste, il est donc certain que la très grande majorité des esprits continue à réclamer et réclamera d'ici longtemps encore la solution, ou tout au moins la discussion de ces problèmes d'un ordre supérieur à celui de la nature qui s'appellent le libre arbitre, le fondement et la sanction de la loi morale, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Les uns ont, sur toutes ces questions, des convictions arrêtées, dont ils font honneur à la lumière naturelle ou à une foi surnaturelle. Les autres ont des doutes qui se refusent aux meilleurs raisonnemens comme aux plus pressantes adjurations des croyans, mais que ne satisfait pas davantage la prétention absolue de leur interdire jusqu'à l'examen de telles questions. Beaucoup, par indifférence plutôt que par parti-pris, s'abstiennent d'y penser et souffrent impatiemment que leur attention soit appelée sur des matières aussi abstraites; mais ils ne voudraient pas s'engager à s'en désintéresser complètement, et plus d'un y pensera peut-être de lui-même devant une de ces épreuves qui troublent tout d'un coup les existences les plus heureuses et les consciences les plus libres de tout souci sérieux. Il faut donc à la plupart des âmes, au moins pour le temps présent et pour un avenir plus ou moins long, une morale qui ne se dégage pas systématiquement de toute considération supérieure à l'ordre des faits positifs. Toute la question est de savoir à quelles sources doit se chercher cette morale, si elle doit être théologique ou philosophique.

IV.

Rien n'est plus légitime que les efforts de la foi religieuse pour donner à la morale, dans toutes les consciences qui lui sont ouvertes

ou qu'elle peut espérer de s'ouvrir, l'appui de ses dogmes. On dira que c'est un appui fragile et dangereux tout ensemble, que sa fragilité est manifeste à une époque où la tiédeur et l'indifférence dominent parmi ceux mêmes que la libre pensée n'a pas envahis tout entiers et que ses dangers sont également redoutables pour la morale et pour la foi; car il confond l'intérêt universel de la morale avec l'intérêt particulier d'une église, il autorise cette double et monstrueuse conclusion qu'il n'existe aucun lien moral entre les fidèles de l'église privilégiée et les incrédules ou les hérétiques, et qu'en se séparant de cette église on s'affranchit par là même de tout devoir. Les théologiens peuvent répondre que la foi est encore ce qui divise le moins les hommes de notre temps, et que, si elle est affaiblie ou ébranlée dans un grand nombre d'âmes, les systèmes positivistes, matérialistes ou spiritualistes qui la rejettent entièrement ont encore, même à les prendre tous ensemble, moins d'adhérens convaincus et déclarés. Ils peuvent ajouter que c'est toujours à eux qu'appartiennent les plus sûrs moyens d'agir sur les âmes, que leurs prédications pénètrent dans des milieux où n'iront jamais les enseignemens ou les livres des savans et des philosophes, qu'ils ne cessent pas d'opérer des conversions parmi les esprits éclairés comme parmi les ignorans, et que les temps même où l'irréligion se montre le plus assurée de son triomphe sont souvent ceux où se produisent de soudains et puissans réveils religieux. Ils peuvent enfin revendiquer pour la foi une part d'action jusque dans les âmes qui lui semblent le plus fermées et qui lui sont le plus hostiles : « On garde encore, dit M. Renan, la sève morale de la vieille croyance sans en porter les chaînes. A notre insu, c'est souvent à ces formules rebutées que nous devons les restes de notre vertu. Nous vivons d'une ombre, du parfum d'un vase vide; après nous, on vivra de l'ombre d'une ombre; je crains par momens que ce ne soit un peu léger (1). » Si légère qu'elle soit, cette « ombre d'une ombre » est encore un lien entre la foi et la libre pensée, et ce lien permet à la première l'espoir de forcer un jour le retranchement de la seconde. Les théologiens reconnaissent, d'ailleurs, entre eux et les incrédules, un autre lien moral que cette ombre toujours subsistante d'une foi perdue ou délaissée. Ils désavouent hautement ou tacitement cette conséquence, que l'on prétend tirer de leurs doctrines, qu'il n'y a point de salut pour la morale hors de telle ou telle église. La morale théologique n'exclut pas la morale naturelle; la foi, dans toutes les grandes religions, vient en aide à la conscience et à la raison; elle ne prétend pas les remplacer entièrement. Les religions peuvent donc, avec fruit et sans danger, dans notre siècle de doute

(1) Réception de M. Cherbuliez à l'Académie française, 25 mai 1882.

comme dans les siècles de foi, poursuivre leur prédication morale; elles ne font que prêter au devoir une force nouvelle sans entraver la force naturelle qu'il possède dans toutes les âmes.

Ainsi comprise et justifiée, la morale théologique maintient ses droits; mais elle ne les maintient qu'à la condition de les reconnaître elle-même comme secondaires et subordonnés. Les théologiens ne peuvent engager, sur les questions morales, avec les incrédules que des discussions toutes rationnelles. Ils ne peuvent se refuser, dans bien des cas, à des discussions du même genre avec les croyans eux-mêmes. Ils ne sauraient prétendre, en effet, que la foi ait tout prévu et tout réglé et s'ils élevaient cette prétention, ils ne la feraient accepter d'aucun esprit éclairé. De nos jours surtout et dans notre pays, la foi ne conserve son empire que sur deux sortes d'esprits : une petite minorité de sectaires et de fanatiques, résolue d'avance à une soumission aveugle, quelque point de conduite ou de doctrine qui lui soit imposé par un représentant quelconque de l'autorité religieuse, et une masse considérable, dans tous les rangs de la société, d'intelligences plus ou moins libres, qui n'entendent ni se séparer de l'église à laquelle elles appartiennent par la naissance et par l'éducation première, ni lui abandonner sans contrôle et sans réserve la direction de leurs pensées et de leurs actes. C'est cet état d'esprit que Littré, dans une remarquable page des derniers temps de sa vie, appelait « le catholicisme suivant le suffrage universel » et qu'il recommandait à la prudence des théologiens comme des politiques. Il flétrissait avec raison ces fanatiques de la libre pensée pour qui rien ne compte dans le pays en dehors de leur petite église; mais sa haute et sereine impartialité n'avait pas plus de ménagemens pour ces défenseurs également excessifs de la foi qui continuent à parler au nom d'une immense majorité de croyans, mais qui raisonnent et agissent comme si cette majorité se réduisait au petit troupeau de leurs dociles et aveugles sectateurs. Le double danger dont la morale théologique, renfermée dans ses justes bornes, peut répudier la responsabilité, ne serait que trop réel pour une morale exclusivement fondée sur la foi. D'un côté, les croyances morales risqueraient d'être entraînées dans le naufrage des croyances religieuses et, en disparaissant, elles ôteraient aux croyances religieuses leur meilleur point d'appui pour ressaisir les âmes; d'autre part, tout désaccord sur une question de morale se résoudrait dans un désaccord sur une question de foi, et le dogme théologique se trouverait compromis dans toutes les révoltes de la passion ou de la raison elle-même contre certaines maximes de conduite.

Ce dernier danger aurait pour conséquence un péril non moins grand pour la morale elle-même. C'est une tendance naturelle aux

dépositaires de l'autorité religieuse d'avoir plus de souci des intérêts de la foi que de ceux de la morale. De là ces complaisances pour les faiblesses humaines que l'on a pu, dans tous les temps et dans toutes les religions, reprocher à la casuistique théologique et qui ont souvent trouvé une excuse près des hommes les plus respectables, les plus sévères pour eux-mêmes, dans la crainte d'éloigner les âmes d'une religion trop farouche et trop exigeante. Ces complaisances ne se montrent pas seulement dans les formules générales des casuistes, mais dans la pratique journalière des directeurs de conscience. Elles paraissent, en quelque sorte, plus naturelles et plus légitimes dans un temps où la foi est réduite à l'état de guerre non-seulement contre l'hérésie, mais contre l'incrédulité, et où les luttes qu'elle soutient sont d'autant plus redoutables qu'elles ont lieu au sein d'une même société, souvent au sein d'une même famille, entre des hommes vivant de la même vie, engagés, sur tous les autres points, dans des relations de toute sorte. Comment ses défenseurs ne céderaient-ils pas avant tout à la crainte de semer le découragement et de provoquer des désertions dans les rangs des fidèles par un excès de sévérité? Une indulgence mutuelle n'est-elle pas presque inévitable quand on combat pour la même cause, quand on partage les mêmes périls, quand on est en butte aux mêmes inimitiés? Et n'est-il pas inévitable aussi que la sympathie pour la communauté de foi et la reconnaissance pour les services rendus à la bonne cause voilent un peu à des yeux naturellement prévenus certaines taches qui n'intéressent pas directement et exclusivement l'ordre religieux? Enfin l'importance même que les religions attachent aux pratiques du culte relègue parfois dans l'ombre les devoirs généraux de la morale et l'on songe moins à se montrer sévère pour l'oubli de quelques-uns des commandemens de Dieu, quand cet oubli est pallié par l'observation scrupuleuse des commandemens de l'église.

Ce n'est pas seulement chez leurs coreligionnaires et chez les ministres de leur religion que beaucoup de croyans rencontrent une indulgence excessive pour leurs vices et pour leurs fautes, c'est en eux-mêmes, dans leur propre conscience. Plus ils tiennent à leur foi, plus ils craignent de l'ébranler en donnant trop d'attention aux conflits qu'elle pourrait soutenir sur le terrain de la morale avec leurs intérêts et leurs passions. D'un autre côté, ils sont trop heureux et trop fiers d'être en possession de la vérité surnaturelle pour se reprocher trop sévèrement quelques faiblesses qui n'intéressent que l'ordre naturel des choses humaines. De là ce contraste, si fréquent dans les mêmes âmes, d'une extrême sévérité et d'un extrême relâchement, dans le langage et dans les actes, suivant qu'il s'agit de religion ou de simple morale. Les ennemis de la foi exagèrent sans doute le scandale de ce contraste et affectent trop souvent de

n'y voir qu'une odieuse hypocrisie; mais les défenseurs de la foi sont trop portés à le méconnaître et à l'excuser en eux-mêmes et chez leurs amis.

La recherche et la discussion des principes de morale appartiennent légitimement aux théologiens de toutes les églises, comme aux philosophes de toutes les écoles; mais une morale purement théologique, quelle que soit sa valeur propre, ne serait bonne ni pour la religion où elle trouverait sa base exclusive, ni pour la société où elle tendrait à régner sans partage. Les principes théologiques de la morale ne peuvent se passer du concours de certains principes philosophiques. Le premier rôle dans l'établissement de la morale ne saurait donc être disputé à la philosophie.

V.

« Il est prudent, dit M. Renan, de n'associer le sort de la morale à aucun système (1). » La prudence ici doit s'incliner devant la nécessité. On peut regretter la crise actuelle de la morale, mais on n'en peut nier ni la réalité ni l'intensité. Or cette crise ne se borne pas à quelques questions de casuistique; elle s'étend aux règles les plus générales de la conduite et, par ces règles, aux principes eux-mêmes. Je ne sais si elle peut être conjurée ou atténuée par un retour aux principes théologiques; mais ce retour lui-même ne peut se faire par le seul réveil de la foi; il ramène nécessairement la controverse morale sur le terrain de la philosophie et de ses systèmes.

La prétention est donc vaine de vouloir écarter de la morale les systèmes philosophiques. Ils ont leur part dans la crise, mais ils peuvent seuls contribuer efficacement à la résoudre. Ils ébranlent la morale par leur désaccord et leurs luttes incessantes; mais, en l'ébranlant, ils assurent ses progrès. Il faut renoncer, en effet, à la chimère d'une morale immuable. La morale a son évolution comme les autres sciences et ses crises, toutes redoutables qu'elles sont en elles-mêmes, sont les conditions de son perfectionnement. Non pas, si l'on veut, du perfectionnement de la vertu, considérée dans sa valeur propre. Nous distinguerons volontiers avec M. Bouillier, le progrès de la moralité du progrès des idées morales et nous ne ferons pas difficulté de reconnaître que le premier n'est pas nécessairement lié au second. On ne saurait nier cependant que de nouvelles vertus, de nouveaux élémens de moralité ne se fassent jour avec le progrès des idées. Il a fallu que l'idée de la tolérance entrât dans les esprits pour que la vertu de la tolérance s'introduisît dans

(1) Réception de M. Pasteur à l'Académie française, 22 avril 1882.

les mœurs. Il y a donc un perfectionnement moral en même temps qu'un perfectionnement de la morale; mais nous ne voulons considérer que ce dernier, comme plus sûr et plus manifeste. Or le progrès des idées morales, à travers les crises qu'elles ont traversées depuis deux siècles, n'est pas douteux. L'ancienne morale, chez les théologiens et chez les philosophes, condamnait absolument le prêt à intérêt; elle repoussait la liberté de conscience; elle justifiait l'esclavage : sur ces trois points, — et nous en pourrions citer bien d'autres, — la conscience contemporaine, éclairée par la philosophie, n'éprouve aucune hésitation à porter, en théorie et dans la pratique, des jugemens tout contraires.

Une morale progressive est nécessairement une morale mobile, dont l'autorité, toujours discutée, est compromise par son évolution même. C'est une faiblesse, mais c'est aussi un avantage, non seulement pour l'avenir, dont le progrès est ainsi assuré, mais pour le présent. Kant, après avoir reconnu, dans l'existence de Dieu et dans la vie future, deux conditions nécessaires de la morale, s'applaudit de ne pouvoir donner de ces deux *postulats* une démonstration rigoureuse. Il serait dangereux, dit-il, que Dieu et l'éternité, avec leur majesté redoutable, fussent sans cesse devant nos yeux, sans nuages et sans voiles. On peut en dire autant de la morale elle-même. Sans doute, en ce qui concerne nos propres actes, elle ne saurait avoir une trop grande certitude. Elle trouve en nous trop d'obstacles pour pouvoir disposer absolument de notre conduite par la force irrésistible de ses argumens. « Si la géométrie, dit Leibniz, s'opposait autant à nos passions et à nos intérêts présens que la morale, nous ne la contesterions et ne la violerions guère moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclide et d'Archimède. » La morale ne saurait donc, sous ce rapport, être trop rigoureusement démontrée. Mais elle ne règle pas seulement nos jugemens sur nous-même, nous lui demandons aussi nos jugemens sur autrui et nous y portons une sécurité, une intolérance d'autant plus grandes que nous nous croyons éclairés par une lumière infaillible. Nous nous reprocherions comme une défaillance d'accepter la discussion sur nos anathèmes, nous refusons d'entrer dans les motifs des actions qui nous révoltent et d'y faire la part d'une erreur possible, soit chez celui qui les a commises, soit dans notre propre jugement; nous mettons volontiers de telles actions, non seulement en dehors de la morale, mais en dehors du droit; car rien n'est plus difficile que de marquer d'une manière générale et surtout de reconnaître dans les cas particuliers la limite précise où la sphère du droit peut s'étendre jusqu'à la liberté du mal. Beaucoup s'indignent à la seule pensée que le mal puisse être respecté comme un droit; ceux mêmes qui sont assez libéraux pour s'incliner en principe

devant une certaine liberté du mal sont toujours prêts à lui refuser tout droit dès qu'elle se heurte à quelques-uns des sentimens qui leur sont le plus chers. Aussi M. Fouillée, qui a, mieux qu'aucun de ses devanciers, reconnu cet écueil de la définition du droit, ne voit pas de meilleur moyen d'y échapper que de fonder le droit sur le sentiment même de notre faillibilité : nous respecterions les abus possibles de la liberté d'autrui pour cette seule raison que nous ne saurions en être les juges infaillibles. Je sortirais des limites que je me suis tracées si je discutais ici cette théorie; mais, quelle que soit sa légitimité comme fondement scientifique de la science du droit, elle a certainement, comme règle pratique, une haute valeur. La reconnaissance des droits d'autrui ne peut que gagner à la conviction que nos jugemens moraux ne sont pas d'une évidence absolue, qu'ils sont sujets à discussion, et que ceux mêmes qui rencontrent autour de nous une adhésion unanime peuvent être revisés par l'évolution des consciences et le progrès de la science morale.

Cette conviction de notre faillibilité, en nous enseignant la tolérance et le respect à l'égard d'autrui, devient par là même un principe utile pour la direction de notre propre conduite, car cette tolérance et ce respect sont pour nous des devoirs, des actes de vertu. Si le doute affaiblit l'autorité de la morale, s'il vient en aide aux intérêts et aux passions qui la combattent, il peut aussi préserver de certains écarts où se laissent aisément entraîner les consciences trop sûres d'elles-mêmes. M. Renan, qui a écrit tant de lignes exquises sur les bienfaits du doute, ne saurait reprocher bien sévèrement aux systèmes philosophiques de semer le doute en morale par leur opposition et les discussions qu'ils soulèvent.

L'un des plus grands périls pour la morale est de se renfermer dans des formules étroites, acceptées de confiance comme des oracles de la sagesse humaine et de la sagesse divine. Les formules les plus exactes et les plus précises ne peuvent prévoir tous les cas; elles ne peuvent embrasser toutes les circonstances extérieures ou intérieures, toutes les nuances de sentimens ou de pensées qui concourent à constituer la moralité ou l'immoralité d'une action. Lors même qu'une formule, excellente en elle-même, s'appliquerait exactement à un cas donné, il ne suffirait pas d'en remplir scrupuleusement toutes les prescriptions pour bien agir. L'acte serait *légal*, il ne serait pas *moral*, suivant la distinction de Kant. L'acte moral doit non seulement se conformer à la lettre, mais entrer dans l'esprit même de la formule, et il n'y entrera véritablement que s'il remonte à son principe. L'intérêt personnel, la sympathie pour autrui, l'amour de la vertu pour elle-même, l'amour ou la crainte de Dieu, le respect de l'opinion publique, la soumission aux lois, l'espoir

d'une récompense ou la menace d'un châtiment en ce monde ou dans un autre : autant de mobiles, d'ordres très différens, qui peuvent déterminer une même action et se traduire, au point de vue pratique, en un même précepte. Or chacun de ces mobiles a la valeur d'un principe dans les divers systèmes de morale. La moralité ne commence donc qu'après qu'on s'est élevé de l'observation littérale des formules à l'intelligence et à l'acceptation volontaire du principe systématique où elles puisent leur valeur morale. Rien n'est plus propre à éclairer les consciences sur l'insuffisance des formules que le doute philosophique et les discussions sérieuses dont elles peuvent être l'objet.

Il faut savoir douter des formules; il faut aussi savoir douter des principes eux-mêmes. Ici encore l'erreur est toujours possible, et lors même qu'on posséderait la vérité pure, la vérité absolue, il faut, pour la faire passer dans un acte vraiment moral, lui prêter autre chose qu'une adhésion superficielle; il faut s'y attacher sincèrement et complètement par un effort éclairé de foi et d'amour. Un tel effort peut être empêché par la discussion et par le doute; mais souvent aussi la discussion et le doute sont nécessaires pour le préserver de tout écart et pour lui donner toute sa valeur.

Nous devons à M. Paul Janet la révélation récente d'un éloquent passage des premières leçons de Victor Cousin à la Faculté des lettres de Paris (1). Dans ce passage, qu'il n'a pas cru devoir conserver lors de la publication de ses cours, le jeune philosophe se prononçait contre la prétention de soumettre la morale à des formules inflexibles. Chaque précepte, dit-il, ne vaut que pour un cas particulier et peut, dans un autre cas tout semblable en apparence, être infirmé par la décision souveraine de la raison : « La raison, tombée dans ce monde, la raison qui plane sur tous les cas donnés à son tribunal, prononce comme cette institution qui est déjà gravée dans les nôtres, le *jury*. Elle prononce pour un cas, mais jamais d'une manière générale. Chacune de ses décisions est l'oracle et ne la lie pour aucune autre décision. » Il faut donc que la raison soit toujours en éveil, s'appuyant sur des formules, sur des préceptes particuliers, sur des principes généraux, mais toujours prête à se dégager de ces formules, de ces préceptes et de ces principes. « On cherche en morale quelque chose qui, *decretorie et peremptorie*, décide ce qui est bien et mal et juge en dernier ressort. Alors on prend quelques règles : les contingentes, on en a bon marché; on en prend d'autres qui sont plus générales, auxquelles on s'asservit soi-même, de telle sorte qu'on ne les confronte plus avec la raison;

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1884.

mais c'est abjurer l'esprit moral. » L'esprit moral, pour le Victor Cousin de 1819, c'est une intuition supérieure de la raison; c'est, dans les cas difficiles, où un effort de vertu est nécessaire, une inspiration et comme un miracle du génie. « Le génie ne produit que des miracles, c'est-à-dire qu'il produit des choses qui ne sont pas réductibles à des proportions matérielles, à des lois fixes et immobiles. Aussi, loin que le miracle soit impossible, il se fait par le génie. Un miracle, c'est la poésie d'Homère; un miracle, c'est Platon, c'est le *Parménide,* c'est la *Mécanique céleste* de Laplace, c'est l'action de d'Assas, c'est la vie entière de saint Vincent de Paul, c'est la vie de tous les hommes sur lesquels l'humanité, qui ne se trompe jamais, prononce qu'ils sont des hommes de génie, qu'ils sont l'élite du genre humain. Il n'y a point de code du génie; il n'y en a point de haute morale. Un code du génie serait destructif du génie lui-même. »

Il y a, dans ce curieux passage, des propositions excessives exprimées sous une forme déclamatoire, et on comprend qu'il n'ait pas trouvé grâce devant la prudence ultérieure de l'auteur, devenu le directeur officiel de la philosophie française. Cet appel aux intuitions personnelles de la raison et aux inspirations du « génie, » en dehors et au-dessus de toute règle et de tout principe, justifierait plus souvent de dangereux écarts que des « miracles » de vertu. Il y a là cependant, si on sait la bien entendre, une doctrine incontestable. Nul précepte, nul principe n'est assez vaste pour tout embrasser, ni assez sûr pour tout régler. La conscience a besoin, dans bien des cas, d'actes personnels d'initiative et d'indépendance, soit pour reconnaître et pour combler les lacunes des règles de conduite auxquelles elle s'est soumise, soit pour en redresser les erreurs. C'est par de tels efforts que de nobles et libres esprits ont su, dans tous les temps, réagir contre les fausses maximes généralement admises autour d'eux et souvent même contre les conséquences de leurs propres doctrines. Il est bon d'instituer en soi-même ce « jury » dont parle Victor Cousin, qui ne s'assujettit à aucun article de code; mais il est bon aussi de ne pas se confier plus aveuglément dans l'intelligence et la probité de ce jury que dans la sagesse du code. Le doute philosophique doit s'étendre à soi-même, à ces « décisions de la raison » que M. Cousin opposait aux formules, à ces « inspirations du cœur » que M. Renan oppose aux systèmes. La moralité est dans l'intention personnelle, mais dans l'intention éclairée et n'ayant négligé aucune source de lumière. Il faut donc sans cesse en appeler des formules et des systèmes au jugement personnel de la raison et des intuitions de la raison individuelle, « toujours courte par quelque endroit, » à l'examen et à la discussion des formules et des systèmes. Il faut,

en d'autres termes, que la morale philosophique, dans la plus haute et la plus large acception, ait toujours le dernier mot.

L'action directe de la philosophie ne s'étend guère au-delà d'un petit nombre d'esprits suffisamment éclairés pour comprendre ses théories et suffisamment bien disposés pour y prendre un sérieux intérêt. C'est faire encore un très bel éloge des philosophes, et beaucoup refuseraient d'y souscrire, que de les considérer comme une élite dont les enseignemens ne s'adressent également qu'à une élite. Tout le monde cependant philosophe plus ou moins, en notre pays surtout, si amoureux d'idées générales et de déductions logiques. Tout le monde philosophe à propos de religion, de politique, de questions sociales et de toutes les questions de morale publique ou privée. Jouffroy n'invoquait qu'un besoin naturel et universel de la raison dans sa célèbre hypothèse d'un pâtre inculte se posant de lui-même le problème de la destinée humaine. Lors même qu'on rejetterait l'innéité d'un tel besoin, il faudrait reconnaître, jusque dans les esprits les moins cultivés, une sorte d'infiltration de certaines doctrines philosophiques, et il faudrait également admettre que certaines tendances philosophiques ont pu pénétrer assez profondément et pendant assez longtemps dans les différentes couches intellectuelles pour devenir, par la transmission héréditaire, des qualités natives d'une race ou d'un peuple. Ces doctrines et ces tendances ont concouru, dans tous les temps et chez tous les peuples, à l'évolution des croyances morales, soit par un mouvement insensible, soit par ces soudaines et violentes explosions où le travail latent des idées se fait jour dans le déchaînement des passions populaires. Toutes les grandes révolutions, avec leurs bienfaits comme avec leurs erreurs et leurs crimes, ont là soit leur explication générale, soit quelques-unes de leurs principales causes, même chez les peuples qui, comme les Anglais, répugnent le plus aux conceptions purement philosophiques (1).

Rien n'est donc plus utile dans tous les temps, et particulièrement dans les temps de crise, que d'appeler l'attention sur les systèmes philosophiques de morale et de soumettre ces systèmes à une critique sévère, soit pour donner plus de force et de clarté à celui qui paraît le seul véritable ou du moins le plus près de la vérité, soit pour les détruire tous au profit d'une théorie nouvelle

(1) Le philosophe Locke, dans des écrits tout philosophiques, a fait, en présence des événemens et au début de leur développement historique et logique, la théorie de la révolution de 1688, la vraie révolution d'Angleterre suivant les Anglais ; et, dans la révolution avortée de 1649, les thèses philosophiques tenaient une grande place, à côté des thèses théologiques, chez les polémistes des deux partis, chez Milton et chez Hobbes par exemple, pour ne citer que les plus illustres.

plus exacte et plus profonde. C'est cette dernière entreprise que poursuit M. Fouillée. Sa critique des systèmes n'est, comme la première partie du *Novum Organum*, qu'une *pars destruens*, qui doit être suivie d'une *pars informans*, c'est-à-dire de l'exposition d'un nouveau système. Les indications qu'il nous donne sur la doctrine qu'il se propose d'édifier sont encore trop vagues pour qu'il soit possible de juger dès à présent quelles espérances il est permis d'en concevoir; mais ses critiques des doctrines antérieures ne sauraient être méditées avec trop d'attention par tous ceux qu'intéressent et que troublent les questions morales. Nous sommes loin de lui donner raison sur tous les points. Pour nous, la critique ne consisterait pas à tout détruire pour tout réédifier. Nous restons invariablement attaché aux doctrines spiritualistes, même après toutes les objections qu'il a accumulées contre elles. Nous croyons que si elles peuvent pécher par quelque détail d'argumentation ou d'exposition, ou même par quelque erreur fondamentale, elles ne peuvent que gagner, dans leurs parties essentielles, en solidité et en évidence à l'épreuve d'un examen sérieux et approfondi. Toutefois, là même où elles n'ébranlent pas nos convictions, les discussions de M. Fouillée, toujours ingénieuses et pénétrantes, nous éclairent sur les points faibles des idées que nous nous refusons le plus énergiquement à lui abandonner. Quelle que doive être la fortune du nouveau système qu'il nous promet, cet important ouvrage de critique philosophique vient à son heure dans la crise actuelle de la morale et nul n'est plus propre à en préparer la solution. Il peut d'autant mieux la préparer que ce livre tout négatif n'est pas l'œuvre d'un sceptique. M. Fouillée ne s'exagère pas la puissance de la raison humaine; mais il croit que la raison humaine, à travers la série de ses erreurs et de ses désillusions, est faite pour approcher sans cesse de son but idéal. « Les êtres intelligens, dit-il à la fin de sa préface, peuvent espérer, sans pour cela méconnaître les bornes de la pensée, de reculer toujours ces bornes; ils peuvent espérer, par l'intermédiaire de la pensée même, qui est aussi une force immanente à la nature, de porter toujours plus loin la subordination de la nature à leur idéal moral et social, par conséquent le progrès de l'inférieur au supérieur. Si la devise de la science devant l'énigme des origines du monde est : *Ignorabimus*, la devise de la morale devant l'énigme des destinées du monde peut être : *Sperabimus.* »

ÉMILE BEAUSSIRE.

UN

GÉNÉRAL DIPLOMATE

AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

II[1].

DUMOURIEZ ET LA RETRAITE DES PRUSSIENS.

Archives des affaires étrangères, Archives nationales, Archives de la guerre : *Correspondances* de 1792 (2).

Le 18 août 1792, Dumouriez reçut sa nomination de commandant en chef de l'armée du Nord. Il remplaçait La Fayette, qui, désespéré de n'avoir pu sauver Louis XVI, renié par ses soldats, désavoué par son parti, proscrit par l'assemblée, était à la veille de passer la frontière. Le roi était captif, Paris en pleine révolution, la France en pleine anarchie. Frédéric-Guillaume et Brunswick s'avançaient avec 42,000 Prussiens, 6,000 Hessois, autant d'émigrés, soutenus sur

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

(2) Outre les documens inédits, j'ai consulté pour cette étude les documens publiés par MM. de Vivenot, Mortimer-Ternaux, Feuillet de Conches; les Correspondances de Gouverneur-Morris, Fersen, La Marck, Lombard; les Mémoires de Dumouriez, Massenbach, Dumas; les écrits de MM. de Sybel, Haüsser, Ranke, Hüffer; ceux de Jomini, Gouvion Saint Cyr, Soult, et de M. C. Rousset; la Biographie de Dumouriez par un officier prussien, M. de Boguslawski, et *la Campagne de France* de Goethe, dont M. A. Chuquet a donné récemment une excellente édition.

leur droite par 15,000 Autrichiens sous Clerfayt, sur leur gauche par 15,000 sous Hohenlohe; en tout environ 83,000 hommes. Le duc de Saxe-Teschen couvrait la Belgique et menaçait Lille avec 25,000 hommes. L'Autriche annonçait des renforts qui se dirigeaient vers la frontière de l'Est. La France n'avait à leur opposer qu'une centaine de mille hommes, échelonnés du Rhin à la mer, derrière des places à demi démantelées et dépourvues de munitions. Dumouriez estimait ses forces à 6,000 cavaliers, 25 à 30,000 fantassins; mais, à part l'artillerie, l'arme classique de la France, qui avait conservé ses cadres et ses officiers, le reste était de qualité douteuse et présentait peu de consistance. C'étaient des troupes privées de leurs chefs, « désorganisées, consternées, » agitées par les soupçons, travaillées par la propagande, en proie aux paniques. Dumouriez croyait possible de les enlever pour une attaque; il ne les jugeait pas assez fermes pour les épreuves de la défensive. C'est pourquoi il pensait toujours à se jeter sur la Belgique. Il comptait que les Prussiens s'arrêteraient à assiéger les places et que cette diversion les déconcerterait. Mais, le 30 août, pressé par Clerfayt, apprenant d'autre part que Longwy avait capitulé et que les Prussiens assiégeaient Verdun, il se décida à se retirer, emmenant avec lui tout ce qu'il pouvait ramasser de troupes : son intention était de se retrancher dans les défilés de l'Argonne et de couper aux Prussiens la route de Paris. L'opération était hasardeuse : l'armée manquait de vivres et de charrois, l'ennemi la serrait de près. Avec un peu d'audace il aurait pu l'anéantir : il ne le fit point. Le 4 septembre, Dumouriez occupait à Grandpré un des défilés de l'Argonne avec 13,000 hommes; Dillon le rejoignit le lendemain avec 7,000. Le 7, Duval arrivait avec 6,000 hommes.

Les collines qu'ils occupaient s'étendent sur seize lieues environ; elles sont couvertes de bois épais, coupées de ruisseaux, d'étangs et de marécages qui les rendent impraticables partout ailleurs que par les cinq passages de routes. Il est aisé de s'y retrancher; Dumouriez le fit, mais il se garda mal. Le 12, un des passages, La Croix-aux-Bois, fut surpris par l'ennemi. L'armée était tournée. Dumouriez se tira d'affaire grâce à son sang-froid. Sa légèreté le mettait souvent en péril, sa vivacité et sa résolution l'en retiraient. Il décampa dans la nuit du 14 au 15 et parvint à dérober sa retraite aux Prussiens. Mais quand le jour parut, les soldats se trouvèrent au milieu de la brume et de la pluie, dans des chemins défoncés, transis, et harassés par les piétinemens de la nuit : leur courage s'ébranla, ils s'agitèrent. Douze cents hussards prussiens se jetèrent sur une des divisions, qui se mit en déroute. Il y eut des hommes qui s'enfuirent jusqu'à trente lieues de là en criant à la trahison. Les chefs parvinrent à en rallier le plus grand

nombre. Le lendemain, le même vertige égara d'autres troupes. Dumouriez, qui était resté vingt heures à cheval et venait d'en descendre, remonta en selle, sabra les fuyards, harangua les alarmés et l'on campa. Les alliés, heureusement, ne parurent point. Le 17, la petite armée de Dumouriez arrivait à Sainte-Menehould, elle était sauvée. Elle pouvait attendre les renforts qu'on lui envoyait de toutes parts et Kellermann, qui avait l'ordre de la rejoindre. Dumouriez s'établit fortement dans son camp. L'expérience qu'il venait de faire de ses troupes l'avait convaincu de la nécessité de temporiser jusqu'au moment où elles auraient repris confiance, acquis de la fermeté, et se sentiraient en nombre. Le 19 septembre, la division de Beurnonville opéra sa jonction avec Dumouriez. Tandis que le général en chef saluait ces troupes, le lieutenant Macdonald lui annonça l'arrivée de Kellermann. L'armée s'élevait à plus de 50,000 hommes. Le soir, Dumouriez écrivait à l'un de ses lieutenans qu'il avait laissé à l'armée du Nord : « Les Prussiens sont accablés de maladies, exténués de fatigue et mourant de faim. En tenant cette position-ci, j'achèverai de ruiner leur armée : c'est l'affaire de quinze jours et je réponds du succès... Je vous promets, avant le 10 octobre, de mener 30 ou 40,000 hommes à votre secours et de pénétrer encore cet hiver en Belgique. » Le lendemain, un événement qu'il n'attendait pas allait, en le couvrant de gloire, justifier en moins de temps qu'il ne l'espérait toutes ses conjectures. Mais, pour comprendre cet événement, son caractère, ses conséquences, les négociations singulières qui en furent la suite, il faut pénétrer dans le camp des alliés, rechercher pourquoi, après avoir négligé tant d'avantages, ils allaient commettre tant de fautes, et nous rendre compte des mobiles compliqués qui décidèrent de l'issue d'une campagne où la politique joua un plus grand rôle que la stratégie.

I.

Les Prussiens étaient entrés en France pleins de mépris pour l'armée qu'ils auraient à combattre, convaincus, sur la foi des émigrés, que les populations allaient les recevoir en sauveurs. Les villes ouvriraient leurs portes ; quant aux hordes révolutionnaires, on les balaierait jusque devant Metz, où le canon anéantirait ce que la peur n'aurait point dispersé. Ils trouvèrent les populations hostiles; ils les traitèrent en peuple conquis et achevèrent de les exaspérer. La désillusion fut prompte. « Leur enthousiasme insensé et surtout leur exaspération contre nous dépassent la mesure et les

moyens permis, » écrivait le 20 août un secrétaire du roi de Prusse. Des habitans tirèrent sur l'ennemi; l'ennemi fusilla les habitans, pilla les villages et ne s'en trouva pas mieux. Ajoutons que, comptant sur la soumission du pays, les Prussiens n'avaient point pris leurs précautions. Dès les premiers jours, ils manquèrent de tout. Leurs énormes bagages s'entassaient et s'embarrassaient sur les routes détrempées par la pluie. Le mauvais temps durait depuis le 30 juillet; la marche harassait les troupes, le bivouac les épuisait : la maladie les gagna et avec elle le découragement. Cependant on s'était arrêté un jour à Longwy pour se refaire ; on s'était arrêté à Verdun; on piétinait dans la boue plutôt qu'on n'avançait. Deux lieues en une journée, rapporte un témoin, suffisaient à mettre sur le flanc les hommes et les chevaux. Les troupes se décimaient sur les chemins. Embourbée et entravée, cette lourde machine de guerre se disloquait. Quand l'armée prussienne rejoignit les Français, elle était méconnaissable. Le prince de Ligne, un frère de l'écrivain, fut tué dans le combat du 13 septembre. On trouva sur lui une lettre inachevée. « Nous commençons à être las de la guerre; les émigrés nous promettaient plus de beurre que de pain, mais nous avons à combattre des troupes de ligne dont aucun ne déserte, des troupes nationales qui résistent; tous les paysans qui sont armés, ou tirent contre nous, ou nous assassinent, quand ils trouvent un homme seul ou endormi dans une maison... Le temps depuis que nous sommes en France est si détestable... que nous ne pouvons retirer nos canons; de plus la famine... Nous avons tout le mal imaginable pour que le soldat ait du pain. La viande manque souvent. Bien des officiers sont cinq, six jours sans trouver à manger chaud. Nos souliers et nos capotes sont pourris... Je ne sais comment nous ferons, et ce que nous deviendrons. »

C'était la question que se posait le général en chef, le duc de Brunswick. Il blâmait la guerre qu'il était chargé de conduire et le plan qu'il était chargé d'exécuter; les obstacles qu'il rencontrait confirmaient ses appréhensions secrètes; et les difficultés augmentaient chaque jour en lui les irrésolutions d'un esprit naturellement perplexe. Le roi, impatient, fougueux, colère, voulait que l'on s'avançât sur Paris à marches forcées. Brunswick conseillait de s'arrêter devant les places, d'assurer les communications et les approvisionnemens, de ne rien risquer, en un mot, et de ne frapper qu'à coup sûr. Il estimait qu'au train dont allaient les choses, il pourrait tout au plus amener sous Paris une armée de 30,000 hommes, et c'était, à ses yeux, pure folie de s'exposer de la sorte. Le roi ne se rendit point à ces raisons : il ordonna la marche en avant. Brunswick se soumit à regret. Trop

courtisan pour résister à son maître, il était trop entêté de ses idées pour se plier à celles d'autrui. Il exécuta mollement une entreprise téméraire et s'exposa à tous les inconvéniens de l'imprévoyance sans s'assurer aucun des bénéfices de l'audace. C'est ainsi qu'il laissa, sans l'inquiéter, Dumouriez accomplir sa périlleuse marche de flanc. Après la surprise du 12 septembre, au lieu de l'attaquer de front, il prétendit l'envelopper, et il le laissa s'échapper. Ce qu'il apprit de l'armée française à la suite de cette rencontre n'était pas fait pour diminuer ses hésitations.

Dans le camp des alliés, et sur la foi des intrigans de toute sorte qui y affluaient, on se flattait que les généraux français transigeraient avec l'ennemi et se prêteraient à rétablir la royauté. Le passé de Dumouriez, son rôle au ministère, les négociations qu'il avait essayé d'ouvrir à Berlin, le langage de plusieurs personnes qui se disaient ses amis permettait de croire qu'il écouterait des propositions de cet ordre. On espérait agir sur lui par sa maîtresse, la baronne d'Angelle, qui était la sœur de Rivarol, et se rattachait ainsi à l'émigration. Au commencement de septembre, un émissaire aborda Dumouriez avec une lettre qui contenait des avances; le général la déchira, en jeta les morceaux aux pieds du porteur, et lui dit très froidement : « J'y répondrai à coups de canon. » Le 14 septembre, voulant se renseigner à la fois sur l'état de l'armée et sur les dispositions du commandant, Brunswick lui dépêcha un officier qui avait toute sa confiance, connaissait les affaires, et parlait passablement le français : le major de Massenbach ; il devait proposer à Dumouriez une entrevue soit avec le duc de Brunswick, soit avec le prince de Hohenlohe. Massenbach s'attendait à tomber dans une horde de Huns ou de Vandales, une émeute en mouvement, une populace en expédition. Il n'était pas, au fond, sans quelque appréhension en arrivant aux avant-postes français; son inquiétude changea promptement de nature, mais n'en devint que plus vive.

Il vit un camp établi selon les règles; on l'accueillit avec toutes les formes voulues; l'officier qui l'accompagnait se montra plein de courtoisie; les soldats qui l'escortaient n'avaient rien de féroce ni de débraillé; ils étaient allègres, de belle tenue et de bonne humeur. Il fut reçu par le général Duval : c'était un vétéran de l'ancienne armée, qui avait fait la guerre de sept ans et connaissait l'Allemagne. Il avait de beaux cheveux blancs, une taille majestueuse et s'exprimait avec une dignité familière, sans emphase et sans violence. « Croyez-moi, dit-il à Massenbach, tandis qu'ils attendaient la réponse de Dumouriez, les alliés font une folie de se mêler des affaires intérieures de la France. Ils n'en ont pas le droit, et ils supporteront les conséquences d'une guerre où ils

se sont laissé entraîner par la frivolité des émigrés. Vous vous imaginez que vous allez arriver tout droit à Paris. Écoutez-moi, j'ai servi longtemps, j'ai réfléchi à mon métier : votre marche sur Paris tournera comme celle de Charles XII sur Moscou; vous trouverez votre Pultava... Et comment le roi de Prusse peut-il marcher avec sa rivale, la perfide Autriche, contre une puissance qui est son alliée naturelle? Vous ne ferez pas de contre-révolution en France; au contraire, vous y fortifierez la révolution. Ne comptez pas surtout sur les défections et ne vous fiez pas aux émigrés... » La conversation se poursuivit jusqu'à dix heures du soir. Dumouriez fit alors répondre qu'il refusait l'entrevue, et Massenbach se retira, emportant l'impression qu'il y avait encore une armée française et des généraux capables de la conduire.

Brunswick en conclut qu'il fallait attendre des renforts. Ils ne se pressaient point d'arriver. Les Autrichiens se montraient plus lents encore que leurs alliés à entrer en campagne. Obéissant à des arrière-pensées de conquête qu'ils dissimulaient de moins en moins chaque jour, ils assiégeaient avec 25,000 hommes et une puissante artillerie Lille, qui n'était défendue que par 4,000 hommes de ligne et 6,000 gardes nationaux. Leurs forces principales devaient couvrir le Rhin et assurer ainsi les communications de l'armée d'invasion. La Prusse ne les voyait pas en mesure de le faire; elle redoutait, de ce côté, une pointe des Français qui aurait compromis la sécurité de son armée. Après avoir blâmé ces lenteurs, qu'elle attribuait à des calculs politiques, elle commençait à s'en inquiéter. C'est que, pour s'être alliées contre un ennemi commun, les deux puissances allemandes n'étaient point devenues amies et n'avaient pas cessé d'être rivales. A vrai dire, elles ne s'étaient jamais accordées ni sur le but de la guerre ni sur la manière de la conduire. Le roi de Prusse, endoctriné par les émigrés, poussé par la Russie, inclinait à rétablir en France la monarchie absolue, comptant se ménager dans le gouvernement restauré un allié puissant; l'Autriche trouvait son intérêt à maintenir la France dans un état de trouble intérieur qui la paralyserait : il lui suffisait que le roi gardât sa couronne et parvînt à régner décemment, par une sorte de compromis, de façon à n'inquiéter ses voisins ni par la force ni par la faiblesse de son gouvernement. Enfin rien n'était encore arrêté sur l'article des indemnités de guerre, « le plus important de tous, » comme le disait avec une grande sincérité le ministre prussien, Schulenbourg.

Tandis que les généraux discutaient le plan de campagne, les diplomates s'étaient réunis à Mayence, vers la fin de juillet, pour régler cette grosse affaire. Sur le principe et les vues générales, ils s'accordèrent aisément. Les vues générales, c'était d'acquérir le plus possible; le principe, d'observer dans les acquisitions respec-

tives une rigoureuse égalité. Ce « principe » était entré dans le droit public des cours du Nord depuis le partage de la Pologne : il ne souleva point d'objections. On n'en trouva pas non plus à déclarer que la Prusse chercherait son indemnité en Pologne et que l'Autriche trouverait la sienne dans la Bavière, qu'elle échangerait contre la Belgique. Louis XVI était encore roi, on s'armait pour venir à son secours, il ne pouvait être décemment question de le dépouiller : on s'en tenait donc aux Polonais, alliés de la Prusse, et aux Bavarois, confédérés de l'Autriche. Restaient les questions de quantité et de qualité. C'est sur ce point que l'on cessa de s'entendre. Les Prussiens parlèrent de plusieurs palatinats, quelque chose comme la province de Posen. Les Autrichiens se récrièrent : c'était violer le principe de l'égalité, qui formait, comme on vient de le voir, l'article premier de la déclaration des droits. La Prusse ferait un bénéfice net, l'Autriche, par son échange, n'en ferait qu'un de convenance; encore y perdrait-elle 2 millions de revenus; si la Prusse prenait tant de Polonais, il serait nécessaire de fournir à l'Autriche, « en sus du troc, un surcroît de dédommagement, » car enfin, disait le plénipotentiaire autrichien, Philippe Cobenzel, « les deux cours se proposant un double but, celui de l'arrondissement et celui de l'accroissement en revenu, le principe de l'égalité serait blessé si le lot qui écherrait à l'Autriche, pour bonifier le désavantage du troc, ne réunissait pas également l'une et l'autre convenances. » C'est le style et le ton de ces graves entretiens : il est bon de les connaître. On ne raillera jamais assez les boursouflures, on ne flétrira jamais trop les hypocrisies sentimentales de la rhétorique terroriste; mais ce jargon de brocanteur, cet argot d'hôtel des ventes, parlé gravement par des diplomates, étalé tout crument par eux dans des documens publics, mérite aussi, ne fût-ce que par contraste, sa part de raillerie et sa flétrissure. Bref l'Autriche demandait Anspach et Baireuth. Ce fut au tour des Prussiens de jeter les hauts cris : ils n'étaient point gens à troquer le bien de leur roi. Ils se déclarèrent « révoltés » de cette proposition « effroyable, pour ne pas dire insolente. » Cependant ils s'apaisèrent à la crainte, bien chimérique d'ailleurs, que l'Autriche, pour couper court aux litiges, ne renonçât aux indemnités. Il en fallait absolument. « Nous n'avons entrepris la guerre qu'à cette seule condition, écrivaient les ministres prussiens. Ce serait une vraie duperie que d'avoir fait des frais si énormes pour une cause qui d'ailleurs nous est étrangère, à pure perte, et sans en obtenir un juste dédommagement. » Voilà où en étaient les alliés à la fin de juillet. Ils n'étaient guère plus avancés au milieu de septembre, sauf que n'ayant plus à compter avec le roi de France, ils pouvaient tailler

dans son royaume, et qu'ainsi un nouveau champ allait s'ouvrir, croyaient-ils, aux applications du « principe » de l'égalité.

A Vienne, il s'était fait une petite révolution de chancellerie. Le vieux Kaunitz avait décidément pris sa retraite; le vice-chancelier, Philippe Cobenzel, le remplaçait depuis le 19 août. Dans des conférences ministérielles qui eurent lieu le 3 et le 7 septembre, on discuta longuement sur la révolution de France et son étrange corollaire, la question des indemnités. L'Autriche persistait à réclamer, outre l'échange de la Belgique contre la Bavière, un supplément de bénéfices : elle demanderait Anspach et Baireuth; faute de les obtenir, elle se rejetterait sur l'Alsace ou sur la Pologne. Mais elle considéra que l'Alsace était loin, que les Alsaciens montraient peu de dispositions, que la France chercherait toujours à reprendre cette province, et elle conclut pour la Pologne. Il restait à prévoir un cas bien délicat : celui où, la Prusse ayant pris son lot en Pologne, l'échange de la Bavière ne se pourrait opérer, soit que les Bavarois s'y refusassent, soit que, par le fait des Français, la Belgique ne fût plus disponible. Pour se garantir contre ce danger, les Autrichiens jugèrent prudent d'occuper, à titre de nantissement, autant de districts polonais qu'en occuperaient les Prussiens; si l'échange s'opérait, on évacuerait une partie de ces districts, et l'on ne conserverait que les territoires constituant le complément, le *surrogat* d'indemnité, comme on disait. Il fut décidé qu'une négociation serait ouverte, à cet effet, avec la Prusse, et le référendaire Spielmann, qui fut chargé de la conduire, partit le 12 septembre pour le quartier-général de Frédéric-Guillaume. Ses instructions, quant aux affaires de France, prévoyaient le cas où, le roi et le dauphin venant à succomber, Monsieur serait en position de faire valoir ses droits. L'Autriche estimait qu'alors il serait aussi imprudent que dispendieux de poursuivre la guerre pour imposer à la nation un gouvernement dont elle ne voulait point. Il faudrait au moins que l'Espagne et l'Angleterre s'en mêlassent, ce qui semblait douteux. L'instruction admettait donc l'hypothèse d'une paix qui laisserait la France divisée : une partie, les départemens royalistes, sous Monsieur, le reste en états confédérés. Si, par bonheur, le roi et le dauphin conservaient la vie, Spielmann était autorisé à approuver une négociation entre le gouvernement français et le duc de Brunswick : le salut de la famille royale et le rétablissement de Louis XVI sur le trône en formeraient les conditions essentielles. Le sentiment des difficultés de la guerre, la crainte que la Prusse n'obtînt des succès trop prononcés, l'arrière-pensée de ne se point engager à fond sans être sûr d'avoir la Bavière ou au moins des palatinats polonais, l'abandon éventuel de la cause royaliste, la tendance à négocier et à transiger avec la

révolution, telles étaient les idées qui perçaient à travers les instructions de Spielmann et qui retardaient la marche des Autrichiens.

Des préoccupations analogues assiégeaient, dans le même temps, l'esprit des Prussiens et suspendaient leurs mouvemens. La Russie se montrait d'une réserve extrême; on ne pouvait obtenir d'elle des explications précises. Après avoir tant excité les convoitises, elle semblait prendre plaisir à les décevoir : la Prusse ne savait qu'une chose, c'est que, profitant de l'éloignement des alliés, la tsarine s'établissait en Pologne et y opérait à sa guise. L'Autriche, d'autre part, s'enveloppait de mystère; on pouvait craindre qu'au lieu de risquer ses forces contre les Français, elle n'occupât tout simplement la Bavière, et ne s'entendît avec la Russie pour régler les affaires de Pologne au détriment de la Prusse. Était-il prudent, dans ces conditions, d'engager l'armée prussienne? Ces réflexions fortifiaient Brunswick dans son dessein de gagner du temps, de parlementer, de négocier jusqu'à ce que l'on sût à quoi s'en tenir. Frédéric-Guillaume répugnait à cette politique, mais on y inclinait autour de lui, et ce prince, véhément et mobile, n'échappait jamais longtemps aux influences de son entourage. Là, tout était petites vues et petits moyens. Le ministre Schulenbourg, le seul homme d'affaires que le roi eût auprès de lui, était reparti pour Berlin, en demi-disgrâce, débordé par les événemens, discrédité par les favoris. La direction de la diplomatie passait entre les mains d'un Italien élevé dans la chancellerie de Frédéric, adroit, habile même, insinuant, mais ondoyant au possible, fugitif dans ses vues, insaisissable dans ses actes, un parfait égoïste au fond et toujours inquiet de flairer le vent favorable. C'était Lucchesini, naguère ministre à Varsovie, où il s'était montré l'adversaire ardent de l'Autriche. Il arriva le 14 septembre au quartier-général. Il y fut bientôt suivi par Haugwitz, qui, pendant tout l'été, avait représenté la Prusse à Vienne, et qui, fort lié avec Bischoffswerder, sorti comme lui des rose-croix, allait chercher à se faufiler aux premiers rangs par l'appui de la cabale. Dans ce groupe, l'influence principale appartenait alors à un aide-de-camp du roi, le colonel Manstein. Laborieux, borné, courtisan grave et mystique, mélange du théosophe et de l'intrigant, imposant par ses manières réservées, la correction de sa tenue, son air sombre, ses allures taciturnes, Manstein visait à prendre dans l'esprit du roi la place de Bischoffswerder. Ce dernier avait assis son crédit sur l'alliance autrichienne ; il avait flatté l'enthousiasme de Frédéric-Guillaume pour la croisade des rois; Manstein prévoyait un revirement et se préparait à en profiter. Tous d'ailleurs inclinaient à juger la partie perdue; ils ne s'étaient mis en route que pour une promenade militaire; ils ne voulaient point d'une expédition sérieuse qui, en se prolongeant, substituerait

nécessairement l'influence des militaires à celle des favoris. Ils préféraient la diplomatie à la guerre et l'intrigue à l'action.

Ainsi, dirigés par des motifs divers, tous ceux qui tenaient les fils dans ces conjonctures critiques se trouvaient disposés aux négociations : Dumouriez, pour gagner du temps et attendre ses renforts; les alliés, pour se tirer d'une affaire qui leur semblait inextricable, s'épargner de nouvelles dépenses et s'assurer plus vite leurs indemnités; les émigrés, enfin, pour hâter l'événement et décider leur succès. Ils prenaient leurs mesures pour circonvenir Dumouriez, comptant fort sur l'intervention de la baronne d'Angelle. C'était l'évêque de Pamiers qui menait ce petit complot. Il s'agissait d'obtenir de Dumouriez que, dans le cas où son armée serait repoussée sous Paris, il se prononcerait pour Louis XVI. « Je ne sais point, écrivait le baron de Breteuil, de bornes à mettre aux gains que Dumouriez pourrait demander pour lui et ses adjoints en pareille circonstance. » Ils affectaient, d'ailleurs, de conserver dans l'issue de l'entreprise une imperturbable confiance. « Il ne restait plus qu'une bataille à gagner, rapporte Bertrand de Molleville, bataille que le mauvais temps empêchait de livrer; mais je n'avais pas le moindre doute que, le jour où la pluie cesserait, l'armée de Dumouriez ne fût taillée en pièces. L'impatience de voir arriver ce beau jour me réveillait. » Le baron de Breteuil le croyait prochain. Les Prussiens marchent sur Paris, écrivait-il à Fersen le 12 septembre, « M. le duc de Brunswick ne compte s'arrêter à Valmy, où il sera dans quatre jours, que le temps qu'il lui faudra pour renouveler et assurer les vivres de son armée. » Brunswick arriva, en effet, à Valmy à peu près au jour dit; mais il y trouva Kellermann, qu'il ne s'attendait point à y rencontrer.

II.

Le soir du 19 septembre, Kellermann s'était établi sur les hauteurs de Valmy. Ses troupes étaient entassées sur un étroit plateau où il n'avait pas les moyens de les déployer. Il disposait d'environ 20,000 hommes, et se trouvait assez éloigné de l'armée de Dumouriez, qui présentait alors un effectif de plus de trente mille soldats. Les Prussiens, qui en comptaient 40,000, se trouvaient entre eux et la route de Paris; les Français se plaçaient entre l'ennemi et la frontière : les deux adversaires s'étaient tournés l'un l'autre. Le roi de Prusse prétendit couper les Français de leurs communications, et, craignant que Dumouriez ne lui échappât une seconde fois, il ordonna d'occuper, le 20 septembre, la route de Châlons. Les Prussiens se mirent en marche le matin, par un brouillard

intense, et se heurtèrent à Kellermann. Celui-ci fit aussitôt mettre ses canons en batterie. Il n'en avait que quarante, mais parfaitement servis. Les Prussiens lui en opposaient quatre-vingts. Une furieuse canonnade s'engagea dans la brume. Vers onze heures, le brouillard se dissipa, et le jour, en s'élevant, découvrit l'une à l'autre les deux armées. Les Prussiens s'étaient formés en colonnes d'attaque : c'était la fameuse infanterie de Frédéric; depuis la guerre de sept ans, elle n'avait pas livré de grande bataille; l'ardeur de combattre, le sentiment qu'elles avaient de leur prestige rendaient à ces troupes, abattues la veille, leur allure redoutable. Sous le feu violent des artilleurs français, elles se déployaient, rapporte un officier russe (1), « avec cet ordre qui caractérise les troupes prussiennes; à quelques boulets près, on eût cru se trouver à une manœuvre de Potsdam bien compassée. Jamais je ne vis rien de plus beau et de plus imposant, et jamais je n'avais plus fermement cru à une victoire. » Les alliés s'attendaient à voir les Français, après quelque attaque désordonnée, plier et se débander devant cette forteresse vivante qui s'avançait vers eux; ils les aperçurent, au contraire, fermes à leur poste et en bel ordre de bataille; « rangés, rapporte Goethe, en amphithéâtre, dans un repos et une tranquillité imperturbables. » Il y eut, de part et d'autre, une sorte de saisissement, quelque chose comme ces accalmies soudaines qui précèdent l'explosion des orages. Les Prussiens s'arrêtèrent. Des caissons firent explosion au milieu des Français; ils parurent tourbillonner un instant et leur feu cessa. Les Prussiens se remirent en marche. Le trouble augmenta parmi les Français. Sur l'ordre général, le duc de Chartres fit approcher deux batteries montées qui couvrirent l'infanterie. Alors Kellermann, levant au bout de son épée son chapeau décoré de la cocarde tricolore, parcourut le front des troupes, animant les cœurs; des cris mille fois répétés de : « Vive la nation! » lui répondirent.

Cependant l'artillerie s'était remise de son alerte; la canonnade des Français reprit serrée, continue. Les coups portaient dans les masses profondes de l'ennemi. Déconcertés par l'aplomb de ces troupes, qu'ils se figuraient chancelantes, troublés par le feu de cette artillerie, qu'ils avaient cru désorganisée et qu'ils reconnaissaient encore « pour la première de l'Europe (2), » les Prussiens hésitèrent. Brunswick arriva sur le champ de bataille; il jugea l'opération manquée et la suspendit. On vit alors ces colonnes, tout à l'heure si fières et si menaçantes, osciller un instant, pivoter sur leur base et s'éloigner. La canonnade seule continua jusqu'au soir. La bataille coûtait à peine deux cents hommes aux Prussiens, trois

(1) Relation du prince de Nassau-Siegen, dans le recueil de M. Feuillet de Conches.
(2) Lettres de Lombard.

cents aux Français. Si l'on ne regarde qu'au sang versé, c'était une escarmouche; si l'on mesure les résultats, c'était une des grandes journées de l'histoire, à l'inverse de ces vaines hécatombes qui semblent n'avoir d'autre objet que de faire éclater à la fois l'horreur et la grandeur de la guerre, et de montrer qu'il n'y a rien de supérieur au génie destructif de l'homme, si ce n'est sa constance à défier la mort.

Dumouriez n'avait point pris part au combat. Il sut en retirer tous les fruits. Il échauffa les troupes et les entraîna. Il leur inspira confiance en elles-mêmes et dans leurs chefs. Elles avaient fait reculer les phalanges de Frédéric, elles se crurent invincibles. L'entrain succédait à la panique. Les Prussiens se sentirent vaincus; ils doutèrent, non de leur force, mais de la faiblesse de l'ennemi et de l'utilité de la guerre. Il suffit de cette rencontre pour réveiller chez eux toutes les animosités contre ce rival d'hier, cet allié d'aujourd'hui, l'Autrichien, pour lequel ils s'épuisaient inutilement sans en être soutenus. Ajoutons qu'ils n'avaient alors nulle haine contre les Français; les trouvant forts, ils se reprirent à les respecter, et se souvinrent que la France avait été longtemps une amie fidèle. Entre une armée luttant pour une cause nationale, se croyant appelée à régénérer le monde, et des soldats soutenant, loin de leur patrie, une guerre toute politique, sous des chefs incertains, la partie cessait d'être égale. Valmy fit passer toutes les forces morales du côté des Français.

On le sentit au camp prussien : « Vous allez voir, disait un officier, comme ces petits coqs-là vont se dresser sur leurs ergots. Ils ont reçu le baptême du feu... Nous avons perdu plus qu'une bataille. Le 20 septembre a changé la tournure de l'histoire. C'est le jour le plus important du siècle. » Le soir, autour du feu de bivouac, Goethe, interrogé par ses compagnons sur la portée de l'événement, leur répondit : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque de l'histoire du monde, et vous pourrez dire : J'y étais. » Ce que Massenbach exprimait en soldat, ce que Goethe résumait en philosophe, chacun en avait l'instinct, et la dépression des âmes était d'autant plus profonde que les souffrances matérielles s'y joignaient. Depuis quatre jours, les troupes vivaient d'une décoction de blé : le pain manquait, et, qui pis est, l'eau potable, au milieu des marécages et sous la pluie battante. « Le 21, au matin, rapporte Goethe, on se sentait dans une situation humiliante et désespérée. Nous nous trouvions placés sur le bord d'un vaste amphithéâtre, et, de l'autre côté, sur des hauteurs dont le pied était couvert par des rivières, des étangs, des ruisseaux, des marais, l'armée ennemie formait un demi-cercle immense... Si belliqueux qu'on eût été la veille, on avouait qu'un armistice était désirable, car les plus cou-

rageux et les plus ardens étaient forcés de reconnaître qu'une attaque serait l'entreprise la plus téméraire du monde. »

Si la position des Prussiens était mauvaise, celle de Dumouriez restait dangereuse. Le découragement de l'ennemi le servait plus que ses propres forces. Ses troupes ne lui paraissaient pas encore de taille à risquer une bataille rangée. Avec un peu de résolution et d'audace, les Prussiens pouvaient le tourner et le couper. Il comprit avec une sagacité rare que le temps travaillait pour lui et que, dans cette rencontre singulière, il ne s'agissait que de payer de contenance. Il suffisait d'agir en vainqueur pour s'assurer les avantages de la victoire. La partie se présentait comme il aimait à la jouer; ces complications convenaient à la subtilité de son génie : il se trouvait enfin dans son élément. « Je suis arrivé au point d'épuiser cette armée par les bivouacs, la famine, les maladies et la désertion, écrivait-il à Servan le 26 septembre. J'ai eu l'avantage dans tous les combats particuliers : c'est en quoi le brave Kellermann m'a vigoureusement aidé. J'ai été le Fabius, il a été le Marcellus, et nous minons ensemble l'Annibal Brunswick. » Il se proposait de réunir 80,000 hommes, et, en attendant, de maintenir une « espèce de trêve » en amusant l'ennemi « par de vaines négociations. » Vaines, au début peut-être, mais dans sa pensée elles ne devaient point le demeurer toujours. Il comptait amuser l'ennemi, mais il désirait, au fond, que l'ennemi prît l'amusement au sérieux. L'idée de détacher le roi de Prusse de la coalition lui revenait naturellement à l'esprit, et il se croyait dans son camp plus maître de la diplomatie qu'il ne l'était, trois mois auparavant, aux affaires étrangères. Toutefois, ignorant les sentimens de la Convention, qui se réunissait alors à Paris, il ne voulait se hasarder qu'avec une extrême prudence sur ce terrain scabreux. Il se contenta de le reconnaître. Le hasard lui en fournit l'occasion.

Il y avait dans la maison civile du roi de Prusse un jeune secrétaire du nom de Lombard; c'était un garçon fort avisé, mais d'un naturel pacifique. Cependant, lorsqu'il entendit le canon, il ne put contenir sa curiosité et voulut, comme tous les autres, aller voir la bataille. Mal lui en prit, car il tomba dans un parti de cavaliers français qui le ramassèrent. On prétendait qu'ils ne faisaient point de quartier aux Prussiens; Lombard s'estima trop heureux de leur abandonner sa bourse, sa montre, sa bague, ses éperons et son cachet. Tandis qu'ils l'emmenaient, ils rencontrèrent une troupe de volontaires, et ce fut, avoue Lombard, un très mauvais moment à passer. Lombard était d'une famille de réfugiés; il parlait français; les volontaires, à son costume civil et à son langage, le prirent pour un émigré et voulurent le pendre. Les hussards le dégagèrent et l'entraînèrent à bride abattue jusqu'au camp du général Duval,

entre les mains duquel ils le laissèrent. Duval, en apprenant sa qualité, le traita fort poliment, et ordonna qu'on le conduisît chez Dumouriez, à Sainte-Menehould. Il partit avec un convoi de blessés et erra toute la nuit dans les chemins, sous la pluie, sans manteau, affamé, transi, et par-dessus tout consterné de la déplorable aventure dans laquelle son imprudence l'avait jeté. Dumouriez lui envoya le lendemain un de ses aides-de-camp, qui tâcha de le faire parler; puis, averti que le roi de Prusse le réclamait, il proposa de l'échanger contre George, ancien député de Verdun, que les Prussiens avaient pris et gardaient en otage. Lombard écrivit pour annoncer cette proposition, ajoutant, avec un beau stoïcisme, qu'il s'en remettait à la sagesse du roi et subordonnait sa liberté aux besoins de la politique. Le message fut porté, le 22 septembre, par un homme qui tenait à la fois de l'agent secret et de l'aventurier militaire, Westermann, révolutionnaire ardent, fort compromis dans le 10 août. C'était un des hommes de main de Danton, et Dumouriez jugea prudent de le mêler à ses opérations. Il lui remit un mémoire pour le roi de Prusse. Dans ce mémoire, destiné, comme l'écrivait Dumouriez à Lebrun, ministre des affaires étrangères, « à amorcer la négociation, » il insistait sur le péril où l'alliance autrichienne entraînait la Prusse, sur les forces, chaque jour plus formidables, que lui opposerait la France. Après avoir insinué, sous forme de parenthèse, que Dumouriez se trouvait placé « par l'universelle confiance au plus haut degré du pouvoir, » le mémoire concluait en ces termes : « L'examen de tout ce qui vient d'être dit, joint à une multitude de motifs intéressans au roi de Prusse lui-même, porterait volontiers M. Dumouriez, général en chef, à prendre la liberté de lui conseiller de se retirer d'abord de sa personne et, ensuite, d'entrer en négociation sur le pied qui lui a été proposé par ce général lorsqu'il était ministre des affaires étrangères; alors le roi de Prusse retirerait son armée du pas dangereux où elle se trouve et s'en servirait, ainsi qu'il y sera infailliblement appelé par une nécessité supérieure, à achever le vrai plan de la monarchie prussienne, qui est de contre-balancer la maison d'Autriche... » L'émissaire de Dumouriez ne se contenta point de remettre ce mémoire, il insinua que l'on pourrait négocier un arrangement qui assurerait le salut de Louis XVI, et que l'on en saurait davantage si l'on envoyait quelque personne de confiance auprès du général en chef.

Le roi accepta la proposition d'échange. Brunswick et Manstein l'engagèrent vivement à ne point repousser les ouvertures de Dumouriez. L'état de l'armée, la nécessité où l'on croyait être de battre prochainement en retraite, les inquiétudes que donnait la conduite de l'Autriche et de la Russie, enfin l'espoir de sauver la

vie de Louis XVI décidèrent Frédéric-Guillaume. Il autorisa Manstein à se rendre au camp français, en compagnie de Heymann, ancien lieutenant de Bouillé, qui se piquait d'avoir de l'action sur Dumouriez et des intelligences dans le parti de la révolution. L'entrevue eut lieu le 23 septembre à Dampierre, au quartier-général de Kellermann. On échangea force complimens et prévenances; Manstein tâcha d'amener Dumouriez à se déclarer pour Louis XVI. Sans se prononcer sur le fond, Dumouriez prodigua les encouragemens et les promesses générales, « amplifia beaucoup sur le mémoire, » et consentit à transmettre au conseil exécutif les propositions que Manstein lui laissa par écrit sous ce titre : *Points essentiels pour trouver moyen d'accommoder à l'amiable tout malentendu entre les deux royaumes de France et de Prusse.* Le texte était court et précis :

1° Le roi de Prusse ainsi que ses alliés désirent un représentant de la nation française dans la personne de son roi pour pouvoir traiter avec lui. Il ne s'agit pas de remettre les choses sur l'ancien pied, mais, au contraire, de donner à la France un gouvernement qui soit propre au bien du royaume.

2° Le roi ainsi que ses alliés désirent que toute propagande cesse.

3° L'on désire que le roi soit mis en entière liberté.

La conférence terminée, on se mit à table, puis on convint de se revoir et l'on décida de cesser provisoirement le feu. Le lendemain, 24 septembre, Manstein invita Dumouriez et Westermann à dîner. Dumouriez accepta d'abord; puis, à la réflexion, il se ravisa. C'est qu'il venait d'apprendre les premiers décrets de la Convention : l'abolition de la royauté, la proclamation de la république. Ces nouvelles coupaient court à la négociation entamée par Manstein. Dumouriez n'était point homme à se compromettre sans profit et à risquer prématurément sa fortune dans la partie que venait de perdre La Fayette. Il écrivit à Manstein, lui fit ses excuses et lui manda les nouvelles de Paris, ajoutant qu'il attendait les ordres de son gouvernement pour reprendre les pourparlers. Il terminait par des complimens emphatiques et par l'expression sentimentale des regrets que lui causait une guerre contraire aux principes de l'humanité, de la philosophie et de la raison. Dumouriez savait aussi bien parler le jargon des rose-croix que celui des jacobins et jouait tour à tour, avec la même désinvolture, le personnage qui convenait à ses desseins.

Cette négociation avec les Prussiens était encore la moindre des affaires qu'il avait à conduire. Il lui fallait défendre contre son

propre gouvernement la position dans laquelle il s'était retranché et dont il tirait tant de parti. Servan le pressait de battre en retraite et de couvrir Paris. Les troupes françaises souffraient moins que les prussiennes, mais elles étaient très éprouvées cependant. Dans l'inaction de la vie campée, au milieu des bois trempés de pluie, l'indiscipline tendait sans cesse à renaître. Ces allées et venues d'émissaires, ces entrevues de généraux agitaient les esprits, naturellement portés au soupçon. Enfin Kellermann, qui se sentait le vrai vainqueur de Valmy, supportait impatiemment la prépondérance que prenait Dumouriez et ne le secondait pas. Dumouriez tâchait de le rallier à ses projets; il s'efforçait de convaincre Servan : qu'on lui permît seulement d'attendre, et les Prussiens seraient forcés de se retirer; leur retraite ouvrirait la route de la Belgique. C'était son idée maîtresse, il y revenait toujours. Le ministre des affaires étrangères, Lebrun, était sa créature; le 24 septembre, il lui écrivit une lettre qu'il confia à Westermann. Ce dernier devait raconter à Danton ce qu'il avait vu dans le camp prussien et résumer de vive voix les pourparlers.

« Les *points essentiels* de Manstein ne sont point une base de négociation, écrivait Dumouriez; mais cette pièce, qui n'engage à rien, peut servir de prétexte pour entrer en conversation. Elle prouve la détresse de l'armée prussienne. — Je crois, ajoutait-il, le roi de Prusse très embarrassé et très fâché d'avoir été si avant, et qu'il désirerait trouver un moyen de sortir d'embarras... Si je le tiens encore en panne huit jours, son armée sera entièrement défaite, d'elle-même, sans combattre. » D'ailleurs il n'entamerait aucune négociation sans un ordre formel. « Répondez-moi à cet égard; en attendant, je continuerai à tailler ma plume à coups de sabre. » Deux jours après, le 26, s'adressant à Clavière, le ministre des finances : « J'espère que ceci ne sera pas long et que, si on m'y autorise, avec quelques escarmouches et de bonnes paroles, je vous débarrasserai des Prussiens. Quant aux Autrichiens, c'est autre chose. Mon avis n'est pas que nous les tenions quittes à si bon marché, et mes braves amis belges doivent y gagner leur liberté et nous leur alliance. » Il attendait beaucoup des « bonnes paroles; » mais il souhaitait qu'on lui permît d'aller plus loin. « Comme les Prussiens paraissent me témoigner une confiance exclusive, parce que j'ai été ministre des affaires étrangères, écrivait-il à Servan le 26 septembre, je pourrai, si la république le juge à propos et si on m'envoie des bases, travailler activement et profiter des circonstances. » Reconnaissance de la république, rupture de la coalition, neutralité entre la France, l'Autriche et l'Empire, une simple intercession pour Louis XVI, évacuation du territoire : « Si ces articles

peuvent être accordés, il s'ensuivra très vite un traité d'alliance entre la France et la Prusse qui donnera, presque sans combattre, la liberté aux peuples de la Belgique. »

En attendant, des émissaires choisis parmi les Alsaciens de l'armée se rendaient aux avant-postes prussiens, y répandaient des écrits contre l'Autriche et des appels à la liberté, engageaient les Allemands à déserter, à s'établir en France pour jouir des bienfaits de l'égalité : ils y trouveraient des emplois et des terres, car les Français, disaient ces naïfs apôtres, « aimaient les Prussiens comme des frères et ne détestaient que les Autrichiens. » Les Autrichiens et les émigrés se plaignaient de cette propagande que les Prussiens semblaient favoriser. Ceux-ci se décidèrent à y mettre fin, et, le 24 septembre, Massenbach fut chargé de déclarer que si les émissaires persistaient dans leurs tentatives d'embauchage, on les repousserait à coups de fusil. Reçu aux avant-postes français par le général Stengel, Allemand d'origine et qu'il connaissait de longue date, Massenbach fut conduit chez Kellermann. Il y trouva réunis les généraux La Barouillière et Dillon, avec les ducs de Chartres et de Montpensier, « les deux princes Égalité, » comme on disait alors. On se mit à causer de la campagne en gens du métier, qui se faisaient la guerre ainsi que l'entendaient, à la fin du XVIIIe siècle, les militaires de profession, sans esprit de haine nationale, sans passion dénigrante et sans mépris : une sorte de milieu entre une affaire d'honneur et une partie d'échecs. On s'estimait justement parce que l'on se battait ensemble, et pendant les pauses, on causait en hommes qui, pour risquer leur vie les uns contre les autres, ne se sentent pas moins du même monde, nourris de la même civilisation et liés encore, quoiqu'ennemis, par la grande franc-maçonnerie des armes. Massenbach trouva les Français très préoccupés des événemens politiques. Ils n'osaient pas, disaient-ils, considérer l'avenir. Dillon, soldat vaillant et royaliste convaincu, partagé entre son ardeur guerrière et son attachement pour Louis XVI, se montrait plus agité, plus perplexe, plus communicatif aussi que ses compagnons. Il avait autrefois connu Frédéric-Guillaume et Brunswick. Après le dîner, il prit à part Massenbach : « Dites au roi et au duc, lui dit-il, que la vie du roi ne peut être sauvée que si la coalition reconnaît la république et fait la paix avec elle. Cette paix la ruinera, car les partis se déchireront, mais la guerre les exaspérera, la monarchie et la noblesse seront anéanties. Qu'on ne songe pas à ramener les frères du roi : toute la nation les méprise et les déteste. » Puis, attirant son interlocuteur dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte, où il était sûr de n'être point entendu de ses compagnons, il ajouta plus bas : « Dites au roi qu'on prépare à Paris une invasion de l'Allemagne, car on sait que le Rhin est découvert de troupes allemandes, et

qu'on espère ainsi hâter la retraite des armées du sol français. » Cette confidence était peut-être, dans la pensée de Dillon, un moyen de décider les Prussiens à la retraite ; mais l'avis dépassait singulièrement la mesure, et des confidences de ce genre menaient à l'échafaud. Il n'y avait qu'une façon de concilier tous les devoirs : se battre et se taire. C'est le rude conseil que Danton donna au duc de Chartres (1). La pente était trop glissante, et c'était le péril de ces entrevues. Dumouriez était trop avisé, trop maître de lui pour laisser échapper de ces paroles redoutables ; mais il avait, et comme général et comme diplomate, trop d'intérêt à continuer les pourparlers pour ne pas employer tout son art à tenir les Prussiens en haleine.

Il trouva dans Manstein un partenaire plein de zèle. Refusant de se rendre au camp prussien sous le prétexte que ses soldats s'y opposaient, il invita l'aide-de-camp du roi à venir le voir : « Nous causerons à fond sur les intérêts de deux nations faites pour s'aimer et être alliées. » Manstein dîna le 25 septembre à Dampierre, chez Dumouriez, avec Kellermann, Valence et les « deux princes Égalité. » Dumouriez démontra que le roi de Prusse serait nécessairement conduit à traiter avec la Convention. Manstein n'en écarta pas absolument la pensée et fit entendre que, « malgré la répugnance du monarque prussien, » de nouvelles propositions seraient probablement faites. Pour les faciliter, on résolut de négocier un cartel d'échange des prisonniers de guerre, et l'on arrêta que Thouvenot, l'aide-de-camp de confiance de Dumouriez, se rendrait, à cet effet, le lendemain au quartier-général prussien.

On s'y flattait alors des plus étranges illusions ; on croyait pouvoir gagner Dumouriez et, ce qui était plus invraisemblable, s'assurer le concours de son armée pour restaurer la monarchie. Brunswick se prononçait nettement pour les négociations. Les terrains étaient impraticables ; la cavalerie perdait ses chevaux, la dyssenterie continuait de sévir. On ne pouvait songer à une attaque nouvelle avant d'avoir reçu des renforts. Des bruits sinistres circulaient ; on assurait que des troupes arrivaient chaque jour à Dumouriez ; que des bandes de forcenés battaient le pays, rompant les communications, massacrant les soldats isolés. L'inquiétude était extrême. Ajoutez les nouvelles venues de Paris, la proclamation de la république et la menace d'une invasion des Français dans les pays du Rhin.

Lorsque, le 26 septembre, Thouvenot se présenta, il fut reçu par le duc de Brunswick. Le cartel d'échange fut signé sans difficultés ; puis on en vint aux affaires politiques. Thouvenot s'en tira avec

(1) H. Taine, *la Révolution*, II, p. 284.

esprit, éludant les questions compromettantes. « Nos nations, disait Brunswick, ne sont pas faites pour être ennemies. N'y aurait-il pas moyen de nous accommoder à l'amiable? Nous savons que nous n'avons pas le droit d'empêcher une nation de se donner des lois, de tracer son régime intérieur ; nous ne le voulons pas. Le sort du roi seul nous occupe. » Qu'on les rassurât sur la vie de Louis XVI, qu'on lui donnât une place dans le nouvel ordre de choses, et le roi de Prusse se retirerait, il deviendrait même un allié de la France. — Je ne vois, répondit Thouvenot, qu'un seul moyen d'arrangement : c'est de traiter avec la convention nationale. » Sur ces entrefaites, Lucchesini survint. Il trouvait des difficultés à négocier avec la Convention : ne pourrait-on pas s'arranger avec l'armée? — « Chez nous, monsieur, répliqua Thouvenot, la force armée ne traite pas de politique. »

Dumouriez jugea que son aide-de-camp avait montré trop de réserve. Ayant appris que le roi de Prusse manquait de sucre et de café, il imagina, le 27 septembre, de lui en envoyer; il y joignait un second mémoire, plus long que le premier et beaucoup plus emphatique, sur le danger que l'alliance autrichienne faisait courir à la Prusse. Le tout était accompagné d'une lettre adressée à Manstein, « le vertueux Manstein, » comme le qualifiait Dumouriez. Il protestait de l'estime où tous les Français tenaient le roi de Prusse, de leur désir de renouer avec lui l'utile alliance dont les avait privés « une cour légère et perfide. » Il montrait les calamités qu'entraînerait la continuation de la guerre : « Il faut traiter avec nous ou il faut nous détruire, et on n'efface pas de la surface du globe une nation courageuse de 25 millions d'habitans. D'ailleurs, concluait-il, ce succès serait un crime contre l'humanité, s'il pouvait avoir lieu; nous passerions de l'amour de votre roi à l'horreur d'un homme inhumain et injuste. Non, cela ne peut pas être; vous m'avez peint le cœur et les vertus du roi, vous devez être son garant. Je vous embrasse cordialement. » Il comptait sans doute que ces fadeurs humanitaires et cet épais encens enivreraient le sombre théosophe. Il se mettait au ton des bizarres courtisans de Frédéric-Guillaume, espérant ainsi gagner ce monarque à ses insinuations et l'amener à quelque proposition bien déterminée. Il l'amena, en effet, à se prononcer, mais dans un sens fort différent de celui qu'il désirait.

Lucchesini exerçait une influence chaque jour plus grande au quartier-général prussien. Tout adversaire qu'il fût de l'alliance autrichienne, il était homme de précaution, et il trouva que Manstein s'était beaucoup trop engagé avec Dumouriez. Depuis son entretien avec Thouvenot, et en raison même de la réserve observée

par cet officier, il s'était convaincu que Dumouriez n'avait point de pouvoirs, que la convention, selon toute vraisemblance, ne l'autoriserait point à traiter aux seules conditions compatibles avec l'honneur de la Prusse, que l'armistice ne profiterait qu'aux Français et que toutes ces négociations n'aboutiraient qu'à brouiller en pure perte la Prusse avec ses alliés. Le second mémoire de Dumouriez à Manstein le fortifia dans cette opinion. Le roi fut d'ailleurs blessé du ton que le général français prenait à son égard, de la manière dont il lui faisait la leçon sur ses propres intérêts, et de la hauteur avec laquelle il lui conseillait de trahir l'Autriche. Il désapprouva Brunswick, blâma Manstein, et l'obligea d'écrire sur-le-champ à Dumouriez. La lettre était fort sèche : elle coupait court, dans les formes les moins sentimentales, aux effusions du général français. Le roi ne manquait de rien, les présens étaient superflus. « J'ose vous prier de ne plus vous donner de pareilles peines. » Manstein priait aussi Dumouriez de ne plus parler de l'Autriche. « Chacun a ses principes : celui du roi mon maître est de demeurer fidèle à ses engagemens. Ce principe ne pourra qu'augmenter la bonne opinion que la nation française a de ce prince... » Cette ironie, qui sentait son Frédéric, trahissait la collaboration de Lucchesini à la correspondance du « vertueux » Manstein.

La lettre rompait la négociation; mais elle ne changeait point le fond des choses. Elle n'empêchait pas la pluie de tomber sans relâche, la terre de se détremper encore davantage, les convois de s'embourber et de rester en chemin, le fourrage de manquer, les chevaux de dépérir, les hommes d'avoir la dyssenterie, les Russes de s'établir en Pologne et les Autrichiens de s'attarder en Allemagne. En huit jours, l'armée prussienne s'était affaiblie de 6,000 hommes, et le ministère ne recevait aucune offre réelle de Vienne ou de Saint-Pétersbourg. Le 21 septembre, lorsque les Prussiens pouvaient encore livrer bataille, ces considérations les avaient engagés à différer le combat; maintenant que l'attaque devenait téméraire, elles leur commandaient la retraite. C'est à quoi ils se résignèrent. Pour se couvrir, et faute d'autre engin de guerre, ils lancèrent un manifeste. Brunswick, qui avait signé déjà celui de juillet, qu'il trouvait détestable, signa encore celui d'octobre, qu'il ne jugea pas meilleur. Il était moins brutal, sans doute; le premier était un manifeste d'invasion, destiné à faire peur; celui-ci était un manifeste de retraite, destiné à faire illusion : il était tout rempli de faux-fuyans emphatiques, les équivoques de la pensée atténuaient les rodomontades du style, et les sommations étaient doublées d'échappatoires. Cet épouvantail de chancellerie était l'œuvre de Lucchesini. Il en paraissait très fier, parce qu'il y avait glissé nombre de malentendus : « J'ai dû, écrivait-il aux ministres prussiens, me

borner à insister sur la liberté, la sûreté et le rétablissement de la dignité du roi très chrétien, points qui pourront être accordés en tout cas sans entraîner implicitement l'idée de son autorité. J'ai évité soigneusement de rien dire qui puisse nous compromettre par rapport à cette formation subite d'un état républicain; enfin les termes employés nous laisseront toute la liberté et la facilité d'appliquer leur sens aussi bien à un avenir heureux qu'à un état de succès imparfaits et insuffisans pour l'exécution de nos vues. »

Une missive de Manstein transmit, le 28 septembre, ce manifeste à Dumouriez et lui en annonça la publication. Le manifeste prussien produisit sur Dumouriez le même effet que son mémoire avait produit sur le roi de Prusse: « Le duc de Brunswick me prend sans doute pour un bourgmestre d'Amsterdam, dit-il à l'officier qui apportait le message. Annoncez-lui que, dès ce moment, la trêve cesse et que j'en donne l'ordre devant vous. » Puis, prenant la plume, il écrivit: « Je suis affligé, vertueux Manstein, de recevoir pour unique réponse à des raisonnemens que m'inspiraient l'humanité et la raison une déclaration qui ne peut qu'irriter un peuple libre... Ce n'est pas ainsi qu'on traite avec une grande nation et qu'on dicte des lois à un peuple souverain. » Dumouriez n'avait point à dissimuler le manifeste; il prit les devans, le fit imprimer, y joignit son second mémoire au roi de Prusse, la lettre de Manstein, sa réponse, et fit lire le tout aux soldats avec cet ordre du jour : « Voici, mes compagnons d'armes, les propositions raisonnables que j'ai faites aux Prussiens après avoir reçu d'eux des messages pour une pacification. Le duc de Brunswick m'a envoyé pour réponse un manifeste qui irritera la nation entière et augmentera le nombre des soldats. Plus de trêve, mes amis; attaquons ces tyrans et faisons-les repentir d'être venus souiller une nation libre. » Correspondance, mémoire, manifeste et ordre du jour furent envoyés à la Convention, et Dumouriez eut soin que quelques exemplaires s'égarassent chez les Prussiens.

Ce ton péremptoire et cette fermeté de décision ne laissèrent point de leur causer de l'inquiétude. Ils trouvèrent que Dumouriez allait bien vite en besogne et que, pour le prendre de si haut, il devait se sentir en mesure d'agir avec vigueur. S'il le faisait, leur retraite était plus que compromise et pouvait se terminer en déroute. Il leur parut que le général français avait pris trop à la lettre la rhétorique du manifeste et n'en avait pas saisi toute la diplomatie. Dumouriez les avait abusés par des négociations illusoires et s'était ainsi donné le temps de recevoir ses renforts. Ils tâchèrent de lui rendre la pareille et de l'amuser à leur tour jusqu'au moment où leur retraite semblerait assurée. Le plus pressé était de prolonger la trêve, ne fût-ce

que d'un jour. Brunswick le déclarait indispensable ; Manstein écrivit le 29 septembre à Dumouriez, l'assurant qu'il s'était mépris sur le sens de la déclaration : « Cette réflexion et l'amour de l'humanité me prescrivent de vous demander un entretien pour demain. » Dumouriez, qui disposait alors de plus de 70,000 hommes, préparait un mouvement qui devait, selon lui, forcer les Prussiens à se retirer sur la Meuse ; mais il avait besoin de quelques jours pour se concentrer. Pour les gagner, il comptait harceler l'ennemi, le fatiguer, couper ses convois. Tout en les « tracassant » ainsi, tout en se préparant à les contraindre à la paix, il espérait encore les y amener par les voies de persuasion ; mais il ne croyait plus possible de décider le roi de Prusse à rompre avec l'Autriche : « Ces gens sont insolens, écrivait-il le 29 septembre à Lebrun ; mais ils ont besoin de la paix et je les crois très fâchés de s'être enfournés. La grande difficulté pour eux est de savoir comment ils pourront garder le *decorum* dans cette négociation. Je crois que décidément le roi de Prusse n'abandonnera pas l'Autriche. Mon avis est aussi qu'il vaudrait mieux consentir à la paix générale, si nous pouvions la faire glorieusement, que de courir les hasards d'une guerre très longue dans notre propre patrie. J'espère qu'ils ne s'aviseront pas de nous demander de l'argent ou des cessions de territoire et que, dans aucun cas, nous ne serons assez lâches pour rien céder qui compromette la dignité nationale. » Mais que voulait-on à Paris? Dumouriez, dans l'ignorance où il était sur ce point, ne pouvait faire un pas de plus : « Je ne vois point arriver les citoyens Westermann et Benoît que vous m'avez annoncés. Voilà plusieurs courriers très importans qui restent sans réponse. Il est cependant bien essentiel qu'on prenne un parti, ou pour traiter ou pour rompre entièrement. Je le demande avec insistance. »

Dans tous les cas, si l'on voulait renouer, il y avait une condition préalable à remplir : la rétractation du manifeste. Persuadé qu'il l'obtiendrait en tenant ferme, il écrivit à Manstein que, tant que ce manifeste subsisterait, les pourparlers ne pourraient être repris. Il ajouta que, d'ailleurs, il l'avait envoyé à la convention : « Je ne peux, disait-il en terminant, qu'attendre les ordres de mon souverain, qui est le peuple français, rassemblé en convention nationale par ses représentans. » Ainsi, le 29 septembre, les rôles étaient sensiblement changés. Le lendemain de Valmy, les Prussiens avaient eu réellement la pensée de négocier ; maintenant la négociation n'était plus pour eux qu'une ruse de guerre. Ils cherchaient à arrêter Dumouriez par le moyen qu'il avait employé pour les contenir. Dumouriez les avait joués, mais, au fond et tout en profitant de son artifice, il était tout prêt à engager sur cette invite une partie sérieuse. De

part et d'autre, on était donc disposé à reprendre la conversation; mais il fallait un prétexte, un moyen de renouer le fil rompu par le manifeste de Brunswick et la dénonciation de l'armistice. L'arrivée de Benoît et de Westermann en fournit l'occasion. Le conseil exécutif, à son tour, inclinait vers les négociations.

III.

Danton avait été nommé député à la Convention; le 21 septembre, il déclara se démettre de ses fonctions de ministre, mais il les exerça jusqu'à l'installation de son successeur, Garat, qui, nommé le 10 octobre, n'accepta que le 12. Lors même d'ailleurs qu'il ne siégea plus dans le conseil, il continua d'y dominer. Tous les témoignages confirment ce jugement de Michelet : « En lâchant le ministère, il n'avait rien lâché... Il conservait les fils de la diplomatie et de la justice... On pouvait croire que le dictateur n'était plus à trouver, qu'il existait déjà, ce roi de l'anarchie... » C'est le 25 septembre que le conseil reçut les lettres apportées par Westermann et prit connaissance des *Points essentiels* posés par Manstein. D'après une tradition recueillie par l'auteur des *Mémoires d'un homme d'état* et admise par la plupart des historiens, Danton se prononça pour les négociations : il ne s'agissait point, selon lui, de conclure un traité en forme, mais une convention secrète et toute militaire, en vertu de laquelle les Prussiens se retireraient; le but de la guerre serait atteint, et cette retraite, qui passerait pour une déroute, découragerait les émigrés. Les documens (1) nous prouvent que le conseil désirait négocier. Sans accorder « beaucoup de croyance à la sincérité des ouvertures faites par le roi de Prusse, le conseil exécutif, écrit Lebrun, était cependant dans l'intention de ne pas les repousser. » Sur le premier et le troisième des articles indiqués par Manstein, le maintien de Louis XVI sur le trône et sa mise en liberté, il n'y avait point de conciliation possible; mais en serrant de près, en sollicitant avec insistance le texte du premier article, le conseil en retirait « l'aveu formel de cette base fondamentale de la république,.. la souveraineté de la nation française. » —... « En demandant Louis XVI comme un représentant avec lequel il pût traiter, le roi de Prusse, par une contradiction bizarre, faisait une demande conforme à ce qu'avait établi la constitution contre laquelle les puissances liguées avaient pris les armes et dont elles

(1) Procès-verbal du conseil exécutif, 36e séance. — Lebrun à Dumouriez, 26 septembre. — Lebrun à Noël, 28 septembre.

avaient accéléré la chute... » Enfin, ce premier point essentiel qui contenait tant de choses, contenait aussi « l'aveu formel que l'ancien gouvernement n'était pas propre au bien du royaume. » Le conseil concluait de là que, tout en écartant ces articles relatifs à Louis XVI, on pourrait peut-être s'accommoder sur les intérêts mêmes du roi de Prusse; il décida, en conséquence, de renvoyer Westermann auprès de Dumouriez et de lui adjoindre Benoît « avec des pouvoirs suffisans. » Benoît avait été chargé naguère par Dumouriez d'une mission à Berlin : il devait se concerter avec lui, et conduire l'affaire sous sa direction.

Il avait fallu toute la dextérité des fins légistes qui siégeaient dans le conseil pour concilier les *Points essentiels* de Manstein, qui ne touchaient que Louis XVI, avec une négociation dont sa personne devait être exclue. Ce n'était point simplement pour calmer leurs scrupules juridiques que les membres du conseil s'étaient livrés à cette joute de subtilités. Ils jugeaient opportun de négocier, mais ils savaient qu'il serait dangereux de passer, aux yeux de leurs terribles commettans, pour suspects de pactiser avec les tyrans. Sous ce rapport, un procès-verbal succinct et des dépêches diplomatiques, nécessairement secrètes, ne suffiraient point à les couvrir, du moins au début. Il fallait se mettre en règle avec la Convention, et comme l'évacuation du territoire était le but qu'ils se proposaient d'atteindre, ils jugèrent expédient de poser comme une condition préalable de leurs négociations ce qui en devait être le résultat. En conséquence, ils rédigèrent la déclaration suivante :

Les généraux de l'armée du Nord et du Centre, ayant fait connaître au conseil exécutif que des ouvertures leur ont été faites de la part du roi de Prusse, qui annonce son désir d'entrer en négociation, le conseil arrête qu'il sera répondu que la république française ne veut entendre aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient entièrement évacué le territoire français.

Le lendemain, 26, Lebrun porta cet arrêté à la Convention. Il le fit précéder d'un rapport d'une violence extrême. Il y parlait, notamment : « de ces perfidies profondes dont la politique du cabinet de Berlin avait souvent donné le scandale. » Le reste allait du même ton. Si Brunswick ignorait le langage qu'il faut tenir aux peuples libres dont on désire l'amitié, il est clair que Lebrun n'avait aucune notion de l'art de parler aux rois dont on recherche l'alliance. Il y avait sans doute quelque finesse cachée et des arrière-pensées qui se dissimulaient derrière l'emphase de son rapport, comme il y en avait dans le manifeste de Lucchesini, mais chacun gardait pour

soi les restrictions mentales; manifestes et discours s'adressaient à la galerie, et la galerie, qui les prenait à la lettre, n'y voyait que les mépris, les menaces, les gros mots et les provocations. La lecture du rapport fut suivie de celle de l'arrêté. L'un et l'autre furent accueillis par des applaudissemens. Lebrun déclara en terminant que désormais la politique « serait aussi franche que peu compliquée, » et qu'il n'y aurait plus lieu de recourir « à cette diplomatie qui n'était que l'art de la dissimulation, de la perfidie, de l'imposture, et de la tromperie. » Cela fait, il rentra dans son ministère et signa les instructions destinées au négociateur qu'il envoyait à l'un de ces potentats qu'il venait de flétrir et dont il repoussait si superbement les avances.

Considérant les *Points* posés par Manstein, Lebrun répondait que Louis XVI ne représentait plus la France et que l'on ne pouvait le mettre en liberté. « Il sera jugé, et la nation ne souffrira point qu'aucun étranger vienne influer sur sa justice ou sur sa clémence (1). » C'était donc avec le conseil exécutif qu'il convenait désormais d'entrer en négociations. Sur le second point, la propagande, il s'expliquait nettement : il la répudiait. C'était une calomnie des émigrés. La propagande n'avait jamais reçu ni organisation ni autorisation. « La nation française crut toujours que le livre éternel de la nature et de la raison était une propagande infaillible et plus puissante que ses orateurs et ses pamphlets. C'est donc sur la raison, sur les intérêts bien entendus des princes, plutôt que dans l'exaltation même de ses sentimens de bienveillance universelle qu'elle s'est reposée du bonheur de l'humanité. Elle ne souffrira jamais qu'on s'autorise de son nom et de sa puissance pour porter le trouble dans les états de ses alliés. » La Prusse pourrait être un de ces alliés : le sort de Louis XVI n'importe point à son bonheur. « Si le roi de Prusse renonçait à une guerre désastreuse,.. ses propositions seraient écoutées avec intérêt, et l'alliance des deux nations deviendrait possible ; » mais il y aurait un préliminaire indispensable, ce serait la retraite des Prussiens en territoire neutre. « Dans cette hypothèse, l'alliance ne tarderait pas à être promise, on s'occuperait promptement d'en régler les bases. » Ces dispositions ne s'appliquaient qu'à la Prusse : l'Autriche en était exclue; la France ne poserait les armes qu'après s'être vengée de la cour de Vienne. Ce qui suivait était d'une nature extrêmement délicate et montrait dans quelle mesure le conseil exécutif, tout en conservant encore pour lui-même les principes de la révolution, était déjà disposé, dans ses transactions avec les états de la vieille

(1) Lebrun à Dumouriez, 26 septembre 1792.

Europe, à se plier à la coutume des démembremens et des échanges, à concilier enfin le système de la convenance d'état avec le principe de la souveraineté du peuple. « Si même le roi de Prusse ressentait contre la maison d'Autriche la juste indignation qui doit l'animer, s'il prétendait à s'indemniser des frais d'une guerre entreprise sur les exposés insidieux et les folles espérances de la cour de Vienne, on ne serait peut-être pas éloigné de trouver convenable qu'il s'emparât du reste de la Silésie ; mais alors il s'engagerait à garantir l'indépendance des provinces belgiques, que la France ne tarderait point à couvrir de ses armées. Par une suite des principes que la volonté nationale a consacrés, l'indépendance de ces provinces serait absolue, et la nation française promettrait formellement que jamais, même dans le cas où les Belges délivrés en exprimeraient le vœu librement, elle ne consentirait à l'accession d'aucune partie des territoires des Pays-Bas à l'empire français. »

Sentant bien que les articles relatifs à Louis XVI étaient la partie très faible de ce plan de négociation, les membres du conseil firent remettre à Westermann des pièces tendant à prouver que, dans sa captivité, le monarque déchu était traité avec égards. Muni de ces documens, de ces instructions et de celles qui étaient destinées à Dumouriez, Benoît et Westermann partirent, le 27 septembre au soir, pour rejoindre ce général. Les choses en étaient là, quand le conseil reçut coup sur coup le manifeste de Brunswick, qui rompait les négociations, et la lettre de Dumouriez, du 29 septembre, qui en faisait pressentir la reprise. Le conseil approuva la conduite et les vues du général (1). Sur la foi de rumeurs, assez fondées d'ailleurs, et qui annonçaient des troubles en Prusse, Lebrun croyait que Frédéric-Guillaume ne cherchait qu'à sortir honorablement de son expédition. Il allait même maintenant jusqu'à admettre l'idée d'une paix générale. Trois jours auparavant, il déclarait à l'Autriche une guerre à outrance ; sous l'impression de la lettre de Dumouriez, il se faisait à l'idée de traiter même avec cette ennemie héréditaire. « Je crois, écrivait-il, qu'il est de l'honneur du roi de Prusse de ne pas abandonner son alliée aussi subitement, et que, si l'on peut faire une paix générale sur les seules bases que la république française peut maintenant admettre, il y aurait une obstination mal placée de ne pas en saisir l'occasion. » Ce ne serait d'ailleurs que partie remise : avant trois mois, l'Autriche serait en guerre avec la Prusse, et la Prusse serait alliée de la France. « Ainsi, mon cher général, il ne faut pas trop tenir à l'idée de ne

(1) Lebrun à Dumouriez, 30 septembre.

traiter qu'avec la Prusse seule; mais, dans tous les cas, il ne faut pas consentir à l'ouverture d'un congrès pour des négociations suivies, qu'au préalable les troupes ennemies ne soient hors de notre territoire; vous pourrez seulement convenir de quelques bases préliminaires, sous la ratification de la Convention, pour faciliter leur sortie de France. » Ainsi, dans le temps même où les Prussiens désiraient des négociations pour masquer leur retraite, le conseil exécutif leur offrait de négocier à la condition qu'ils se retireraient.

IV.

Benoît et Westermann arrivèrent le 29 septembre au camp de Dumouriez. Ils y trouvèrent trois commissaires de la convention qui venaient y proclamer la république. C'étaient Prieur (de la Marne), Sillery et Carra. Prieur était un avocat, jacobin prononcé; Sillery un ci-devant noble, ami du duc d'Orléans et mari de Mme de Genlis; Carra, un journaliste, dont les violences se prêtaient à des compromis étranges : c'était lui qui avait lancé naguère l'idée d'appeler le duc de Brunswick au trône de France. Ni Carra ni Sillery n'étaient gens à redouter des négociations, voire à s'effaroucher d'une intrigue. Tous les trois d'ailleurs étaient sous le charme de Dumouriez. « Il fait, écrivait Sillery à Pétion, la plus belle et la plus savante campagne que la France ait jamais faite... Il n'y a pas deux partis à prendre : il faut donner à Dumouriez le grade de maréchal de France qui ôte tout prétexte de division entre les chefs; lui seul a tenu tête à toutes les opinions différentes, et le résultat est qu'il a sauvé la France. » Rien, du côté des Français, ne s'opposait donc à ce qu'on entamât sérieusement les pourparlers. Benoît et Westermann se rendirent dans le camp prussien; on les y accueillit avec force complimens; on leur prodigua l'eau bénite de cour, qu'ils reçurent très poliment; disposés comme ils l'étaient, on n'eut aucune peine à les amuser de vaines paroles et à les tenir en patience. C'était alors tout ce que voulaient les Prussiens.

Leur retraite commençait, et elle s'opérait dans des conditions désastreuses. L'ordre de marcher fut donné dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre (1). L'armée s'ébranla tristement et lentement. Les bagages et l'artillerie s'encombraient et barricadaient les chemins. La troupe marchait à travers des champs d'argile rougeâtres, gluans, tenaces, coupés de flaques marécageuses. Cava-

(1) Voir Goethe, *Journal de la Campagne de France;* les rapports de Nassau-Siegen, et les lettres de Lombard.

liers et fantassins risquaient à tout instant de s'abîmer dans cette fange. C'était, selon l'image évoquée par Goethe, une sinistre parodie du désastre de Pharaon dans la Mer-Rouge. Les routes se jonchaient d'hommes et de chevaux morts; le 3 octobre, il fallut abandonner les malades à la générosité des Français. On se pressait, on s'encombrait, et la confusion achevait de déprimer les esprits. C'est qu'on se sentait à la merci de l'ennemi. « On avouait, écrit Goethe, qu'il n'y avait pas de salut à espérer aussitôt que l'ennemi que nous avions à dos, à droite, et à gauche jugerait à propos de nous attaquer... Mais l'attaque ne s'étant point faite dans les premières heures, les cœurs qui avaient besoin d'espérance se rassurèrent bientôt... On se disait que les négociations entre les quartiers généraux s'étaient terminées à notre avantage. » Elles n'étaient qu'entamées, et à peine encore, mais cela devait suffire pour sauver les Prussiens.

Les ordres que Dumouriez donna pour la poursuite manquaient de précision : ils furent exécutés mollement. Kellermann ne les approuvait point; la discorde des généraux ralentit encore l'action de l'armée. Elle suivit les Prussiens, elle ne les harcela point. C'est que Dumouriez, et, sur ce point, Kellermann s'accordait avec lui, désirait traiter. Les Prussiens, pour gagner du temps, n'avaient qu'à flatter ces espérances et à soutenir ces illusions. Ils s'y employaient de leur mieux. Leurs généraux, dans les entretiens qu'ils eurent avec Westermann et Benoît, parlaient peu de la république; ils se montraient réservés sur l'article de la paix, plus retenus encore sur celui de l'alliance; mais, en revanche, ils se répandaient en diatribes véhémentes contre l'Autriche. Les envoyés du conseil exécutif se laissèrent prendre à ce stratagème classique qui avait déçu avant eux tant de diplomates de l'ancien régime et continua d'abuser après eux tant de diplomates du régime nouveau. Comme la haine de l'Autriche les obsédait, il suffisait que l'on parût d'accord avec eux sur ce point pour qu'ils s'imaginassent qu'on l'était sur les autres. Qui détestait leur ennemi devait nécessairement les aimer. Ils n'apercevaient pas de moyen terme entre ces propositions, et pour les entretenir dans cette équivoque, les Prussiens n'avaient qu'à ne point démentir les conclusions qu'ils en tiraient. Entre gens qui s'entendaient si bien l'alliance semblait facile; nos envoyés la voyaient déjà conclue. On prétend que Westermann reçut 250,000 livres pour se laisser jouer de la sorte : c'est faire trop d'état de la générosité des Prussiens et trop peu de cas la sottise humaine. Westermann était convaincu. Il écrivait à un de ses amis : « J'ai été au camp prussien dîner avec le roi de Prusse; j'ai fait plus que jamais l'on n'a

espéré de moi; dans ce moment, je suis tout-puissant... Tout va bien : les Prussiens se séparent d'avec les Autrichiens; toutes leurs armées sont en déroute... La république sera établie malgré l'univers. » Les commissaires de la convention l'envoyèrent porter ces bonnes nouvelles au conseil exécutif. Il partit le 3 octobre. La manœuvre des Prussiens avait réussi. Il était maintenant trop tard pour leur couper la retraite.

Dès qu'on leur avait laissé franchir les défilés, l'occasion était perdue de les écraser. Les difficultés de la marche étaient les mêmes pour les Français que pour l'ennemi, et les Français, moins aguerris, moins fortement encadrés, en auraient peut-être été plus ébranlés encore. « Le temps et les chemins sont détestables, écrivait Dumouriez, le 6 octobre, au ministre de la guerre; nous n'avons ni vivres ni fourrages, et nous finirions par nous mettre aussi mal qu'eux si nous suivions leur marche avec plus d'acharnement que de prudence. » Il revint alors à son plan primitif, qu'il n'avait jamais abandonné. Il résolut de marcher sur la Flandre avec 30,000 hommes, de débloquer Lille et d'entrer en Belgique, tandis que Kellermann, avec 50,000 hommes, contiendrait les Prussiens, menacerait leur retraite, appuierait les mouvemens de Custine sur le Rhin, et que Montesquiou envahirait la Savoie. Au cours de ces combats, on continuerait les négociations. « C'est ainsi, écrivait Dumouriez à Biron (1), que nous pourrons travailler en grand... J'espère que je finirai par faire préférer au roi de Prusse l'alliance de la France à celle de la dangereuse et perfide Autriche. Je charge Kellermann d'achever sa conversion à coups de canon... Je fais filer 30,000 hommes pour aller délivrer le département du Nord; j'y marche à leur tête, et vous jugez d'avance, mon ami, que je ne compte pas m'en tenir là et que j'espère passer mon carnaval à Bruxelles. C'est la seule récompense que je demande pour avoir sauvé la patrie. » Tout alors se pliait à ses vues. Il reçut une lettre de Lebrun, datée du 7 octobre, remplie de promesses; il n'y aurait point de récompenses trop éclatantes pour ses services; le commandement en chef de l'expédition de Belgique lui était assuré : « C'est une véritable jouissance pour moi d'être encore l'organe du conseil pour vous transmettre une autorité exclusive et une confiance sans bornes. » Toutefois il restait à régler les détails d'exécution et à combiner l'expédition de Belgique avec l'offensive générale sur le Rhin et sur les Alpes. Dumouriez jugea nécessaire de donner de sa personne; il partit pour Paris.

Cependant l'armée prussienne, « hôpital ambulant traînant une

(1) 6 octobre 1792.

marche lente, » selon le mot de Goethe, avait péniblement atteint Verdun. Les Prussiens ne songeaient pas à tenir dans cette place, mais ils avaient besoin de s'en couvrir quelques jours, et comme Dillon, qui les serrait de près, leur faisait beaucoup de mal avec l'artillerie de son avant-garde, ils eurent recours à l'expédient qui les avait jusque-là si bien servis. Le 8 octobre, Kalkreuth, un des lieutenans de Frédéric et un des combattans de la guerre de sept ans, demanda aux généraux français une conférence en vue d'une suspension d'armes. Les généraux La Barouillière et Galbaud se rendirent, à cet effet, aux avant-postes. Comme ils mettaient à l'armistice des conditions que le commandant en chef de l'armée prussienne pouvait seul décider, on l'appela. L'entretien se tourna, presque dès son début, sur les affaires générales. « Causons de votre nation, dit Brunswick; je l'aime, et je l'ai prouvé plus d'une fois. Je suis fâché que Dumouriez, au sujet de mon dernier manifeste, ait pris la mouche pour quelques expressions insignifiantes qui s'y trouvent. Ces expressions se jettent dans le peuple, mais les personnes instruites savent les apprécier. » Galbaud fit observer que la nation ne pouvait admettre des négociations avec ceux qui niaient la souveraineté nationale. Un émigré vint à passer; les deux Prussiens ne cachèrent point leurs sentimens pour ses pareils. « Je n'ai jamais aimé les traîtres, dit le duc, faites-en tout ce que vous voudrez, peu nous importe. Mais j'insiste pour que la nation française, connaissant mieux ses intérêts, revienne à des principes plus modérés. » La Barouillière répondit que la retraite de l'armée prussienne serait la meilleure preuve de ces dispositions. Les Français étaient en mesure de contraindre les Prussiens à évacuer le territoire, mais les Prussiens avaient intérêt à éviter toute effusion de sang. Ces propos ramenèrent les interlocuteurs à l'armistice, qui fut décidé pour une durée de vingt-quatre heures. On convint, en outre, qu'il y aurait une nouvelle conférence, dans laquelle on traiterait de la capitulation de Verdun. Mais le duc avait besoin de prendre auparavant les ordres du roi. « Je suis charmé, dit-il à La Barouillière en le quittant, d'avoir fait votre connaissance; quant à vous, général Galbaud, j'ai vu avec plaisir un officier d'artillerie : vous m'avez montré, par votre batterie, un échantillon des talens de l'ancien corps royal. Continuez à bien servir votre patrie, et croyez que, malgré la teneur des manifestes, on ne peut s'empêcher d'estimer ceux qui travaillent avec loyauté à assurer l'indépendance de leur pays. » Après cet entretien, qui résume mieux que ne le pourrait faire une longue étude, les mœurs militaires du XVIIIe siècle, « le prince philosophe » se retira dans son camp, Dillon s'établit devant Verdun et somma la place de se rendre. Il s'agissait, pour les Prus-

siens, de la rendre à de bonnes conditions. C'est à quoi s'employa Kalkreuth dans la conférence qu'il eut le 11 octobre avec Dillon et Galbaud. L'Autriche fit les frais de la conciliation. « Vous n'ignorez pas, dit le général Dillon, que, de tout temps, la nation française a estimé les Prussiens, qu'elle a toujours blâmé le monstrueux traité de 1756... Puissent les deux nations, connaissant mieux leurs intérêts, se réunir contre leur ennemi commun! — Croyez, repartit Kalkreuth, qu'il ne dépendra pas de moi que cet heureux événement n'arrive promptement. Je n'ai point été consulté sur la guerre présente; je la trouve aussi impolitique, de la part du roi, que celle de 1756, de la part de Louis XV. » Dillon insista pour que la Prusse se séparât de l'Autriche. « J'espère, dit-il à Kalkreuth en prenant congé, que la campagne prochaine ne s'ouvrira pas sans que la France et la Prusse soient réunies, que vous nous aiderez à affranchir les Pays-Bas. Rappelez au roi de Prusse qu'il ne saurait avoir une plus belle alliance que celle d'un peuple libre. — Reposez-vous sur moi, répondit Kalkreuth; croyez que personne n'apprécie mieux les avantages communs d'une telle alliance. Puissé-je aller moi-même à Paris la négocier! Sûr de la loyauté française, les affaires ne seront pas longues à terminer. » Celle de la reddition de Verdun avait été vite conclue. Les Prussiens évacuèrent la place le 12 octobre sans être inquiétés, et Dillon y entra.

A mesure que l'armée alliée avançait vers la frontière, la retraite tournait à la déroute. Les Prussiens en étaient réduits à dépecer les chevaux morts. Les chariots embourbés restaient dans les ornières. Il fallait encore gagner du temps, et Kalkreuth fut chargé de négocier un nouvel armistice. Le 14 octobre, il eut une entrevue avec Kellermann et Dillon. « Si la guerre continue, dit Kellermann à l'un des officiers qui accompagnaient le général prussien, on veut absolument rendre libres les Pays-Bas autrichiens. On sait en France que vous visez à un second partage de la Pologne; la France verrait avec plaisir augmenter par là les forces d'une puissance qui doit tôt ou tard être son alliée. » C'était toucher les Prussiens à l'endroit sensible. Lucchesini, qui affectait de blâmer « ces négociations insidieuses, » était forcé de reconnaître que la tactique des Français avait porté ses conséquences. Les Autrichiens s'en inquiétaient, et les Prussiens, de leur côté, découvraient chaque jour de nouveaux motifs de se méfier de leurs alliés. Les généraux français allaient trop vite en besogne quand ils croyaient possible de les séparer immédiatement et d'amener le roi de Prusse à se faire républicain; mais le fait est que les relations des deux cours étaient fort loin d'être cordiales, que ces alliés en étaient à la suspicion légitime, et que, tout éloignés qu'ils fussent encore de la

rupture, ils en prenaient le chemin. Les Prussiens s'étaient plaints, dès le début, de la lenteur que l'Autriche mettait à les appuyer. Ce n'était plus de renforts qu'il s'agissait maintenant. L'Autriche retirait ses troupes. Forcée de lever le siège de Lille, elle rappelait pour couvrir la Belgique les divisions qui avaient été détachées à l'armée de Brunswick. Ces résolutions, jointes au silence que gardait la cour de Vienne sur l'article des indemnités, avaient fort irrité le roi. « Il est tombé dans le plus profond dégoût contre l'Autriche, » écrivait Lucchesini le 13 octobre. Hohenlohe refusa péremptoirement d'aider les Prussiens à défendre Longwy. Ce fut le coup de grâce. A la suite d'une conférence orageuse avec le général autrichien, Frédéric-Guillaume fit retomber sa colère sur Bischoffswerder. « Voilà, s'écria-t-il, les f... alliés que vous m'avez donnés! je suis près de rompre avec eux. »

C'est alors que l'envoyé de la cour de Vienne, Spielmann, arriva pour régler la question des indemnités. Il était à Luxembourg depuis le 30 septembre; il s'était présenté à Verdun, s'y était abouché avec Haugwitz, puis il s'était joint au cortège de la retraite. Tout ce qu'il avait appris et observé l'avait convaincu que ses instructions étaient fort sages, qu'il fallait s'y tenir, assurer les indemnités, tâcher de finir la guerre, traiter avec les Français « au meilleur marché possible, » et se contenter au besoin d'une « quasi-liberté » pour Louis XVI. Les Prussiens pensaient de même; ils déclarèrent d'ailleurs formellement qu'ils étaient contraints de songer à leurs propres affaires et mirent leurs alliés en demeure de leur fournir les acquisitions qu'on leur avait promises en Pologne. Ainsi, l'Autriche songeait à la paix, la Prusse y inclinait, l'une et l'autre ne cherchaient plus que leur intérêt et leur profit. La coalition n'était pas dissoute, mais elle changeait de but et de caractère. Il pouvait se former encore entre les alliés de 1792 des sociétés d'acquêts, la croisade était finie. La guerre de principes n'avait pas résisté aux épreuves d'une campagne de six semaines.

Cependant les Prussiens atteignaient Longwy; c'était leur dernière étape. Kalkreuth parvint une dernière fois à gagner quelques jours au moyen des mêmes feintes. Le 22 octobre, les Français entrèrent dans la place, et le lendemain, trois salves d'artillerie, tirées par l'ordre de Kellermann, annonçaient que l'ennemi avait évacué le territoire de la république. La France était délivrée; elle prenait déjà l'offensive : Custine était dans Mayence et Dumouriez partait pour la conquête de la Belgique.

ALBERT SOREL.

LES

GRANDES PERCÉES DES ALPES

LE MONT-CENIS. — LE SAINT-GOTHARD. — L'ARLBERG.

Les Alpes forment une vaste ceinture au nord de l'Italie et y décrivent un grand arc de cercle. Elles se dressent comme une muraille gigantesque et infranchissable sur les magnifiques et verdoyantes plaines du Piémont et de la Lombardie, isolant l'Italie de la France, de la Suisse, de l'Autriche. Les Alpes principales sont divisées en Alpes occidentales, qui servent de limite entre l'Italie et la France; en Alpes centrales ou du nord, qui séparent l'Italie de la Suisse; et en Alpes orientales, qui séparent l'Italie, ainsi que la Suisse, de l'Autriche-Hongrie. Les points culminans des Alpes, les pics, sont séparés entre eux par des vallées montantes, souvent très étroites, qu'on appelle, à leur point le plus élevé, des cols; mais la hauteur de ceux-ci est toujours inférieure à celle des pics. Ces cols sont plus ou moins accessibles et offrent plus d'un danger; toutefois, ils n'ont jamais arrêté, ni dans les Alpes, ni dans d'autres chaînes de montagnes, la marche des races émigrantes, des armées, du commerce, des voyageurs, et ils

ont servi, de tout temps et en tout pays, de lieu de passage aux hommes et aux marchandises.

I. — LES PASSAGES DES ALPES.

La plupart des cols des Alpes sont célèbres. Ils ont ouvert les communications de peuple à peuple dès les premiers âges de l'histoire. Le col de Tende, qui est comme le nœud qui soude les Alpes aux Apennins, trace encore aujourd'hui, en attendant la construction d'un tunnel et d'un chemin de fer, la route de terre en lacets qui va de Vintimille à Cuneo. En hiver, c'est en traîneau que l'on passe, au milieu des précipices, en dépit des avalanches qui pourraient survenir et au grand effroi de quelques voyageurs novices et timorés. Le passage du Viso conduit de Briançon à Saluces, le Saluzzo des Piémontais, et, par le pas du Mont-Genèvre, on va à Pignerol, dans les vallées vaudoises. Le col du Mont-Cenis, haut de 1,906 mètres, menait de Modane à Suse, en diligence, avant l'établissement du chemin de fer. La route a été ouverte, de 1803 à 1810, par Napoléon. C'est une des plus sûres des routes alpestres; elle est praticable même en hiver, mais alors en traîneau. Il y avait, quand la route était en plein exercice, vingt-trois maisons de refuge, et le chemin a coûté 7,500,000 francs.

Le col du Petit-Saint-Bernard va de Chambéry à Aoste, et celui du Grand-Saint-Bernard, fameux par le passage de Bonaparte et de son armée, en 1800, du 15 au 21 mai, un mois avant la bataille de Marengo, conduit aussi en Piémont, en partant de Martigny, en Suisse. L'un et l'autre de ces pics flanquent le Mont-Blanc à droite et à gauche. Charlemagne a franchi le Grand-Saint-Bernard en 773, et Frédéric Barberousse en 1106. L'hospice est au col, à 2,472 mètres, et contient deux cents lits. Les dépenses sont de 50,000 francs par an, et sont couvertes par des dons. Au Grand-Saint-Bernard, il gèle même en été. En hiver, il tombe dix mètres de neige. Les chiens de l'hospice, qui aident au sauvetage des voyageurs enfouis sous la neige, sont connus. Il passe chaque année 20,000 personnes par le Grand-Saint-Bernard.

La route du Simplon, qui vient ensuite, a été construite, ou plutôt considérablement améliorée, par le premier consul, qui la fit commencer en 1800, du côté de la Lombardie, et, en 1801, du côté de la Suisse. C'est une route très pittoresque, et l'on ne met que huit heures pour aller de Brieg, dans le Valais, dernière station du chemin de fer de la Suisse occidentale et Simplon, à Isella, dans le Milanais. On peut continuer de là en voiture, par une très

belle route, sur Domo d'Ossola et sur Pallanza ou Arona, au lac Majeur, où l'on retrouve le chemin de fer. Cinq mille ouvriers ont travaillé, à partir de 1800, pendant cinq étés consécutifs, à la route du Simplon. On y a dépensé 18 millions, supportés en petite partie par la France, et en majeure partie par la république cisalpine, *ære italo,* comme le dit l'inscription gravée sur la paroi rocheuse d'une galerie au sommet du col, et portant la date de 1805, qui est celle de l'achèvement de la route.

Le chemin du Saint-Gothard, qui va d'Alfort à Bellinzona, a été, jusqu'à ces derniers temps, le plus fréquenté de tous. En 1800, on recensait déjà, sur un chemin qui n'était qu'un sentier assez dangereux, 16,000 voyageurs et 9,000 chevaux ou mulets. Avant d'arriver au col même, on passe sur le fameux pont du Diable, jeté sur un torrent par un moine, au XII[e] siècle; près de là est le défilé du Stalvedro, où, en 1799, 600 Français se défendirent contre 3,000 Russes. Les diligences mettaient douze heures pour franchir le col, qui est à l'altitude de 2,114 mètres. Il y a là un hôtel et un hospice. On y comptait, en 1881, avant l'ouverture du tunnel, 70,000 voyageurs. La route a été construite, de 1820 à 1832, par les cantons d'Uri et du Tessin.

Le chemin du Splugen a été ouvert, de 1818 à 1823, par l'Autriche et les Grisons, et celui du Bernardino, de 1819 à 1823; mais le passage du Splugen existait de temps immémorial. Les empereurs d'Allemagne ont choisi naturellement ce passage et celui du Saint-Gothard pour aller en Italie, tandis que les empereurs romains y compris Constantin, et Pépin, et Charles VIII, et d'autres, passaient par d'autres cols, le Grand-Saint-Bernard, le Splugen ou le Mont-Cenis. On dit que Scipion a traversé le Simplon, auquel il aurait donné son nom, et que Marius et Pompée ont fait la même route. Quant à Annibal, on ne connaît pas encore exactement le col qu'il a suivi; d'aucuns opinent pour le Mont-Genèvre ou le Petit-Saint-Bernard, qui est dans les Alpes Pennines. L'empereur d'Allemagne Henri IV, allant faire sa soumission à Canossa devant Grégoire VII, prit par le Splugen. C'est là aussi que passa le général Macdonald, du 27 novembre au 4 décembre 1800, en plein hiver, où les avalanches enlevèrent des colonnes entières de nos soldats. La route du Splugen unit Coire à Chiavenna; on met douze heures pour franchir le col. Le Bernardino, qui conduit de Coire à Bellinzona, et le Stelvio, sont voisins du Splugen. Le Stelvio, qui mène du Tyrol en Lombardie, forme la route de voiture la plus élevée de l'Europe. Elle est à 2,814 mètres. C'est une magnifique voie, à la fois stratégique et commerciale, et qui a été construite de 1820 à 1824. Deux mille ouvriers y ont travaillé pendant quatre étés. La

route est difficile, et elle est très dangereuse en hiver, malgré tous les travaux d'art qu'on y a exécutés : ponts, viaducs, tunnels, galeries, abris contre les avalanches. Tous ces travaux ont coûté 7 millions et demi de francs.

Dans les montagnes du Tyrol, le col du Brenner est l'une des routes les plus anciennes des Alpes. Elle était déjà connue du temps des Romains et mène d'Inspruck à Vérone. Elle a été établie en 1772 par le gouvernement autrichien. Auparavant, il n'y passait que des mulets et des piétons. C'est la moins élevée des routes des Alpes; elle n'est qu'à 1,362 mètres. Le chemin de fer du Brenner a été ouvert sur cette route par l'Autriche, en 1867, unissant l'Italie à l'Autriche-Hongrie et à l'Allemagne du Sud. C'est l'une des œuvres les plus hardies de notre temps. On y a travaillé quatre ans. Les rampes y atteignent 23 et 25 millièmes, c'est-à-dire 23 et 25 mètres par kilomètre. Il y a vingt-deux tunnels, soixante grands viaducs et ponts. Quelques tunnels sont tournans, tracés en demi-cercle. Les courbes sont très prononcées sur quelques parties de la voie. La longueur du tunnel principal n'est que de 885 mètres, et la longueur totale du chemin de fer, d'Inspruck à Vérone, de 281 kilomètres. Ce chemin était le plus court pour aller d'Allemagne en Italie avant l'ouverture du Gothard.

En 1854, treize ans avant que le chemin de fer du Brenner fût ouvert, celui dit du Semmering, du nom d'un contrefort des Alpes styriennes, et faisant partie de la voie ferrée de Vienne à Trieste, avait été livré à la circulation. Cette voie se relie aussi à Venise, et fait ainsi communiquer l'Autriche-Hongrie avec l'Italie et l'Adriatique. La partie la plus difficile de la voie est la traversée du Semmering, qui commence à 420 mètres d'altitude, à la station de Gloggnitz, à une distance de 76 kilomètres de Vienne. Les rampes atteignent bien vite 25 et 30 millièmes, et il faut de très puissantes locomotives, d'une disposition particulière, les locomotives Engerth, pour arriver à remonter ces hauteurs. Le chemin de fer est établi le long de rochers abrupts, de précipices vertigineux, et offre une succession de points de vue aussi variés que grandioses, qui font l'admiration des voyageurs. On traverse successivement quinze tunnels, ayant une longueur totale de 4,469 mètres, et autant de viaducs. Le tunnel principal a 1,384 mètres; on le parcourt en trois minutes. Les 40 kilomètres du chemin de fer du Semmering équivalent à 100 kilomètres en plaine, par suite des difficultés de traction et de la diminution forcée de vitesse qui en résulte. L'entreprise a coûté 37 millions et demi de francs, soit près d'un million par kilomètre.

Il reste à dire un mot d'une dernière route des Alpes, celle de l'Arlberg, qui franchit le col dans le massif du Vorarlberg, lequel

sépare le Tyrol de la province autrichienne de ce nom, limitrophe de la Suisse. La route va de Landeck à Bludenz; elle a une longueur de 75 kilomètres, et on la parcourt en neuf heures. Aujourd'hui la voie de terre est remplacée par la voie de fer; car le tunnel de l'Arlberg, dont nous parlerons en son lieu et place, est terminé depuis le mois de novembre dernier, et les abords en viennent d'être entièrement achevés.

Tous les cols des Alpes dont il vient d'être fait mention sont toujours fréquentés par les voitures et les piétons, même ceux qui aujourd'hui ont été dotés d'un tunnel et sont sillonnés par la voie ferrée. On compte que, chaque année, 350,000 voyageurs passent encore par toutes les routes alpestres, en diligence ou en voiture; si l'on y ajoute 150,000 piétons, c'est un total de 500,000 individus; et cela, malgré l'ouverture des tunnels du Mont-Cenis, du Saint-Gothard et de l'Arlberg, dont nous allons maintenant parler.

II. — LE PERCEMENT DU MONT-CENIS.

Le chemin de fer du Brenner n'était pas même projeté que déjà on avait procédé à l'exécution de celui du Mont-Cenis. L'idée première d'un tunnel à travers cette partie des Alpes remonte à 1841; elle appartient à un géomètre savoisien, Médail, qui a le premier indiqué que l'endroit où la plus courte galerie pourrait être creusée à travers le massif alpin était le col des Fourneaux ou du Fréjus, où le percement ne dépasserait pas 12 kilomètres, et demanderait trente-six ans. Les procédés merveilleux que la mécanique a mis depuis en usage n'étaient pas encore imaginés. Médail entendait percer sa galerie avec un fleuret à main et l'aérer par des puits inclinés ou obliques. Le roi Charles-Albert, qui voyait là un moyen de faire communiquer rapidement le Piémont avec la Savoie, le glorieux berceau de sa maison, accueillit Médail avec bienveillance et l'écouta avec un vif intérêt; mais, sur ces entrefaites, la malheureuse guerre de 1848-1849 entre le Piémont et l'Autriche força le roi d'abdiquer, après qu'il eut été défait à Novare, et il alla finir tristement ses jours en Portugal. Son fils, le roi Victor-Emmanuel, reprit le projet de Médail.

Entre temps, le Piémont avait développé ses chemins de fer et construit, avec l'aide d'un ingénieur belge, M. Maus, la voie ferrée de Gênes à Turin, qui est une œuvre remarquable, avec son tunnel du Giovi, coudé, creusé dans les Apennins, et d'une longueur totale de 3,254 mètres. Les rampes y atteignent 29 et même 35 millièmes, dépassant celles du Semmering. L'inauguration de ce chemin de fer date de 1854. Auparavant, dès 1849, M. Maus avait présenté un projet pour le percement des Alpes au moyen d'une ligne ferrée souterraine

ouverte sous le Mont-Cenis. D'autre part, en 1852, un Suisse, M. Colladon, depuis longtemps connu dans le monde savant, avait fait breveter un système de perforation du tunnel par l'air comprimé ; cet air, détendu, devait servir en même temps à l'aération des chantiers. Enfin, en 1854, trois jeunes ingénieurs sardes, dont les noms sont inséparables, sortis tous les trois de l'Université de Turin et attachés tous les trois au chemin de fer de Turin à Gênes, MM. Sommeiller, Grandis et Grattoni, faisaient, de leur côté, breveter leur *bélier compresseur*. Cette curieuse machine hydraulique rappelait l'ancien bélier des frères Montgolfier ; elle était destinée à utiliser la force des chutes d'eau de l'Apennin pour comprimer l'air et pousser ainsi les convois sur les rampes du Giovi.

Il faut ajouter à ces noms celui de l'Anglais Bartlett, inventeur, en 1855, d'un perforateur mécanique à vapeur que va bientôt perfectionner et rendre pratique Sommeiller ; et celui du géologue turinois Sismonda, qui dresse avec le plus grand soin et la plus grande exactitude la carte géodésique et géologique du Mont-Cenis. Ce sont là tous les hommes de talent dont le concours pouvait seul permettre l'exécution de cette œuvre gigantesque. C'est ainsi que les Sommeiller au Mont-Cenis, les Favre au Saint-Gothard, les Lesseps à Suez et à Panama, viennent en quelque sorte à leur heure, au moment voulu, comme des êtres prédestinés, et que sans eux rien ne se serait peut-être fait.

N'oublions pas Cavour, qui allait malheureusement sitôt disparaître, et qui soutint de tous ses efforts, des deniers de l'état, de ses discours persuasifs et patriotiques devant les chambres, le projet du tunnel et les trois ingénieurs qui en étaient en quelque sorte l'âme.

L'inauguration des travaux eut lieu le 31 août 1857, du côté nord ou de Modane, en présence du roi Victor-Emmanuel et de Cavour. La première mine fut allumée par le roi au moyen d'un fil électrique, et, le 14 novembre suivant, on amorça également la première mine du côté sud ou de Bardonnèche. On commença à travailler péniblement à la main, le forage marchant lentement, pas plus vite que dans une galerie de mine. Les événemens de la guerre d'Italie vinrent d'ailleurs quelque temps ralentir les travaux. En janvier 1861, c'est-à-dire après trois ans et quatre mois, le forage du Mont-Cenis n'avait guère avancé que de 725 mètres du côté de Bardonnèche, soit de $0^{m},63$ en moyenne par jour ; il est vrai qu'on ne marchait encore qu'avec des fleurets à main. Mais, à cette date, on installa à Bardonnèche la première machine perforatrice de Sommeiller, son bélier compresseur. Par suite de toutes les difficultés du début, de l'inexpérience des ouvriers, on n'avait fait, avec une série de ces machines, à la fin de l'année 1861,

que 170 mètres, ou $0^m,45$ par jour, un tiers de moins qu'avec le travail à la main! L'époque des tâtonnemens allait toutefois bientôt finir; tous les perfectionnemens étaient enfin trouvés. On put désormais percer, avec les nouvelles machines perforatrices de Sommeiller mues par l'air comprimé, soixante trous à la fois, et chaque foret perçait un trou dix fois plus vite que le fleuret à main du mineur. En 1862, on fit ainsi à Bardonnèche plus de 1 mètre par jour; en 1863, $1^m,16$; en 1865, $1^m,70$; enfin, en 1870, $2^m,42$; pendant quelques jours, on atteignit même un avancement maximum de 3 mètres.

Du côté de Modane, le travail à la main dura deux ans de plus que du côté de Bardonnèche, avec un avancement moyen de $0^m,50$ seulement par jour. Les machines perforatrices ne furent installées à Modane qu'en 1863, au mois de janvier. Elles eurent à subir moins de péripéties que du côté de Bardonnèche; on avait plus d'expérience; mais la roche, beaucoup plus résistante de ce côté, retarda le moment de l'achèvement. Dès le mois de juillet 1863, on se trouva dans l'obligation de percer 381 mètres d'une roche siliceuse très dure, très compacte, une sorte de quartzite. On n'avançait dans cette roche que de $0^m,50$ par jour, et à certains momens, de $0^m,30$ seulement. Le quartzite franchi, on marcha beaucoup plus vite, et, en 1870, on avança même d'un peu plus de 2 mètres par jour au maximum.

En somme, du côté de Bardonnèche, de 1857, ou, si l'on veut, (en prenant l'année de l'installation des machines), de 1861 à 1870, on a creusé 7,080 mètres de tunnel, et du côté de Modane, de la même époque, ou plutôt de 1863 à 1870, 5,153 mètres, soit en tout 12,233 mètres, qui représentent la longueur totale du tunnel du Mont-Cenis. Ce n'est pas au milieu du tunnel, mais à 1,000 mètres plus près de l'entrée nord ou de Modane, qu'on s'est rencontré. On a mis treize ans et quatre mois pour cet avancement total; car c'est le 25 décembre 1870 que la sonde a traversé la dernière masse rocheuse qui séparait les deux galeries. La rencontre s'est faite presque mathématiquement, avec une déviation insignifiante de $0^m,40$ ou deux cinquièmes de mètre, tant les précautions avaient été minutieusement prises. En tenant compte des dates extrêmes des 31 août 1857 et 25 décembre 1870, écoulées entre le premier et le dernier coup de mine, soit treize ans et quatre mois, cela donne pour l'avancement journalier moyen dans le tunnel du Mont-Cenis $2^m,60$. Pendant tout ce temps, quinze à dix-huit cents ouvriers ont été occupés dans le tunnel. Le travail y a été très difficile, parfois périlleux, et la température souvent intolérable, 30 degrés et demi, dans un air très humide. L'anémie a fait un assez grand nombre de victimes.

C'est seulement dans le courant de l'année 1871 que tous les

travaux du Mont-Cenis et de ses abords ont été entièrement achevés. La première locomotive franchit le tunnel en août, et l'inauguration solennelle eut lieu le 17 septembre. Le 11 juillet, deux mois auparavant, Sommeiller était mort, emporté par une maladie de cœur à la suite des fatigues incessantes qu'il avait endurées pendant tout le temps de l'exécution du tunnel. Il ne put assister à son triomphe. « Je suis perdu, » disait-il à son médecin. « Vous, qui avez percé la grande montagne, vous surmonterez cette épreuve, » répondit l'autre. » Mais lui : « *No, è ferma :* Non, le poumon est fermé ; » et très peu de jours après, il expira.

La loi du 17 août 1857, votée par les chambres piémontaises, avait fixé la dépense du tunnel et des voies accessoires à 41,400,000 francs, dont 16,600,000 francs pour la construction de 36 kilomètres de voie extérieure. La Compagnie du chemin de fer Victor-Emmanuel devait concourir à cette dépense pour 20 millions. Après la cession de Nice et de la Savoie, en 1860, la dépense totale du tunnel et de ses abords fut estimée à 58 millions, dont la France dut prendre pour sa part 29 millions à partir du 1er janvier 1862. Le coût du tunnel proprement dit fut évalué à 3 millions par kilomètre, soit, en nombre rond, 36 millions, pour le tunnel entier. La France accordait 500,000 francs de prime à l'Italie pour chaque année qui serait gagnée sur les vingt-cinq ans qu'on fixait, à dater du 31 août 1857, pour l'entier achèvement du tunnel, et 600,000 fr. pour chacune des années gagnées au-dessous de quinze. N'oublions pas qu'on était alors en 1862, époque où le tunnel était à peine commencé, on sait au milieu de quelles incertitudes et de quels déboires; l'œuvre allait cependant être terminée dans huit ans, une fois toutes les difficultés et tous les tâtonnemens du début surmontés.

Par un contrat passé, en 1867, avec MM. Sommeiller et Grattoni, le gouvernement italien leur abandonnait à forfait tous les travaux du tunnel, jusque-là conduits en régie, et leur accordait 4,617 francs par mètre courant qu'ils feraient, en leur imposant la condition de livrer le tunnel avant le 1er janvier 1872. En outre, il leur prêtait gratuitement tout le matériel d'exploitation et de construction : appareils hydrauliques, perforateurs, etc. L'amende pour les entrepreneurs devait être de 1,000 francs par chaque jour de retard dans la livraison du tunnel, et la gratification qu'ils recevraient serait également de 1,000 francs par chaque jour d'avance sur la date extrême fixée pour la livraison. On y ajoutait la moitié de la prime de 600,000 francs due par la France pour 1871 si l'exécution du tunnel était achevée à cette époque. En réalité, le tunnel du Mont-Cenis avec ses abords a coûté 75 millions de francs, dont la France a payé 38 millions.

Le tunnel du Mont-Cenis, qui fait communiquer Paris avec Turin, la France avec l'Italie, a 10 mètres d'ouverture ou de diamètre. Il est à une altitude de 1,335 mètres au point le plus élevé au milieu du tunnel. A Bardonnèche, l'altitude est de 1,251 mètres, à Modane de 1,159. La rampe du tunnel est de 22 millièmes ou de 0^{m},22 par mètre à partir de l'entrée nord en venant de France et sur 6,110 mètres, et la pente est de 5 dixièmes de millimètre par mètre et presque insensible, sur les autres 6,110 mètres, en allant vers Bardonnèche. Il en résulte que la pente générale du tunnel va de la France vers l'Italie, et que c'est comme une énorme cheminée dont le tirage se fait dans ce sens. L'air y est toujours bon, jamais trop chaud. On met vingt-cinq minutes pour la traversée du tunnel en allant dans le sens de la descente et à peu près le même temps dans l'autre sens. Nous ferons observer que le tunnel du Mont-Cenis ne passe pas sous le Mont-Cenis, mais sous le col du Fréjus, et que c'est en réalité le tunnel du Fréjus qu'il faudrait l'appeler, comme l'appellent, en effet, beaucoup de géographes. Le Mont-Cenis proprement dit est à 27 kilomètres environ au nord-est du tunnel.

Avant l'ouverture du tunnel, en 1868, un ingénieur anglais, M. Fell, et un grand entrepreneur, également anglais, M. Brassey, avaient construit sur le Mont-Cenis un chemin de fer avec un rail central à crémaillère, un peu plus élevé que les rails latéraux; c'était le système qu'on a depuis imité au Righi, en Suisse, et au Kahlenberg, sur le dernier contrefort des Alpes autrichiennes, près de Vienne. Le chemin de fer de M. Fell fut construit en dix-huit mois. Il côtoyait tout le temps l'ancienne route du Mont-Cenis et offrait, par la disposition particulière des roues de la locomotive et des voitures, des garanties très grandes de solidité et de sécurité. On allait ainsi de Modane à Suse. La perspective dont on jouissait, suspendu au-dessus des abîmes, était des plus saisissantes. Aujourd'hui ce chemin de fer ne fonctionne plus; quelques ingénieurs ne laissent pas toutefois de penser que, tous les grands tunnels des Alpes étant maintenant percés et ayant tous coûté très cher, on ne fera plus désormais que de ces espèces de tramways alpins pour tous les cols qui restent à franchir par la voie ferrée.

III. — LE CHEMIN DE FER DU SAINT-GOTHARD.

L'idée de percer les Alpes helvétiques par un tunnel de chemin de fer dans la direction de l'Italie a pris naissance dans les cantons un peu avant 1848, au moment où les premières voies ferrées étaient établies en Suisse. Tel penchait pour le Luckmanier, c'est-

à-dire pour le Saint-Gothard proprement dit, tel pour le Bernardino, le Splugen ou le Septimer, tous les trois à l'ouest du Saint-Gothard, mais dans le même massif alpin. Les cantons de la langue française, Genève en tête, opinaient pour le Simplon. A vrai dire, la Suisse n'avait ni les fonds ni le pouvoir politique suffisans pour mener à bien toute seule, surtout dans l'état où se trouvait alors l'Europe, une aussi colossale entreprise. L'Allemagne, l'Autriche, la France, y avaient d'ailleurs chacune des intérêts opposés ; force fut donc d'attendre.

En 1860, un premier pas fut fait par la fondation de l'unité italienne. L'Autriche, dans la question du percement des Alpes, se trouva ainsi évincée. En 1866, nouveau pas en avant, par l'établissement de la confédération de l'Allemagne du Nord, à la suite de la défaite de l'Autriche à Sadowa. Le moment était venu de songer au percement projeté par un concert de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. En 1869, se tint la conférence de Berne, imaginée par M. de Bismarck, et où intervinrent à la fois la Suisse, l'Allemagne du Nord, le grand-duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, enfin l'Italie. La perforation du Saint-Gothard y fut décidée. La France s'inquiéta, le corps législatif s'émut. M. Rouher annonça que la chose était si grave qu'elle serait traitée diplomatiquement. En attendant, on songeait en France au percement du Simplon pour contre-balancer les effets du Gothard. Le 20 juin 1870, une nouvelle conférence se tint à Varzin, sous la présidence de M. de Bismarck. Le creusement d'un tunnel alpin par le col de Saint-Gothard y fut de nouveau résolu. Sans l'affaire du Hohenzollern d'Espagne, qui amena la guerre néfaste de 1870-71, nous aurions peut-être vu là un autre *casus belli*.

Les événemens militaires et politiques qui suivirent portèrent momentanément l'attention de l'Allemagne d'un autre côté que de celui des Alpes, et ce ne fut en réalité que le 1er octobre 1872, — on peut dire après vingt-quatre ans de discussions, de pourparlers, de chicanes, — que le premier coup de pioche fut enfin donné. Au 31 décembre, on avait pénétré déjà de 120 mètres dans les Alpes, attaquées à la fois du côté nord ou helvétique, à Gœschenen, et du côté sud ou italien, bien qu'appartenant au canton du Tessin, à Airolo. En 1873, on avança de 3 mètres par jour au total ; en 1874, ce fut près de 5 mètres ; en 1875, $6^m,65$; en 1878, 7 mètres ; en 1879, $6^m,40$. En somme, la moyenne a été de $5^m,58$ ou plus du double de celle du Mont-Cenis, qui est, on l'a vu, de $2^m,60$. Le 29 février 1880 à onze heures dix minutes du matin, le tunnel était terminé, les deux parties communiquaient ensemble, on avait fait en sept ans et cinq mois $7,744^m,70$ dans la section de Gœschenen, et $7,167^m,70$ dans celle d'Airolo, en tout $14,912^m,40$, qui est la longueur totale

du tunnel du Saint-Gothard. L'altitude maximum du tunnel est, vers le milieu, de 1,155 mètres, de 1,100 à Gœschenen et de 1,145 à Airolo. La rampe, jusqu'au-delà du milieu du tunnel, n'atteint pas 6 millièmes.

Le tunnel a été exécuté à l'aide de machines perforatrices perfectionnées, mues par l'air comprimé obtenu au moyen de presses hydrauliques. Du côté de Gœschenen, la Reuss, du côté d'Airolo, le Tessin ont fourni en abondance l'eau qui était nécessaire. Ici, comme partout, on a eu à surmonter des difficultés de toute nature. Les roches traversées ont été d'une dureté exceptionnelle, des granites, des chlorites, des micaschistes, des gneiss, compacts, résistans, émoussant l'acier; puis des éboulemens subits, ou des éruptions instantanées de sources volumineuses, de véritables fleuves souterrains. On a vaincu tous ces obstacles. Du 29 février 1880 au commencement de décembre 1881, aucune locomotive n'a pu parcourir le tunnel. On a employé tout ce temps à le mettre en complet état. Vers la fin du mois de décembre, une locomotive a été lancée pour la première fois dans le tunnel, et ensuite quelques trains de marchandises et de voyageurs. L'inauguration solennelle n'a eu lieu qu'à la fin de mai 1882, et le 1er juin suivant, le service régulier a commencé.

L'entrepreneur chargé de l'exécution du tunnel, M. Favre, de Genève, ne faillit pas une minute à sa délicate et périlleuse mission. Nous l'avons connu à Paris, en 1879, où M. de Lesseps l'avait appelé dans le congrès international où se discutait le percement de l'isthme américain. Quelques semaines après, M. Favre est mort sur son champ de bataille, dans le tunnel, le 20 juillet 1879, comme il visitait les chantiers. On a attribué cette mort à un coup de sang, résultat de longues fatigues dans un milieu souvent méphitique, chargé d'humidité et brûlant. La température, au milieu du tunnel, s'est élevée à 32 degrés centigrades ou 2 degrés de plus qu'au Mont-Cenis; on a même noté 35 et 37 degrés. L'anémie a abattu les mineurs; d'autres affections les ont décimés : des gastrites bilieuses, la perte de l'appétit, une soif inextinguible, la maigreur, la pâleur, les pulsations du pouls atteignant le chiffre de 130; cent cinquante ouvriers sont morts dans le cours des travaux, atteints par des explosions de mines, des éboulemens, ou surpris par des inondations souterraines; enfin, quatre cents ouvriers ont été blessés dans ces cas ou autrement. Ils ont tous été soignés à l'hôpital de la compagnie.

Le coût du tunnel du Saint-Gothard et du chemin de fer qui y accède a dépassé de beaucoup les prévisions des ingénieurs. Il s'élève à 227 millions, ce qui, pour une ligne qui mesure en tout 250 kilomètres avec ses embranchemens, équivaut à 908,000 francs

par kilomètre, ou près d'un million, prix excessif, car la ligne n'a qu'une seule voie. Dans le principe, le capital de la compagnie était de 187 millions; il a été porté, en 1878, à 238, dont 34 millions d'actions, 85 millions d'obligations et 119 millions de subventions. Celles-ci incombent pour 58 millions à l'Italie, 31 millions à l'Allemagne, 30 millions à la Suisse. La compagnie a son siège social à Lucerne.

Le coût énorme des travaux n'est pas le seul désavantage de la ligne du Gothard. Le faible rayon des courbes, qui ne dépasse pas, sur certains points, 300 mètres, et la cote élevée des rampes, qui atteint 26 millièmes, offrent aussi des inconvéniens graves. Souvent les courbes se suivent en lacets, comme il arrive en pays de montagnes. Enfin, soixante tunnels ou galeries, distribués de part et d'autre du grand tunnel, — trente et un entre Immensee, point de départ de la voie, sur le lac de Zug, et Gœschenen, et vingt-neuf entre Airolo et Chiasso, terminus de la voie sur la frontière italienne, — ayant ensemble un développement double de celui du grand tunnel, c'est-à-dire 28,574 mètres, forment à leur tour un obstacle sérieux à la rapidité et partant, à l'économie des transports. Quelques-uns de ces tunnels sont tournans, suivent même sous le sol une ligne sinueuse, remontant sur elle-même, hélicoïdale, pour racheter les différences de niveau. Tout cela empêche que la vitesse dépasse 25 kilomètres pour les marchandises, et, pour les trains de voyageurs, 30 à 40 kilomètres. De Bâle à Milan, on met douze heures pour faire 400 kilomètres, ce qui fait 33 kilomètres à l'heure. En outre, il faut des locomotives très lourdes, pour assurer l'adhérence sur les rails à la montée ou à la descente, et très puissantes, pour gravir aisément les rampes. Enfin, on est tenu à une plus grande consommation de combustible, sans compter que l'usure du matériel est considérable. En définitive, les dépenses de traction sur ces chemins de fer, dont les rampes varient de 15 à 26 millièmes, sont doubles de celles d'un chemin de fer à faible pente.

Le parcours de la ligne du Gothard, d'Immensee, sur le lac de Zug, à Chiasso, canton du Tessin, sur la frontière d'Italie, est de 232 kilomètres. Le chemin est des plus pittoresques. C'est désormais la route préférée des voyageurs qui vont en Italie et en Orient par Brindisi. On côtoie au départ les magnifiques lacs de Zug et de Lucerne, puis, à Fluelen, commence l'ascension. On suit tout le temps la vallée de la Reuss. On passe par cette série de tunnels dont il a été parlé, et dont quelques-uns sont en hélice, en forme de vis; on entre par en bas, on sort par en haut. A droite, à gauche les Alpes neigeuses, les glaciers. On franchit le grand souterrain, entre Gœschenen et Airolo. Ce trajet dure vingt-cinq minutes. La température, dans le tunnel, est sensiblement la même que celle

de l'extérieur, la ventilation est très bonne. Passé le milieu du tunnel, le point culminant de la voie est de 1,154 m, 60 au-dessus du niveau de la mer; le point culminant du tunnel du Mont-Cenis est plus haut de 180 mètres.

On descend, et l'on suit la vallée du Tessin. Nouvelle succession de tunnels. Les neiges se montrent de nouveau. La voie est encaissée. Peu à peu, la vallée s'élargit. On salue Biasca, Bellinzona, avec ses trois pittoresques châteaux, autrefois lieux de séjour des syndics ou baillis des trois cantons qui gouvernèrent la vallée du Tessin jusqu'en 1798 : Uri, Schwytz, Unterwalden. On arrive au lac Majeur, où l'on quitte la vallée du Tessin : le Tessin se jette dans ce lac; de là, on salue Lugano et le lac Lugano, que l'on suit et qu'on traverse par le milieu sur une chaussée qui divise le lac. Aucune vue plus magique. Enfin on touche à Chiasso, où surgit la douane italienne. Ici la voie du Gothard s'unit à celle de Côme, Monza et Milan. Un embranchement qui se soude sur la voie principale en aval de Bellinzona va à Locarno, sur la rive droite du lac Majeur; un autre, qui se détache du premier, suit la rive gauche du lac Majeur jusqu'à Pino, ce qui permet de gagner Gênes par Novare et de faire du port de la Ligurie le port de la Suisse et d'une partie de l'Allemagne sur la Méditerranée.

Ce qui assure la prospérité de la ligne du Gothard, malgré tous les inconvéniens qu'elle présente et que nous avons signalés, c'est précisément la situation réciproque de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne, soit au point de vue économique, soit au point de vue géographique. Le versant sud du Gothard est italien, car il comprend d'abord un canton de langue italienne, le Tessin, puis le Milanais, et l'on peut dire aussi le Piémont et la Vénétie; et de même, le versant nord est allemand, car d'abord il ne renferme que des cantons de langue allemande, et par Zurich et Bâle, il communique avec l'Allemagne du sud et de l'ouest. La vallée du Rhin, et subsidiairement celle de l'Escaut, enfin celles du Weser et de l'Elbe, sont reliées par là avec celles du Tessin et du Pô; la Mer du Nord avec la Méditerranée; Anvers, Brême, Hambourg, avec Gênes, Venise et Trieste; en un mot, c'est le nord et le sud de l'Europe qui communiquent par ce tunnel.

La Suisse est un pays industriel, l'Italie un pays agricole, l'Allemagne une contrée à la fois industrielle et agricole; mais, pour le cas qui nous occupe, plus industrielle qu'agricole. Là est tout le nœud des relations qu'ouvre le Gothard entre ces trois pays. L'Allemagne expédie par là à l'Italie les houilles de la Sarre, de la Ruhr, de la Saxe, qui déjà font concurrence aux charbons anglais dans la Lombardie et le Piémont; les fontes, les fers, les aciers, les métaux

ouvrés, la quincaillerie, les machines, les ocomotives de la Westphalie, de la Prusse rhénane ; la bière de Strasbourg, de Francfort, d'Ulm, de Munich ; les soieries, le sucre, l'alcool, le papier. A son tour, la Suisse expédie à l'Italie par là ses tissus de soie, de coton, de lin, provenant des filatures de Bâle et de Zurich, ses fromages d'Ementhal, son lait condensé, son bétail, son horlogerie et sa bijouterie de Genève, ses bois d'œuvre et ses bois à brûler. Enfin l'Italie expédie par le Gothard à la Suisse et à l'Allemagne la soie, le coton, le chanvre, le lin, sa bijouterie, ses objets d'art, son corail, le bétail engraissé, le vin, les raisins, l'huile, le soufre, le marbre, ses fruits si variés, le blé, la farine, le riz, toutes les céréales, les légumes frais et secs, les conserves, les œufs, le lait, les fromages, tels que le parmesan et le stracchino, le beurre, tous les produits de vacherie et de basse-cour.

L'exploitation du chemin de fer du Gothard a commencé le 1er juin 1882. Depuis lors, la compagnie a publié des statistiques mensuelles et l'on peut dire que le nombre des voyageurs, le tonnage des marchandises, et, par suite, le chiffre des recettes et des bénéfices ont été toujours en augmentant. Du 1er janvier au 31 décembre 1883, le nombre des voyageurs transportés par le chemin de fer du Gothard a été de 1,040,326, et les recettes de ce chef, y compris les bagages, ont été de 4,804,538 francs. C'est en juillet qu'il passe le plus de voyageurs, puis en août et en septembre. Ces trois mois ont été respectivement, en 1883, de 140,750, 126,056 et 109,600 voyageurs. Le mois de décembre a eu le moins de voyageurs : 55,300. Le nombre des tonnes des marchandises transportées a été de 462,215, et les recettes, dans cette partie du trafic, de 5,634,533 francs. La moyenne du parcours des marchandises a été de 161 kilomètres. Le transit de l'Allemagne en Italie, et *vice versa*, a été de 43,200 tonnes, du 1er juillet au 31 décembre 1882 ; cela fait par an 86,400 tonnes. Pour 1883, il est estimé à 120,000 tonnes, dont 80,000 pour le transit de l'Allemagne en Italie. L'Allemagne expédie en outre 30,000 tonnes en Suisse. En additionnant les recettes de 1883, afférentes aux voyageurs et aux marchandises, on trouve un total de 10,439,071 fr., soit un rendement par kilomètre de 39,255 francs.

L'excédent des recettes sur les dépenses est de 5,417,462 francs. Le produit net, en y ajoutant le solde de 1882 et des intérêts divers, a été de 5,925,595 francs. La somme à payer pour les intérêts et l'amortissement des obligations s'élève à 4,250,000 francs. La somme disponible, 1,675,595 francs, a été répartie à la réserve, au fonds de prévoyance, à l'amortissement et à l'intérêt des actions, lequel a été de 3 pour 100. Il avait été de 2 1/2 pour 100 pour

le dernier semestre de 1882. On voit par là que si la situation n'est pas des plus brillantes pour les actionnaires, qui, après dix-neuf mois d'exploitation, ne touchent que 2 1/2 à 3 pour 100 d'intérêt, l'entreprise n'en est pas moins complètement consolidée, puisqu'on n'avait compté, dans le principe, que sur 260,000 voyageurs et sur 390,000 tonnes de marchandises, dont 150,000 pour le transit international. Néanmoins, on s'occupera plutôt à l'avenir de réduire les tarifs pour augmenter le trafic que de tendre à élever le taux de l'intérêt des actions. L'acte constitutif de la compagnie du Gothard fixe à 6 pour 100 l'intérêt des actions et à 5 pour 100 l'intérêt des obligations. Dans le cas où les dividendes des actions s'élèveraient au-dessus de 7 pour 100, la moitié de l'excédent serait attribuée aux états qui ont fourni les 119 millions de subventions, et ce, en proportion de leur versement.

Les tarifs ont été réglés par le traité du 15 octobre 1869 entre la Suisse et l'Italie. L'Allemagne s'est ralliée à ce traité le 28 octobre 1871, et il a été complété par l'acte additionnel du 12 mars 1878, qui autorise la compagnie du Gothard à prélever les tarifs maxima suivans pour le transit entre l'Allemagne et l'Italie. Pour les voyageurs de première classe, 0 fr. 104 par kilomètre, pour ceux de seconde classe, 0 fr. 072, et pour ceux de troisième classe, 0 fr. 052. Sur les rampes qui sont supérieures à 15 millièmes, le supplément du prix des places est de 50 pour 100. Quant aux marchandises, le prix de la tonne kilométrique est de 0 fr. 45 en petite vitesse, et pour des rampes supérieures à 15 millièmes; pour des rampes inférieures à 15 millièmes, il n'est que de 0 fr. 30. Tous ces tarifs sont très élevés, et nous en avons dit les raisons; aussi a-t-on recours aux tarifs dits de réforme qui s'appliquent aux wagons complets de 10 tonnes. Les prix se réduisent alors à 0 fr. 08 et à 0 fr. 05 par tonne et par kilomètre pour les expéditions de marchandises lourdes : céréales, vins, coton, laines, fers, machines, houille, etc.

Les tarifs de réforme s'appliquent surtout au transit international, par exemple à celui de l'Allemagne en Italie, qui est toujours à meilleur marché que les tarifs suisses et italo-suisses, et c'est pourquoi les Suisses sont si mécontens et prétendent que ce chemin de fer n'est qu'un chemin de fer allemand, fait pour les seuls Allemands et contre la Suisse. Le tarif allemand est admis sur le parcours suisse avec 15 pour 100 au moins d'augmentation. De Mulhouse à Chiasso, on paie pour le transport des machines, sur une étendue de 411 kilomètres, 2 fr. 18 les 100 kilogrammes, tandis que, de Zurich à Chiasso, où l'on ne compte que 330 kilomètres, on paie 2 fr. 57. Les fers coûtent, de Dormund, en Westphalie, à

Chiasso, 29 fr. 45 les 100 kilogrammes, de Dusseldorf, 27 fr. 95; mais de Lucerne à Chiasso, c'est 29 francs. Les Suisses n'ont-ils pas raison de crier? Par l'établissement de ses tarifs, la Compagnie du Gothard protège principalement le transit et néglige le commerce intérieur.

La lutte du Mont-Cenis contre le Saint-Gothard n'est guère possible, à moins que la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée ne diminue beaucoup ses tarifs. Ainsi de Zurich à Gênes, par le Mont-Cenis, le transport des machines est de 5 fr. 33 les 100 kilogrammes, tandis que, par le Gothard, il n'est que de 4 fr. 37, soit un franc de moins. Il est vrai que ce cas est le plus défavorable; car si l'on part de Milan pour Paris, par le Saint-Gothard ou le Mont-Cenis, on trouve les mêmes distances, on met le même temps, on paie le même prix, à très peu de différence près. Ainsi, de Paris à Milan, par Modane et Turin, il y a 951 kilomètres, on paie 119 fr. 75, et l'on met 22 heures; de Paris à Milan, par Bâle, Lucerne et le Saint-Gothard, on compte 924 kilomètres, on paie 117 fr. 35, et l'on met 25 heures.

L'Allemagne étend de plus en plus son commerce avec l'Italie par le Gothard, et cela la France ne peut guère l'empêcher, car cette voie nouvelle a été faite essentiellement pour développer les échanges que l'Allemagne, la Suisse et l'Italie peuvent opérer entre elles. Par le Gothard, passent la bimbeloterie, les machines et les métaux de Nuremberg, les meubles de la Forêt-Noire, la coutellerie et les armes de Solingen, la maroquinerie de Berlin, les cuirs et les peaux de Reutlingen, la mercerie, les fils d'Elberfeld, de Leipzig, les papiers peints de Crefeld, les fers, la quincaillerie d'Essen, le fer et l'acier de Manheim, les tissus de coton et de lin de Bielefeld, les draps, les flanelles de Chemnitz. Que l'on prenne maintenant la mercerie, la bimbeloterie, l'article de Paris, et, dans nos départemens de l'Est, les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, tous les produits manufacturés analogues à ceux dont nous venons de parler pour l'Allemagne, on verra que l'élévation de nos tarifs de chemins de fer nous empêche de lutter, et cependant nous ne pouvons lutter contre cette concurrence déjà si sérieuse que par un abaissement notable des tarifs. Cet abaissement, les compagnies intéressées, celle de Paris-Lyon-Méditerranée et celle de l'Est, au besoin celle du Nord, pourraient l'entreprendre de concert avec l'état. On sait que les compagnies, depuis les conventions que l'état a conclues avec elles, sont favorables à l'abaissement des tarifs et qu'elles sont prêtes à faire la même diminution que l'état si celui-ci abaisse, de son côté, les impôts qui pèsent encore si lourdement sur les transports.

Le 8 février 1882, M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères et président du conseil, eut l'idée de faire de M. Amédée Marteau, publiciste, rédacteur d'un journal du Havre, une sorte de consul ambulant. Il le chargea, pour commencer, d'étudier l'influence que pouvait avoir, au point de vue des intérêts français, l'ouverture du chemin de fer du Gothard. M. Marteau visita Marseille, Gênes, Milan, Lucerne, Bâle et adressa un premier rapport au gouvernement le 5 juillet 1882. Il y avait alors seulement un mois que la ligne du Gothard était en exploitation. L'année suivante, M. Marteau repartit pour faire un nouvel examen et un deuxième rapport de lui fut publié en novembre 1883.

Dans ce dernier rapport, M. Marteau constate que le commerce général de la France avec l'Italie, en 1882, a diminué de 23 millions, tandis que le commerce de l'Allemagne, comparé à celui de 1881, a augmenté de 18 millions. La diminution a porté chez nous sur les tissus de soie, de laine, de coton, la mercerie, la bimbeloterie, la verrerie, la porcelaine, la faïence, les produits chimiques, les ouvrages en bois. M. Marteau dit qu'il a rencontré en Italie, en Suisse, de nombreux agens allemands qui venaient tirer parti de la nouvelle voie pour accélérer les échanges entre les trois pays, mais surtout avec l'Allemagne; et il a attribué à l'influence de ce chemin de fer, qui n'avait cependant, en 1882, que sept mois d'existence, le déficit qu'il constatait dans notre commerce avec l'Italie et l'augmentation qu'il relevait chez les Allemands. Il dit encore que la ligne du Mont-Cenis a perdu, en 1882 et en 1883, des centaines de mille francs sur le rendement de son trafic et que la perte sur la recette kilométrique a déjà dépassé, pour les sept premiers mois de 1883, le chiffre de 3,000 francs. En fait, cette perte a été, en 1882, de 58,000 francs, soit 1,110 francs par kilomètre, et, en 1883, de 402,959 francs, soit 3,030 francs par kilomètre ou 6 pour 100. Mais aujourd'hui la perte n'existe plus, et, dans le premier semestre de 1884, le Mont-Cenis est en gain sur le semestre correspondant de 1883, de 55,000 francs, soit 1 fr. 87 pour 100 par kilomètre. M. Marteau ajoute enfin que l'Allemagne a gagné sur le marché italien ce que la France a perdu, et que l'augmentation a porté principalement sur les liquides, les denrées coloniales, les produits chimiques et tinctoriaux, les minerais, les métaux bruts et ouvrés, les céramiques, la verrerie, les céréales, les farines, les pâtes. Sur les faïences et la verrerie seules, l'exportation de l'Allemagne en Italie s'est accrue de 6 millions.

Tout ce raisonnement nous paraît peu fondé, et le remède que nous propose M. Marteau de construire un chemin de fer par le col du Simplon, semble bien anodin. Il y a, dans notre commerce

extérieur, pour 1883 et pour les six premiers mois de 1884, des diminutions bien autrement importantes que celles que M. Marteau s'est plu à relever, en ce qui concerne l'Italie, pour 1882. Le Saint-Gothard n'entre pour rien là-dedans, ou, s'il y entre, c'est pour une somme insignifiante, et c'est à la crise, la crise financière, économique qu'il faut s'en prendre. C'est la liquidation du *krach* de 1882 qui amène tous ces déficits, lesquels réagissent sur les transports de nos chemins de fer. En 1883, le Paris-Lyon-Méditerranée, ancien réseau, a perdu 6 fr. 24 pour 100 sur ses recettes de 1882; le Midi, 2 fr. 57; le Nord, 1 fr. 79; l'Orléans, 1 fr. 15; l'Est, 0 fr. 78; l'Ouest, 0 fr. 46. La concurrence du Saint-Gothard n'a rien à voir dans tout cela, non plus que dans les moins-values sur le montant de nos évaluations budgétaires ou sur le rendement de toutes les contributions directes et indirectes. C'est à 13 millions que le déficit s'est élevé sur le revenu des contributions pour le semestre de janvier à juin 1884, et, pour notre commerce extérieur, à l'importation et à l'exportation, le déficit total est de 107 millions, pour ce même semestre comparé au semestre correspondant de 1883. Là, et non dans le Saint-Gothard, répétons-le, est la cause prédominante de la diminution de notre commerce. Il faut reconnaître aussi que les salaires sont, chez nous, devenus trop élevés, et, par conséquent, que le prix de revient de nos fabrications est maintenu trop haut relativement à celui de l'étranger. Les frais de manutention des marchandises dans nos ports, sur nos quais, sont aussi trop onéreux. Enfin, par l'effet même des expositions internationales, de l'extension des communications rapides par les chemins de fer, les navires à vapeur et les télégraphes, de la diffusion des découvertes scientifiques, la production est devenue partout trop forte, a dépassé les besoins de la consommation, et, de là, une crise économique qui est à peu près universelle et qui ne frappe pas seulement la France, mais encore l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, les États-Unis et d'autres pays.

Quant à ce qui concerne spécialement le tunnel du Saint-Gothard, nous pourrons lutter avec assez d'avantage par l'abaissement des tarifs communs de transit international. C'est sur ce point seulement que la lutte peut être ouverte et que nous devons la poursuivre à tout prix. Mais il faut d'abord bien s'entendre sur ce qu'on appelle le transit. Ceux qui croient que le transit se fait par le Saint-Gothard entre Londres et Brindisi, bien mieux, entre Londres et l'extrême Orient, et que nous serons ruinés si ce transit, si la malle de l'Inde nous échappe, ceux-là se trompent étrangement. Le transit dont ils parlent ne se fait que par le canal de Suez ou par le cap de Bonne-Espérance. Il touche, dans la Méditerranée, à Trieste,

Venise, Gênes, Marseille; et, passé Gibraltar, à Bordeaux, Le Havre, Rotterdam, Amsterdam, Brême, Hambourg, principalement à Londres, et, pour la plus grande part, ce transit, aucun chemin de fer ne le détournera. On transporte sur l'Océan, la route éternelle, et neutre, et gratuite, à moins d'un centime et même d'un demi-centime par tonne et par kilomètre, tandis que, sur un chemin de fer, on ne peut descendre à moins de 2 ou 3 centimes; et nous avons vu que sur le Saint-Gothard ces prix sont de beaucoup dépassés. Les frets sur mer sont descendus à des minima incroyables, et l'on ne tient même plus compte de la différence des distances. Le fret de Bombay à Marseille, pour le blé, par exemple, est le même que celui de Bombay à Londres ou à Liverpool.

Quant au transit par terre, il est insignifiant pour les marchandises (35,000 tonnes au plus d'Angleterre et de Belgique en Italie par la France, et *vice versa*), et tout ce transport représente à peine 1 million 1/2 de francs, soit 1/4 pour 100 du rendement des chemins de fer par où il a lieu : le Nord, l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée. Pour le mouvement des voyageurs suivant la même voie, venant du nord et du nord-est, il est d'environ 40,000 individus.

Mais ce qu'il s'agit d'obtenir dans la lutte de nos chemins de fer avec celui du Saint-Gothard, c'est, par exemple, de conserver à Marseille l'alimentation de la Suisse et d'une partie de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, pour les blés et toutes les céréales, les farines, les graines, les laines, les sucres, les vins, les légumes secs, et empêcher que l'Allemagne nous chasse de ces marchés, qu'Anvers ou Hambourg, au nord, et même Gênes ou Trieste, au sud, remplacent Marseille. Car cela est possible, cela se fait, et voici comment. Les tarifs de transit direct d'Allemagne en Italie à travers la Suisse sont à meilleur marché que les tarifs suisses et italo-suisses. A la fin de 1882, on a promulgué des tarifs de faveur encore plus réduits sur les houilles, le sucre, aussi bien contre les importations de la France en Italie que contre celles de l'Angleterre. L'Allemagne a la prétention de chasser du Milanais et du Piémont les charbons anglais, et déjà on installe, sur le lac Majeur, à Locarno, à Luino, des entrepôts de houille, et ces jolis sites deviennent des ports charbonniers, au grand désespoir des touristes. Les négocians de Francfort, de Cologne ne parlent de rien moins que de commercer avec Barcelone et l'Espagne, par la ligne du Saint-Gothard et par Gênes, sans plus passer par Marseille, et déjà une ligne de bateaux à vapeur italo-allemande est projetée pour exécuter ce transit direct.

Nous pourrons lutter utilement contre tout cela. Il existe un tarif international commun entre la Compagnie de Paris-Lyon-Méditer-

ranée et les chemins de fer de la Suisse centrale et occidentale, qui permet de transporter à prix réduit, par wagons de 10 tonnes, le blé, les céréales, les farines, les légumes secs, les graines oléagineuses ou autres. C'est ce tarif, connu sous le nom de tarif commun de transit n° 442, dont le conseil fédéral, à Berne, par sa décision du 19 novembre 1882, sans doute pour obéir aux suggestions de l'Allemagne, avait interdit l'application à partir du 15 février 1883. Heureusement que les réclamations furent si pressantes, notamment de la part de la chambre de commerce de Marseille, soutenue par le gouvernement français, que la décision du conseil fédéral fut rapportée le 13 février 1882, deux jours avant la date fatale, et alors il fut décidé qu'entre le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et les chemins de fer de la Suisse occidentale et Simplon, de Jura-Berne-Lucerne, Central-Suisse, Nord-Est-Suisse, etc., un nouveau tarif commun de transit, *via* Genève, prendrait date à partir du 15 mai 1883, abaissant au minimum le prix de transport des céréales et autres grains entre Marseille et les principaux centres commerciaux de la Suisse, de manière à équilibrer les conditions de la lutte pour le trafic et le transit entre Marseille, Gênes et Anvers, par suite de l'ouverture du Saint-Gothard. Ce nouveau tarif porte le nom de tarif commun de transit n° 445 *bis*, et il y est dit que, par wagon de 10 tonnes, le blé, le riz, toutes les céréales, les légumes secs, de Marseille à Berne, paieront 32 fr. 50 la tonne, dont 2 fr. 50 pour les docks de Marseille, 20 francs pour la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée et 10 francs pour les chemins de fer suisses. D'Anvers à Berne, c'est plus cher : 35 fr. 50, et de Gênes à Berne, par le Saint-Gothard, 32 fr. 90. De Marseille à Bâle, c'est 29 fr. 80 pour 767 kilomètres; de Marseille à Zug, 30 fr. 87; à Soleure, 31 fr. 94; à Zurich, 32 fr. 49; à Winterthur, 33 fr. 38; à Romanshorn, sur le lac de Constance, 34 fr. 97.

Par le tarif n° 451 (qui doit être à cette heure homologué), les vins en fût paieront, de Marseille ou de Cette à Bâle, 41 francs par wagon de 5 tonnes et 37 francs par wagon de 10 tonnes. A ce compte, Marseille et Cette pourront toujours lutter avec les ports concurrens du Nord, tels qu'Anvers, pour l'alimentation de la Suisse et même de l'Allemagne occidentale et méridionale, et avec les ports concurrens du Sud, tels que Gênes, venant par le Saint-Gothard aux mêmes marchés, et l'on ne verra plus ce qui a déjà été vu malheureusement en 1882, où un navire qui était d'abord venu à Marseille chargé de blé, recevait ensuite l'ordre de relever pour Gênes, tandis qu'un autre navire était de même réexpédié de Marseille à Gênes pour y livrer des laines vendues et destinées à une filature de Munich, lesquelles avaient dû d'abord transiter par Marseille.

IV. — LE TUNNEL DE L'ARLBERG.

Le 4 janvier 1880, avant que le tunnel du Saint-Gothard fût achevé, le gouvernement austro-hongrois signait une convention avec le gouvernement et les compagnies de chemins de fer suisses, en vue de construire une nouvelle voie ferrée à travers le massif de l'Arlberg, pour parer à la concurrence que l'ouverture de la ligne du Saint-Gothard allait faire à l'Autriche-Hongrie sur le marché de la Suisse. En même temps, ce projet avait pour objet d'annihiler les effets du nouveau tarif douanier allemand dirigé contre les produits hongrois et autrichiens qui entraient par la frontière de l'Allemagne. Le but principal que poursuivait l'Autriche-Hongrie était d'augmenter l'importance de son commerce avec la Suisse par des relations directes, et non plus au moyen d'un transit détourné effectué par les voies ferrées germaniques. Enfin, la nouvelle ligne était destinée à réunir au Tyrol la province de Vorarlberg, riche et industrieuse, bien que d'une étendue limitée et jusque-là complètement séparée du reste de l'empire austro-hongrois par le massif de l'Arlberg. C'est ainsi que nous avons vu le roi Charles-Albert songer lui aussi, dès 1841, au tunnel du Mont-Cenis pour réunir la Savoie au Piémont.

Le tunnel de l'Arlberg sera, en dernière analyse, la grande voie de communication destinée à détourner des rails allemands le transit entre l'Autriche-Hongrie, la Suisse et la France, et même entre la vallée du Danube et la vallée du Rhin. Zurich deviendra ainsi l'entrepôt entre la France et l'Autriche-Hongrie ; cette route rattachera la Serbie, la Roumanie, la Turquie, la Russie elle-même à tout l'occident de l'Europe ; en un mot, ce sera comme le lien entre Constantinople et Paris. C'est l'ancien grand chemin de l'Orient à l'Occident qu'il s'agit de reprendre, le chemin qui fit au moyen âge la fortune de Nuremberg, d'Ulm, de Ratisbonne, de Francfort, républiques marchandes qui étaient en relations continuelles avec celles de Venise, de Gênes, de Pise, de Florence.

Le projet de loi pour la construction du chemin de fer de l'Arlberg fut déposé par le ministre du commerce d'Autriche le 24 janvier 1880, voté par la chambre des représentans de Vienne, le 15 mars, par la chambre des seigneurs, le 3 mai, et sanctionné par l'empereur le 7. Le 15 mai, la direction des chemins de fer de l'état reçut l'ordre de commencer les travaux en régie ; ils furent inaugurés les 14 et 24 juin, presque simultanément, de l'un et de l'autre côté. On alla vite en besogne, et cette célérité ne s'est pas un instant démentie jusqu'à l'achèvement complet des travaux, dont la rapidité a tenu du prodige. On a procédé ici avec une conscience

et un coup d'œil étonnans; mais on avait pour soi, il faut bien le reconnaître, l'expérience des deux précédens grands tunnels, celui du Mont-Cenis et celui du Gothard.

Le chemin de fer de l'Arlberg unit Inspruck à Bludenz par le col de l'Arlberg. Cette chaîne de montagnes sépare le bassin du Danube de celui du Rhin, et, à Bludenz, le chemin de fer se joint aux chemins suisses qui vont à Zurich et au lac de Constance, à Bregenz, à Romanshorn. Le chemin de fer de l'Arlberg comprend : 1° une ligne en plaine, d'Inspruck à Landeck, qui remonte la vallée de l'Inn et mesure 72 kilomètres; elle a été ouverte le 1er juillet 1883; 2° une ligne de montagnes qui va de Landeck à Saint-Antoine, de construction assez difficile, comprenant une série de petits tunnels, dont quelques-uns sont tournans, de viaducs, d'aqueducs, de ponts, d'abris contre la neige et les avalanches, de murs de soutènement contre les poussées du terrain; 3° le tunnel de l'Arlberg, qui va de Saint-Antoine à Langen et mesure 10,266 mètres; 4° enfin, une autre ligne de montagnes qui va de Langen à Bludenz et qui mesure, avec la première, une longueur totale de 65 kilomètres, ce qui donne, pour le développement total de la ligne de l'Arlberg, 147 kilomètres, y compris le tunnel.

C'est le 13 novembre 1880 que la perforation mécanique a été mise en train au tunnel de l'Arlberg, et c'est le 13 novembre 1883, trois ans après jour pour jour, que la communication s'est faite. L'avancement journalier a été moyennement de $8^{m},30$, plus de 4 mètres de chaque côté, et l'on a fait jusqu'à 10 mètres par jour au mois de janvier 1883. Cet avancement représente plus du triple de celui du Mont-Cenis et moitié en plus de celui du Gothard. Le Gothard est d'ailleurs d'un tiers plus long que l'Arlberg et le Mont-Cenis d'un cinquième. Le seuil du tunnel de l'Arlberg est légèrement bombé. Il s'incline de part et d'autre, à partir du milieu, dont l'altitude est de 1,310 mètres, celle du col de l'Arlberg étant d'ailleurs de 1,797 mètres. A l'entrée du tunnel, sur le versant du Tyrol, ou côté est, l'altitude est de 1,302 mètres, et, à la sortie, sur le versant suisse, ou côté ouest, elle est de 1,215 mètres. Sur une section du tunnel, la pente va jusqu'à 28 millièmes. La rencontre ne s'est pas faite au milieu du tunnel, mais au-delà, du côté ouest, l'avancement ayant toujours été plus rapide du côté est, où le terrain était meilleur et les machines mieux installées et d'un meilleur système. La longueur totale mesurée du tunnel a été de 4 mètres moindre que celle qui avait été déterminée par le calcul, soit 10,266 mètres au lieu de 10,270. En tenant compte des dates extrêmes pour la durée de percement des trois grands tunnels, on voit que le Mont-Cenis a été percé en treize ans et quatre mois, le

Saint-Gothard en sept ans et un mois et l'Arlberg en trois ans et cinq mois. Les entrepreneurs de l'Arlberg ont été en avance de un an et deux mois sur les délais du cahier des charges et doivent, dit-on, recevoir, à titre de prime, 2,000 francs par jour d'avance, soit, en tout, 840,000 francs. S'ils avaient dépassé la limite de temps fixée, ils auraient dû, en retour, payer une amende de 2,000 francs par jour de retard. Le chiffre total des ouvriers a été de 2,270 pendant la durée des travaux, dont 1,730 pour les travaux souterrains, soit 82 pour 100 du chiffre total.

Au Mont-Cenis, au Gothard, on avait percé le tunnel par le sommet, à l'Arlberg on l'a percé par la base, et ce procédé a paru plus sûr, plus rapide et plus économique que le précédent. Les roches traversées ont été principalement le gneiss et le micaschiste, roches de mica et de feldspath ou de mica et de quartz, le micaschiste dominant, tandis qu'au Gothard c'était le gneiss. Du côté tyrolien a été installée la machine perforatrice à percussion de l'entrepreneur Ferroux, aidé de l'ingénieur italien Cecconi, et, du côté suisse, fonctionnait la machine perforatrice à roder de l'ingénieur Brandt, aidé de l'entrepreneur Lapp, Autrichien. La première machine, celle de Ferroux, qui avait été ingénieur en chef au tunnel du Gothard, était actionnée par l'air comprimé produit par des pompes de compression mues par des turbines, la seconde était mue par l'eau sous pression, ainsi que les ventilateurs. C'était la lutte de l'air et de l'eau comprimés : l'air, qui avait déjà fonctionné au Mont-Cenis et au Gothard, l'eau, qui entrait ici en scène pour la première fois et triomphait. Au Mont-Cenis, l'Arc et le torrent de Bardonnèche, au Gothard, la Reuss et le Tessin, avaient fourni de l'eau en abondance ; à l'Arlberg, ç'a été la Rosanna, affluent de l'Inn, du côté tyrolien, et l'Albenz, affluent de l'Ill, du côté suisse. L'installation de tous les appareils hydrauliques a coûté 2 millions de francs. La Rosanna a été barrée à la cote de 132 mètres au-dessus du tunnel, et on a pu ainsi amener l'eau à la pression de 13 atmosphères au bâtiment des machines, qui étaient du système dit à colonne d'eau. En été, la force disponible était de 1,500 chevaux; en hiver, de 800 seulement, à cause des gelées. Sur l'Albenz, on obtenait des pressions allant jusqu'à 18 atmosphères et une force de 8 à 900 chevaux, dont 450 pour la machine perforatrice. Les machines donnaient 78 pour 100 du travail théorique.

Ce fut le mardi 13 novembre 1883, que le tunnel de l'Arlberg fut achevé par un coup de mine, abattant la paroi rocheuse qui séparait les deux galeries venant à la rencontre l'une de l'autre. Le lundi suivant, 19 novembre, jour de Sainte-Élisabeth, patronne de l'impératrice d'Autriche, fut choisi pour la date de l'inauguration

du tunnel. La cérémonie se fit avec solennité à Saint-Antoine, en présence du ministre du commerce d'Autriche et du gouverneur du Tyrol. Ils entrèrent dans le tunnel, et le ministre mit le feu à la dernière cartouche au moyen d'un fil électrique. On arriva ainsi de l'autre côté du tunnel, à Langen, où fut frappée une médaille commémorative représentant le Tyrol et le Vorarlberg se donnant la main.

Le coût du chemin de fer de l'Arlberg, sur l'une et l'autre des voies d'accès, est estimé à 87 millions de francs, dont 40 millions pour le tunnel, ce qui met le coût du mètre courant du tunnel à 4,000 francs. Un crédit additionnel de 14,250,000 francs a été demandé, le 6 décembre 1883, à la chambre des représentans par le ministre des finances d'Autriche au nom du ministre du commerce. Ce surplus de dépenses est nécessité par le coût imprévu du soutènement du tunnel, qu'il a fallu revêtir d'une armature en briques pour résister à la poussée du terrain. Il en résulte que le prix de revient total du chemin de fer de l'Arlberg sera de plus de 100 millions de francs. Cette voie doit être entièrement achevée depuis le 1er juin, de sorte que la prochaine récolte de l'Autriche-Hongrie pourra être transportée en Suisse, et même en France, par l'Arlberg dans le courant du mois d'octobre prochain. Déjà, pendant le mois de janvier dernier, les délégués des compagnies suisses, autrichiennes et françaises ont tenu des conférences à Vienne pour l'examen des tarifs internationaux de la voie de l'Arlberg. Une réunion s'est tenue aussi à Munich, en février, entre les représentans des chemins de fer de l'Allemagne du Sud, des chemins de fer autrichiens et ceux de Suisse et de France pour discuter les tarifs communs de transit. En 1889, le chemin de fer de l'Arlberg pourra être racheté par l'état. Cependant des pourparlers ont déjà été entamés, dès le 5 décembre 1883, entre le ministre du commerce d'Autriche et le conseil d'administration de l'Arlberg. On traiterait sur le pied de 200 florins au pair ou 500 francs par action.

V. — LES PERCEMENS PROJETÉS. — LE SIMPLON, LE MONT-BLANC, LE GRAND ET LE PETIT SAINT-BERNARD.

Voici les Alpes percées de trois côtés : à l'ouest, par le tunnel du Mont-Cenis ; au nord ou au centre, par celui du Saint-Gothard ; à l'est, par celui de l'Arlberg ; sans parler des tunnels du Semmering et du Brenner, aussi à l'est, et qui ont été comme les précurseurs de ceux-là. Toutefois, cela n'a pas suffi à satisfaire tous les pays intéressés à ces grands percemens, et, de même qu'à propos

du percement projeté du Gothard, on parlait en Suisse de percer de préférence le Lockmanier, le Splugen ou d'autres cols; de même aujourd'hui, en France, la lutte est ouverte entre trois ou quatre projets qui tous réclament un nouveau tunnel afin de faire concurrence au Gothard.

Le Simplon. — Parmi ces divers projets, le seul qui ait été réellement bien étudié, le seul qui mérite de fixer l'attention, est le projet d'un tunnel par le Simplon. Le tunnel du Simplon, que les cantons de langue française, Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg préféraient naturellement à celui du Saint-Gothard, réclamé par les cantons allemands et le canton italien du Tessin, a toujours eu la préférence aussi près la plupart des ingénieurs français, et ce projet a joui en France, à diverses reprises, d'un certain renom, d'une sorte de popularité, même parmi nos législateurs et nos hommes d'état. Le passage par le Simplon a déjà failli l'emporter sur celui du Saint-Gothard au temps où ce dernier était en discussion. Reconnaissons toutefois que la position du Saint-Gothard, au centre des Alpes, était meilleure, surtout pour l'objet qu'on se proposait et qui était non-seulement de percer le massif alpin pour dégager la Suisse. mais encore d'unir par une voie de fer continue, allant du nord au sud, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Le Saint-Gothard sera toujours le plus favorisé, à moins que l'avenir ne décide pour l'Arlberg, Quant au Mont-Cenis, il sera fatalement toujours au dernier rang, et déjà le Gothard l'emporte sur lui pour le transit venant du nord ou du nord-est de la France.

C'est à l'année 1852 que remonte le premier projet de percement du Simplon. Un groupe de financiers et d'entrepreneurs français obtint alors du Valais et de la Confédération suisse la concession d'une ligne ferrée partant du lac Léman, remontant la vallée du Rhône, et traversant les Alpes au Simplon. Ce projet n'eut pas de suites. En 1857, deux ingénieurs valaisans présentèrent le premier devis pour la traversée du Simplon; puis vint M. Eugène Flachat, ingénieur français, en 1860. La même année, M. Vauthier, ingénieur des ponts et chaussées, frappé de la faible épaisseur relative que présente au Simplon le massif des Alpes, reconnut que, sur toute la chaîne, du Mont-Cenis au Tyrol, le Simplon était le seul point où l'on pût attaquer par un tunnel la montagne au-dessous de 1,000 mètres, sans dépasser une longueur qui ne fût pas exécutable, et il fixait le côté pratique de ce travail par le fonçage d'un tunnel au niveau le plus bas possible de la montagne, à 743 mètres d'altitude, ayant 18,220 mètres de long, et qu'il appelait un tunnel de *base*, par opposition aux autres, qui sont des tunnels de faîte. De 1862 à 1878, divers ingénieurs présentèrent suc-

cessivement cinq ou six projets différens, et enfin, en 1878, la compagnie nouvelle du chemin de fer du Simplon, qui avait succédé à la compagnie primitive du Simplon, dont la déchéance avait été prononcée en Suisse et en Italie, en 1873-74, pour cause de non-exécution du cahier des charges, avait imaginé un projet complet qui figura à l'exposition universelle de Paris en 1878.

Déjà, en 1869 et 1870, quand le projet du Gothard s'était fait jour et l'avait emporté sur tous les autres, il avait été question du chemin de fer du Simplon à la tribune française, comme d'une sorte de revanche économique à prendre contre les Allemands qui nous menaçaient par le Gothard. En 1871, après la guerre franco-allemande, dont ce chemin de fer semblait devoir compléter les tristes résultats, le projet reparut dans l'assemblée nationale, et, en 1874, M. Cézanne, ingénieur des ponts et chaussées, qui avait été nommé rapporteur de la commission élue à cet effet, le combattit victorieusement, en disant qu'il n'était utile à la France ni au point de vue commercial, ni au point de vue politique, mais nuisible plutôt, par la concurrence qu'il ferait à la voie plus française du Mont-Cenis. Il ajoutait qu'une compagnie pour le chemin de fer et le percement du Simplon s'était formée en Suisse, qu'elle n'avait pas fait de brillantes affaires et qu'il fallait repousser le projet du Simplon. Nous savons qu'aujourd'hui la compagnie du Simplon ne fait qu'une avec celle de la compagnie de la Suisse occidentale. A la tête de cette compagnie se trouve M. Cérésole, ancien membre du conseil fédéral, et qui a toujours patronné le Simplon. Il est soutenu, en France, par M. le député Wilson, et un groupe d'autres députés et d'ingénieurs. Plusieurs fois, cette motion du chemin de fer du Simplon est revenue à la chambre, et M. Wilson, nommé rapporteur, en 1879, a même déposé un rapport favorable, tandis que le sénat en recevait un de M. le général Billot en faveur du tunnel du Mont-Blanc. Enfin, en 1880, une commission parlementaire a été chargée d'étudier un nouveau passage des Alpes, notamment par le Simplon, mais n'a pas été trop favorable à ce dernier, bien que M. Léon Renault ait alors déposé sur le bureau de la chambre une proposition de loi tendant à ce qu'un crédit annuel de 50 millions de francs fût mis à la disposition du gouvernement pendant dix ans, à partir de 1881, pour subvenir aux frais de la traversée du Simplon.

Nous ne devons pas oublier, parmi les partisans déclarés du Simplon, M. W. Huber, ingénieur, qui est à demi Français et a fait partie du corps de l'état-major suisse; mais on peut dire que c'est M. Cérésole qui est l'âme de cette affaire et qu'il n'y a jamais épargné ni son temps ni son argent. Il a publié, depuis des années, une série

de projets toujours nouveaux, accompagnés de nombreuses cartes, et, depuis 1882, il fait même paraître un *Bulletin mensuel du tunnel du Simplon*, où il tient le lecteur au courant de ses espérances et des progrès du Gothard.

Le dernier projet de tunnel que la compagnie ait publié date de 1882. Il donnerait, d'après ses auteurs, par des modifications opérées à la traversée du Jura, un raccourci sur le Gothard d'environ 100 kilomètres, de la Mer du Nord à Plaisance. Le tunnel serait ouvert à une altitude de 789 mètres du côté nord ou suisse, de 678 mètres sur le côté sud ou italien, et il atteindrait, au point culminant central, une altitude de 708 mètres. Il ne passerait pas précisément sous le Simplon, mais sous le col de Monte-Leone, et il aurait une longueur totale de 20,000 mètres, ou une fois et un tiers la longueur du tunnel du Gothard, le plus long de tous les tunnels connus. Un pareil ouvrage coûterait au moins 80 millions de francs, à 4,000 francs le mètre courant, comme il ressort des prix de revient des tunnels du Gothard et de l'Arlberg. Malgré le peu d'altitude relative du tunnel du Simplon, les déclivités atteindront encore 20 à 25 millièmes. Mais la question de la température souterraine est ici non moins importante et pleine encore d'incertitude. On sait que le thermomètre monte d'un degré par 30, 40 ou 50 mètres de profondeur sous le sol, suivant les cas, et ces expériences ont tout d'abord été faites dans les mines les plus profondes. Ici, nous prenons le tunnel si bas que nous avons un massif de 3,000 mètres sur la tête, et qu'on parle de températures qui atteindront peut-être 35 et 40 degrés. Nous savons ce que les ouvriers ont déjà souffert au Mont-Cenis, au Gothard. Au Simplon, le malaise sera encore plus grand, et c'est pourquoi M. Meyer, ingénieur en chef de la construction au chemin de fer de la Suisse occidentale et du Simplon, qui a fait le dernier projet de travaux, a imaginé un tunnel coudé, long de 20 kilomètres, pour diminuer les risques d'une trop grande élévation de température.

Une œuvre si formidable, avec tous les perfectionnement réalisés à l'Arlberg, demanderait au plus sept ans. On creuserait du reste le tunnel au moyen de deux puits, qui contribueraient singulièrement à l'aérage ; et c'est ainsi que des travaux qu'on aurait jugés hier comme absolument irréalisables et beaucoup trop coûteux deviennent aisément exécutables aujourd'hui en peu de temps, avec économie. Le canal de Panama, pour lequel les ingénieurs demandaient en 1879 plus d'un milliard de francs et douze ans, se fera avec 600 millions et en six ans ; il sera fini en 1888. Et cependant, il faudra remuer 100 millions de mètres cubes de roches, sur une étendue de 74 kilomètres ; faire deux grands

ports, dont l'un à Panama, à écluses, l'autre, à Colon, avec une jetée de 1,000 mètres; creuser, sur une longueur prise aux deux tiers de l'isthme en venant de Colon, à travers la chaîne des Andes, une tranchée qui aura jusqu'à 110 mètres de hauteur et courra sur plusieurs kilomètres; enfin, élever entre deux collines, au moyen de ces déblais, un énorme barrage d'un kilomètre de long, de 45 mètres de haut, de 850 mètres de large, pour endiguer, pour barrer le fleuve torrentiel du Chagrès, qui emmagasinera de la sorte un milliard de mètres cubes d'eau. Le Chagrès, ainsi dompté, s'en ira par un émissaire ou déversoir à la mer, parallèlement au canal, sans s'y mêler, sans le troubler. La puissance explosive de la dynamite, les excavateurs, les dragues gigantesques, surtout celles des Américains, qui remuent automatiquement 5,000 mètres cubes de roches par jour, justifient toutes ces audaces, et c'est à ce point de vue qu'un tunnel de 20 kilomètres, toutes choses du reste prévues et égales, ne doit pas non plus nous surprendre aujourd'hui.

La dernière station dont partira le tunnel du Simplon est celle de Brieg, dans le canton de Vaud, sur la ligne du Simplon, laquelle mesure 117 kilomètres de Bouveret à Brieg. De Brieg à l'entrée du tunnel, il y a 2,448 mètres de chemin de fer à faire. Vient ensuite le long tunnel tournant de 20 kilomètres de long, qui devra sortir à Iselle, et pour le creusement duquel on établira deux puits. D'Iselle à Domo d'Ossola on compte 20 kilomètres. De Domo d'Ossola à Milan, le chemin de fer n'existe qu'à partir d'Arona, à la pointe sud du lac Majeur; mais le gouvernement italien se chargera de cette voie d'accès. La ligne du Simplon, on le voit, a au sud le même aboutissant que le Gothard, et c'est là une objection qu'entre beaucoup d'autres lui font ses opposans.

Il est difficile d'avoir un devis exact des dépenses pour l'exécution de la ligne du Simplon. On en peut néanmoins estimer le coût total, avec tous les abords de la voie et y compris le tunnel, à 130 ou 140 millions. La difficulté est de trouver cette somme. Naguère, on comptait sur des subventions qui auraient été fournies par les états intéressés, comme au Gothard. La France aurait, par exemple, donné 50 millions, comme il a été dit, l'Italie 30, la Suisse 20, total 100 millions: le Gothard en a bien reçu 119. Mais la France ne profiterait de ce chemin, qui ne passe pas sur son territoire, que pour son transit du nord et du nord-est, sur une bande du pays enserrée entre Dunkerque et Le Havre, comprenant Paris et convergeant vers le Jura et Genève. Les voyageurs et les marchandises en transit suivraient cette voie pour aller en Italie, et, outre les deux ports déjà cités, Calais, Boulogne, Dieppe, Rouen, profiteraient aussi de la nou-

velle voie. En revanche, nos ports du Midi, ceux de la Méditerranée, seraient sacrifiés, tels que Marseille et Cette. Le Mont-Cenis serait aussi tenu en échec. Ce serait contre eux tous une nouvelle concurrence ajoutée à celle du Gothard. Pour cette raison, la France n'est qu'à demi intéressée dans le projet du Simplon, quoi qu'en ait pu écrire et conseiller M. Marteau, comme conclusion à son second rapport sur le Saint-Gothard. D'ailleurs, notre situation financière est à cette heure trop engagée pour que nous songions à subventionner cette ligne. C'est à la compagnie du Simplon à s'entendre avec les compagnies françaises intéressées à cette œuvre, celles de l'Est d'abord, puis celle du Nord, et peut-être aussi celle de Paris-Lyon-Méditerranée; mais il n'y a pas grand'chose à attendre sous forme de subventions des états traversés. La Suisse et l'Italie nous paraissent être aussi obérées que la France; l'Italie surtout, qui renonce à cette heure à la coûteuse expérience qu'elle avait faite de l'exploitation des chemins de fer par l'état, trop heureuse de s'en débarrasser désormais sur les compagnies. Il est juste toutefois de reconnaître qu'en Suisse, l'assemblée fédérale a voté récemment une subvention de 4 millions et demi pour un tunnel dans la partie occidentale des Alpes suisses, et qu'en avril 1883, le conseil fédéral a fait des démarches auprès de la France et de l'Italie pour amener la réunion d'une conférence internationale qui résolût cette question; mais c'est là tout et ce n'est pas assez.

Le Mont-Blanc. — C'est contre le projet du Simplon que le projet du Mont-Blanc a été présenté et défendu par M. Corbon, sénateur, et par M. Philippe, député de la Haute-Savoie. La première idée de percer le Mont-Blanc remonte à 1844, comme celle de percer le Mont-Cenis remontait déjà à 1841; mais le projet n'a pris corps qu'en 1873-1874, et c'est en 1875 qu'il a été présenté à Paris au congrès géographique international qui venait de se réunir. Le rapport législatif de 1873, fait par M. Cézanne, ingénieur des ponts et chaussées, qui rejetait le projet du Simplon ou du moins la subvention que la France lui aurait accordée, demandait qu'on s'assurât avant tout si, sur notre territoire, il ne se trouverait pas une voie meilleure, le Mont-Blanc, par exemple. Sur quoi une commission d'inspecteurs généraux des ponts et chaussées fut nommée, lesquels, après avoir comparé entre eux les divers projets pour un nouveau passage des Alpes, par le Mont-Saint-Bernard, le Simplon, le Mont-Blanc, donnèrent des conclusions favorables au Mont-Blanc. Ces conclusions furent soumises au conseil supérieur des ponts et chaussées, qui, après un mûr examen, se prononça aussi pour le Mont-Blanc. A la suite de cet avis, les études préparatoires des projets furent confiées à M. Godin de Lépinay, ingénieur en chef des ponts

et chaussées. Ces études, faites en 1875-76, démontrèrent la possibilité d'établir une voie ferrée à travers le Mont-Blanc. Les chambres durent s'occuper plus tard de cette affaire en même temps qu'elles revenaient sur celle du Simplon. En 1879, au sénat, M. le général Billot déposa, nous l'avons dit, un rapport favorable au Mont-Blanc, tandis qu'à la chambre des députés M. Wilson proclamait de nouveau les avantages du Simplon.

L'idée des promoteurs de cette affaire, en l'opposant à celle du Simplon, a été surtout une idée patriotique, celle de construire un chemin de fer international en terre toute française, car le Mont-Blanc nous appartient entièrement depuis que la Savoie nous a été cédée par l'Italie. Le tunnel, ici, commencerait donc en terre française et non point helvétique ; il sortirait en terre également française, et non point italienne ; tout le chemin serait ainsi français. On comprend assez par là qu'au point de vue non-seulement économique, mais encore stratégique, le chemin du Mont-Blanc soit d'une grande importance.

Le tunnel du Mont-Blanc serait creusé à l'altitude de 1,140 mètres d'un côté et 1,050 de l'autre; il aurait 19,220 mètres de long, et, sur un autre point, 18,940 mètres, dont 13,640 mètres pour le tunnel proprement dit et 5,300 pour ce que l'ingénieur qui a projeté ce tunnel appelle les *galeries sous vallées.* On estime que le creusement durerait six ou sept ans ; mais nous sommes ici sous le point culminant des Alpes, nous avons un faîte de plus de 3,000 mètres sur nos têtes, et les physiciens estiment que la température qu'on pourrait rencontrer dans le fonçage du tunnel dépasserait 40 degrés centigrades atteindrait peut-être 50. A ce compte, toutes les ventilations possibles d'air frais, qui sont si faciles à obtenir au moyen des machines perforatrices à air comprimé qu'on emploie dans le creusement des tunnels, ne donneraient qu'un abaissement d'un demi à un degré, comparé à la température propre de la roche à ces énormes profondeurs, et ce ne serait pas suffisant. Dans ce cas, le tunnel ne serait pas exécutable et c'est là l'objection la plus sérieuse qu'on puisse faire au projet du Mont-Blanc, avec cette autre, qu'il ne ferait en réalité que doubler le Mont-Cenis.

La voie du Mont-Blanc conduirait de Chamonix à Aoste et d'Aoste à Ivrée, où l'on trouve les chemins de fer qui mènent à Turin, à Milan, à Plaisance, sur la section italienne ; du souterrain à Aoste il y aurait 30 kilomètres à faire, et d'Aoste à Ivrée, on compte 67 kilomètres : c'est en tout 97 kilomètres à construire. Du côté français, ce serait une dépense de 64 millions rien qu'en souterrains et galeries, sans compter la ligne d'Albertville à Chamonix, classée par la loi du 17 juillet 1879, mais qui est loin d'être commencée.

L'ingénieur du Mont-Blanc, qui n'a fait que des études sommaires, que plus tard l'ingénieur en chef de la Haute-Savoie a, il est vrai, approuvées, estime la dépense totale à 80 millions, dont 12 pour les 30 kilomètres de la sortie du tunnel à Aoste, qu'il estime à 400,000 francs le kilomètre, et 4 millions pour une section de 26 kilomètres d'Ivrée à Santhia, qu'il estime à 150,000 francs le kilomètre; mais il passe sous silence la ligne d'Aoste à Ivrée sur la section italienne, comme celle d'Albertville à Chamonix sur la section française, de sorte que le chiffre de dépenses qu'il présente est certainement plus qu'insuffisant. Des opposans, des contradicteurs, les promoteurs du Simplon le portent à 180 millions pour toute la ligne à exécuter, et c'est à peine assez. Il est certain que, tant du côté français que du côté italien, une certaine partie des travaux incombera naturellement aux gouvernemens ou aux compagnies intéressées et que tout ce qui restera à faire, ce sera la traversée du Mont-Blanc de Chamonix à Aoste; mais là le projet est encore moins étudié et encore plus dans les nuages que celui du Simplon, et ne sera probablement jamais entrepris.

Le Grand Saint-Bernard. — L'idée du percement de ce col particulier des Alpes a germé, on peut le dire, dans la tête d'un seul homme, M. le baron de Vautheleret, qui l'a faite sienne, qui la défend activement, ardemment, par les livres, les brochures, le journal, les cartes, les plans, même en relief, enfin par les conférences publiques, notamment devant la Société des ingénieurs civils ou la Société de topographie. Il a même créé pour cela un journal spécial : *l'Organe des mines, canaux et chemins de fer*. Il propage son affaire non-seulement à Paris, où il a établi des bureaux et fondé une compagnie d'études, une sorte de société civile, avec quelques associés qu'il a intéressés à ses projets et qui lui ont fourni les premiers capitaux nécessaires; mais encore en divers endroits, dans quelques grandes villes, comme à Boulogne, à Besançon, à Turin. Il fait partout des conférences, il entretient publiquement les autorités, les sociétés savantes, et l'on parle par instants de lui avec de grands éloges dans les gazettes des localités où il passe. N'annonce-t-il pas avec un patriotisme ardent qu'il faut lutter contre le Saint-Gothard?

Son projet consiste à réunir les réseaux français, suisse et italien par un tunnel passant, non pas précisément sous le col du Grand-Saint-Bernard, mais sous le col Ferret, qui en est voisin. Nous ne croyons pas qu'il ait dépensé beaucoup d'argent ni de temps pour établir ses devis et ses avant-projets, qui ont quelquefois varié, comme ceux du Simplon. Les mauvaises langues prétendent qu'il est monté une seule fois en voiture au col Ferret avec

un baromètre anéroïde dans sa poche, et qu'avec cela, une bonne carte a suffi, telle que celle du général Dufour, de l'état-major suisse, qui est une carte célèbre que tous les géographes consultent. Dans tous les cas, les frères hospitaliers du Grand-Saint-Bernard disent qu'ils ne l'ont jamais vu et qu'il a dressé tous ses plans dans son cabinet.

Le tunnel projeté par M. de Vautheleret aurait 9,485 mètres de long et serait à l'altitude de 1,622 mètres d'une part, 1,620 de l'autre. Ce serait le plus haut de tous les tunnels alpins, alors que celui du Simplon serait le plus bas; mais à cela on peut répondre avec raison que, sur le grand chemin de fer du Pacifique, le premier qui ait été construit aux États-Unis entre les deux océans, la branche de l'*Union Pacific*, qui va d'Omaha, sur le Missouri, à la ville des Mormons, traverse les Montagnes-Rocheuses à 2,313 mètres; et que celle du *Central Pacific*, qui va du grand Lac-Salé des Mormons à Sacramento, capitale de la Californie, franchit la Sierra Nevada à 2,140 mètres. Sur le *Northern Pacific*, qui est au nord de la ligne précédente, au voisinage de la frontière des États-Unis avec le Canada, la ligne de faîte est atteinte par le rail à 1,652 mètres. De La Vera-Cruz à Mexico, le chemin de fer s'élève à une hauteur de 2,100 mètres, et la ligne ando-péruvienne, qui va de Lima à Oroya, à 4,768 mètres. C'est à cette altitude que s'ouvre le tunnel de Meigg, ainsi appelé du nom du hardi entrepreneur de la voie. Enfin, le chemin de fer de l'Himalaya, dans l'Inde, qui a 80 kilomètres de long, avec un écartement de rails de 0^{m}, 61 seulement, s'élève à 2,250 mètres, avec des pentes de 45 à 50 millièmes et des courbes de 21 mètres de rayon. De même, de Calcutta à Djarjeeling, également dans l'Himalaya, le chemin de fer, qui a 580 kilomètètres de long, monte jusqu'à une hauteur de 2,345 mètres. Ce n'est donc pas à cause de l'altitude que le tunnel du Grand-Saint-Bernard sera inexécutable, pas plus qu'en raison des déclivités, qui ne dépassent pas 15 ou 20 millièmes, ou enfin par l'élévation de la température dans le souterrain en creusement, laquelle n'ira pas au-delà de 20 à 22 degrés, mais c'est pour d'autres causes que ce tunnel, comme tant d'autres qui sont également en projet, ne se fera pas.

M. de Vautheleret a commencé à étudier son projet de tunnel du Grand-Saint-Bernard dès 1871. D'autres personnes l'avaient aussi examiné avant lui; mais il est bientôt resté seul sur la brèche. Il a donné à la ligne qu'il propose le nom de *Ligne ferrée directe de Londres à Brindisi*, comme si tout le transit de l'Inde et de l'extrême Orient allait se faire par là, et il joint même à son premier projet celui du tunnel du col de Tende ou de la ligne de Nice et Vintimille à Cuneo, qu'il appelle la *jonction avec la Méditerranée*.

Il a pour lui les Piémontais, naturellement. Ayant la parole chaude, expressive et facile, dans toutes les sociétés savantes ou autres devant lesquelles il a parlé, il a souvent provoqué les applaudissemens; mais c'est un pur théoricien. Le dernier projet dont il vient de faire part au public va de Martigny, dans le canton du Valais, à Aoste, en Piémont, sur une longueur de 139 kilomètres, y compris le tunnel de 9,485 mètres, qu'il creusera, dit-il, au moyen de quatre puits. Son devis estimatif comporte, sur ces données, une dépense totale de 86 millions de francs seulement, moyennant quoi il prétend gagner, de Calais ou de Paris à Plaisance, sur le Mont-Cenis, 118 kilomètres, sur le Saint-Gothard 96, et sur le Mont-Blanc 92. En un mot, ce serait, d'après lui, la route la plus courte, la plus économique, la plus sûre, la meilleure.

Ce projet et celui du Mont-Blanc peuvent marcher de compagnie; car on n'ouvrira certainement ni l'une ni l'autre de ces voies, où les lignes d'accès ne sont pas encore faites ni à faire. Le Grand-Saint-Bernard serait, du reste, comme le Mont-Blanc, une superfétation de la ligne du Mont-Cenis, et tous les deux tomberaient en Piémont, comme le Mont-Cenis, mais plus mal, n'aboutissant à aucun chemin de fer déjà exécuté. M. de Vautheleret a tort d'aillleurs d'appeler son projet une *ligne exclusivement française*; c'est le Mont-Blanc seul qui mérite ce titre. La ligne du Grand-Saint-Bernard commencerait en Suisse, à Martigny, et finirait à Aoste, en Piémont. A ce compte, et pour nous, elle n'est pas plus favorable que celle du Simplon.

Le Petit-Saint-Bernard. — Tous les cols ont leur place dans ces projets, même le Petit-Saint-Bernard, auquel d'aucuns ont pensé, ne fût-ce que pour le mettre en parallèle et en concurrence avec le Grand-Saint-Bernard; mais il est encore plus rapproché du Mont-Cenis que l'autre. Divers projets consisteraient à faire un tunnel à 923 mètres d'altitude ou un autre à 1,200 mètres; le premier aurait 20 kilomètres de long, le second 12 ou 13. D'autres prétendent aussi passer sans tunnel par la vallée de l'Isère et se rendre à ciel ouvert, en tramway, d'Albertville, en Savoie, au val d'Aoste, en Piémont. Certes, ce serait là une autre voie essentiellement française, comme celle du Mont-Blanc, et l'on dit que les députés de la Savoie y sont favorables. Il n'en est pas moins probable que l'on ne fera rien non plus de ce côté, car les Alpes sont déjà suffisamment percées, à l'ouest par le Mont-Cenis, au nord par le Gothard, à l'est deux fois, par le Brenner et par l'Arlberg.

La nécessité d'un moment d'arrêt, de suspension se fait d'ailleurs sentir dans les dépenses qu'exigent en France les travaux publics, et qui sont souvent exagérées, même quelquefois inutiles. Si l'on

veut lutter contre la concurrence du Saint-Gothard, nous en avons indiqué la meilleure manière, qui consiste principalement à chercher tous les moyens d'arriver à la modicité du prix des transports, surtout par l'abaissement des tarifs et l'établissement de tarifs communs, internationaux ou de transit, réduits au minimum. Nous en avons donné quelques exemples; on pourrait les multiplier. Enfin, il faut achever tous nos canaux, améliorer nos ports, nos rivières, compléter nos voies ferrées, non par ces grands tunnels gigantesques, de longueur interminable, hérissés de difficultés, qui enterrent des centaines de millions que les états aujourd'hui ne peuvent ou ne veulent plus donner, mais par des embranchemens, des raccordemens de moyenne longueur en plaine ou de faible pente, et qui vont partout chercher le fret sans grandes dépenses et sans grande peine. Il faut aussi développer notre industrie en multipliant les écoles d'arts et métiers, en fortifiant l'enseignement technique, en introduisant les procédés les plus perfectionnés dans nos usines, nos fabriques, nos manufactures, ce qui est un moyen d'abaisser les prix de revient sans toucher aux salaires. A l'étranger, il nous faut établir partout, ou au moins dans les plus grands centres, où nous avons des résidens stables assez nombreux, des chambres de commerce, et mieux organiser nos consulats, nos écoles de commerce, nos sociétés de géographie, d'une manière plus libérale, plus pratique et plus progressive. Tout cela se relie à la question des échanges et à celle des transports, en un mot, à celle du travail industriel national, que nous résoudrons par tous ces moyens, et non en cherchant encore à percer de grands tunnels dans les Alpes, quand il y en a déjà quatre d'ouverts, dont un n'a été fait que pour arriver en quelque sorte à diminuer ou troubler à tout le moins notre commerce extérieur.

L. SIMONIN.

LES TROIS ÉPOQUES

D'UNE

DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE

LA CIRCULATION DU SANG.

« La découverte de la circulation du sang, a dit Flourens, n'appartient pas et ne pouvait guère appartenir, en effet, à un seul homme, ni même à une seule époque. » Le livre que Flourens ouvrait par cette déclaration date de trente ans, et, depuis ce temps, on sait universellement que Guillaume Harvey, Anglais, médecin du roi et professeur d'anatomie au collège des médecins de Londres, n'est pas seul à mériter la gloire qui s'attache à cette grande conquête scientifique.

Les admirateurs de Harvey ne peuvent revendiquer pour lui qu'une part considérable, à la vérité, mais enfin une part seulement dans la solution complète de ce problème physiologique : ils ne sauraient lui attribuer autre chose que la découverte de ce que l'on nomme la grande circulation. Mais, antérieurement à lui, cette mystérieuse fonction de la circulation du sang avait été éclaircie dans un de ses rouages essentiels. On connaissait et l'on connaissait bien la petite circulation pulmonaire. Plus de trente ans avant la naissance de l'anatomiste anglais, l'Italien Realdo Colombo et l'Espagnol Michel Servet l'avaient décrite avec une précision qui ne devait pas être dépassée, et cette première connaissance enveloppait l'autre et la contenait implicitement.

D'ailleurs, lors même qu'on écarterait du débat cet important préambule et qu'on se réduirait à la considération de la circulation générale, qui passe pour l'œuvre propre de Harvey, on verrait que là encore il a eu bien des auxiliaires. Pendant ses voyages en Italie, durant sa fréquentation de quatre années à l'école célèbre de Padoue, il avait appris dans les écrits de Realdo Colombo, de Césalpin, d'André Vesale et de Fallope, et il avait entendu de la bouche même de Fabrice d'Acquapendente, son maître direct, tout ce qu'il était nécessaire de savoir pour conclure, comme il a fait, au mouvement circulaire du sang. A la vérité, cette histoire est celle de la plupart des découvertes. Bien rares sont celles qui ont jailli de toutes pièces du cerveau d'un seul homme, comme Minerve du front de Jupiter. Et c'est pourquoi Flourens, Ch. Richet et tous les biographes de Harvey déclarent que la gloire de ce grand homme ne se trouve pas beaucoup diminuée par le mérite de ses maîtres et de ses inspirateurs.

Quoi qu'il en soit, un point au moins échappe à toute contestation, c'est que l'histoire de la circulation du sang ne commence pas à Harvey : nous devons ajouter qu'elle ne finit pas non plus à lui, et, de même que le célèbre anatomiste a eu des prédécesseurs, il a eu aussi des successeurs. Nous entendons dire par là que la découverte des circulations locales, due à Claude Bernard et complétée par les physiologistes contemporains, est aussi essentielle à l'intelligence des mécanismes circulatoires que celles de Realdo Colombo et de Harvey. Ce sont des progrès de même ordre et qu'il est permis de mettre en balance les uns avec les autres. En d'autres termes, la découverte de Harvey marque une sorte de crise célèbre dans la lente évolution de nos connaissances relatives à la circulation et cette crise se place entre deux autres, l'une qui l'a préparée, l'autre qui l'a complétée. De ces trois époques que l'on peut distinguer dans l'histoire de la circulation, c'est surtout la dernière que nous nous proposons de raconter. Cependant des documens nouveaux, des discussions récentes nous obligent à reprendre avec quelques développemens l'histoire de la circulation pulmonaire et de la circulation générale.

I. — LA CIRCULATION PULMONAIRE.

Il est facile d'expliquer la circulation pulmonaire, et, de fait, dans nos collèges, on l'explique à d'assez jeunes enfans; mais il est bien plus malaisé de comprendre l'idée que l'on s'en formait depuis l'antiquité jusqu'à la renaissance. Les anciens connaissaient, à la vérité, les relations anatomiques du cœur avec les poumons; ils savaient que les deux organes sont reliés par deux systèmes de

canaux : l'artère et les veines pulmonaires, qu'ils appelaient d'autres noms. L'artère pulmonaire prend naissance dans la moitié droite du cœur, au ventricule droit, et répand ses rameaux dans le poumon ; la veine pulmonaire y plonge ses racines et son tronc vient déboucher dans la partie gauche du cœur, à l'oreillette gauche. Ces dispositions étaient faciles à apercevoir : Galien les avait décrites chez le singe et plus tard elles avaient été vérifiées sur l'homme même. Mais ce que l'on ignorait encore, c'est que ces deux arbres, l'artériel et le veineux, se rejoignent dans le poumon, de telle sorte que les rameaux de l'artère s'abouchent directement avec les racines des veines. Ces communications étroites, qui forment le réseau capillaire pulmonaire, avaient échappé à une investigation trop grossière. C'est grâce à elles pourtant que le sang peut passer d'un système dans l'autre sans s'extravaser et se répandre dans le tissu. Il se rend ainsi du cœur droit au cœur gauche en exécutant une sorte de voyage circulaire à travers l'organe respiratoire, avec l'artère pulmonaire comme voie d'aller et les veines pulmonaires comme voie de retour.

Pour les anatomistes antérieurs à la renaissance, ce réseau intermédiaire n'existait pas : les deux arbres restaient isolés l'un de l'autre, chacun ayant son contenu propre, qui ne pouvait qu'osciller, de la racine au faîte. Les anciens comparaient ce prétendu mouvement de va-et-vient des vaisseaux au flot alternatif de l'Euripe. Dans le flux et le reflux de cet étroit canal qui séparait l'île d'Eubée de l'Attique et de la Béotie, Aristote voyait une image fidèle des déplacemens du sang dans les conduits qui l'enferment. La tradition avait perpétué cette comparaison de l'Euripe. A chaque instant, on la retrouve dans les ouvrages des anciens médecins, qui l'adoptaient comme une explication suffisante, et jusque dans le livre de Harvey, qui en a fait apercevoir la fausseté.

Aux temps dont nous parlons, on ne soupçonnait donc pas que ce fût le même sang qui, amené du cœur par l'artère pulmonaire, y revenait par la veine pulmonaire. C'était, croyait-on, deux liqueurs différentes : d'une part, le fluide sanguin nourricier de l'organe ; et, de l'autre, un singulier mélange de sang, de phlegmes, et enfin d'air destiné à rafraîchir le cœur. Et cependant on avait admis que le sang du cœur droit devait passer dans le cœur gauche, ce qui est parfaitement vrai. On l'avait admis pour des raisons chimériques inutiles à rappeler. Mais, au lieu que ce passage s'accomplît, suivant les paroles mêmes de Michel Servet, « par un long et merveilleux détour à travers le poumon, » Galien avait imaginé une communication plus directe. Il avait percé la cloison mitoyenne des ventricules, barrière infranchissable entre les deux cœurs, et, par ces orifices imaginaires, il expliquait le déversement de l'un à l'autre.

Dans la réalité, il n'y a rien de pareil, ni chez l'homme ni chez les animaux adultes. Ces prétendus orifices, qui supprimeraient la nécessité du circuit à travers le poumon, n'ont plus de raison d'être dès que cet organe fonctionne, c'est-à-dire dès la naissance. Avant que l'enfant ait encore respiré, le poumon, reployé sur lui-même et imperméable, ne peut offrir libre passage au courant sanguin. Une disposition transitoire, qui disparaîtra avec la venue de l'enfant à l'air et au jour, permet donc au sang d'aller du cœur droit au cœur gauche à travers un orifice ménagé dans la cloison au niveau des deux oreillettes. Vesale, Arantius et Galien lui-même avaient vu et décrit ce trou, et cependant c'est Botal qui lui a légué son nom; Botal, praticien piémontais, sorte de Sangrado qui dut sa célébrité à ce qu'il saignait à outrance les mêmes malades que la Faculté de Paris, comme le dit Flourens, purgeait sans pitié :

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné.

Mais cet orifice temporaire s'oblitère progressivement, et chez l'enfant, après dix-huit mois, l'on n'en retrouve habituellement plus de traces. La cloison mitoyenne des deux cœurs, dans toute son étendue, est continue et imperméable.

L'erreur de la croire percée dura treize siècles, depuis Galien jusqu'à Realdo Colombo et à Michel Servet. C'était là pourtant une méprise grossière. Le plus simple examen de cette cloison devait montrer qu'elle présentait des fossettes, mais qu'elle n'avait point de trous. Il suffisait au premier anatomiste attentif de regarder et d'en croire ses yeux. Mais c'était précisément cette confiance au témoignage des sens qui était, en ces temps, une extrême hardiesse. Galien régnait sur l'école. Sa parole exerçait une telle autorité que les observateurs qui avaient regardé cette cloison sans y voir la moindre perforation n'osaient pas contredire le « prince des médecins, » et aimaient mieux croire à l'erreur de leurs yeux qu'à l'erreur du maître. Mundini, en 1540, voit ces orifices qui n'existent pas; Le Vasseur les voit aussi. Un maître célèbre, qui professait à Bologne en 1521, Bérenger de Carpi, convient qu'ils « ne sont pas bien visibles » chez l'homme; mais, en revanche, il n'hésite pas à les reconnaître chez le bœuf et chez d'autres animaux de grande taille. Et, en 1551, Léonard Fuchsius, dans une sorte d'*Epitome* destiné aux étudians, parlant de cette cloison et des fossettes qu'elle présente : « Ces fossettes, dit-il, ne nous paraissent pas perforées, afin sans doute que nous soyons forcés d'admirer l'ouvrier de toutes choses qui fait passer par des trous inaccessibles à notre vue le sang du ventricule droit dans le ventricule gauche. » Mais on peut citer un fait plus significatif encore : le célèbre André Vesale, qui a

reçu des historiens de la médecine le nom très honorable de « père de l'anatomie moderne, » dans la première édition de son *Traité d'anatomie*, publiée en 1543, reproduit l'erreur de Galien. Et lorsque, douze ans plus tard, l'erreur eut été connue et redressée par d'autres, Vesale, ce savant déjà célèbre à vingt-cinq ans, que le sénat de Venise sollicitait d'accepter une chaire à l'école de Padoue, ce novateur hardi ne trouve rien de mieux, pour justifier son ignorance, que de dire qu'il avait jadis dissimulé la vérité « afin de s'accommoder aux dogmes de Galien. »

Ce n'est plus, comme on le voit, un simple problème d'anatomie qui va se décider. La question s'élève singulièrement et présente une importance qui la recommande à tous ceux qu'intéresse l'histoire des progrès de l'esprit humain. On touche à un moment critique dans le développement des sciences. L'esprit nouveau, l'esprit de libre examen, la méthode expérimentale naissante se trouvent en présence de l'esprit scolastique et traditionnel, de la méthode des commentateurs.

Tout le moyen âge a vécu dans l'idolâtrie d'Aristote et de Galien, et cette idolâtrie était telle que l'évidence du fait ne pouvait prévaloir contre elle. Rien de ce qu'avait dit Galien en anatomie n'avait encore été contredit, et pourtant, depuis longtemps, en Italie, on avait étudié sur le cadavre de l'homme la structure des organes. Dès le XIII[e] siècle, Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Romains, le fondateur de l'université de Naples, le restaurateur des écoles de Padoue, de Bologne et de Salerne, avait édicté des règlemens qui obligeaient quiconque voulait devenir médecin à disséquer pendant deux années. Si peu que ces sages prescriptions eussent été suivies, cela suffisait pour ébranler la foi aveugle dans la parole du maître. Et cependant, devant les démentis de l'expérience, les plus sages, comme Bérenger de Carpi, et plus tard Vesale, accusaient l'imperfection de leurs sens, et les plus téméraires ne reculaient pas devant l'absurde déclaration que la structure du corps humain avait pu changer depuis le temps où le célèbre médecin de Marc Aurèle avait écrit son livre.

Ce vasselage traditionnel va être rompu. Il ne s'agira plus de commenter Aristote ou Galien et de pénétrer le sens de leurs paroles : il faudra envisager la nature en face. Et la première victoire de l'esprit de libre examen eut précisément pour terrain cette question minime en apparence de savoir si la cloison qui sépare les cavités gauche et droite du cœur est réellement percée. D'où souffle ce vent de libre examen? De tous les points de l'horizon sans doute, mais nous n'avons pas à le dire : nous n'avons ici qu'à en signaler la première manifestation dans le domaine des sciences anatomiques. Quels ont donc été les premiers ouvriers de

cette œuvre, si modeste en apparence, si considérable dans la réalité? Lequel, parmi tous ces savans qui illustrent l'Italie, ou même l'Europe, a dressé l'autorité de l'expérience contre celle de Galien, ou, plus simplement, lequel a réfuté l'erreur relative aux trous de la cloison du cœur et découvert la circulation pulmonaire?

C'est sur ce point que la critique contemporaine hésite encore. A la vérité, elle écarte, sans grande peine, la compétition d'André Vesale, malgré les efforts de son biographe M. Burgraeve; elle écarte aussi les noms de Ruini et d'Eustachio Rudio, qui sont des auteurs de seconde main. Mais deux grandes figures restent en présence : Michel Servet, la malheureuse victime de Calvin, à la fois médecin et théologien, et Realdo Colombo, savant illustre, esprit à la fois observateur et expérimentateur, qui a pu être appelé avec justice et sans qu'aucun des deux personnages ait rien à perdre à ce rapprochement, le Claude Bernard du XVIe siècle. Les documens principaux du débat sont fournis par deux passages souvent cités : l'un du *Christianismi Restitutio*, de Servet, l'autre de l'ouvrage de Colombo, *de Re anatomica*. Dans les deux cas, la découverte de la petite circulation est exprimée avec une extrême précision. Mais le premier date de 1553, l'autre de 1559. Ce serait un écart de six années au profit de Servet. Et pourtant cet argument, qui paraît victorieux, ne saurait clore la discussion. Il ne fait guère que l'ouvrir, et il nous oblige à entrer dans le détail des circonstances où les deux livres ont paru.

Le livre de Servet fut imprimé secrètement à Vienne, en Dauphiné, à la fin de l'année 1552. Après une jeunesse mouvementée, occupée par des travaux divers, des voyages, et des querelles théologiques et scientifiques, le fougueux Espagnol s'était établi en France. Ayant exercé la médecine pendant deux ou trois ans à Charlieu, aux environs de Lyon, il vint ensuite se fixer à Vienne, où il était appelé par l'archevêque Pierre Paulmier, et où, comme il le dit lui-même, « tout le monde lui voulait du bien. » La médecine était loin d'occuper toute son activité. L'un de ses maîtres à l'Université de Paris, Winter d'Andernach, parlait de lui comme d'un « jeune homme orné de toute espèce de littérature. » Mais sa passion était la théologie. Son premier ouvrage, publié à Haguenau en 1531 (l'auteur avait vingt et un ans) est dirigé contre le dogme de la trinité, qu'il appelait « une imagination polythéiste. » Cette publication souleva contre lui toutes les églises d'Allemagne : elle fut réprouvée par Bucer et Capiton, les réformateurs de l'Alsace, à qui Servet était allé proposer sa doctrine avant de la répandre, et par OEcolampade, qu'il avait consulté sans plus de succès à Bâle. C'est à ce moment que l'auteur fut obligé de fuir et de se réfugier à Paris. Son second ouvrage roule sur la même question :

de Trinitatis Erroribus. Le *Christianismi Restitutio* lui-même est encore un livre de théologie. Servet y combat la doctrine de l'humanité du Christ, le baptême des petits enfans, et encore le dogme de la trinité.

On pourrait s'étonner de trouver dans un traité de ce genre, si entièrement étranger par son objet aux sciences naturelles, des considérations et une découverte, enfin, qui sont d'un si grand intérêt pour la physiologie. Si l'authenticité de l'exemplaire qui existe à la Bibliothèque nationale n'était aussi certaine, on serait tenté de croire à une interpolation : mais il faut renoncer à cette idée ; il n'y a point de passage intercalé, point de tricherie. Et d'ailleurs on peut saisir le lien qui, dans l'esprit de l'auteur, rattachait entre eux ces objets différens. Les anciens confondaient la vie avec le sang : la vie, l'âme des héros d'Homère s'écoulent de leurs veines et abandonnent en même temps que le sang le corps du guerrier. La même idée se retrouve dans les livres hébraïques ; dans la Genèse, dans le Deutéronome, dans le Lévitique enfin, où il est dit : *Anima omnis carnis in sanguine est*. L'âme est dans le sang ; elle y a été soufflée par Dieu à travers la bouche et les narines. Et c'est pour cela qu'il est interdit de s'en nourrir, qu'il faut saigner les animaux sacrifiés et recouvrir de poussière le sang répandu à terre. C'est aussi pour mieux connaître les mouvemens de l'âme que Servet étudie les pérégrinations du sang. A des traits de ce genre, à son goût de la controverse, à son parti-pris de s'attacher au sens littéral, on reconnaît l'esprit scolastique et théologique. Que dans cet ordre de considérations, il soit admirable, c'est ce que déclare l'un de ses savans biographes, le pasteur allemand H. Tollin, qui a consacré sa vie et ses talens à la glorification de Servet. « Si, dit-il, dans son grand système théologique, il n'eût point parlé de la circulation pulmonaire, son nom serait resté inconnu aux physiologistes et aux médecins, mais alors l'illustre Espagnol n'aurait encore perdu qu'un seul fleuron de sa riche couronne. » Tel n'est point notre avis. Ces dix pages où Servet traite une profonde question de physiologie ont plus fait pour sa réputation que toutes les autres ensemble.

C'est ici une observation capitale. Les deux courans qui entraînaient les esprits de ce temps se sont rencontrés dans le cerveau de Servet. Poussé par les circonstances vers l'observation de la nature, attiré par ses goûts vers la scolastique et le commentaire, il constitue une figure indécise et les historiens des sciences doivent hésiter avant d'attribuer l'une des plus importantes découvertes de la physiologie naissante à un esprit imbu de tant de chimères. Il faut se souvenir, en effet, que six ans après son traité théologique contre les trinitaires, en 1537, il ne craignit pas d'ensei-

gner à la faculté de médecine de Paris, dans les écoles de la rue de la Bûcherie, les superstitions de l'astrologie judiciaire et la divination, et d'en publier une *Apologie*. Il fut pour ce fait, et sur la plainte du doyen Jean Tagault, traduit devant le parlement et exclu pour toujours de la faculté. Cette erreur de Servet, qu'on ne retrouverait point chez les véritables savans de cette époque, n'était pourtant pas sans exemple chez les médecins. A l'école même de Paris, le célèbre Fernel, — que l'on appelle quelquefois le « Galien moderne » et dont Gui-Patin a dit qu'il « était le plus savant et le plus poli » des hommes, — Fernel avait commencé par s'occuper « d'astrologie, de qualités occultes et de démonomanie. »

Et pourtant Servet est observateur et médecin aussi. A l'âge de dix-sept ans, Jean Quintana, confesseur de Charles-Quint, l'amène en Italie, foyer des sciences renaissantes, terre privilégiée où s'épanouit déjà le génie moderne. Il est entraîné par l'admirable mouvement de curiosité qui poussait tant d'esprits dans la voie des études anatomiques. Les artistes n'y étaient pas moins empressés que les savans. Ils vivaient en rapports étroits avec les anatomistes, auxquels ils demandaient de leur faire connaître la forme et le jeu des muscles et les actions du corps. Léonard de Vinci, génie véritablement encyclopédique, avait poussé très loin, dans l'âge précédent, ce genre de recherches : il méditait la publication d'un traité d'anatomie, dont les notes sont conservées à la bibliothèque de Windsor, et qu'il destinait aux élèves de l'académie des beaux-arts qu'il fonda à Milan. Dans les treize portefeuilles qu'il a laissés à sa mort, on trouve de remarquables études anatomiques relatives aux os, aux jointures, aux muscles et aux tendons. Michel-Ange disséquait lui-même pendant plusieurs années sous la direction de Realdo Colombo, son contemporain et son ami. Il avait étudié sur le cadavre, avec un soin extrême, la forme et les ressorts du corps humain, et il a laissé parmi ses dessins de très belles pages d'anatomie. On en peut dire autant de Raphaël : les collections italiennes, le musée du Louvre et le musée Wicar, de Lille ont de lui des essais très remarquables ; un de ses dessins de squelette destiné à l'étude d'une des figures du tableau de la *Mise au tombeau* est particulièrement célèbre. Enfin, Titien et son élève Jean de Calcar sont les auteurs des admirables figures qui illustrent l'ouvrage de Jean Vesale. — Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, comme le fait H. Tollin, que Michel Servet, introduit tout jeune et plein d'ardeur dans ce milieu avide de connaissances anatomiques, ait eu la curiosité d'assister aux démonstrations des maîtres qui professaient à Bologne et à Padoue, François Litigatus et Realdo Colombo. Un peu plus tard, il suivit les armées de Charles-Quint en qualité de médecin. Puis il dissèque à l'école de Paris ; il écoute les leçons de Sylvius et

de Fernel et il sert avec André Vesale, son contemporain et son condisciple, d'aide et de prosecteur à Winter. Enfin il se consacre depuis l'âge de trente ans, et d'une manière presque continue, à la pratique médicale et correspond sur les matières de son art avec beaucoup de savans médecins, Lavau, de Poitiers, Jérôme Bolec, médecin de la reine de Pologne, et d'autres encore.

Mais il est permis de croire que ces occupations et ces études ne répondaient pas à sa secrète passion. Il avait reçu dès son enfance une impression que rien ne pouvait effacer. Il était né en 1509 d'un père espagnol, à Villanueva, en Navarre. Les Morisques n'avaient pas encore été chassés de l'Espagne, et, comme on l'a fait remarquer, dans les villes du nord et de l'est de la péninsule, plus d'un fervent musulman se cachait alors sous l'apparence d'un chrétien. Servet enfant put recevoir de quelqu'un de ces faux convertis le germe de cette idée musulmane que les chrétiens seraient des idolâtres et des polythéistes croyant à plusieurs dieux parce qu'ils croient à la trinité. — C'est le dogme qu'il combattit toujours et particulièrement dans cet ouvrage de la *Restitution du christianisme*, auquel il nous faut maintenant revenir.

Six mois après qu'il avait été imprimé, le 17 juin 1553, ce livre hérétique était brûlé sur la place de la Charnève, à Vienne, par la main du bourreau. Des huit cents exemplaires que l'imprimeur Balthazard Arnollet en avait tirés, un petit nombre seulement échappa à la destruction. Il n'en subsiste plus que trois ; ces trésors bibliographiques inestimables appartiennent aux bibliothèques de Paris, de Vienne et d'Édimbourg. Chacun d'eux a son histoire et comme une sorte de feuille de route qui permet d'en suivre les étapes. De l'exemplaire viennois nous dirons seulement, d'après M. Chéreau, qu'il fait partie de la bibliothèque impériale depuis l'année 1786, où un magnat hongrois, le comte Samuel Peleki, en fit don à l'empereur Joseph II. Quant à l'exemplaire français, on en connaît bien les fortunes diverses, grâce encore à M. Chéreau. — Ce livre, que tout le monde peut voir exposé parmi tant d'autres richesses dans la galerie Mazarine, a joué un rôle dans le procès du malheureux Servet. C'est sur cet exemplaire que Germain Colladon, avocat, procureur général, l'accusateur du médecin navarrais, a souligné ou annoté les passages incriminés ; et, à la fin du volume, il a récapitulé de sa main les assertions et les hérésies contraires à la vraie doctrine de Genève. — Les premiers feuillets sont roussis sur les bords, quelques-uns percés à jour.

Flourens a parlé avec émotion de ces traces laissées par les flammes « du bûcher où l'on brûlait à la fois le livre et l'auteur. » Cette généreuse pitié n'est pourtant pas ici à sa place. Le livre ne vient pas du bûcher de Genève. A la vérité, dans cette

journée du 27 octobre 1553, où l'infortuné médecin mourait dans les tourmens du feu, le corps fixé par une chaîne à un poteau planté au milieu d'un tas de bois vert et « la tête couverte d'une couronne de roseau, enduite de soufre, » un exemplaire de son livre, lié derrière lui à ses reins, fut consumé incomplètement et aurait pu être recueilli par des mains pieuses ou peut-être simplement mercenaires. Les termes de la sentence laissent supposer que d'autres exemplaires encore et avec eux quelques manuscrits furent exposés aux mêmes flammes et aux mêmes chances aussi de préservation. Le supplice fut lent : la nuit arriva avant que le corps du malheureux patient ni les livres, prétextes et compagnons de son supplice, fussent réduits en cendres. — Nous nous excusons ici de chercher de froids documens bibliographiques au milieu de ces affreux souvenirs. Mais d'autres avant nous ont éloquemment flétri les bourreaux et plaint la victime de ce drame. On a montré à l'œuvre cette haine persévérante de Calvin inspirée par l'orgueil blessé autant que par le zèle de la doctrine.

Servet et Calvin se connaissaient de longue date : ils étaient exactement du même âge; ils s'étaient vus et fréquentés à Paris. Inspirés l'un et l'autre de la même passion réformatrice, ils entretinrent pendant plus de seize ans un long commerce épistolaire, débattant sans pouvoir se convaincre les questions dogmatiques les plus ardues et les plus épineuses. — De leur désaccord naquit une haine qui, du côté de Calvin, se faisait jour à toute occasion. Dans un Commentaire sur l'évangile de saint Jean, Calvin traite Servet de « meschant garnement rempli d'orgueil, » et « de chien. » C'est lui, proscrit pour délit d'opinion, hérétique pour les orthodoxes de France, qui, par l'intermédiaire d'un de ses agens, Guillaume Trie, dénonce les hérésies de Servet à cette même autorité ecclésiastique dont il avait été la première victime. Et, pendant le procès, devant les magistrats de Genève, le malheureux Espagnol lui reprochait en face l'infamie du procédé auquel il avait eu recours en envoyant à l'inquisiteur Molaris et au grand vicaire Arzelier de Vienne, non-seulement les feuilles imprimées d'un livre qui n'avait pas été répandu dans le public, mais les lettres plus secrètes encore de leur correspondance privée. Lorsque ces manœuvres eurent réussi à faire condamner Servet par les juges delphinaux à 1,000 livres d'amende envers le roi dauphin et à être brûlé ainsi que ses ouvrages, Calvin put croire qu'il en avait bien fini avec son adversaire. Mais les magistrats de Vienne furent heureux de laisser échapper leur prisonnier, et celui-ci, fuyant la persécution et décidé à gagner l'Italie, prit la route de Genève. Il était caché dans une auberge de la ville, à l'enseigne de *la Rose*, et il débattait avec des bateliers les conditions de son transport à travers le

lac, lorsque Calvin, informé de sa présence, le fit appréhender. Il suscita contre lui un accusateur, Nicolas de La Fontaine, qui était une de ses créatures et que dans ses lettres il appelle « Nicolaus meus, » une sorte de domestique, d'autres disent « son cuisinier, » en tous cas un homme à lui. Au cours du procès, Calvin poursuivit l'accusé de ses injures, et comme Servet les dédaignait, il raconta plus tard cet incident dans les termes suivans : « Tant il y a que ce sale chien, étant ainsi abattu par de si vives raisons, ne fit que torcher son museau, en disant : « Passons outre; il n'y a point de mal. » Enfin, et malgré ses dénégations, il est constant qu'il poussa secrètement les juges à prononcer la peine de mort contre son rival. Il tenait ainsi la promesse qu'il faisait sept ans auparavant, en 1546, à Guillaume Farel son ami, et plus tard à Viret, lorsqu'il écrivait au premier : « Si je puis quelque chose auprès des magistrats, je ferai en sorte qu'il ne s'en tire pas vivant. » Et Farel de lui répondre plus tard : « C'est un effet admirable de la Providence de Dieu à l'égard de Servet qu'il soit venu à Genève. »

Une circonstance du supplice de Servet doit être rappelée. Le bûcher était chargé de bois vert (*adhuc frondosus*) qui pendant plus de deux heures refusa de flamber. Et pendant que Farel, là présent, adjurait le patient de rétracter ses erreurs, lui, aveuglé par la fumée, enveloppé par le feu jusqu'à mi-corps, criait d'une voix lamentable : « Ah ! malheureux, qui prie que ma vie finisse et qui ne puis mourir ! Est-ce que les pièces d'or qu'on a saisies sur moi, et le collier d'or qu'on m'a ôté, et que Calvin n'a pas fait condamner à être brûlé avec moi, ne suffisaient pas à acheter assez de bois pour me consumer, moi, malheureux ! »

Si ce ne sont pas les flammes du bûcher allumé sur le Champ-du-Bourreau à Genève qui ont roussi les pages de ce livre dont nous suivons l'histoire; au dire de quelques biographes et de M. Chéreau en particulier, ce serait le feu d'un autre bûcher. Cet exemplaire aurait fait partie des cinq balles de feuilles qui furent jetées dans les flammes, le 17 juin 1553, à Vienne, sur la place de la Charnève, en même temps que l'effigie de l'auteur. Sauvé par une intervention inconnue, il se serait retrouvé, quatre mois plus tard, entre les mains de Colladon, l'acusateur de Servet. Mais la légende s'évanouit devant le procès-verbal de l'exécution, signé du crieur et trompette de Vienne et des sergens royaux, déclarant que la sentence a été mise à « due et entière exécution, tant en ce qui concerne l'effigie que les livres. » Celui-ci a donc eu une autre origine et une fortune moins dramatique. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre, avec H. Tollin, que les traces de feu qu'il semble présenter ne seraient en réalité que les ravages de l'humidité et des moisissures ; mais nous dirons que ces dégâts sont l'effet de quel-

que accident vulgaire. Quoi qu'il en soit, cet exemplaire de Colladon était, à la fin du XVIIe siècle, l'une des curiosités de la bibliothèque de l'électeur de Hesse-Cassel. En 1720, lorsque le prince Eugène, passant à Cassel, demanda à voir ce livre fameux, il avait disparu. Vingt ans plus tard, en 1740, selon la parole de Des Maizeaux, il était « l'ornement » de la précieuse collection du médecin anglais Richard Mead. Il passe de là à celle de Claude de Boze, numismate connu; il devient ensuite la propriété du président de Cotte en 1753; il est adjugé plus tard au duc de La Vallière pour la somme de 3,800 livres et, après la mort du duc, en 1783, le baron de Breteuil, ministre, le fait acheter, pour la bibliothèque du roi, au prix de 4,121 livres.

C'est dans ce livre précieux, nous l'avons dit, à la page 171, que se trouve le passage célèbre qui nous ramène à notre discussion: « La communication des deux cœurs ne se fait pas à travers la cloison moyenne des ventricules, comme on se l'imagine communément; mais, par un long et merveilleux détour, le sang est conduit à travers le poumon, où il est agité, préparé, où il devient jaune, *flavus* (remarquons ce mot) et passe de l'artère pulmonaire dans la veine pulmonaire. » Voilà la petite circulation bien connue et bien comprise, et cela en 1553! Il y a plus: on a prétendu, et le fait n'a rien d'invraisemblable, que, dès l'année 1546, le *Christianismi Restitutio* avait été achevé en manuscrit par Servet et envoyé par lui à Calvin et à Mélanchthon.

Or, cette importante découverte, source de tant d'autres et qu'il possédait ainsi depuis des années, Servet ne la réclame point pour lui. Il la mentionne, pour ainsi dire, comme une observation sans propriétaire. Il la produit incidemment dans un passage imprégné de l'esprit de Galien et au milieu de considérations purement théologiques d'une bien autre valeur à ses yeux. S'il ne s'en attribue point lui-même le mérite, personne non plus ne songe à lui en faire honneur. Dans les discussions auxquelles elle va donner lieu pendant près d'un demi-siècle, aucun champion, Anglais ou Français, Italien ou Allemand, luthérien ou catholique, ne fait mention de Servet, aucun ne le connaît comme anatomiste. Vainement on prendra la peine de supputer le nombre des exemplaires qui ont pu échapper aux bûchers de Vienne et de Genève. H. Tollin en a compté trente et un, mais ces calculs ne sont peut-être pas d'une exactitude absolue. Il est bien vrai qu'avant de prononcer une condamnation capitale et en présence des sympathies qui commençaient à se manifester en faveur du malheureux Espagnol, le conseil de Genève crut devoir consulter les conseils des autres cantons protestans. Il envoya les écrits de Servet à Zurich, à Schaffhouse, à Bâle et à Berne, sollicitant un avis qui fut donné, en

effet, sous une forme très vague, les théologiens de Zurich ayant seuls exhorté les Genevois à user de sévérité. Henri Tollin compte ainsi onze exemplaires répandus dans toute la Suisse. Mais, d'un autre côté, un passage d'une lettre de Calvin à Farel, datée de la veille du supplice, dans lequel le réformateur mande à son ami que « le messager qu'on avait envoyé en Suisse est de retour, » pourrait faire supposer que c'était un seul et unique dossier qui avait été successivement transmis aux différens conseils. Des argumens de ce genre seraient capables de rapetisser le débat. Ce qui est certain, c'est que, ni dans ces temps-là, ni dans le nôtre, on ne pourrait voir l'ensemble de tous les savans, hommes de vérité et de libre discussion, concerter entre eux une sorte de conspiration du silence comme celle dont aurait été victime Michel Servet. Tandis que tous les anatomistes, partisans ou adversaires, parlent de Realdo Colombo, quelques-uns avec une extrême âpreté, pourquoi se tairaient-ils à propos de Michel Servet? Si pas un ne semble le connaître, c'est qu'en réalité pas un ne le connaît. Ce n'est pas du malheureux Espagnol qu'aucun d'eux a rien appris.

Il faut attendre près de cent cinquante ans pour qu'en 1697, un érudit anglais, Wotton, exhume du chaos où il était enseveli ce passage célèbre et essaie d'attribuer à Servet la découverte de la petite circulation. La sympathie universelle qu'avait provoquée l'injuste supplice de Servet, l'admiration pour la constance et le courage dont fit preuve ce martyr de l'intolérance, ont aidé la légende à s'établir; mais elle a contre elle des raisons intimes et pour ainsi dire psychologiques. Il n'y aurait pas d'autre exemple dans l'histoire qu'un esprit de cette trempe, imbu de chimères, entiché de scolastique et de théorie, sans recherches approfondies, eût fait, d'un air indifférent et comme en se jouant, l'une de ces découvertes qui sont le salaire d'une longue patience et du véritable génie expérimental. Non; cette doctrine qu'il n'a pas transmise, il l'a reçue, au contraire, il l'a tenue des étudians italiens, dans la familiarité de qui il vivait à Paris, à moins que lui-même ne soit allé la chercher à la source même, c'est-à-dire au pied de la chaire de Realdo Colombo. L'historien de la médecine espagnole, Morejon, admet la réalité de ce stage de Servet à l'école de Padoue. Vainement le critique allemand Tollin se fonde sur ce que les registres de l'université ne mentionnent aucun acte en son nom pour prétendre que Servet n'est jamais retourné à Padoue. Mais les registres de la faculté de Paris ne signalent non plus aucun acte probatoire au nom de Servet. Il n'y prit aucun grade, et cependant nous avons eu, par le témoignage de ses maîtres et du doyen Tagault, des preuves de son séjour et de sa turbulence.

Si, comme tant de raisons nous obligent à le croire, Michel Ser-

vet n'a pas découvert la circulation pulmonaire, il a eu tout au moins le mérite de la bien comprendre et de s'attacher à elle dans sa nouveauté. Cet homme restera comme l'un des rares exemplaires de ces esprits ardens, mais en même temps inquiets, dont une seule étude ne saurait apaiser la curiosité et qui se dépensent à mille travaux, perdant ainsi en profondeur ce qu'ils gagnent en étendue. Nous le savons lettré, érudit, « à nul autre pareil en fait de doctrine de Galien; » entiché d'astrologie pendant un moment; géographe, à un autre moment, lorsqu'il réédite la version latine de la *Géographie* de Ptolémée; médecin, lorsqu'il fait paraître un petit traité: *Syruporum Universa Ratio;* anatomiste, lorsqu'il collabore aux *Anatomicarum Institutionum Libri* de Winter, mais toujours et par-dessus tout théologien et réformateur. Sa vie n'est pas moins incertaine et agitée que son esprit. Nous le trouvons en Espagne, sa terre natale, qu'il quitta dès la jeunesse ; on le voit à l'université de Toulouse occupé d'humanités et de droit ; il passe en Italie, à Naples, et plus tard à Bologne en 1530, où il assiste au couronnement de Charles-Quint; puis, le voilà à Strasbourg et à Bâle conférant avec les réformateurs, chassé d'Allemagne à cause de la hardiesse de ses doctrines et condamné à Paris par le parlement. Il séjourne à Lyon, où son temps se partage entre les occupations de correcteur d'imprimerie chez les Trechsel et de médecin assidu aux leçons de Symphorien Champier; en dernier lieu, fixé à Vienne, et enfin brûlé en effigie dans cette capitale du Dauphiné et brûlé en chair et os à Genève, à l'âge de quarante-quatre ans. En lui refusant les palmes de l'invention physiologique, on ne diminuera point le respect et les sympathies de la postérité pour cette noble figure qui a représenté, dans un moment critique de l'histoire et en face de la violence fanatique, les droits du libre examen et l'indépendance de l'esprit humain.

Realdo Colombo est un tout autre personnage, c'est une pure figure de savant. Il naît à Crémone en 1494, dix-sept ans avant Servet, et toute son existence s'écoule dans le travail et la recherche, loin des agitations religieuses, au milieu de ces écoles d'Italie, source féconde d'instruction, où les lettres et les sciences, sortant de leur longue torpeur, attiraient les esprits curieux de toutes les parties de l'Europe. C'était surtout une belle époque pour les sciences d'observation et en particulier pour les sciences naturelles. La vocation du jeune Crémonais était bien marquée. Déjà, au temps de sa prime jeunesse, apprenti pharmacien et plus tard élève en chirurgie, il manifestait le goût le plus vif pour les études anatomiques et il s'essayait sans relâche à scruter les secrets rouages de l'organisme. Il disséquait dans les amphithéâtres de Padoue, à Pise et à Rome. Dans les colombaires de Sainte-Marie-Nouvelle à

Florence, il étudiait avec curiosité les ossemens des morts innombrables qui y étaient conservés. Il fut bientôt connu pour l'un des plus habiles anatomistes de l'Italie. Cette célébrité dont il jouissait déjà de son vivant s'affirmait encore après sa mort, et deux siècles plus tard, l'illustre médecin Baglivi, parlant de Realdo Colombo, l'appelle « anatomiste d'une réputation immortelle. » De nombreux élèves, venus de tous les points de l'Europe, se pressaient à ses leçons, à Pise d'abord et ensuite à Padoue, où, en 1544, il remplaçait André Vesale dans la chaire que celui-ci avait illustrée. Précédemment, il n'avait pas craint de se mettre à l'école de l'anatomiste flamand, plus jeune que lui de douze années, et de lui servir de prosecteur. Parmi ses auditeurs et ses aides, on comptait des étudians de toutes les nationalités : des Italiens, des Français, des Espagnols et, parmi ces derniers, un anatomiste connu, Valverde, qui partageait les travaux de Colombo et qui, plus tard, en 1556, devait publier à Rome un *Traité de la composition du corps humain*, où se trouve relatée la découverte de son maître. Le passage qui contient cette mention est dans la dédicace, écrite dès 1554. De telle sorte que, moins d'un an après la mort de Servet, voici que la circulation pulmonaire était connue des anatomistes italiens et établie cette fois sur des preuves, sur des expériences que « j'ai faites, dit l'auteur, avec mon maître Realdo Colombo, tant sur des animaux vivans que sur des cadavres. » Valverde ne cite point Servet, et l'on ne croira pas facilement qu'il tienne de lui ces notions qu'il rapporte à son maître et qu'il a apprises, non dans quelque livre de théologie, mais sur le vif et, pour ainsi parler, dans le livre même de la nature. M. Chéreau a présenté avec force tous ces argumens, qui ne laissent point de place à l'hésitation.

Colombo s'était non-seulement en effet occupé de dissection, mais il avait scruté la nature sur des êtres vivans, sur des chiens et surtout sur des porcs, dont on pensait alors que c'était l'animal dont les fonctions physiologiques se rapprochent le plus de celles de l'homme. En 1554, il fit même à Pise, avec l'aide de Valverde, une curieuse expérience que celui-ci raconte, et qui consistait à comprimer et à laisser libres alternativement chez un jeune homme les artères principales de la tête : il produisait ainsi la torpeur du cerveau et la faisait cesser à volonté. Le nombre de ses expériences est considérable et si l'on n'en veut relever le détail dans ses œuvres mêmes, on le trouvera chez les historiens de la médecine, dans l'ouvrage de Sprengel et dans celui de Portal. Colombo savait le prix de cette méthode expérimentale à laquelle il demandait ses lumières. Il disait, à propos d'une certaine vivisection, qu'elle en apprenait « plus en une heure que trois mois de lecture des livres de Galien. » Et, chose remarquable, ces opérations qui soulèvent aujourd'hui la

réprobation de tant de bonnes âmes, ignorantes des droits et des nécessités de la science, elles étaient alors suivies curieusement, au dire du même biographe, par une foule de grands personnages, entre lesquels on peut citer l'archevêque Orsini, l'évêque Aloïsius Ardinghelier, Ranuce Farnèse, prieur de Venise, et Bernard Salviat, prieur de Rome.

Il semble, d'après cela, que le nom de créateur de la physiologie moderne, que l'on décerne trop souvent à Harvey, revient plus justement à Colombo. Déjà imbu de la méthode moderne des sciences d'observation, ce n'est plus Galien ou Vesale qu'il invoque lorsqu'il veut convaincre ses lecteurs, c'est la nature même, c'est l'expérience renouvelable et facile à répéter. « Lecteur qui cherches avec ardeur la vérité, je te conjure, dit-il, de t'en convaincre sur des animaux que tu ouvriras vivans; je t'exhorte, je te convie à voir si ce que j'ai dit n'est pas conforme à la vérité. » Il s'indigne contre ceux qui lui opposent, à lui qui a passé de longs jours consacrés à la dissection des corps humains et qui décrit ce qu'il a observé, « l'autorité de leur Avicenne, prince, selon eux, de toutes les écoles, et leur Mundini et leur Carpi, et Vesale même, anatomistes qui n'auraient rien laissé de digne d'être ajouté à leurs travaux. Je ne fais pas tant de cas de Galien et de Vesale que de la vérité : c'est à elle que je suis le plus fortement attaché. » Voilà le vrai et ferme langage que parle la science. Et notre admiration redouble lorsque nous songeons que ces paroles étaient prononcées vers 1550 (publiées dans tous les cas en 1559), trente ans environ avant la naissance de Harvey, soixante-dix ans avant le *Novum Organum* de Bacon. C'est cet homme de bonne foi, cet anatomiste célèbre dans toute l'Italie, ce précurseur de la méthode expérimentale, que tout préparait à la découverte de la circulation pulmonaire et qui la fit en effet. Dans le passage du livre de Colombo où se trouve mentionné le circuit du sang à travers le poumon, on reconnaît l'accent de l'homme qui a reconnu la vérité, qui la réclame comme son œuvre et qui la défend contre « les auteurs prétendus excellens qui n'ont pas su voir une chose si claire, ou contre les ignorans qui ne peuvent rien supporter de nouveau. » En un mot et selon les paroles mêmes de Flourens, « on voit partout empreint, dans la description animée de Colombo, le cachet de l'originalité et de l'invention. »

Il faut ajouter que, dans ces passages du *de Re anatomica*, qui traitent de la circulation pulmonaire, l'auteur est plus exact, mieux informé et plus complet que Servet. A la vérité, sur la couleur du sang, ils s'expriment l'un et l'autre d'une manière ambiguë. On sait que le sang charrié par l'artère pulmonaire est le sang veineux ou sang noir qui va se révivifier dans l'organe respiratoire au contact de l'air et qui revient au cœur gauche à l'état de sang arté-

riel de couleur rouge vif; Colombo dit tout cela : ce sang de retour, il l'appelle : « léger, beau, éclatant de couleur (*floridus*); » Servet l'appelle : jaune-ardent, vermeil (*flavus*), expression que M. Chéreau a tort de trouver plus inexacte que celle de Colombo. Sur les autres points, l'avantage reste décidément au maître italien : la cloison, par exemple, qu'il déclare absolument étanche, Servet la croit encore capable de laisser transsuder quelque chose : il ne la ferme pas entièrement.

Les contemporains et les successeurs de Realdo Colombo ne s'y sont pas trompés : « C'est moi, disait l'anatomiste de Crémone, qui ai fait cette découverte. Cela était facile à constater; néanmoins personne avant moi ne l'a marqué par écrit : » les anatomistes de son temps ont dit comme lui. Dès 1556, Valverde lui attribuait nettement la doctrine de la circulation. Primerose de même, lorsque dans ses discussions avec Harvey, il reproche à l'anatomiste anglais de n'être que le copiste de Colombo, d'atténuer simplement ce que le Crémonais avait pensé. Mais Harvey lui-même, dont Flourens dit à tort qu'il ne cite personne, Harvey rend justice à Colombo. Il en parle plusieurs fois en le qualifiant de très savant et très habile, et lui accorde nettement la découverte de la circulation pulmonaire. Botal plus tard encore fait de même. A la fin du XVIII[e] siècle, Haller et Baglivi reconnaissent, eux aussi, que Realdo Colombo a ouvert le premier le passage du sang par les poumons, et que le premier il a ainsi indiqué la circulation du sang.

C'est donc une iniquité manifeste de refuser à l'anatomiste de Crémone le mérite d'une découverte qui lui appartient et de le déposséder au profit d'un autre, fût-il aussi illustre et aussi cher à la mémoire de la postérité que Michel Servet. Et si maintenant nous cherchons les raisons de ce déni de justice, nous n'en trouverons toujours qu'une seule, toujours la même, cet argument brutal des dates. Le livre de Servet a paru en 1553. L'ouvrage de Colombo a paru en 1559, six ans après. On transporte ainsi à des temps qui ne la comportaient pas une jurisprudence qui est en vigueur de nos jours dans les procès de priorité : c'est la parole imprimée qui fait foi, et c'est la date de la publication qui décide. Au milieu du XVI[e] siècle, l'usage de l'imprimerie était moins ordinaire : les opinions des maîtres étaient répandues par leur enseignement, par les notes manuscrites de leurs élèves; un professeur aussi connu que Colombo n'avait pas de précautions à prendre contre les plagiaires. L'opinion qu'il soutenait relativement à la circulation dans le poumon pouvait être combattue, et elle l'était en effet, mais ne pouvait lui être dérobée. Aussi, n'est-ce qu'à la fin de sa vie, et en quelque sorte pour couronner sa longue carrière, qu'il songea à ras-

sembler ses doctrines dans un livre longuement médité. Telle fut l'origine de l'ouvrage *de Re anatomica*. — Colombo avait soixante-quatre ans lorsqu'il en commença l'impression en 1558. Il mourut brusquement avant qu'elle fût achevée, dans la seconde moitié de l'année 1559, et ce furent ses deux fils, Lazare et Phœbus, qui donnèrent les derniers soins à cette publication, préparée depuis plusieurs années, comme ils le disent eux-mêmes dans la dédicace qu'ils adressent au pape Pie IV.

On nous excusera d'avoir parlé si longuement de la découverte de la circulation pulmonaire : nous en avons donné par avance les raisons en rappelant qu'elle a sonné, dans la nuit où étaient plongées les sciences, l'éveil de la méthode expérimentale. Il y a un mot de plus à dire. Le procès qui se débat entre le théologien Michel Servet et le physiologiste Realdo Colombo n'intéresse pas seulement la personne des inventeurs, mais les conditions mêmes de l'invention. Il n'y a qu'une méthode qui mène à la vérité scientifique, c'est, comme l'a dit Newton, d'y beaucoup penser. Servet était plus préoccupé de la doctrine d'Arius et des deux Socin que de la physiologie du cœur et du poumon; et la théologie a fait à la fois sa célébrité et son malheur : Colombo, au contraire, a beaucoup pensé à la circulation pulmonaire et c'est lui qui l'a découverte.

II. — LA CIRCULATION GÉNÉRALE, — HARVEY.

La découverte de la circulation du sang dans le poumon entraîne presque nécessairement la connaissance de la circulation dans tous les autres organes, c'est-à-dire de la circulation générale. Mais, outre que la doctrine de Realdo Colombo ne devait pas s'établir sans difficulté, ses conséquences non plus ne devaient pas apparaître tout d'abord. Ni Colombo, ni Servet, ni d'autres ne les virent. Il fallut attendre près de soixante-dix ans avant que Harvey les mît dans tout leur jour. Nous pouvons être sobres de détails sur cette période. Elle a été racontée en Angleterre, en Allemagne, en Italie par les historiens de la physiologie, et en France par Flourens, Milne Edwards, Ch. Richet, et d'autres encore, dans des livres désormais classiques. Deux ou trois points essentiels en sont toutefois à reprendre.

Ce que Realdo Colombo avait découvert pour l'organe respiratoire se produit pour tous les autres. Chacun reçoit le sang venu du cœur par une artère divisée en nombreux rameaux et il le renvoie dans les racines et le tronc des veines. Il y a ainsi, pour chaque département du corps, une artère qui sert de voie d'aller et une veine qui sert de voie de retour. Entre ces deux vaisseaux principaux existe un réseau ininterrompu formé par les dernières divisions artérielles qui rejoignent les premières divisions vei-

neuses et s'abouchent avec elles. Il y a un moment où ces voies étroites et multipliées ne sont déjà plus des artères et pas encore des veines; elles forment un système indifférent, distinct par sa structure des artérioles vraies et des veinules vraies; cette sorte de chevelu qui enserre l'organe et le pénètre, c'est le réseau des capillaires. Ce nom d'ailleurs n'en donne qu'une image grossière : car les plus larges sont encore bien plus étroits que le cheveu le plus fin.

Le sang reste ainsi enfermé dans un ensemble de tuyaux qui n'offrent point de solution de continuité et qui ne permettent pas à ce liquide de s'extravaser dans les tissus. Il parcourt toujours dans le même sens cette canalisation qui, dans l'organisme, représente quelque chose d'analogue à la canalisation du gaz et de l'eau dans une ville. Parti du ventricule gauche par un conduit principal, l'aorte, qui fournit autant de branchemens qu'il est nécessaire pour tout alimenter, il revient ensuite au cœur droit par un canal principal, la veine cave, qui reçoit comme autant d'affluens les veines ou vaisseaux de retour des divers organes et en déverse le contenu dans le cœur droit. C'est là la grande circulation. Le sang ramené ainsi au cœur droit est envoyé par celui-ci aux poumons et, revenant au cœur gauche, il parcourt de nouveau le même circuit que nous venons de décrire. On voit par là comment les deux circulations, petite et grande, se joignent et se font suite.

A ces notions banales il faut ajouter quelques détails d'une égale banalité. Essayons donc de nous représenter en imagination un organe quelconque, avec son artère afférente, branche de l'aorte qui lui apporte le sang nourricier, la veine, branche de la veine cave qui le remporte au cœur, et entre les deux, le réseau capillaire qui réunit les dernières branches de l'artère aux premières divisions de la veine. Ce que l'imagination nous représente, nous pourrions le voir en réalité, si les tissus étaient assez transparens pour devenir visibles à toute profondeur, ou si notre vue était assez perçante pour distinguer des vaisseaux si ténus. Dans une telle hypothèse, il n'y aurait pas eu de difficulté à la découverte de la circulation du sang; Harvey n'aurait pas trouvé là matière à s'illustrer; il aurait suffi d'ouvrir les yeux pour apercevoir, en quelque sorte sur le vif, la circulation en action, le fait matérialisé. Or cette supposition n'en est pas une : c'est une pure réalité. Les physiologistes, aujourd'hui, en choisissant un organe assez mince pour être translucide, une membrane telle que le mésentère du lapin, la langue ou la palmure des doigts de la grenouille, n'ont point de peine à apercevoir, grâce au microscope, le sang chargé de corpuscules qui chemine de l'artère aux artérioles, aux veinules et enfin aux veines. Cette expérience a été faite pour la première fois en 1661 par Malpighi, le médecin du

pape Innocent XII, l'un des fondateurs de l'académie del Cimento; elle se répète couramment et forme l'un des plus intéressans spectacles qu'il soit donné au naturaliste d'observer. L'épreuve sera moins saisissante, mais convaincante encore, si elle se fait d'une autre manière, non plus sur le vivant, mais sur le cadavre. On pourra, par un artifice anatomique, injecter dans l'artère un liquide qui s'y figera, une cire colorée, par exemple, et si l'on débite ensuite l'organe en tranches minces, l'examen microscopique permettra de voir la continuité de ce réseau, qui s'étend sans interruption de l'artère à la veine. C'est ainsi que procédait, vers l'année 1690, l'anatomiste hollandais Ruysch : il montrait par là, non plus la circulation en acte, mais la circulation au repos et, pour ainsi dire, cristallisée. Les admirables préparations de Ruysch excitèrent, en leur temps, une très vive curiosité : la plupart furent acquises après sa mort, en 1717, par le tsar Pierre le Grand. Le savant hollandais appliqua ses procédés d'injection à la conservation des pièces anatomiques et à la pratique des embaumemens. Il s'attira non-seulement parmi les médecins, mais aussi dans le public, une grande célébrité par la merveilleuse préparation de ces momies, qui, comme l'a dit Fontenelle, « prolongeaient en quelque sorte la vie, tandis que celles de l'ancienne Égypte n'avaient su prolonger que la mort. »

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIe siècle, le microscope, auxiliaire indispensable de ces expériences, n'était pas encore connu. Hans et Zacharias Jansen s'occupaient seulement à en construire les premiers exemplaires, encore trop grossiers d'ailleurs pour des observations si fines. Ce qu'il était impossible de montrer aux yeux, il fallait donc le montrer à l'esprit, il fallait le montrer par des expériences si claires, si convaincantes que leur certitude pût équivaloir au témoignage des sens. C'est ce que fit Harvey : ce fut là son œuvre, ou plus exactement c'est l'œuvre dont la postérité lui fait honneur et que lui-même s'est attribuée, lorsque, dans la préface de son livre, il disait : « Je suis seul à affirmer que le sang revient sur lui-même, contrairement à l'opinion générale admise et enseignée par un grand nombre de savans illustres. » Cette doctrine était-elle vraiment aussi personnelle et aussi originale que l'auteur le prétend ?

La plupart des Italiens qui ont écrit sur cette époque de la renaissance, si glorieuse pour leur patrie, se sont élevés avec énergie contre cette prétention du médecin anglais. Ils sont sévères pour Guillaume Harvey, aussi pour Michel Servet ; ils le sont pour tous les étrangers. Qu'on les consulte tous, depuis le plus ancien, Morgagni, jusqu'au plus récent, « l'anonyme de Bizzozero, » partout on retrouvera à des degrés divers la même passion.

C'est en Italie que G. Harvey vint faire ses études médicales,

vers l'âge de vingt ans. Il y séjourna quatre années, de 1598 à 1602. Il connut Césalpin, à Pise ou à Rome ; il étudia à Padoue sous Fabrice d'Acquapendente. Auprès de ces maîtres il puisa le goût des recherches et surtout l'exact sentiment de la méthode expérimentale. De retour en Angleterre, il devint membre du *College of physicians* en 1604, médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy en 1609, et, quatre ans plus tard, professeur d'anatomie au Collège royal. Bientôt après, et certainement avant l'année 1620, il commença d'enseigner publiquement la circulation devant ses élèves et devant ses collègues, et, comme il le déclare lui-même, il « la confirmait par des expériences directes, la complétait par des raisonnemens et des argumens et il la défendait dès lors contre les objections des plus illustres et des plus habiles anatomistes. » Après avoir ainsi préparé longuement les esprits à la hardiesse de sa doctrine, imitant en cela la conduite de Realdo Colombo, il se décida à publier le livre « que tous désiraient. » C'est en 1628 que parut le *Traité anatomique sur les mouvemens du cœur et du sang chez les animaux*, ce petit livre de cent pages qui est, selon Flourens, « le plus beau livre de la physiologie. »

Qu'y avait-il dans cet ouvrage que ne lui eussent appris les maîtres italiens? Rien d'essentiel, disent ses adversaires. Les découvertes véritables, si nous voulons les en croire, elles appartiennent à Realdo Colombo, qui reconnut le circuit du sang dans le poumon; à André Césalpin, qui enseigna la direction du courant dans les vaisseaux; à Jérome Fabrice, qui découvrit les valvules des veines. Pendant son noviciat médical en Italie, Harvey avait appris tout cela, et il ne s'en cache point, sauf en ce qui concerne Césalpin, dont il ne dit mot. Mais, dans son livre si court, il cite quatre fois Colombo en termes élogieux; il cite de même quatre fois Jérôme Fabrice, son maître, « très habile anatomiste et vénérable vieillard, » et il lui attribue d'avoir « d'abord décrit et représenté les valvules membraneuses des veines, » tandis que Riolan, en France, réclamait cette observation pour Jacques Dubois, plus connu sous son nom latinisé de Silvius, et que quelques auteurs, plus tard, devaient en faire honneur à Charles Estienne, le frère du célèbre imprimeur Robert Estienne. Or, sur ces trois notions repose tout l'édifice de la doctrine, et comme aucune d'elles n'est l'œuvre de Harvey, ses adversaires italiens ont cru pouvoir déclarer avec Zecchinelli que ce grand homme n'a été « que le démonstrateur et non l'inventeur de la circulation. »

En dépit de ces argumens d'une réelle valeur, la postérité a donné tort aux détracteurs de Harvey : de bons juges lui maintiennent la découverte de la circulation. Il faut essayer de comprendre

ce jugement, qui met en sûreté la gloire de l'anatomiste anglais. La question en vaut la peine. Ce n'est plus, en effet, les personnes qui sont en cause : c'est encore une fois la théorie de la découverte scientifique et ce que l'on pourrait appeler la psychologie de l'invention.

Tandis que les précurseurs de Harvey ont vu clair chacun en quelque endroit, s'égarant ensuite à toute occasion, lui, a vu clair partout. Toujours il a discerné la vérité, et il l'a en quelque sorte extraite du chaos où elle était mélangée à un nombre infini d'erreurs. Ainsi en est-il lorsqu'il parle du cœur, des artères, des veines. On sait aujourd'hui que le cœur est le point de départ ou le point d'arrivée de tous les vaisseaux. On l'ignorait encore vers la fin du XVIe siècle : le foie et le poumon, la tête même pour Césalpin, étaient regardés comme la principale source des veines. Le cœur est, suivant une définition courante, « un muscle creux qui fonctionne à la façon d'une pompe foulante, » c'est-à-dire un organe d'impulsion qui met en branle la colonne sanguine; il est aussi, grâce à ses valvules, un appareil de direction qui l'oblige à cheminer dans un sens toujours le même. Ces valvules ou clapets, disposées vers le milieu des cavités, divisent ainsi chacun des deux cœurs droit et gauche en deux chambres, l'oreillette en haut, le ventricule en bas. Les oreillettes reçoivent le sang des veines, les ventricules le chassent dans les artères. Les valvules, celles du cœur et aussi celles des vaisseaux dont nous parlerons dans un moment, Fabrice les a connues; il les appelait *ostioles* ou *petites portes*, mais il n'en a pas aperçu le rôle. Il ne comprit pas qu'il se trouvait en présence d'un mécanisme naturel très général. Toutes les fois qu'il s'agit d'imprimer une direction constante au cours d'un liquide quel qu'il soit, la nature recourt au même artifice : elle dispose à l'intérieur des canaux qui le renferment des replis placés en regard l'un de l'autre qui s'ouvrent comme les doubles portes d'une écluse; ces valvules s'écartent devant le courant qui suit la direction naturelle et lui laissent passage; au contraire, elles se rabattent, et, affrontant leurs bords, opposent un obstacle absolu au cours rétrograde du liquide qui tend à refluer. C'est ainsi que, dans chaque moitié du cœur, le sang marche toujours de l'oreillette au ventricule et qu'il est empêché de suivre la route inverse. Harvey ne s'y trompe point, et il s'attache sans hésitation à ces vues exactes. Il comprend que la veine cave amène le sang de toutes les parties dans l'oreillette droite et que celle-ci se dégorge dans le ventricule droit, qui pousse le sang noir dans le poumon. Revenu, après avoir traversé le circuit pulmonaire, dans l'oreillette gauche, le liquide, coloré d'une belle teinte vermeille, tombe ensuite dans le

ventricule, qui le chasse dans l'aorte, dans les artères, les capillaires, et enfin dans les affluens de la veine cave.

L'opération recommence alors. Sans trêve, sans interruption, depuis les premiers jours de la conception jusqu'à la mort, le cœur renouvelle le même travail entrecoupé, à raison de soixante-douze reprises environ par minute. Harvey voit tout cela, et il décrit avec exactitude les mouvemens du cœur, ces mouvemens si difficiles à saisir dont Fracastor disait qu'ils n'étaient « connus que de Dieu seul. » Ces notions sont pour nous d'une extrême simplicité ; pour les prédécesseurs de Harvey, elles étaient hardies, sinon entièrement nouvelles. Un naturaliste danois, Sténon, célèbre à d'autres titres, et qui, comme la plupart des savans de cette époque, était venu, lui aussi, s'éclairer aux lumières des écoles italiennes, avait bien compris les contractions et les relâchemens alternatifs du cœur : les systoles et les diastoles. Il les avait assimilés aux contractions et aux repos des muscles, et il avait déclaré que le cœur n'était autre chose qu'un muscle creux. En France, Jean Riolan, doyen de la faculté de Paris, aux environs de 1596, et César Bauhin, à Bâle, en 1605, avaient observé le jeu du cœur sur des animaux dont ils ouvraient la poitrine, et ils avaient distingué le mouvement de chacune des parties. Ils se trompaient seulement en pensant que ces quatre mouvemens se produisaient à des momens distincts. Harvey, par une observation plus fine, s'assura que les deux cœurs étaient synergiques et leurs contractions synchrones : les deux oreillettes entrent simultanément en action et tombent simultanément au repos ; de même les deux ventricules. En réduisant à deux actes, coupés de repos, la révolution du cœur qui, pour Bauhin et Riolan, se développait en quatre actes, le médecin anglais ne faisait que relever heureusement une erreur de détail. Le fait principal avait été bien vu par les savans qu'il rectifiait. Mais ceux-ci, relativement bien inspirés à propos de cette question particulière, retombent aussitôt en défaut ; ils ne comprennent rien à la circulation et Riolan même, se posant en adversaire résolu de Harvey, soutient contre lui une controverse célèbre. — Il s'en faut d'ailleurs que, sur ce point particulier où Sténon, Bauhin et Riolan ont tant approché de la vérité, ils fussent d'accord avec leurs contemporains. Certains conservaient les opinions d'Aristote, qui, dans un endroit, appelle le cœur « l'acropole » du corps, comparaison qui n'apporte pas grande clarté, et qui, dans un autre passage, considère cet organe comme l'origine des nerfs, opinion qui cette fois est décidément fausse. Quelques-uns, et Servet lui-même, le regardaient comme le siège de l'*esprit vital*, d'autres comme l'organe immédiat de l'âme, et presque tous comme le foyer de cette *chaleur innée* soufflée dans le corps des animaux avec la

vie même et qui échauffe toutes leurs parties. On voit quelle distance il y a de ces conceptions obscures à cette idée si claire et si vraie qui fait du cœur un appareil mécanique à la fois propulseur et directeur du sang.

Les artères, dans la théorie exacte de la circulation, conduisent le fluide nourricier du cœur aux parties : les veines le ramènent. Dans celles-ci, le courant gagne le cœur; dans celles-là, il le fuit. Connaître ces différences de direction, c'est connaître à peu près la circulation. Si l'on sait que le contenu de l'artère est charrié vers l'organe et que le sang de l'organe est charrié vers le cœur, on possède les deux tiers du circuit, et il suffit d'un faible effort d'imagination pour le reconstituer en entier. C'est là en quelque sorte le nœud de la question : la notion du cours du sang tient ici, relativement à la circulation générale, la même place que la notion exacte de la cloison pour le problème de la circulation pulmonaire. Or ce n'est point Harvey qui a établi la vérité à cet égard, ce sont ses deux maîtres, André Césalpin et Jérôme Fabrice d'Acquapendente.

La figure de Césalpin a plus d'un trait de ressemblance avec celle de Michel Servet, qui était né dix ans avant lui. Il est, comme Servet, théologien et philosophe en même temps que naturaliste, attaché à la secte des averroïstes comme l'autre à celle des ariens; il eut comme lui des démêlés avec l'inquisition, quoique la faveur du pape Clément VIII, dont il fut le médecin, ait protégé ses dernières années. Cependant, à l'inverse du personnage navarrais, il était plus attaché à la science qu'à la dispute religieuse et sa mémoire a été arrachée à l'oubli par d'immortels travaux botaniques. On a dit qu'avant Harvey, il avait compris la découverte de Realdo Colombo et qu'il avait su se l'approprier; longtemps il la répandit à Pise et à Rome, où il professa la médecine. Et voici maintenant que nous allons le montrer tout près de découvrir à son tour la grande circulation et de cueillir les palmes que la postérité a décernées à Harvey.

Il est évident, dans la vraie doctrine de la circulation, que, si l'on vient à oblitérer une artère en un point de son trajet, le sang que le cœur lui envoie s'accumulera au-dessus de l'obstacle ; il s'amassera au-dessous s'il s'agit d'une veine. L'observation se présente d'elle-même toutes les fois que l'on pratique la saignée du bras. On serre, en effet, un lien au-delà du coude, afin que les veines, se gonflant au-dessous de la ligature, deviennent plus saillantes et plus accessibles à la lancette. Or on saignait déjà avant Galien, depuis Hippocrate; on saignait beaucoup à la fin du XVIe siècle, et plus d'un médecin de cette époque eût mérité le

reproche de ***pédant sanguinaire***, que Guy de La Brosse adressait à ceux de son temps. Riolan supputait que les Anglais et les Flamands possèdent environ 30 livres de sang, tandis que les Français n'en ont que 20, et il estimait qu'en cas de maladie, il n'y avait nul inconvénient à alléger les premiers de la moitié. Plus d'un, parmi ces redoutables praticiens, aurait pu réfléchir à la signification de ce gonflement de la veine qui se produit toujours au-dessous de la ligature et en conclure que le sang y circulait normalement de la périphérie vers le cœur. Mais les erreurs de l'esprit sont un bandeau pour les yeux et le fait passa inaperçu.

Ce fut Césalpin qui, entre 1571 et 1593, renouvela l'observation et, à ce propos, prononça le premier le mot célèbre de circulation. Mais nous devons dire que Flourens et, après lui, tous les historiens, sauf M. Turner, se sont exagéré la portée des conclusions de l'anatomiste italien. Il ne vit dans le retour du sang par les veines qu'un phénomène artificiel provoqué par la ligature ; ce même reflux se produirait pendant le sommeil et chez les malades atteints de pneumonie. Et, sans compter qu'il crut à toutes les chimères d'Aristote : — le cœur siège de l'âme, les artères continuées par les nerfs au lieu de l'être par les capillaires, la cloison du cœur perméable, et d'autres encore, — on peut dire avec vérité que Césalpin ne comprit lui-même que peu de chose à l'observation dont il était l'auteur.

Deux ans avant que Césalpin eût publié cette observation fondamentale, Jérôme Fabrice d'Acquapendente l'avait éclairée par une découverte anatomique pleine d'intérêt. Il remarquait « avec une grande joie » que la plupart des veines possèdent des valvules qui s'ouvrent du côté du cœur et se ferment pour le sang qui tendrait à rétrograder vers les parties. Il vit ces replis membraneux, mais il n'en comprit point l'usage. S'il l'eût compris, il n'aurait plus éprouvé d'hésitation relativement à la direction du courant veineux ; il aurait conçu que le sang des veines remonte au cœur, tandis que le sang artériel en descend : le circuit devenait évident.

Or, précisément dans ces voies où les initiateurs eux-mêmes hésitent, Harvey va droit : les expériences qu'il institue sont leurs expériences mêmes ; mais, de plus qu'eux, il sait tirer la conclusion. Et voilà le rare mérite de Harvey, voilà son génie. Il faudrait choisir dans l'esprit de Colombo ce qu'il eut de vues justes, y joindre un Césalpin débarrassé de ses scories et un Fabrice expurgé, et, de ce mélange, composer une figure unique : ce personnage serait Harvey. Les maîtres italiens manquèrent de cet esprit de généralisation qui leur eût fait apercevoir le lien secret de leurs découvertes. Harvey, moins original dans le détail, possédait à un

haut degré cette faculté généralisatrice. Par un puissant effort de synthèse, il fit sortir des matériaux accumulés par ses prédécesseurs la doctrine de la circulation, qu'ils contenaient en effet. L'anatomiste anglais a d'ailleurs fourni d'autres exemples de cette heureuse alliance du talent d'observation et de l'esprit de système qui s'unissaient chez lui dans une si exacte mesure. Il a laissé un *Traité de la génération,* où, parmi beaucoup de faits nouveaux, se trouve formulée la célèbre proposition qui n'a été bien comprise que de notre temps : *Omne vivum ex ovo :* Tout être vivant sort d'un œuf. Cet aphorisme sert de légende à la gravure placée au frontispice de l'ouvrage, et qui représente Jupiter tenant dans ses mains les deux moitiés d'un œuf d'où sortent les différens types de l'animalité : une araignée, une sauterelle, un papillon, un poisson, un serpent, un crocodile, un oiseau, un daim et un enfant. Un autre ouvrage relatif à la *Reproduction des insectes,* n'a pas été conservé ; le manuscrit en fut brûlé, dit-on, lors du pillage de sa maison par la populace de Londres, ameutée contre l'homme qui était à la fois le médecin et l'ami du roi Charles Ier ; mais on ne saurait douter qu'il ne fût digne de ses aînés.

L'histoire de la découverte de la circulation du sang contient peut-être un enseignement qui mériterait d'être médité. Les règles qui conduisent les savans de notre temps et qui les portent à accorder plus d'importance à la plus petite découverte de fait qu'à aucun essai de synthèse s'en trouveraient un peu ébranlées. On peut concevoir qu'en dehors de ces travaux d'analyse, qui se multiplient comme une poussière, il y ait quelques tentatives d'un autre ordre encore dignes d'occuper une place honorable dans la science. Et il est permis de douter enfin que le plus petit fait vaille toujours une bonne idée, lorsque celle-ci sait se soumettre au contrôle de l'observation et de l'expérience.

III. — LES CIRCULATIONS LOCALES ; LES NERFS VASO-MOTEURS.

Après cent ans de discussions, de controverses et de disputes, la doctrine de la circulation du sang fut définitivement acceptée. La lutte des circulateurs et des anticirculateurs, qui avait troublé si longtemps le monde des médecins, s'était apaisée, et la Faculté de Paris elle-même, dernier boulevard de la résistance, avait rendu les armes. En dépit de Riolan et de Gui-Patin, en dépit de Primerose et de Parisinus, et, plus bas enfin, en dépit de tous les Diafoirus de l'école, la vérité triomphait en même temps que la méthode expé-

rimentale : Harvey détrônait Galien. L'idée s'accrédita dès lors que, dans ce domaine de la physiologie, la découverte fondamentale étant faite et le filon principal épuisé, il n'y aurait plus de pépites, mais seulement des paillettes à recueillir. Les travaux de Claude Bernard, complétés par quelques contemporains, devaient faire mentir ces prévisions. Par les clartés inattendues qu'elle a jetées sur les mécanismes et sur le but même de la circulation, sur la nutrition et la chaleur animale, et enfin sur le système nerveux, la découverte des circulations locales et de leurs instrumens, les nerfs vaso-moteurs, a renouvelé la physiologie et révolutionné la pathologie elle-même.

Pour comprendre ce progrès important de la science contemporaine, il faut retourner de quelques pas en arrière et revenir à ces chercheurs de paillettes dont nous parlions tout à l'heure. Leurs trouvailles ne sont pas à dédaigner. La théorie de la circulation, fixée dans ses traits essentiels, restait à connaître dans ses mécanismes particuliers : il fallait, par des recherches attentives d'anatomie et par des expériences souvent difficiles et ingénieuses, déterminer la structure et le rôle de chaque partie. La matière fut divisée en cinq départemens principaux, et l'on étudia la constitution, les propriétés et le mode de fonctionnement du cœur, des artères, des veines, des capillaires et du sang lui-même. De tout ce travail scientifique qui a alimenté des publications considérables, on ne peut rappeler ici que les résultats essentiels et insister sur le caractère général qu'ils présentent. Dans la période qui s'étend de la fin du XVIIe siècle jusqu'au milieu du nôtre, les travaux sur la circulation présentent tous ce trait d'appartenir presque autant à la mécanique qu'aux sciences naturelles. Une pompe, le cœur ; des canaux, les artères et les veines ; des écluses et des clapets, les valvules ; un liquide en mouvement, le sang, dont les pressions aux différens points étaient mesurées au manomètre, et les vitesses avec l'hémodromètre : tel était l'appareil circulatoire. Il fallait, pour l'étudier, unir les connaissances de l'ingénieur hydraulicien à celles de l'anatomiste et du physiologiste. L'*iatro-mécanicisme* trouvait ici une application nécessaire.

On connaît cette doctrine dont Descartes avait posé les fondemens et formulé les principes. Les corps vivans et le corps humain sont des mécanismes : ce sont des machines montées, formées de rouages, de ressorts, de leviers, de pressoirs et de cribles, de tuyaux et de soupapes fonctionnant suivant les lois de la mécanique des solides et des liquides. Quant à l'âme, étrangère à ce qui se passe, elle assiste en simple spectatrice à ce qui s'accomplit dans le corps. Les

adeptes de Descartes, Borelli le Napolitain et son élève Bellini, Pitcairn, Stephen Hales et Bernoulli, étendirent et précisèrent les explications mécaniques des phénomènes vitaux. Mais le plus célèbre de ces iatro-mécaniciens ou iatro-mathématiciens, fut Boerhaave. Il poussa le principe à son exagération et par suite à sa ruine : pour lui, par exemple, la sécrétion des glandes se produisait par le jeu du pressoir et la chaleur animale par les frottemens des globules du sang contre les parois des vaisseaux. Les viscères étaient des cribles ou des filtres; les muscles, des ressorts; tous les organes, des instrumens mécaniques. Dans le domaine de la circulation, ces tendances trouvaient amplement à se satisfaire. On alla jusqu'à croire que le problème était mûr pour la mise en équation mathématique, et il ne serait pas impossible de trouver dans les recueils de cette science, par exemple dans les *Annales* de Gergonne, quelque mémoire inspiré par cette illusion. Pendant la première moitié du siècle, Poiseuille, en France, Volkmann et les frères Weber, en Allemagne, et de notre temps Vierordt, Ludwig, MM. Chauveau et Marey peuvent être regardés comme les continuateurs de cette école, qu'ils ont prolongée jusqu'à nous en conservant ce qu'elle avait de bon et en répudiant ses exagérations. On leur doit des études très soignées et très ingénieuses sur la mécanique circulatoire.

Brusquement, vers 1850, sous l'influence de Claude Bernard, la direction des idées tourna court, et la question se trouva replacée sur son véritable terrain. L'éminent physiologiste montra que les conditions mécaniques n'interviennent pas seules et qu'elles sont primées en toute occasion par des conditions vitales. Les vaisseaux sanguins ne sont pas des tubes inertes et élastiques soumis aux lois uniques de l'hydrodynamique : ce sont des canaux actifs et contractiles, animés par le système nerveux, qui peut à chaque instant modifier leur calibre et, par là, toutes les circonstances de la circulation, aussi bien la vitesse du sang que sa pression et son débit. En raisonnant comme s'ils étaient inertes et doués uniquement d'élasticité, on a accompli une œuvre utile sans doute, mais incomplète. L'œuvre est utile en ce qu'elle dissocie les deux facteurs pour étudier l'un d'eux isolément, méthode d'analyse que la science recommande dans tous les cas de ce genre; mais elle est incomplète en ce qu'elle néglige l'élément physiologique. Il est donc impossible, comme l'avaient cru les iatro-mécaniciens, de transporter brutalement à l'organisme vivant des résultats physiques que le jeu des nerfs, — c'est-à-dire de ce qu'il y a plus spécialement vital, — peut modifier à tout moment. En un mot, la circulation, que l'on s'habituait déjà à considérer comme la proie des forces mécaniques, fait retour à la pure physiologie. Tel est le sens de la révolution

accomplie par Claude Bernard et contenue dans la découverte des nerfs vaso-moteurs.

Il faut maintenant que le lecteur veuille bien nous suivre quelques momens avec attention au travers de cette mécanique circulatoire. Il est nécessaire de comprendre ce que les physiologistes nous ont appris sur la pression du sang, sur le pouls, et sur les caractères du courant sanguin dans les différens vaisseaux.

L'ensemble des artères, ou arbre artériel, représente une cavité remplie de sang, une sorte de vase ou de sac, de forme arborescente très particulière, très tourmentée, mais, au demeurant, un véritable sac. Ce sac vasculaire est distendu comme si l'on y avait refoulé une quantité de liquide plus grande que celle qui y trouverait naturellement accès. Il est dans la situation d'un ballon de caoutchouc qui, lorsqu'il est gonflé, enferme une quantité d'air incomparablement plus grande que lorsqu'il est à l'état naturel. Mais, pour que l'image soit tout à fait exacte, il faut nous représenter la paroi de ce ballon comme percée d'un grand nombre de petits orifices qui laissent fuir le gaz, de sorte que, pour le maintenir à son état de distension, on devra l'insuffler constamment. Le système des artères réalise ces conditions : à l'une de ses extrémités, il laisse fuir le sang dans les capillaires et les veines, et à l'autre extrémité, le soufflet du cœur, comme une autre Danaïde, le remplit sans relâche, en y refoulant le liquide qui s'en échappe sans cesse. Une sorte de balance s'établit entre ces pertes et ces gains, équilibre perpétuellement rompu et aussitôt rétabli. L'écoulement par les capillaires a lieu d'une manière continue; le remplissage par la pompe du cœur d'une manière intermittente et comme par à-coups successifs correspondant aux battemens, c'est-à dire aux contractions de cet organe. On conçoit bien alors que si l'on vient à blesser une artère, c'est-à-dire à perforer le sac en quelque point, le liquide jaillira avec une certaine force et sera projeté à une distance plus ou moins grande. La puissance d'effraction diminuera d'ailleurs à mesure que l'on s'éloignera du moment où le cœur s'est dégorgé dans l'artère, jusqu'au moment où il s'y dégorgera de nouveau. De là ces reprises et ces saccades qui se produisent dans le jet de sang qui sort d'une artère. On conçoit également que si l'on dispose sur cette ouverture artérielle un manomètre, c'est-à-dire un appareil capable de mesurer la pression qui s'opposera efficacement à la fuite du sang, l'instrument indiquera des variations périodiques de cette pression correspondant à toutes les circonstances de l'activité du cœur. Dans l'artère du bras, chez l'homme, cette pression artérielle s'élève à $0^m,12$ de mercure au moment de la

contraction ; elle s'abaisse ensuite à $0^m,11$ et remonte à $0^m,12$ au moment de la contraction suivante. Si, au lieu d'examiner la pression dans un point déterminé de l'arbre artériel aux différens instans d'une révolution cardiaque, on l'explore au même moment dans les différentes artères, on remarque ce fait que la pression est la plus forte et qu'elle présente les oscillations les plus étendues au voisinage du cœur, dans les gros troncs artériels, et au contraire qu'elle est constante et quatre fois moindre, en moyenne, à l'entrée du réseau capillaire. Ces notions ne présentent pas de difficultés réelles, et elles sont fécondes en applications.

Nous n'en signalerons qu'une seule, qui est relative au phénomène du pouls. C'est, comme l'on sait, la sensation de soulèvement que le doigt éprouve lorsqu'il comprime une artère contre un plan résistant, par exemple au poignet contre l'os de l'avant-bras, à la tempe contre l'os temporal, et chez les animaux, chez le cheval, par exemple, à la face, contre la ganache. Les anciens ne s'étaient pas mis en grands frais d'imagination à ce propos. Galien avait tout simplement doté les artères d'une *vertu pulsifique* qui n'est pas sans analogie avec la *vertu dormitive* de l'opium. Reprenons l'image du sac artériel distendu par le sang ou du ballon gonflé. Il est clair que si l'on vient à le presser en un point, le contre-coup se fera sentir partout. Or, au moment où le cœur fait pénétrer dans l'artère une onde sanguine, il produit précisément cette compression que nous avons supposée et qui retentit universellement ; le doigt explorateur est ainsi affecté dans sa sensibilité tactile qui révèle précisément le degré de pression que nous exerçons sur les corps ou que les corps exercent sur nous. L'artère se dilate au même moment, mais ce n'est pas ce changement de volume que le doigt peut apprécier ; il n'a point de sens pour cela : c'est la variation de la pression sanguine. Cette sensation a toutes sortes de nuances et les anciens médecins apportaient dans la détermination de ces nuances une certaine virtuosité : ils distinguaient le pouls fort, faible, plein, filiforme, rapide, lent, mou, capricant, dur et même duriuscule, comme dit le personnage de Molière. Aujourd'hui l'on charge un instrument enregistreur de recueillir ces indications d'une manière automatique et de les conserver fixées dans un graphique. C'est le sphygmographe de M. Marey.

Parmi la multitude de phénomènes dont les explications ont été données par les physiologistes circulateurs de notre époque, nous avons dû nous contenter d'en indiquer deux. On concevra facilement que la matière soit en quelque sorte inépuisable et l'on comprendra par ces deux exemples ce que nous avons voulu seulement montrer, c'est-à-dire la direction physique et méca-

nique que les études sur la circulation avaient prise et conservée depuis le temps de Harvey jusqu'au nôtre. Avec Claude Bernard, avec l'entrée en scène des nerfs vaso-moteurs, le spectacle va changer.

Des différens départemens de l'appareil vasculaire si l'on demandait celui qui présente le plus d'importance, — c'est-à-dire pour lequel tous les autres sont faits, — il ne faudrait répondre ni par le cœur, ni par les artères, ni par les veines : il faudrait nommer le système capillaire. Le sang, en effet, est destiné à nourrir les parties, à les ravitailler de toutes les provisions qu'ils consomment, et à emporter leur déchets. Or il ne peut remplir ce rôle qu'au niveau des capillaires. Partout ailleurs l'épaisseur et l'imperméabilité des parois l'empêchent d'entrer en communication avec les élémens de l'organisme disposés autour des vaisseaux. Au contraire, le chevelu de ces petits vaisseaux est si fourni, leur nombre est tellement multiplié qu'il n'est, pour ainsi dire, pas d'élément anatomique qui ne soit en relation avec quelqu'un d'entre eux. L'anatomiste hollandais Ruysch, frappé du nombre immense de vaisseaux que ses injections faisaient apparaître dans les organes, put croire que les capillaires étaient les élémens mêmes de l'organisme. Cela revient à dire que le corps de l'animal serait un territoire si bien doté de voies de communication qu'il n'y aurait plus de place pour les champs et les cultures. Une erreur si singulière, commise à propos de ce réseau, doit, tout au moins, nous donner une idée de son extrême richesse. Ces vaisseaux si nombreux sont en même temps très minces, ils ont des parois si fines et si perméables, qu'elles permettent, sans rupture et sans solution de continuité, le passage des liquides par imbibition, ou osmose, des particules vivantes extérieures jusqu'au sang et du sang à chaque particule. Cet échange, c'est la *nutrition*, c'est le phénomène objectif de la vie.

On comprend d'après cela quel est le but de la circulation. Harvey raconte, dans sa seconde réponse à Riolan, que beaucoup d'anticirculateurs combattaient sa découverte parce qu'ils ne pouvaient concevoir à quoi eût servi une pareille fonction; ils lui reprochaient de n'en pouvoir faire connaître ni les causes efficientes ni la cause finale. Aujourd'hui pareil embarras n'existe plus. On sait que la circulation n'est pas faite pour elle-même; elle n'est pas, comme l'on disait autrefois, le caprice d'une nature artiste; comme toutes les fonctions, elle a pour raison d'être unique de permettre la nutrition des élémens anatomiques, c'est-à-dire leurs échanges avec le milieu extérieur. Un élément anatomique situé loin du tube digestif où s'élaborent les liquides nourriciers, loin encore du poumon par où pénètre l'oxygène, le *pabulum vitæ*, et qui n'aurait point de

décharge pour ses déchets, ne pourrait pas vivre si le sang ne venait le ravitailler et le débarrasser.

La circulation générale existe donc pour la nutrition des parties, des élémens et des organes : les circulations locales président à leur fonctionnement, elles règlent l'activité spéciale à chacun d'eux, l'exaltent ou la restreignent, et sont ainsi placées en quelque sorte aux sources mêmes de toute manifestation vitale. Les physiologistes ont vérifié que lorsqu'un organe entre en jeu, le cours du sang s'y accélère, et ils ont formulé cette loi que : la suractivité fonctionnelle y coïncide avec la suractivité circulatoire limitée. C'est au moment où le muscle travaille qu'il se remplit de sang et s'échauffe, et lorsque une glande se met à sécréter, on observe de même que la circulation s'y exagère et que les vaisseaux élargis permettent un afflux sanguin plus abondant; et inversement, l'organe inactif s'anémie, devient pâle et froid, révélant ainsi l'état languissant de la circulation. Le cerveau lui-même, instrument de facultés supérieures, n'échappe pas à cette subordination : l'intelligence, la sensibilité et toutes les fonctions psychiques s'assoupissent dans l'organe anémié; au contraire, lorsque l'activité cérébrale s'exalte, les vaisseaux s'injectent et le sang afflue avec plus d'abondance ou circule avec plus de rapidité.

Ces variations circulatoires qui surviennent dans les organes, suivant leur état d'activité ou de repos et suivant leur état normal ou pathologique, jouent le rôle le plus important dans la production des manifestations vitales. C'est la circulation locale qui domine la phénoménalité vivante. La circulation générale, telle qu'elle est connue depuis Harvey, n'exerce ici, lorsqu'on pénètre au fond des choses, qu'une influence secondaire. Si quelque mécanisme ne permettait à chaque organe de régler selon ses besoins sa circulation et, par suite, son activité, tous s'exalteraient au même moment et dans la même mesure, tous ensemble rentreraient au repos. Le moteur cardiaque, lançant dans des canaux inertes un courant toujours identique à lui-même, aurait seul le gouvernement de la vie, et toutes les parties, simultanément actives ou paresseuses, feraient de l'organisme une sorte de machine rigide absolument différente de ce qu'elle est en réalité. La notion des circulations locales y rétablit l'élasticité indispensable au jeu de cette admirable mécanique. Chaque organe, chaque élément possède sa circulation indépendante du circuit général, sa nutrition spéciale, son fonctionnement distinct de celui du voisin, son activité circulatoire et, par conséquent, son activité vitale n'est pas liée à celle de tous, mais, suivant les circonstances, à celle de tel ou tel d'entre eux; par là se trouvent réalisées les synergies qui constituent les fonc-

tions, alliances continuellement variables des diverses parties de l'organisme temporairement unies pour un but commun.

Cela revient à dire qu'il y a, dans l'appareil circulatoire, autre chose encore à considérer que les quatre grandes divisions des artères, des veines, des capillaires et du cœur, qui réalisent la circulation générale. On y doit reconnaître autant de circonscriptions particulières qu'il y a d'organes. Ces sortes de circuits dérivés, branchés sur le circuit principal, capables de régler eux-mêmes leur consommation, — comme tel ou tel établissement industriel est maître de puiser dans la canalisation commune les quantités de gaz et d'eau appropriés à ses besoins, — ces départemens distincts de la grande circulation, ce sont les *circulations locales*.

Par quel artifice chacun des départemens peut-il s'isoler du circuit général et comment, à d'autres momens, peut-il établir avec lui de larges communications? La réponse est simple : c'est par le jeu des nerfs vaso-moteurs et des muscles des vaisseaux. Il existe autour des petites artères une tunique musculaire formée de fibres disposées en anneau. Lorsque ces fibres se contractent, elles resserrent le vaisseau et diminuent son calibre quelquefois jusqu'à l'effacement. C'est en quelque sorte un robinet qui se ferme plus ou moins complètement; selon que son ouverture sera plus ou moins grande, on conçoit que le débit sanguin pourra varier de toutes les façons et se proportionner à toutes les nécessités. Deux sortes d'agens sont préposés au maniement de cet appareil d'obturation : l'un fait contracter les muscles vasculaires et restreint, en conséquence, le calibre; il ferme le robinet du branchement qui relie l'organe à la grande canalisation : c'est le nerf vaso-constricteur; l'autre agent a une fonction tout opposée; il ouvre la porte au sang en relâchant l'anneau vasculaire : c'est le nerf dilatateur. Ces puissances antagonistes président aux circulations locales, et, par suite, à la nutrition et au fonctionnement des parties.

Ces nerfs d'une espèce si singulière étaient inconnus avant l'année 1851 ; on n'avait encore, à cette époque, qu'une idée très vague des mécanismes que nous venons de décrire à grands traits. Xavier Bichat, au commencement du siècle, et Stilling, un peu plus tard, avaient pu en soupçonner l'existence. Claude Bernard vint changer ce soupçon en certitude. Il découvrit les instrumens nerveux des circulations locales et les mit en évidence par une expérience tellement simple qu'on peut la croire l'une des plus faciles de la physiologie. Elle est aujourd'hui classique et se répète dans tous les cours. L'expérience de Claude Bernard fut complétée par M. Brown-Sequard, et les noms de ces deux physiologistes resteront attachés dans l'avenir à cette importante conquête de la science. La question d'ailleurs

— on en peut faire en passant la remarque, — est essentiellement française. Après Claude Bernard et M. Brown-Sequard, c'est M. Vulpian qui a contribué par ses recherches à l'étendre et à la préciser : d'autres physiologistes, plus récemment, y ont appliqué leurs efforts.

De tous ces travaux réunis résulte une œuvre claire, simple, et d'un profond intérêt pour l'intelligence des phénomènes de la santé et de la maladie. Il y eut même un moment où la doctrine vaso-motrice jouit dans le monde médical d'une popularité comparable à celle qui accueille aujourd'hui la théorie microbienne. On expliquait à peu près tous les troubles de l'organisme par les modifications fonctionnelles des nerfs vaso-moteurs. La fièvre, les inflammations, les hémorragies, les dyspepsies, les grandes névroses, le tétanos, le diabète, l'albuminurie, l'action des poisons et celle des médicamens, tous ces états pathologiques et tous ces phénomènes thérapeutiques étaient attribués uniquement à une perturbation de l'appareil vaso-moteur. En écartant les exagérations qui sont inséparables de la première application pratique de toute grande découverte, il reste encore au système vaso-moteur une part considérable dans le fonctionnement de l'organisme sain ou malade. La doctrine vaso-motrice établit une relation entre les deux grandes fonctions de la Circulation proprement dite et de l'Innervation ; elle rattache le système des vaisseaux au système des nerfs, et il est naturel qu'en éclairant la théorie du mouvement du sang, elle ait apporté aussi d'utiles éclaircissemens à la physiologie nerveuse. Il en faut développer un exemple.

Il est très remarquable que les premières études sur les vaso-moteurs aient eu pour effet d'ébranler et même de ruiner la célèbre conception de Xavier Bichat sur les deux vies et les deux systèmes nerveux et que les derniers travaux aient eu pour résultat, au contraire, de restaurer cette grande idée et de l'assurer désormais en lui apportant la consécration de l'expérience. C'est dans ses *Recherches sur la vie et la mort* que Bichat a exposé avec ampleur ce système indiqué déjà dans son *Traité des membranes*. — Bornant uniquement ses considérations à l'animal supérieur, à l'homme, il l'observe successivement actif et endormi. Pendant le sommeil, les organes continuent silencieusement leur besogne habituelle ; le cœur et les vaisseaux, l'estomac et l'intestin, le poumon et les glandes poursuivent leur office ; toutes les parties travaillent sourdement ; le corps se nourrit, s'entretient, se développe, grandit, cicatrise ses plaies ; l'animal conçoit et est fécondé ; tout cela sans qu'il en soit averti par aucune perception ou qu'il y intervienne par aucune volonté. C'est là ce que Bichat appelle la *vie organique ou végétative*, ensemble des fonctions de nutrition ; c'est la façon d'être du fœtus

inclus dans les organes maternels ; c'est, au degré près, la manière de vivre de l'arbre, de la plante. — L'animal éveillé continue de posséder cette modalité vitale. Mais d'autres phénomènes viennent s'y joindre. Le monde extérieur agit sur lui et son action est perçue par l'exercice de la sensibilité ; il réagit sur le monde extérieur par le mouvement volontaire ; et, entre ces termes extrêmes de la perception et de la volonté, se déroule le tableau tout entier des actes psychiques. Sensibilité, intelligence, volonté et mouvement qu'elle commande, voilà tout un ordre de phénomènes, une seconde vie, qui fait totalement ou partiellement défaut chez la plante et qui chez l'animal se surajoute à l'automatisme végétatif : c'est là la *vie animale*, ensemble des fonctions de relation. A cette double modalité président deux appareils directeurs différens : deux systèmes nerveux. Le système nerveux de la vie animale est formé de la moelle et du cerveau avec les nerfs qui en émanent : c'est l'appareil *cérébro-spinal*. Le système nerveux de la vie de nutrition est le *grand sympathique*, avec sa double chaîne ganglionnaire et ses filets nerveux anastomosés en réseaux.

Cette conception éminemment simple, formulée d'ailleurs d'une manière trop absolue, devint promptement classique. Elle a été inscrite pendant longtemps au seuil de la physiologie comme une sorte d'axiome. Mais, entre 1850 et 1860, la conception de Bichat, la distinction des deux vies, et particulièrement celle des deux systèmes nerveux qui en était la pièce maîtresse, disparut de la physiologie et se trouva reléguée, avec tous les autres systèmes et avec les doctrines éteintes, dans les archives de la science passée. Cet événement était dû précisément aux notions que venait de révéler l'étude des nerfs vaso-moteurs.

Claude Bernard avait fait connaître en 1851 ses mémorables expériences. Elles avaient été inspirées par le désir de soumettre à l'épreuve l'idée de Bichat, à savoir que le sympathique préside à la nutrition, et, comme la nutrition des parties, échappe encore à toute mesure directe, Claude Bernard, employant un détour, prétendit l'apprécier par la production de chaleur qui l'accompagne. Les phénomènes de calorification sont, en effet, intimement liés aux actes nutritifs, et ceux-ci, dans l'hypothèse de Bichat, étant sous la dépendance du grand sympathique, la section ou la paralysie de ce nerf devait entraîner à la fois des modifications dans la nutrition et dans la température des organes qu'il anime. Claude Bernard choisit donc comme champ d'exploration une branche de ce nerf qui se rend à la tête, facilement abordable parce qu'elle est superficiellement située dans son trajet au niveau du cou, et que l'on appelle *le cordon cervical du grand sympathique*. Il

sectionna ce nerf et il vit dans les régions de la tête qui correspondent à la distribution de cette branche, et dans celles-là seulement, une augmentation de température vraiment extraordinaire. Cet accroissement de chaleur s'accompagne d'une dilatation extrême des vaisseaux et s'explique, ainsi que le montra M. Brown-Sequard, par le déplacement du sang chaud des parties profondes répandu subitement dans les parties superficielles de la tête. L'excitation artificielle du sympathique par l'électricité, en rendant à ce nerf son activité, en l'exagérant même pour un instant, détermine un changement inverse. Les mêmes régions qui tout à l'heure avaient montré une suractivité circulatoire et calorifique, qui étaient rouges, tuméfiées, sillonnées de vaisseaux sanguins élargis, deviennent pâles, rétractées et froides maintenant que le sang cesse d'y affluer. L'excitation du nerf avait contracté les vaisseaux, diminué leur calibre, et par suite leur débit. Les physiologistes se mirent à l'œuvre et ce qui avait été fait pour ce segment du sympathique et pour cette région de la tête fut fait pour tous les autres segmens et étendu à tous les autres départemens de l'organisme. Le grand sympathique apparut alors comme le nerf moteur général des vaisseaux et son nom même devint synonyme de nerf vaso-constricteur. L'un des deux instrumens nerveux des circulations locales était connu.

L'autre, le nerf vaso-dilatateur, l'antagoniste du précédent, celui qui ouvre largement les voies que celui-ci tend à fermer, fut découvert en 1858 par le même physiologiste. Il en reconnut un seul, désigné par les anatomistes sous le nom de corde du tympan. Les recherches de MM. Lépine, Vulpian et d'autres contemporains aboutirent à en signaler quelques autres. Mais, et c'est là le premier point qu'il faut exactement noter, on n'en put d'abord constater la généralité : le petit nombre que l'on trouvait était restreint à une région toujours la même, la région de la tête. C'est seulement dans ces toutes dernières années que des recherches conduites par M. Morat et nous-même ont étendu à l'organisme tout entier l'existence de cette catégorie d'instrumens nerveux. En même temps, un résultat plus important se dégageait de ces recherches, et il est précisément relatif à la doctrine de Bichat, à laquelle il nous faut maintenant revenir.

On avait cru que les premiers nerfs vaso-dilatateurs étaient indépendans du grand sympathique : ils semblent, en effet, appartenir aux nerfs crâniens, c'est-à-dire au système cérébro-spinal. C'était là un coup redoutable porté à la doctrine de Bichat et qui parut devoir d'abord en consommer la ruine. Voici, en effet, que la principale des fonctions organiques, la circulation et, par contre-coup,

la nutrition même, tombaient sous la dépendance directe, non plus du sympathique, mais du système de la vie animale. La systématisation fonctionnelle établie dans les attributions des deux systèmes nerveux s'écroulait sous l'effort de l'expérience. Et c'est précisément ce moment, vers 1860, qui marque la décadence de la conception des deux systèmes nerveux. Mais, sur ce point, l'expérience du lendemain devait infirmer l'expérience de la veille. Nous avons montré que les agens dilatateurs appartiennent, en réalité, au sympathique au même titre que les nerfs constricteurs. A cet égard, le système sympathique, dont la définition s'élargit, est un *système mixte* ou un *système double* contenant à la fois les deux catégories d'instrumens nerveux capables de régler le cours du sang, aussi bien ceux qui l'activent que ceux qui le ralentissent. L'unité de l'appareil nerveux circulatoire, tout à l'heure rompue, se rétablit : dans toutes ses parties, il ressortit au système de la vie de nutrition, au nerf de la vie organique ou involontaire.

Il serait facile de prouver que la conception de Bichat et de Buffon, — car elle remonte jusque-là, — loin d'être inutile à la science, a rendu, au contraire, d'éminens services dans l'ordre de la recherche plus encore que dans l'ordre des explications, et que, pour l'avoir méconnue, beaucoup d'expérimentateurs sont tombés dans des erreurs qu'elle leur eût épargnées. Qu'il suffise de dire, puisque aussi bien c'est le dernier résultat qui se rattache à l'histoire de la circulation, que cette doctrine des deux vies et des deux systèmes nerveux, appuyée sur des expériences et des faits, développée et précisée dans ses détails, doit reprendre dans la physiologie contemporaine le rang et la place qu'elle a toujours mérité de garder. Cette acquisition récente vient clore la troisième période de l'histoire de la circulation. A considérer la longue suite d'efforts que nous avons racontés et les succès qui les ont couronnés, on pourrait croire que cette histoire est finie et que le problème est résolu. Nous le dirions nous-mêmes si nous ne savions que dans les sciences de la nature rien ne finit jamais, et que chaque découverte n'est que l'introduction à quelque découverte nouvelle que l'avenir tient en réserve.

A. Dastre.

LA

SITUATION DE LA VITICULTURE

EN 1884

On peut aisément caractériser notre situation financière en disant que, depuis déjà trop longtemps, à mesure que les dépenses augmentent, les ressources diminuent, et sans que rien fasse malheureusement entrevoir le terme de cette série d'années difficiles. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les documens publiés par les soins de MM. les ministres des finances et du commerce pour concevoir de bien légitimes appréhensions. Nous voyons d'un côté les importations étrangères atteindre pour bien des articles des chiffres plus élevés que nos exportations, et les droits perçus par l'état sur les mutations foncières rester en dessous des évaluations fondées sur une marche normale des affaires. La France s'appauvrit donc : telle est, en quatre mots, la situation générale, et si nous descendons dans les détails, les documens comparatifs émanés du ministère du commerce nous permettent de constater un écart considérable entre les importations et les exportations des matières alimentaires.

Parmi ces matières alimentaires que nous exportions jadis, et que nous sommes aujourd'hui réduits à importer, nous voyons le vin tenir le premier rang. Ne s'agit-il ici que d'une série de mauvaises récoltes? Malheureusement non, et s'il nous restait des illusions à ce sujet, les statistiques du ministère de l'agriculture seraient là pour nous les enlever. Nous y trouvons, en effet, que sur une superficie totale de 2,415,896 hectares, plantés en vignes avant l'invasion du phylloxera, 763,799 hectares de vignobles ont disparu

et que 642,978 hectares sont fortement atteints. Il nous reste donc à cette heure à peine un peu plus de 1 million d'hectares de vignes. Pour comble de malheur, ce sont les départemens producteurs de grandes quantités de vins à bon marché qui ont été le plus cruellement éprouvés : l'Hérault, pour n'en citer qu'un seul, après avoir fourni le sixième de toute la production française, a vu disparaître la presque totalité de ses vignes. Aussi, malgré l'amélioration des procédés de culture, l'emploi des insecticides, la submersion, la plantation de cépages américains, etc., la production, qui diminue chaque année depuis 1870, est-elle descendue de 62 millions d'hectolitres à une moyenne de 30 millions. C'est à partir de cette année funeste que nous voyons la France devenir tributaire de ses voisins épargnés par le fléau et leur demander après chaque récolte le complément de vins nécessaires à son alimentation.

Le chiffre total des importations depuis quatorze ans n'est pas de moins de 35,597,378 hectolitres, dont 29,029,646 hectolitres pour l'Espagne et 6,567,732 hectolitres pour l'Italie. Nous avons voulu nous rendre compte des sommes dépensées pour solder à nos voisins cette énorme quantité de vins, dont l'hectolitre, d'après les chiffres officiels, vaut en moyenne 41 fr. 75; et nous sommes arrivés au chiffre énorme de 1 milliard 486,191,531 francs dont 1 milliard 211,987,720 fr. pour l'Espagne et 274,203,811 fr. pour l'Italie. Les quatre dernières années à elles seules nous ont coûté 1 milliard 183,350,894 francs. A côté de cette prodigieuse consommation, il ne faut pas négliger de signaler les importations de raisins secs destinés à la fabrication du vin. Nous en achetons en moyenne depuis ces trois dernières années plus de 60 millions de kilogrammes. Voilà donc encore 25 millions de francs qui viennent s'ajouter au déficit que nous indiquions plus haut. A ce compte, l'Espagne, l'Italie, la Grèce n'ont plus qu'à profiter de la position qui leur a été faite par des traités de commerce devant lesquels ne pouvons que nous incliner.

Ce drainage annuel de plus de 300 millions est bien fait à lui seul pour légitimer les plus sérieuses appréhensions. Aussi croyons-nous accomplir un devoir en demandant instamment à nos chambres de venir, dans un bref délai, au secours de la viticulture. En dehors de cette perte annuelle de plus de 300 millions il y a bien des raisons d'ailleurs à faire valoir pour démontrer l'urgence d'une prochaine intervention. Laissera-t-on accomplir le désastre? Attendra-t-on pour agir que les viticulteurs aient vu disparaître leurs dernières ressources et que les consommateurs aient employé toutes leurs économies à l'achat des vins étrangers? Laissera-t-on le phylloxera dévaster le million d'hectares de vignes qui nous reste avant de songer d'une manière sérieuse à reconstituer les quatorze

cent mille hectares déjà disparus? Il serait alors un peu tard, trop tard même, car la France ne serait plus assez riche pour supporter un aussi colossal effort. Les vignobles sont en général situés sur des terres impropres à toute autre culture, et toute plantation nouvelle exige une mise de fonds aussi considérable que la valeur intrinsèque du sol. Il faut remuer profondément la terre, arracher tous les arbres, et attendre plusieurs années avant de porter les premiers raisins à la cuve. Dans certaines parties de la France, dans le Sud-Est surtout, où depuis des siècles on avait l'habitude des plantations d'arbres intercalaires, il va falloir arracher les oliviers et se priver du même coup de cette seconde récolte. Comment pourra-t-on faire face à tant de dépenses dans quelques années, alors que les propriétaires seront réduits à,la plus grande misère, et que les revenus de l'état auront diminué dans des proportions que les derniers exercices permettent maintenant de prévoir?

Est-il actuellement possible d'empêcher une de nos principales ressources financières de disparaître? Nous le pensons; et ce résultat peut encore être obtenu, suivant nous, par l'adoption d'une série de mesures dont les unes auront pour objectif la reconstitution des vignobles détruits, ainsi que la conservation de ceux qui existent encore, et les autres l'accroissement de la production actuelle. Les premières demandent des secours effectifs et directs, les deuxièmes, des secours indirects; nous allons les passer successivement en revue.

I.

La question du phylloxera a été mal comprise dès le début, cela est certain; mais, pendant la première période, une erreur de ce genre était très excusable. Gouvernans et gouvernés se trouvaient en présence d'une situation nouvelle dont personne ne pouvait prévoir les funestes conséquences. Beaucoup se refusaient à croire au danger, et les récens succès obtenus dans la lutte contre l'oïdium donnaient à tous le droit d'espérer dans la découverte d'un nouveau moyen scientifique. De tous côtés, donc, les savans se sont mis à la recherche du meilleur insecticide, et l'état, hésitant, s'est contenté de distribuer quelques millions pour les aider dans leurs recherches, ou pour encourager les propriétaires qui consentaient à faire l'épreuve de ces divers remèdes. Nous ne saurions l'en blâmer; nous approuvons même sa conduite jusqu'au jour où il a été prouvé que les insecticides les plus puissans ne peuvent réussir que dans certaines conditions exceptionnelles et que le phylloxera, poursuivant malgré leur emploi sa marche dévastatrice, est devenu un véritable fléau national. C'est sous ce nouveau point de vue qu'il faut le

considérer désormais et proportionner nos efforts à l'immensité des ravages causés par la présence de notre microscopique ennemi.

Le rôle de l'état nous semble dès lors parfaitement défini et identique à celui qui lui est imposé par les menaces d'un voisin puissant ou par les grandes crises commerciales et industrielles. Que fait-il en pareille occurrence? Se contente-t-il de prélever quelques millions sur son budget ordinaire? Non, bien certainement; il signale le danger; et le patriotisme des chambres ne lui marchande jamais les subsides dont il peut avoir besoin. Nous avons, dans ces derniers temps, emprunté chaque année, pour refaire notre matériel militaire, élever des écoles, creuser des canaux, endiguer des rivières, assurer la sécurité de nos ports, compléter le réseau de nos chemins de fer, subventionner des lignes de paquebots, primer les navires construits sur les chantiers français. Nous ne saurions hésiter davantage à consacrer quelques centaines de millions au relèvement de notre industrie viticole, — dont les pertes actuelles dépassent bien certainement 5 milliards.

Nos représentans des deux chambres ne connaissent certainement pas la gravité de la situation. Il appartient à M. le ministre de l'agriculture de la leur exposer sans réticences, de leur dépeindre les misères des viticulteurs, de leur montrer le danger causé, non point par une série de mauvaises récoltes, mais par la destruction du fonds et de les inviter à voter *l'emprunt de la viticulture*. Les mêmes hommes qui ont accepté le programme de M. de Freycinet pour conjurer une crise fatale à notre industrie comprendront sans doute que la richesse de la France doit fatalement s'engloutir sous un déficit annuel de plus de 300 millions.

Il leur faut donc sans hésiter rouvrir le grand livre de la dette publique et mettre des annuités suffisantes à la disposition du ministre de l'agriculture, dont la compétence et la bonne volonté ne peuvent être mises en doute, mais qui jusqu'à ce jour n'a pu distribuer que des secours dérisoires aux viticulteurs assimilés par bienveillance aux victimes des incendies ou des inondations. Jamais emprunt n'aura été plus légitime, comme aussi mieux accueilli par l'opinion publique, et nos représentans aimeront mieux voter cette dépense extraordinaire que de consentir à voir distraire des sommes beaucoup moins importantes d'un budget ordinaire déjà fort surchargé. C'est pour cette cause, sans doute, que la chambre des députés et le gouvernement lui-même ont pris jusqu'à ce jour des mesures tellement insignifiantes qu'on serait presque en droit de les qualifier de dérisoires. Telle a été aussi la raison de l'échec subi par la proposition de loi présentée par M. Maurel, député du Var. Sa demande était pourtant bien modeste, mais elle s'adressait au budget ordinaire et devait, par conséquent, échouer. Nous partageons trop

les idées de M. Maurel sur cette question, nous lui sommes trop reconnaissant d'avoir tenté la première démarche sérieuse, pour ne pas donner quelques détails sur son projet, qui contient le germe des mesures que nous demandons.

Voici d'abord en quels termes M. le député Lalande, rapporteur de la 16e commission d'initiative, a cru devoir apprécier la proposition de M. Maurel. Les limites de ce travail ne nous permettent pas, à notre grand regret, de citer le rapport tout entier. Après avoir fait la peinture attristée de la situation de la viticulture française, M. Lalande continue en ces termes :

« Qu'il y ait là un élément perturbateur dans la fortune publique qui se fasse sentir sous diverses formes, notamment dans l'élasticité amoindrie des recettes du trésor, personne ne saurait en être surpris. Il y aurait plutôt lieu de s'étonner que ces résultats ne se soient pas fait sentir plus tôt ni plus gravement.

« Mais en présence d'une telle situation, on ne doit pas se laisser aller à des regrets stériles. Il faut réagir avec énergie pour combattre le mal, pour remédier à ses conséquences. L'intérêt des populations frappées et celui du pays tout entier en font un patriotique devoir.

« Or, des expériences faites depuis plusieurs années sur une vaste échelle donnent non-seulement l'espoir, mais la confiance la plus fondée que les vignobles détruits pourront être reconstitués au moyen des vignes américaines, soit en vue de la production directe, soit surtout comme porte-greffes de nos meilleurs cépages français.

« Les résultats obtenus depuis quelques années, de magnifiques et vastes vignobles entièrement reconstitués et donnant une production considérable, ont relevé les courages à ce point qu'on évalue à 20,000 hectares le chiffre des vignobles replantés cette année en vignes américaines.

« Mais beaucoup de propriétaires privés de revenu depuis bien longtemps n'ont plus d'autres ressources que leur terre, souvent grevée d'hypothèque, et se trouvent placés dans une position bien difficile pour effectuer les replantations. Ils sont forcés de recourir au crédit et il leur est trop souvent impossible de l'obtenir.

« Leur en faciliter les moyens, tel a été l'objet de la proposition de loi de M. Maurel et de ses collègues, dont nous rappellerons ici l'article 1er.

« Une somme de 1 million est inscrite au budget de 1884 comme garantie d'intérêt des sommes à prêter aux viticulteurs pour planter leurs vignobles en cépages américains.

« Le ministre des finances, interrogé par la commission d'initiative, a déclaré ne pouvoir donner son assentiment à cette proposi-

tion, sans doute à cause des difficultés que son application pourrait présenter et des sacrifices trop grands qu'elle pourrait entraîner pour le trésor public.

« La commission d'initiative a partagé ces craintes dans une très large mesure.

« Elle ne pense pas que la proposition telle qu'elle est formulée par ses auteurs doive être adoptée par le parlement. Mais si votre commission ne croit pas devoir approuver les termes mêmes de la proposition, elle s'associe chaleureusement aux sentimens et à la pensée qui l'ont inspirée, elle en adopte l'esprit. Elle juge qu'il y a lieu de venir en aide à des populations si cruellement éprouvées, elle croit que la justice le commande non moins que les intérêts d'état, et elle a la confiance que l'étude approfondie de cette importante question permettra de trouver les moyens pratiques d'atteindre le but que se sont proposé nos honorables collègues par la proposition soumise à notre examen, tout en sauvegardant avec soin et prudence les intérêts du trésor. »

En résumé, la commission d'initiative constate l'exceptionnelle gravité de la situation, elle pense qu'il faut venir sans retard au secours des viticulteurs en leur procurant les moyens de replanter leurs champs en cépages américains, elle adopte l'esprit de la proposition de loi de M. Maurel, mais elle attend, pour en proposer la réalisation, que l'état de nos finances le permette. A ce compte, nous avons bien peur qu'elle attende longtemps; et les viticulteurs aussi. Cependant, nous l'avons déjà fait remarquer, la proposition de M. Maurel était bien modeste, elle ne demandait au budget de 1884 qu'une somme de 1 million à titre de garantie des intérêts de sommes plus importantes qu'une compagnie pourrait avancer aux viticulteurs désireux de replanter leurs vignes en cépages américains. M. Maurel faisait remarquer avec raison que l'assimilation des planteurs de vignes exotiques aux syndicats constitués pour l'emploi du sulfure de carbone mettrait entre les mains des propriétaires déjà ruinés des ressources bien insuffisantes, s'élevant à peine à 125 francs par hectare, et qu'il était bien préférable de leur fournir les moyens d'emprunter tout l'argent nécessaire à un taux peu élevé. Ce résultat pouvait être facilement obtenu en offrant aux prêteurs, en sus de la garantie des intérêts à 4 pour 100 par l'état, leur privilège sur le fonds et sur les récoltes. Pour éviter d'ailleurs tout mauvais emploi de l'argent prêté, M. Maurel jugeait nécessaire le concours d'un agent spécial chargé, dans chaque département, de faire une enquête préalable sur toutes les demandes, de déterminer les zones dans lesquelles les plantations pourraient avoir lieu, d'indiquer le choix des cépages et de surveiller les plantations ainsi que les cultures. Bien des écoles pourraient ainsi être évitées et, dans peu

de temps, l'argent remboursé par les propriétaires aurait constitué un fonds de roulement qui serait aussitôt employé à reconstituer une nouvelle série de plantations.

Il est évident que la proposition du député de Toulon aurait facilité la création d'une caisse de crédit viticole; les secours auraient été immédiats, auraient-ils été suffisans? Nous ne le pensons point, car les capitaux engagés dans cette opération se seraient tenus dans les limites de la garantie d'intérêt assurée par le texte même de la loi, et, en admettant que chaque année la même somme eût été votée par le parlement, il aurait toujours fallu quatre ans pour qu'une somme de 100 millions fût mise à la disposition des viticulteurs. Or nous ne devons point perdre de vue que la somme dont ils ont besoin en ce moment dépasse 1,500 millions, que la tache phylloxérique s'étend de plus en plus, et qu'enfin les ressources de l'état et des particuliers diminuent chaque jour. C'est peut-être pour cela que la commission d'initiative a cru prudent de réserver la solution de la question et qu'elle a craint, par un vote de principe, d'engager outre mesure les ressources du budget ordinaire.

Nous ne saurions donc trop conseiller à M. Maurel de reprendre sa proposition et de lui donner toute l'ampleur que comporte le désastre qu'elle est appelée à réparer. Si le budget ordinaire ne peut rien lui donner, qu'il propose un emprunt. Car il faut promptement se résoudre à d'importans sacrifices, si l'on veut provoquer en temps utile la replantation avec des cépages américains des 1,500,000 hectares déjà détruits.

Conformément à l'idée première émise par M. Maurel, une partie de l'emprunt serait consacrée à faire aux viticulteurs des avances remboursables, avec ou sans intérêts, dans le délai de six ans. L'état pourrait même ne pas donner l'argent lui-même et se contenter d'en garantir les intérêts, soit au Crédit foncier, soit à toute autre compagnie financière dont les risques quant aux sommes avancées seraient nuls, puisqu'elles représenteraient à peine le prix du sol, et que les plantations effectuées sous un contrôle sérieux doubleraient ou tripleraient la valeur du fonds. Après cette période de six années, les vignobles reconstitués étant en plein rapport, la garantie de l'état deviendrait inutile, et les propriétaires se libéreraient graduellement au moyen d'annuités fixées d'avance, suivant le système adopté par le Crédit foncier. La seconde partie de l'emprunt serait affectée à payer : 1° des primes annuellement accordées pendant quatre ans à toutes les plantations de vignes américaines, sur le pied de 125 francs par hectare. Ces primes, représentant à peu près la valeur des frais de culture, seraient délivrées sur le rapport d'agens spéciaux chargés de constater le bon état d'entretien des jeunes vignes; elles seraient refusées à

tout propriétaire n'ayant pas donné à son vignoble les soins nécessaires; 2° à primer également les propriétés sur lesquelles on chercherait à conserver les plantations de vignes françaises, soit au moyen des insecticides, soit au moyen de la submersion, soit enfin par d'autres procédés que le hasard ou la science peuvent faire découvrir. Ces subventions ne devraient pas être accordées pendant plus de trois ans aux mêmes terrains, parce qu'au bout de ce laps de temps on sait si la vigne peut être garantie contre le phylloxera, ou si elle doit succomber. On pourrait ainsi élargir de beaucoup le cercle des expériences et, dans tous les cas, on ne verrait plus primer à perpétuité des vignobles chargés de plantureuses récoltes; 3° à primer les vignobles reconstitués par la greffe du pied français phylloxéré au moyen de cépages américains et par le provignement de ces derniers; 4° à mettre entre les mains du ministre de l'agriculture des sommes importantes destinées à l'achat de boutures américaines, bien enracinées et greffées depuis un an avec des sarmens français. Ces boutures, exclusivement fournies par l'industrie privée, seraient distribuées gratuitement aux propriétaires ayant déjà profité des avances affectées sur la première partie de l'emprunt par le représentant de l'administration centrale; ce dernier serait aussi chargé de choisir les porte-greffes s'adaptant le mieux aux terrains. Procéder autrement, ce serait retomber fatalement dans les erreurs du passé, mettre des viticulteurs inexpérimentés en présence des coûteuses difficultés de l'enracinement et de la soudure des greffons; ce serait aussi recommencer les écoles de l'adaptation qui se traduisent toujours par une perte de temps et d'argent.

En résumé, les propriétaires des vignobles déjà détruits recevraient à titre de prêt les sommes nécessaires à la préparation des terres, et, à titre gratuit, les vignes indispensables à leurs premières plantations ainsi que les moyens de faire face aux frais de culture. Quant aux autres propriétaires, ils auraient, après trois années d'expérience, à renoncer à toute subvention ou à se ranger dans la première catégorie.

Nous n'avons pas eu la prétention, dans ce rapide exposé, d'entrer dans tous les détails que comporte une aussi vaste organisation, mais nous croyons en avoir indiqué les lignes essentielles et montré au prix de quels sacrifices il est encore possible de reconstituer le vignoble national. Cette tâche difficile ne sera pas, espérons-le, au-dessus de l'énergie de nos chambres; la solution par l'emprunt s'impose à leur patriotisme par la logique des choses : qui veut la fin veut les moyens. — Que penser, en effet, du propriétaire d'une vieille masure, située dans un beau quartier, qui préférerait n'en tirer aucun revenu et s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de

contracter un emprunt pour la reconstruire et y trouver à la fois sécurité et profit?

II.

Après avoir énuméré dans la première partie de cette étude la série des mesures à prendre pour venir directement au secours de la viticulture, il nous restè à développer nos idées sur d'autres moyens, tout aussi nécessaires, tout aussi bienfaisans que les premiers, mais dont l'emploi peut se faire sans rien demander au budget et sans diminuer les recettes des contributions indirectes; ce sont : 1° l'abaissement des droits sur les alcools destinés au vinage; 2° le dégrèvement absolu des sucres à mélanger aux vendanges pour élever le titre alcoolique des vins de première et de deuxième cuvée. Ces deux opérations, ayant pour but l'augmentation de la production indigène, nous paraissent devoir être également favorisées pendant toute la durée de la crise. Elles pourront présenter plus tard certains inconvéniens; aussi ne les proposons-nous (le vinage surtout) qu'à titre de mesures transitoires.

Pour le moment, ce sont les seuls moyens qui permettent encore au gouvernement de rétablir l'équilibre rompu au détriment de nos nationaux et de réagir contre l'injuste situation dans laquelle ils se trouvent par suite des traités de commerce actuellement en vigueur. Ces traités ont été conclus dans la très louable intention de favoriser les consommateurs en attirant sur nos marchés une grande quantité de vins étrangers; ils nous engagent encore pour quelques années; ce n'est donc pas l'heure de les discuter. Mais les libre-échangistes les plus convaincus ne peuvent trouver mauvais que les producteurs français réclament contre une législation intérieure qui les met dans l'impossibilité la plus absolue de lutter contre leurs rivaux étrangers. Nous irons même plus loin, et nous soutiendrons qu'en signant les traités actuels, en abaissant les droits de douane de 2 francs par hectolitre de vin, en élevant à 15°,9 le titre alcoolique de ces liquides d'importation, le gouvernement a eu la pensée de faire ce que nous demandons vainement depuis plusieurs années; il eût été sans cela d'une imprévoyance déplorable. Ainsi, pour ne parler que des dernières tentatives en faveur du vinage, avons-nous vu que M. Léon Say, ministre des finances, après avoir obtenu par la loi du 19 juillet 1880 un abaissement considérable des droits perçus sur les sucres, présenta à la chambre des députés, le 23 février 1882, un projet de dégrèvement des alcools destinés au vinage. Sa proposition n'a pas rencontré, il est vrai, auprès de la majorité l'accueil qu'elle méritait; elle a échoué; non point qu'elle fût pré-

maturée, mais plutôt par suite de l'inexpérience de nos mandataires dans les questions de cet ordre économique.

Une grande discussion a été soulevée depuis sur ce sujet par la proposition de M. Bernard-Lavergne, et le doute n'est maintenant plus permis : ce n'est plus contre les alcools rectifiés du Nord que le Midi doit prendre des garanties, c'est l'envahissement de la France tout entière par les alcools allemands qu'il s'agit d'éviter (1). Du moment qu'il n'est point considéré comme une falsification et poursuivi comme tel, le vinage en lui-même n'a plus qu'une importance secondaire. Il est ouvertement pratiqué en dehors des frontières, et, par suite de nos traités de commerce, nous sommes obligés de le supporter pour tous les vins d'importation étrangère, a dit M. Salis.— Lors de la discussion de ces traités, a rappelé M. Maurice Rouvier, le gouvernement a très explicitement prévenu la chambre qu'ils auraient pour conséquence le vinage des vins français.— On vine et on vinera en fraude dans l'intérieur du territoire tant que l'on n'abaissera pas dans de fortes proportions les droits sur les alcools français destinés à cet usage. C'est donc une perte considérable pour le trésor, a déclaré M. Tirard, ministre des finances. — Puisqu'on vine en dehors, a conclu M. Courmeaux, pourquoi empêcher, par l'élévation de nos tarifs, de viner en dedans et enrichir des étrangers au détriment des producteurs français ? Voilà pour nous le dernier mot de la question et le point de vue sous lequel la chambre aurait dû l'envisager, au lieu de se laisser influencer par des considérations d'un ordre plus élevé sans doute, mais contraire, pour le moment, à l'intérêt général du pays.

Les plus sérieux argumens n'ont certes pas manqué aux adversaires du projet présenté par M. Bernard-Lavergne; ils les ont développés avec une éloquente conviction à la tribune de la chambre des députés. Nous admettrons volontiers avec eux que le vinage est en lui-même une mauvaise opération; que les vins relevés par ce procédé, alors même qu'ils ont été vinés avec de l'alcool de vin, au lieu d'être une combinaison, ne sont plus qu'un mélange, dans lequel l'alcool ne tarde pas à gagner les couches supérieures; qu'ils perdent leur bouquet; qu'ils provoquent une ivresse redoutable; qu'ils présentent des dangers sérieux pour la santé publique quand ils contiennent des alcools impurs. Nous admettons aussi avec eux que le vinage, poussé

(1) Le vinage, peu de personnes l'ignorent, est une opération qui consiste à élever le titre alcoolique des vins déjà sortis de la cuve dans laquelle s'est opérée la fermentation des raisins. Il est pratiqué avec des alcools de toutes provenances, soit pour assurer la conservation des vins faibles, soit pour diminuer les droits à payer en rendant possible le dédoublement des vins aussitôt qu'ils ont franchi les lignes de la douane et les barrières des octrois.

au-delà de certaines limites, est un acte délictueux, dont les auteurs devraient être passibles des peines correctionnelles réservées à ceux qui sophistiquent les matières alimentaires ou qui trompent sur la nature de la chose vendue. Mais nous leur répondrons que le vinage détruisant le bouquet ne pourra jamais être pratiqué sur des vins ayant quelque valeur ; qu'il ne pourra, par conséquent, pas nuire à la réputation si justement établie de nos vins d'exportation ; qu'il sera presque exclusivement employé à empêcher les vins faibles de tourner ou à relever de quelques degrés le titre alcoolique des vins indigènes grossiers et fortement colorés qui remplaceront avantageusement ceux qui nous arrivent de l'Espagne ou de l'Italie après avoir subi la même manipulation ; que, loin de nuire aux viticulteurs, cette mesure leur permettra d'utiliser les mauvaises récoltes, et qu'enfin il est bien facile de ne la voter que pour un certain nombre d'années déterminé par la durée de nos traités de commerce.

III.

Le vin doit-il être considéré comme un produit naturel? Cette question paraît fort simple à résoudre ; on peut cependant y répondre de deux façons différentes : affirmativement, si l'on considère que le fruit de la vigne contient tous les élémens de ce bienfaisant liquide ; négativement, si l'on tient compte des changemens survenus dans les moûts sous l'influence de la fermentation. Après qu'elle s'est effectuée, les deux liquides ne se ressemblent plus. Le vin n'est donc pas un produit naturel dans le sens littéral du mot, c'est plutôt un produit secondaire obtenu par la fermentation et par la combinaison des divers élémens contenus dans le raisin. Si ces élémens se trouvent en quantité suffisante, si leur transformation est complète, les vins seront de bonne qualité ; sinon, la dégustation ou l'analyse nous indiquera les principes qui leur ont fait défaut.

Le facteur principal de la vinification est sans contredit la glycose ou sucre de raisin ; sans glycose, point d'alcool, et par conséquent point de vin. On comprendra, dès lors, combien les vignerons sont intéressés à le remplacer par des substances équivalentes lorsqu'il se trouve en trop faible quantité dans les moûts. Les glycoses bien épurées, les sucres de canne ou de betterave, dont la composition chimique est identique à celle du sucre de raisin, peuvent servir à cet usage ; et leur emploi judicieux permet, avant toute fermentation, de doser, dans des proportions mathématiques, le titre alcoolique des cuvées jusqu'à 15 degrés centigrades inclusi-

vement. C'est assez dire quels services peut rendre le sucrage des vendanges, non-seulement pour préserver de la destruction les vins trop faibles naturellement, mais encore pour augmenter les qualités des gros vins ordinaires et leur permettre de lutter sans désavantage contre les mêmes produits vinés à l'étranger.

Notre législation intérieure apporte malheureusement encore un obstacle sérieux à la généralisation de cette pratique si simple, dont l'emploi n'a jamais soulevé d'objection : elle maintient les matières premières à des prix beaucoup trop élevés, sans profit pour le trésor public. A la vérité, nous avons obtenu dans ces dernières années, grâce à M. Léon Say, une légère diminution dans les tarifs des impôts qui frappaient les sucres en général. Les vignerons en ont profité d'une manière indirecte, mais nous sommes encore bien loin de ce dégrèvement absolu des matières saccharines destinées aux vendanges. Et pourtant, nous aurions presque le droit d'y voir une mesure de salut public, comme nos lecteurs peuvent en juger par le tableau suivant :

TARIF DE 1877 POUR 100 KILOGRAMMES.

Sucres bruts au-dessous du type 13, 66 fr., 63 fr., 66 fr., suivant provenance.
Sucres bruts du type 13 au type 20, 69, fr., 66 fr., 69 fr., suivant provenance.

TARIF DE 1882 POUR 100 KILOGRAMMES.

Sucre brut en poudre de 98 pour 100 au moins, 40 francs.
— de plus de 98 pour 100, 52 fr. 50.

DIFFÉRENCES.

66 francs.	63 francs.	69 francs.
40 »	40 »	52 fr. 50.
26 francs.	23 francs.	16 fr. 50.

Les propriétaires qui veulent ajouter du sucre à leurs vendanges ont donc encore à payer au moins 40 francs d'impôt par 100 kilogrammes, somme qui, ajoutée aux frais de transport des raffineries à la ferme et à d'autres menues dépenses, arrive presque à doubler le prix d'achat. Si, avec cela, on tient compte de l'ignorance, de l'apathie générale, et surtout de la diminution considérable des ressources disponibles des propriétaires terriens depuis ces dernières années, on ne s'étonnera pas de voir un si petit nombre de vignerons pratiquer le sucrage.

Les producteurs du Tarn et autres départemens limitrophes, dont les vins sont trop faibles, auraient dû peser leurs moûts et ajouter du sucre à leurs cuvées, ont dit à la tribune les adversaires

du projet de vinage présenté par M. Bernard-Lavergne. Nous ne demandons pas mieux que de suivre les précieuses indications du glucomètre de Baumé, répondent les intéressés; vous nous donnez un excellent conseil; et nous nous empresserons de le suivre aussitôt que vous nous en aurez fourni les moyens en dégrevant les sucres qui nous sont indispensables. Le vinage présente, dites-vous, certains inconvéniens, vous le repoussez même à titre exceptionnel; facilitez au moins le sucrage, dont les avantages sont reconnus par tout le monde; nous pourrons alors sauver nos vins faibles de la destruction et donner à nos gros vins les qualités sans lesquelles ils seront toujours primés par les vins étrangers, dont le titre alcoolique a été élevé par le vinage avant de traverser la frontière.

Ces observations sont fort justes. La France produit surtout des vins modérément chargés d'alcool, qui varient, dans les meilleures années, entre 8 et 10 degrés; sauf quelques crus exceptionnels, les plus chargés marquent à peine 12 degrés à l'appareil de Salleron. Notre climat le veut ainsi, et les négocians le savent si bien qu'ils achètent de préférence, au-delà des frontières, des liquides vinés jusqu'à 15° 9. Pendant longtemps encore, ils useront de la latitude qui leur est accordée par la loi; la chambre ne peut l'ignorer. Aussi avons-nous la ferme espérance qu'elle ne se refusera pas à voter le dégrèvement absolu des sucres destinés aux vendanges, le jour très prochain, peut-être, où cette mesure sera présentée à la tribune comme un palliatif de nos désastreux traités de commerce.

Malgré la compétence des hommes chargés de les élaborer, ces traités, destinés à régler les conditions de nos échanges internationaux, ont-ils produit les résultats attendus? Maintenant qu'ils ont été soumis à la sanction d'une expérience de plusieurs années, la preuve qu'ils nous sont funestes n'est, hélas! plus à faire; il s'agit donc, pour nous, d'en atténuer la portée dans les limites du possible. Un physiologiste, après avoir absorbé une substance toxique pour étudier ses effets, hésite-t-il à vider le verre qui contient le contre-poison? Le libre échange nous ruine; nous sommes envahis par les produits étrangers; au lieu de gémir et de courber la tête, commençons d'abord par écarter résolument toutes les causes intérieures de notre infériorité relative. Il ne suffit pas, en effet, de développer les qualités commerciales de nos vins, il faut aussi tirer parti de toutes nos ressources pour augmenter la production nationale. Après le soutirage du vin, il reste au fond des cuves des marcs qu'une première fermentation n'a pu épuiser complètement; ils contiennent peu d'alcool, il est vrai, mais ils sont

encore fort riches en tannin, en matière colorante, etc. Pourquoi les livrer à la distillation ou en faire de la piquette, alors qu'ils peuvent nous donner encore des vins de bonne qualité en quantité suffisante pour assurer la consommation sur place et faire rentrer dans la circulation commerciale plusieurs millions d'hectolitres de vins des premières cuvées? Le dégrèvement des sucres nous permettrait de provoquer économiquement cette seconde fermentation; c'est donc une raison de plus pour nous l'accorder.

On nous a objecté que le dégrèvement étendu jusqu'aux sucres destinés à la fermentation des marcs provoquerait à l'intérieur du territoire une concurrence redoutable pour les propriétaires de vignobles, et qu'il ne tarderait pas à s'établir un peu partout des usines qui feraient métier de renouveler les cuvées jusqu'à l'épuisement complet des marcs. Ces craintes nous paraissent chimériques, d'abord parce que les propriétaires, pouvant faire à bon marché des vins de deuxième cuvée, ne vendront plus leurs marcs, et ensuite, parce que les bénéfices du dégrèvement ne seront accordés qu'à ceux d'entre eux qui auront justifié de l'emploi de leurs sucres. Bien loin de leur nuire, le dégrèvement servira donc leurs intérêts en faisant disparaître les usines qui fonctionnent maintenant grâce à notre législation actuelle. Et puis, les vins de deuxième cuvée, nous l'avons déjà dit, serviront surtout à la consommation intérieure des exploitations agricoles; il est peu probable qu'ils entreront en notables quantités dans la circulation commerciale. Mais quand ils se présenteraient sur les marchés, ils n'y pourront jamais entrer en concurrence avec les vins des premières cuvées, dont il est si facile de les distinguer. Ils prendraient plutôt la place de ces dilutions industrielles fabriquées soit en France, soit à l'étranger, avec des marcs ou avec des raisins secs, et vinées avec des alcools de grains, au grand détriment de la santé publique. Grâce à leur bon marché, ces produits... chimiques font une concurrence sérieuse à nos vins ordinaires sur tout le littoral du sud-est de la France.

Ce commerce se fait au grand jour, sous les yeux des agens du gouvernement, qui ne peuvent s'y opposer. Pourquoi donc hésiter à prendre des mesures de compensation? Nous comprendrions cette manière d'agir si nos lignes de douane ne laissaient pénétrer que des vins naturels après les avoir sérieusement contrôlés; mais du moment que les étrangers peuvent nous inonder de vins artificiels, du moment qu'ils usent et abusent de cette latitude, n'est-il pas logique de favoriser, de provoquer même chez nous la fabrication de produits analogues? Cela diminuerait d'autant les charges de nos viticulteurs pendant les longues et pénibles périodes qu'ils doivent encore traverser avant d'avoir achevé la reconstitution de leurs vignobles. Pour atteindre ce résultat, l'état doit-il s'imposer de

nouvelles charges? doit-il abandonner quelques-unes de ces recettes si nécessaires à l'équilibre de son budget? Heureusement non. Ou plutôt, nous sommes en droit d'affirmer que le dégrèvement absolu des sucres et glycoses destinés aux vendanges produira immédiatement un accroissement des revenus de l'état.

Cette affirmation de notre part peut, au premier abord, sembler paradoxale; il suffit pourtant d'un instant de réflexion pour admettre que, dans les conditions de la législation actuelle, le sucrage des vendanges est entravé par le prix des matières saccharines, et qu'il ne saurait être pratiqué dans de bonnes conditions économiques. Le sucre n'étant pas dégrevé n'est donc pas consommé, et l'état ne perçoit rien de ce côté. On en consommerait, au contraire, plusieurs millions de kilogrammes s'il était dégrevé, et l'état retirerait un bénéfice certain en percevant des droits de consommation sur les boissons obtenues par la fermentation. La mesure que nous demandons n'est donc qu'une fiction quant à l'abandon des droits actuels, mais elle devient une réalité au point de vue de l'augmentation des impôts sur les liquides alcooliques. Est-il admissible, du reste, est-il juste que l'état perçoive deux droits, l'un sur le sucre ou le glucose, l'autre sur ces mêmes substances transformées par la fermentation? Les autres mesures que nous avons proposées plus haut, l'emprunt de la viticulture, le vinage, etc., peuvent froisser certains intérêts régionaux et trouver des contradicteurs, mais le dégrèvement des sucres destinés à la cuve recueillera certainement l'unanimité des suffrages, car elle réunira, pour la première fois peut-être, dans une communauté d'intérêts, les groupes si souvent opposés des producteurs du vin, du sucre, des fécules et de l'amidon.

De tous les argumens que nous avons développés dans le cours de cette étude, quelques-uns frapperont peut-être l'esprit des hommes qui tiennent dans leurs mains les destinées du pays; nous espérons, en tout cas, avoir démontré que l'heure des hésitations est passée. Depuis le début de la crise phylloxérique, qu'avons-nous fait? Presque rien. L'abîme dans lequel nous laissons engloutir la meilleure partie de l'épargne nationale est devenu plus profond, le mal sera bientôt irréparable, la viticulture se meurt, et nous allons voir disparaître, si nous n'y prenons garde, cette branche jadis si prospère à notre agriculture. Que deviendront alors les quinze cent mille familles de vignerons et les deux millions d'intermédiaires qui ont vécu jusqu'ici des produits de la vigne? Ce n'est point sans tristesse que nous voyons leur avenir aussi gravement compromis.

E. VIDAL.

REVUE LITTÉRAIRE

LES PETITS NATURALISTES.

Il y en a plusieurs, il y en a même beaucoup, et, sans être accusé pour cela de souhaiter la mort de personne, on peut bien dire qu'il y en a trop, puisqu'à peine entre eux tous ont-ils du talent comme quatre. Les uns, — ce sont les délicats, à moins que ce ne soient les timides, — imitent ce qu'ils peuvent de la manière de M. Daudet : M. Alain Bauquenne, par exemple, ou M. Léon Allard. D'autres, plus raffinés, et qui trouvent apparemment M. Daudet trop simple, aiment mieux s'égarer sur les traces de M. Edmond de Goncourt : tel est l'auteur de *la Robe du moine* et de *Ludine*, l'étonnant M. Francis Poictevin, celui qui se fait écrire par M. Taine des « choses » que M. Paul Alexis, qui s'y connaît, n'hésite pas à déclarer « médiocres. » Mais le vrai maître de l'école, aujourd'hui comme au temps des *Soirées de Médan*, c'est M. Zola, toujours, et par-delà M. Zola, c'est Flaubert, encore Flaubert, éternellement Flaubert, et surtout le Flaubert de *l'Éducation sentimentale* et de *la Tentation de saint Antoine*. On prend ses modèles où l'on peut, et quand on veut des grands hommes à soi, on se les fait. Il est certain d'ailleurs que M. de Goncourt aura beau multiplier les préfaces apologétiques, ou M. Champfleury revendiquer les droits des *Bourgeois de Molinchard*, le procès est désormais jugé, et bien jugé : c'est Flaubert qui demeurera dans l'histoire littéraire de ce temps le vrai héraut du naturalisme, comme il est bien probable que *Madame Bovary* en demeurera le chef-d'œuvre. Pour moi, je joindrais

seulement à Flaubert le facétieux auteur de *la Laitière de Montfermeil* et de *Gustave le Mauvais Sujet*, — Paul de Kock, pour l'appeler par son nom, — s'il n'y avait eu, tout au fond de Flaubert lui-même, un vaudevilliste « énorme, » selon le mot qu'il aimait, et trop longtemps méconnu.

Ce sont ses jeunes élèves qui nous l'ont révélé : M. Henry Céard et M. Karl Huysmans, M. Léon Hennique et M. Guy de Maupassant, quelques autres encore. Leurs œuvres étant, d'ordinaire, difficiles et surtout peu tentantes à résumer, et le titre même de quelques-unes d'entre elles étant impossible à transcrire, je ne saurais avoir ici l'intention d'en faire le dénombrement, et bien moins de les analyser. Mais, parmi diverses qualités dont ils brillent, c'est de leur force comique, uniquement, que je voudrais leur donner conscience, et ainsi les aider à retrouver leur vraie voie, que je crains qu'ils ne connaissent pas.

De toutes les leçons du maître, — développées, interprétées, illustrées par M. Zola, — celle qu'ils ont retenue le plus fidèlement, et le plus religieusement appliquée, c'est qu'il faut expulser du roman de l'avenir l'intérêt romanesque d'abord, et ensuite, autant qu'il se pourra, toute espèce d'intérêt généralement quelconque. Flaubert, à la vérité, toujours un peu romantique, et conséquemment romanesque, n'y a réussi que très tard, comme l'on sait, dans ses dernières œuvres seulement, et après vingt-cinq ou trente ans d'un prodigieux labeur. M. Zola lui-même, emporté par je ne sais quelle fougue d'imagination méridionale, n'a peut-être pas imité d'assez près la platitude de l'existence, et, reculant encore trop souvent devant l'application entière de ses principes, n'a pas été toujours aussi banal qu'il l'avait promis. « Certes, il travaille dans la vie, disent volontiers de lui les intransigeans de l'école, mais la vie de ses livres est arrangée par un artiste ; » et c'est ce que, dans le secret de leur cœur, ils ont quelque peine à lui pardonner. Plus heureux que leurs maîtres ou même qu'un ou deux de « leurs frères d'armes, » et mieux servis d'ailleurs par la stérilité de leur génie naturel, quelques disciples ont touché le but presque du premier coup : M. Henry Céard, par exemple, et M. Léon Hennique. Sans doute, celui-ci, dans son premier roman, — *la Dévouée*, — n'avait pas laissé d'*arranger* encore un peu la vie. Un horloger besogneux, pour se procurer cent mille francs, empoisonnait sa fille cadette et faisait guillotiner son aînée. Cette façon de se remettre en fonds ne m'étonne pas autrement, mais elle est relativement rare. J'en conclus qu'il y avait une intention d'art dans cette machine, et c'était, si l'on veut, de l'invention de collégien, mais enfin c'était de l'invention. Dans *l'Accident de Monsieur Hébert*, le progrès, sous ce rapport, est sensible : il ne s'y passe rien, ou plutôt, — et pour être tout à fait exact, — quand il s'y passe

quelque chose, c'est de telle manière que l'on aimerait autant qu'il ne s'y passât rien. Le capitaine Ventujol aime Mme Hébert, et il en est aimé. Tout se découvre. Alors Ventujol s'en va d'un côté, Mme Hébert de l'autre; et le roman est terminé. M. Hébert est en bois; si j'ajoute que Ventujol ressemble beaucoup plus à tout le monde qu'à lui-même, et que le caractère particulier de Mme Hébert consiste à n'en pas avoir, on comprendra que je dise que *les Sœurs Vatard*, de M. Karl Huysmans, ou encore *une Vie*, de M. Guy de Maupassant, soient des œuvres « chargées de matière » en comparaison de *l'Accident de Monsieur Hébert*. Osons en convenir : le dernier chef-d'œuvre lui-même de M. Edmond de Goncourt : *Chérie*, est à peine aussi vide, sans compter que l'aventure s'y dénoue par une mort, ce qui semble peu conforme à la réalité. Car, tout le monde le sait, rien ne commence, rien ne finit; et on ne meurt pas dans la vie, mais seulement au théâtre. Or, justement, comme *l'Éducation sentimentale*, ou comme *Bouvard et Pécuchet*, — dont les leçons ne sont pas douteuses, — *l'Accident de Monsieur Hébert* ramène les personnages à leur point de départ et remet, ou à peu près, les choses en l'état. Voilà le vrai roman naturaliste, le roman selon la formule, le roman enfin sans incidens, péripéties ni dénoûment, reproduction fidèle de la nature, exacte imitation de la vie dans la simplicité de sa « nullité crasse, » — comme ils disent, — et la réalité de sa « platitude nauséeuse. » Lisez encore, si vous en avez le courage, *la Petite Zette*, par M. Jules Case, avec dédicace à M. de Maupassant ; ou l'unique roman, je crois, de M. Henry Céard : *une Belle Journée*.

Ces effets, vraiment surprenans, ne s'obtiennent pas sans beaucoup de peine, et même beaucoup d'art. On n'arrive pas plus aisément à parler pour ne rien dire qu'à peindre pour ne rien montrer, et, indépendamment d'une grâce d'état, il y faut toute une longue, patiente, laborieuse éducation de l'œil et de l'esprit. Nous apprendrons donc premièrement à situer les « héros modernes » dans des milieux plus gris, plus incolores, plus insignifians qu'eux-mêmes. C'est à quoi nous réussirons en arrêtant ordinairement nos regards sur ce qui ne vaut pas la peine d'être regardé, comme en habituant notre main à reproduire ce qui ne mérite pas d'être reproduit. Les maîtres ont donné des modèles en ce genre : *l'Éducation sentimentale* en est un; *le Ventre de Paris* en est un autre. Qui de nous n'a dans la mémoire ces pages immortelles? « Après le quai Saint-Bernard, le quai de la Tournelle et le quai de Montebello, on prit le quai Napoléon... Puis on repassa la Seine sur le Pont-Neuf, on descendit jusqu'au Louvre, et par les rues Saint-Honoré, Croix-des-Petits-Champs et du Bouloi, on atteignit la rue Coq-Héron. » Et qui de nous n'a sous les yeux ces inimitables tableaux? « Devant elle s'étalaient, dans des

plats de porcelaine blanche, les saucissons d'Arles et de Lyon entamés, les langues et les morceaux de petit salé cuits à l'eau, la tête de cochon noyée de gelée, un pot de rillettes ouvert et une boîte de sardines dont le métal crevé montrait un lac d'huile. » Et cependant, je ne sais, encore ici, si les disciples n'auraient pas surpassé les maîtres. Il me semble du moins que leurs descriptions, plus longues, sont aussi plus oiseuses; que la qualité propre de leur observation a quelque chose de plus banal; et que leurs découvertes enfin, plus inattendues, sont généralement plus drôles. Celui-ci, par exemple, ne s'est-il pas un jour avisé que, « par les temps de forte chaleur, les boueux passaient le matin dans les rues afin d'enlever les ordures? » Celui-là, non moins subtil, a fait observer qu'en été, « quelques personnes seulement occupaient l'intérieur des tramways, les autres préférant l'impériale ou les plates-formes. » Mais un troisième, s'élevant plus haut, — et comme qui dirait jusqu'à l'observation sociale, — a remarqué le premier que, « dans leurs corps de garde, les pompiers écrivaient toujours, » ou, « dans un autre ordre d'idées, » que « les relieurs étaient les plus inexacts des commerçans. »

Si nous avions affaire à de plus gros personnages que M. Karl Huysmans ou M. Guy de Maupassant, — je veux dire à des œuvres plus fortes en leur genre que *les Sœurs Vatard*, ou de plus de prix que *les Sœurs Rondoli,* — peut-être y aurait-il quelque utilité, quelque intérêt de curiosité tout au moins à se proposer de définir et de fixer le procédé. Mais quatre mots ici pourront suffire. Cela consiste essentiellement à ne rien laisser échapper de ce qui traverse le champ de la vision, et, renversant alors l'ordre accoutumé des choses, n'en retenir pour le noter que ce que sa banalité même semblait devoir soustraire à l'observation : « La grand'route, devant sa porte, se déroulait à droite et à gauche, presque toujours vide. De temps en temps, un tilbury passait au trot, conduit par un homme à figure rouge, dont la blouse, gonflée au vent de la course, faisait une sorte de ballon bleu; parfois c'était une charrette lente, *ou bien parfois on voyait venir de loin deux paysans, l'homme et la femme, tout petits à l'horizon, puis grandissant, puis quand ils avaient dépassé la maison, rediminuant, redevenant gros comme deux insectes, là-bas, tout au bout de la ligne blanche qui s'allongeait à perte de vue, montant et descendant selon les molles ondulations du sol.* » Ou bien encore : « La rue que les deux jeunes gens suivaient était déserte, et leurs pas retentissaient avec un bruit clair sur le trottoir. *Tantôt leurs ombres se brisaient le long des boutiques fermées, tantôt les précédaient ou les suivaient, étalées à plat sur les dalles, pâles à certains momens, foncées à d'autres. Souvent, elles s'enchevêtraient, se confondaient, s'unissaient des épaules, ne formaient plus qu'un tronc, ramifié de bras et de jambes, sur-*

monté de deux têtes, parfois elles s'isolaient, se ramassaient sous leurs pieds ou s'allongeaient démesurément et se décapitaient dans le renfoncement des portes. » Que l'on puisse tirer de là quelquefois des effets vraiment curieux, je ne le nierai point, ou plutôt, je conviendrai volontiers que M. Guy de Maupassant et M. Karl Huysmans eux-mêmes en ont rencontré plus d'un. Faut-il aller jusqu'à dire que certains coins du Paris contemporain n'ont pas été plus fidèlement observés par M. Zola que par M. Huysmans, et que Flaubert eût à peine mieux rendu que M. de Maupassant certains aspects de la nature normande? On le peut, et nous le disons, et nous avons même le devoir de le dire, car autrement on serait en droit de nous demander pourquoi tant s'occuper de M. de Maupassant et de M. Huysmans. Mais nous croyons après cela que ce que l'on en tire surtout, et le plus souvent, ce sont des effets comiques, beaucoup plus comiques peut-être que ne le savent leurs auteurs eux-mêmes.

Jusque dans les œuvres des maîtres, et plusieurs fois déjà, nous avons signalé cette remarquable affinité du roman naturaliste pour le vaudeville et la grosse farce. Bouvard et Pécuchet, que sont-ils, je vous le demande, que deux maniaques échappés du théâtre des Duvert et Lauzanne? et, bien avant *Pot-Bouille,* Trublot, le monsieur qui suit les bonnes, n'appartenait-il pas, vous le savez, au répertoire du Palais-Royal? Si bien qu'après avoir jadis traité du plus outrageux dédain « dramaturges » et « vaudevillistes, » enveloppés à la fois dans la même sentence, il me paraît maintenant plus évident chaque jour que les naturalistes ne sauraient autrement finir que par leur ressembler. La vulgarité soutenue des sujets où ils se complaisent, toujours les mêmes; la façon dont ils les développent, qui ne manque de rien tant que de vérité vraie; les énormes drôleries qu'ils mettent dans la bouche de leurs personnages; tout enfin, — jusqu'aux noms qu'ils fabriquent industrieusement pour les en affubler, — les achemine, en dépit d'eux, vers cet écueil de toutes leurs prétentions. Et comment, à vrai dire, se défendraient-ils de s'y venir heurter si leurs procédés, comme on vient de le voir, ne sont autres en principe que ceux de la caricature? Mais, de plus, par une perversion de l'œil et de l'esprit tout à fait singulière, ils en sont arrivés à ce point, sous prétexte de naturalisme, qu'ils ne trouvent rien de si ridicule autour d'eux que ce qu'il y a de plus naturel; tandis qu'inversement, ils n'aperçoivent rien de si digne de toute leur attention et de tout le scrupule dont leur art est capable, que ce qu'il y a de plus insignifiant et de plus risible au monde. Regardez-y d'un peu près. Les situations burlesques dont s'égayait jadis, avec plus de verve que de style, le toujours populaire auteur de *la Pucelle de Belleville* et de *Monsieur Dupont*, prennent à leurs yeux des aspects quasi tragiques. C'est précisément dans les

amusantes inventions de l'auteur d'*Edgard et sa Bonne* et de *Célimare le Bien-Aimé* qu'ils savourent ce qu'ils appellent toute l'amertume de l'existence. Au comique irrésistible que dégagent d'elles-mêmes les perplexités d'un Beaudeloche ou d'un Beauperthuis quelconque, tombé au piège de sa propre sottise, ils ajoutent celui de prendre l'accident de Beauperthuis ou le désespoir de Beaudeloche au sérieux. Et c'est pourquoi tout vaudeville contient en soi le germe d'un roman naturaliste, comme tout roman naturaliste peut se définir correctement : l'erreur d'un vaudevilliste qui s'ignore. On l'a bien vu, peut-être, lorsque M. Zola s'est avisé de faire transporter son *Assommoir*, et surtout son *Pot-Bouille*, à la scène. Quatre actes de vaudeville et six actes de mélodrame, dix au total ; c'est à quoi se résumait ce que ce grand contempteur de la « dramaturgie » et du « vaudevillisme » avait imaginé de plus naturaliste.

Ce serait inutilement accabler le lecteur de titres de romans et de nouvelles naturalistes que de vouloir pousser à bout ce commencement de démonstration. Ceux à qui ne suffirait pas l'analyse détaillée de *l'Accident de Monsieur Hébert*, telle que nous avons essayé de la leur donner plus haut, ou la lecture d'*une Belle Journée*, s'ils ont tant fait que de l'entreprendre, n'auront au surplus qu'à choisir dans le répertoire déjà considérable de M. de Maupassant : *Boule de suif*, *En famille*, *A cheval*, *l'Héritage*, et tant d'autres. Je leur signale aussi le dernier roman de M. Karl Huysmans, *A rebours*, imitation ou transposition de *la Tentation de Saint-Antoine ;* et je le leur recommanderais même, s'il ne s'y rencontrait, comme dans tous les autres d'ailleurs, trop de pages bonnes à mettre au cabinet.

Mais ce que je puis bien dire, en tout cas, c'est que le héros de cette histoire, le duc Jean Floressas des Esseintes, est à lui tout seul plus plaisant, risible et falot, que tous les Nonancourt et tous les Champbourcy du vaudeville contemporain mis ensemble. Il paraît que ce livre « a marqué dans une certaine direction la frontière avancée du talent de M. Huysmans, qui se trouve embrasser certaines régions lointaines apparemment extérieures. » Si cela signifie, comme je le conjecture, que M. Huysmans a quitté cette fois le terrain ordinaire du naturalisme pour chevaucher les plus fantastiques chimères, il n'en est donc alors que plus curieux et plus caractéristique de le voir, après ce bel élan, retomber à chaque pas dans le vaudevillisme. L'idée de s'offrir à soi-même des symphonies de liqueurs « avec de vieille eau-de-vie représentant le violon, » et « le rhum simulant l'alto » ou « le vespétro le violoncelle, » est peu neuve, et serait difficile, sans doute, à mettre en scène. Mais l'idée de se procurer la sensation d'un voyage à Londres en se transportant dans une taverne de Paris plus ou moins britannique, est tellement une idée

de vaudeville que, modifiée convenablement, elle a fourni le fond du *Voyage à Dieppe*, de Wafflard et Fulgence. Et quant à l'idée de protester « contre le bas péché de gourmandise » en se nourrissant *a posteriori*, ceux qui goûtent *le Malade imaginaire* jusqu'au bout, et *Monsieur de Pourceaugnac* même dans les entr'actes, regretteront éternellement que l'état de la médecine de son temps n'ait pas permis à Molière d'en exploiter tout le bas comique. C'est ici de la fantaisie de vaudeville, s'il en fut. J'en appelle plutôt aux hommes du métier. Seulement n'est-il pas bien remarquable que quand un naturaliste essaie de secouer une fois l'esthétique de l'école, l'unique loi qu'il n'en puisse absolument rejeter soit celle qui veut que le vaudeville se retrouve au fond de tout roman naturaliste? Nous ne saurions donc inviter trop vivement M. Huysmans en particulier, et les naturalistes en général, à se porter tout entiers du côté où ils penchent. Ce qu'ils dépensent de talent dans ces petites nouvelles qui remplissent les premières colonnes de quelques journaux du matin ne fait pas peut-être beaucoup de tort au grand art, mais le vaudeville a droit de regretter ce qu'ils y sèment d'idées, qui ne demanderaient que la main d'un bon metteur en œuvre pour s'adapter à la scène des Variétés ou du Palais-Royal. Et pour ce que le rire est le propre de l'homme, comme disait l'autre, ayant reçu le don de le communiquer, ils seraient impardonnables d'en réserver la jouissance à leur petite école.

Que, d'ailleurs, ils ne sachent point le théâtre, ce n'est pas une affaire; le vaudeville se fait en collaboration; ils trouveront les idées, d'autres se chargeront de les accommoder à l'optique qu'il faut. Et puis, s'ils ne connaissent pas le métier, ils en seront quittes pour l'apprendre. Ce qui leur sera d'autant plus facile que c'est aussi bien la seule chose qui leur fasse présentement défaut. Capables d'imaginer des situations comiques, ils ne le sont pas moins d'écrire en style de vaudeville. Ou plutôt, c'est là leur triomphe, et je ne sais s'ils excellent en rien tant que dans l'art de renforcer par des mots le comique des situations. « Le mari sauta le premier, puis ouvrit les bras pour recevoir sa femme. Le marchepied, tenu par deux branches de fer, était très loin, de sorte que pour l'atteindre, Mme Dufour dut laisser voir le bas d'une jambe dont la finesse primitive disparaissait à présent sous un envahissement de graisse tombant des cuisses. M. Dufour, que la campagne émoustillait déjà, lui pinça vivement le mollet, puis la prenant sous les bras, la déposa lourdement à terre, comme un énorme paquet. » Ce petit tableau de genre est de M. de Maupassant, et non de Paul de Kock; on peut l'intituler : *A la campagne*. Celui-ci, que l'on pourrait intituler : *Chez le dentiste*, n'est pas de Pigault-Lebrun, mais de M. Huysmans. « Un craquement s'était fait entendre, la molaire se cassait, en venant. Il lui avait alors semblé qu'on lui arrachait à la tête; il avait

perdu la raison, avait hurlé de toutes ses forces, s'était furieusement défendu contre l'homme qui se ruait de nouveau sur lui, comme s'il voulait lui entrer son bras jusqu'au fond du ventre, s'était brusquement reculé d'un pas, et, levant le corps attaché à la mâchoire, l'avait laissé brutalement retomber, sur le derrière, dans le fauteuil, tandis que debout, emplissant la fenêtre, il soufflait, brandissant au bout de son davier une dent bleue où pendait du rouge. »

C'est exactement l'espèce particulière de grossissement que l'esthétique du vaudeville exige. Les mots ne s'associent plus ici selon leur sens, ou pour traduire une idée, mais en vue d'un effet à produire, et dans l'un comme dans l'autre cas, la cause étant la même, l'effet est le même aussi. Dans cette langue spéciale on ne se calme pas, « on s'édulcore, » on ne se décourage point, « on s'aveulit; » celui-ci se « vautre devant une perspective, » et cet autre se « plonge dans d'inqualifiables fanges; » on ne dit point d'une femme qu'elle est sentimentale, mais qu'elle fait « des rêves intoxiqués de sentimentalisme; » et on ne dit point qu'elle a perdu ses illusions, mais « que son idéal a subi bien des renfoncemens et bien des accrocs. » N'est-ce pas aussi la langue du vaudeville? et le Vancouver de *Mon Ismènie* parle-t-il autrement quand il dit : « Dardenbœuf, excusez cet épanchement prématuré... mais vous me plaisez? » ou le Chalandard de *la Sensitive* quand il dit : « Je ne l'avais pas regardée, la cousine,.. elle est ahurissante de beauté? » ou le Fadinard du *Chapeau de paille d'Italie:* « Marié!.. ce mot me met une fourmi à chaque pointe de cheveu? » ou le Daniel du *Voyage de M. Perrichon* : « Quand je parais, son visage s'épanouit, il lui pousse des plumes de paon sous sa redingote? » Combien d'autres rapprochemens, que je laisse au lecteur le plaisir de faire! C'est que, dans le vaudeville comme dans le roman naturaliste, il s'agit justement d'égayer par quelque artifice la vulgarité convenue des sujets, et si la cocasserie du style n'y saurait seule suffire, c'en est cependant un des bons moyens. Lorsqu'il est bien entendu que vous ne prétendez intéresser le lecteur ou le spectateur ni par la singularité des aventures, ni par la nouveauté de l'observation, ni par l'originalité des caractères, il faut pourtant bien trouver à quoi l'intéresser, ou ne se mêler alors ni de roman ni de théâtre. Le roman naturaliste et le vaudeville y réussissent quelquefois par des combinaisons de mots et des associations d'idées qui sont au naturel ce que les lignes heurtées de la caricature sont à la vérité du dessin de la forme humaine. Aussi ne les faut-il accuser ni l'un ni l'autre, en outrant la nature, d'avoir passé le but, puisque précisément c'est là tout ce qu'ils se proposent; et ils nous répondraient à bon droit qu'ils l'ont ainsi voulu. L'ont-ils vraiment ainsi voulu? demandent bien quelques sceptiques. Mais ce sont des sceptiques.

Si maintenant le vaudeville, à cette ressource du style épileptique, ajoute celle de l'intrigue, le roman naturaliste dispose, lui, de celles de l'équivoque et de l'obscénité. Non sans doute que le vaudeville soit toujours fait pour les oreilles chastes, — on lui a quelquefois passé des libertés singulières, — et, s'il faut être franc, ces libertés ou ces licences, depuis quelques années surtout, composent malheureusement une partie du plaisir que l'on y va chercher. Mais insister sur ce sujet serait peut-être imiter les naturalistes eux-mêmes, dont le cynisme de langage n'est animé, comme l'on sait, que de l'intérêt de la morale... Faisons donc seulement observer que si, pour être juste, notre siècle en ce point ne vaut ni mieux ni pis que tous ceux qui l'ont précédé dans l'histoire, et si même nous sommes encore assez loin des polissonneries de Casanova de Seingalt ou des grossières ordures de Restif de La Bretonne, les romanciers naturalistes ne feront pas moins bien dès à présent d'y prendre garde. Les derniers venus, qui sont encore jeunes, ont peut-être écrit déjà plus d'une page qu'ils regretteront quelque jour; et il ne faudrait pas que leurs anciens se fissent une obligation, en les imitant à leur tour, de leur apporter une excuse. Vainement ils invoquent Rabelais et Régnier, Shakspeare et Molière, Saint-Simon et Voltaire : qu'ils se rappellent plutôt l'indignation de Flaubert, très vive et très sincère, lorsque Sainte-Beuve prétendit avoir senti dans *Salammbô* ce qu'il appelait « une pointe de sadisme. » La suite a prouvé qui des deux avait raison : Sainte-Beuve de l'y reconnaître, ou Flaubert de nier qu'elle y fût. Le naturalisme, qu'il s'en rende compte ou non, est aujourd'hui sur cette pente, et ce n'est pas seulement pour lui que je serais fâché qu'il roulât jusqu'en bas.

Rien ne serait plus facile encore que de rapprocher l'espèce de pessimisme dont nos naturalistes font montre de ce pessimisme inconscient qui se trouve être également le fond du vaudeville classique. Qu'est-ce en effet que le vaudeville, sinon le miroir de la bêtise humaine, et parfois même de la bêtise compliquée de gredinerie? J'aime mieux toutefois attirer l'attention sur deux points de quelque importance. — Le premier, c'est qu'ils sont bien durs, grands et petits, depuis Flaubert jusqu'à M. de Maupassant, pour la pauvreté, je veux dire pour les ridicules et les vilenies, s'ils y tiennent, qu'engendre la misère. Sous ce rapport, c'est le contraire du naturalisme anglais, depuis Fielding jusqu'à George Eliot, si indulgent, si compatissant, si humain. On n'est pas beau non plus quand on a le corps déjeté par la souffrance et la physionomie ravagée par la maladie; cependant, je ne sais quelle pudeur physique nous retient communément de plaisanter la laideur d'un malade. Qu'est-ce que les habitudes ou les tics de la misère peuvent avoir en soi de plus ridicule ou de plus réjouissant

que les spasmes et les convulsions de la douleur? Je voudrais donc voir nos naturalistes effacer de leurs œuvres ce caractère de dureté. Il ne me semble d'ailleurs, je l'avoue, nullement drôle que l'on achète un journal d'un sou quand on ne peut pas y mettre quinze centimes, ni qu'une mère de famille, après le couvert ôté, fût-ce dans la même pièce, et par économie forcée, taille les robes de sa fille. — En second lieu, ces jeunes mandarins de lettres manquent trop aussi de pitié pour la grande foule de ceux qui ne goûtent pas leur littérature, ni même aucune littérature, puisqu'aussi bien il y a de telles gens. Car enfin, je ne suis pas persuadé qu'il convienne de partager en deux l'humanité tout entière : d'une part, les imbéciles, et, de l'autre, les romanciers naturalistes.

On peut être honnête homme et faire mal les vers.

Mais c'est précisément ce qu'ils n'admettent pas sans peine, ou plutôt c'est ce qu'ils n'admettent pas du tout; et peut-être est-ce là le principe de leur pessimisme. Au prix de la leur, dont je n'ai garde de médire, toute autre occupation leur paraît misérable. Ils ne pensent pas qu'il y ait d'autre intérêt en ce bas monde que de peser des syllabes et d'assembler des mots. Et ils ont le mépris du siècle parce que le siècle, comme ils disent, a la haine de la littérature. « Des Esseintes flairait une sottise si invétérée, une telle exécration pour ses idées à lui, un tel mépris pour la littérature, pour l'art, pour tout ce qu'il adorait, implantés, ancrés dans ces cerveaux étroits de négocians, exclusivement préoccupés d'argent et seulement accessibles à cette basse distraction des esprits médiocres, la politique, qu'il rentrait en rage chez lui et se verrouillait avec ses livres. » C'est de leur Flaubert encore qu'ils ont hérité cette singulière manie, que Flaubert avait lui-même héritée des romantiques. Mais positivement, quand ils parlent ainsi, ne se sent-on pas une démangeaison de les adresser à Sedaine, et de les mener entendre M. Maubant lui-même réciter le couplet célèbre : « Un négociant, mon fils!.. quelques particuliers audacieux font armer les rois,.. mais ce négociant, anglais, hollandais, russe ou chinois, n'en est pas moins l'ami de mon cœur; et nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui tient ensemble les nations... Voilà, mon fils, ce que c'est qu'un honnête commerçant. » Comme si jamais ou nulle part, excepté du temps des romantiques, — et à la Chine peut-être aussi, puisque M. Vanderk nous y fait penser, — on s'était avisé d'isoler les « lettrés » du reste des hommes et de couper ainsi l'art de ses communications avec la vie! Pas plus d'ailleurs que nous ne nous sommes engagé tout à l'heure sur le terrain de la « philanthropie, » pas plus nous ne voudrions ici nous

aventurer sur celui de « l'utilitarisme. » Mais si ces observations n'étaient pas inutiles à faire, les voilà faites.

Il faudrait maintenant pouvoir en « édulcorer » l'amertume, — comme dirait M. Léon Hennique, — à défaut de quelques complimens, au moins par quelques consolations. Et nous ne demanderions pas mieux, si en effet nous le pouvions. Mais, nous attendrons les autres à leur prochain roman, et puisque c'est surtout de M. Karl Huysmans et de M. Guy de Maupassant que nous avons parlé jusqu'ici, c'est d'eux seuls que nous dirons encore quelques mots.

M. Karl Huysmans a de la verve, et, en dépit de ses affectations de pessimisme, il a de la gaîté, une grosse gaîté, qui lui a souvent inspiré de bien mauvaises pages, de la gaîté cependant, et c'est toujours quelque chose. Je ne sais s'il se doute lui-même comme il est gai. Il me semble bien aussi qu'il a l'œil d'un observateur, quoique jusqu'ici son observation n'ayant porté sur rien de très intéressant, on n'en puisse encore dire très exactement la valeur. Sauf dans son dernier roman, *A Rebours*, qui est une tentative que l'on ne peut pas humainement l'engager à recommencer, dans ses précédens écrits : *les Sœurs Vatard*, *Marthe*, *En Ménage*, il n'a guère étudié que l'unique matière dont M. Daudet vient de s'emparer à son tour en composant *Sapho*. Trois volumes sur ce sujet, qui prête un peu trop à des peintures trop libres, qui n'a rien par lui-même de bien séduisant, et qui ne vaut enfin que ce que valent eux-mêmes les personnages que le hasard ou leur mauvaise fortune a engagés dans de telles aventures, c'est beaucoup; car les personnages de M. Huysmans ne valent pas grand'chose, — psychologiquement s'entend, — et les situations burlesques où il aime à les placer l'ont toujours empêché d'apercevoir clairement et de traiter la situation principale. Au résumé, ce sont les *Scènes de la vie de bohème* récrites comme qui dirait dans le style de *l'Assommoir*. Si j'ajoute après cela M. Huysmans ne manque malgré tout ni d'esprit ni d'idées, ce n'est pas que je me fasse aucune illusion sur l'érudition facile et l'originalité factice de son dernier roman. Je ne crois pas toutefois me tromper trop grossièrement; — et le jour où M. Karl Huysmans m'aura donné complètement raison, sa part, comme on voit, ne laissera pas d'être assez belle.

Le cas de M. Guy de Maupassant est un peu plus compliqué. Tous les défauts qu'exige l'esthétique naturaliste, il les a, mais il a aussi quelques qualités qui sont assez rares dans l'école. Ainsi, j'ose à peine l'en féliciter, mais il y a chez lui quelques traces de sensibilité, de sympathie, d'émotion : dans *le Papa de Simon*, par exemple, dans *En Famille* même, dans *Miss Harriett*, dans *une Vie*. D'intempérans admirateurs ont trop loué son talent descriptif. J'aime assez sa Normandie, beaucoup moins son Algérie, bien moins encore sa Bretagne. Ce n'est

pas ce qu'il voit qu'il voit bien, mais plutôt ce dont il est profondément imprégné. Sa manière d'écrire est d'ailleurs plus simple, plus franche, plus directe que celle de la plupart de ses émules en naturalisme, et même de M. Zola. On dirait aussi que son pessimisme a quelque chose de moins littéraire, de moins voulu par conséquent, et de plus douloureux; il a le comique triste, et quelquefois amer. En fait de nouvelles, l'*Histoire d'une fille de ferme*, malgré quelques brutalités inutiles, est peut être jusqu'ici ce qu'il a donné de mieux. Mais, il y a trop de Flaubert en lui. *Boule de suif* et *l'Héritage*, qui sont ce qu'il a écrit, sauf *une Vie*, de plus considérable, sont du pur Flaubert, moins sobre et mieux portant, si l'on veut; et généralement, dans ses premiers récits, je n'en connais pas un qui ne soit par quelque endroit trop inspiré de Flaubert. C'est un élève dont l'originalité n'est pas assez dégagée de l'admiration et de l'imitation de son maître. Il serait temps d'y aviser. Comme Flaubert, il manque surtout de goût et de mesure. Sans cela, sans quelques pages qui semblent une gageure, et qui s'étalent sans vergogne en trois ou quatre endroits, *une Vie* serait presque une œuvre remarquable. C'est sans doute une bien simple et bien banale histoire; elle se laisse lire toutefois; et, voulant en parler, j'ai pu la relire sans ennui. Mal équilibré, mais soutenu par la solidité, si je puis ainsi dire, de trois ou quatre scènes principales, l'ensemble a de la carrure et respire une certaine puissance. On louerait ce livre davantage si l'on ne craignait d'avoir l'air d'en recommander la lecture à ceux qui ne le connaissent point. Pourquoi M. de Maupassant s'en est-il tenu là? Car il est bien certain qu'il n'a pas tenu les promesses qu'*une Vie* nous avait données. On peut même dire que ses deux derniers volumes, *Miss Harriett* et *les Sœurs Rondoli*, nous le montrent engagé dans une voie fâcheuse, puisque c'est celle de ses pires défauts. Souhaitons-lui seulement de ne pas y persévérer; car déjà ces deux derniers volumes feraient presque craindre qu'il ne fût condamné dès à présent à se répéter lui-même, et ne plus se renouveler. Et vraiment, par un effet de l'infélicité des temps, le talent est aujourd'hui trop rare pour que ce ne fût pas dommage.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Et voilà comment les affaires mal conçues, mal engagées, mal conduites, sont nécessairement condamnées à se traîner à travers les obscurités et les contradictions pour n'aboutir à rien ou pour finir par les surprises de l'inconnu.

C'est l'éternelle histoire. On se figure pouvoir faire de la politique avec des fantaisies, avec de médiocres calculs de parti, avec de petites tactiques, et un jour ou l'autre on recueille ce qu'on a semé. On croit bien habile de céder à l'esprit d'aventure, de soulever des questions inutiles ou périlleuses sous le prétexte ingénieux de ne pas les laisser à des adversaires, et l'on ne réussit qu'à tout embrouiller, à mettre l'incertitude et le trouble dans une situation. Une fois qu'on s'est engagé sans réflexion et sans raison, on compte du moins qu'il sera toujours possible de se tirer d'embarras avec de la ténacité ou de la ruse, de passer à travers les écueils, et pas du tout : les embarras ne font que s'accroître à chaque pas sur la route où l'on s'est aventuré, les difficultés deviennent des impossibilités, la volonté et la ruse ne servent à rien, pas même à pallier le mal, qui s'aggrave. On va d'expédient en expédient, épuisant les combinaisons et les subterfuges, pour finir par se trouver, sans l'avoir prévu, sans y avoir songé, dans une crise véritable d'où l'on ne sait plus comment sortir. On s'est créé des dangers auxquels on n'échappe tout au plus que par des équivoques ou par de médiocres supercheries de tacticiens effarés. Seulement il y a une chose bien évidente, malheureusement aussi triste qu'évidente. Tandis qu'on va ainsi au hasard, cherchant péniblement une issue, poursuivant la solution des questions inutiles qu'on a si gratuite-

ment soulevées, tout reste nécessairement en souffrance. Les intérêts sérieux et permanens du pays subissent le contre-coup de ces agitations factices, le commerce et l'industrie se resserrent. Le gouvernement, au milieu des embarras qu'il s'est créés, ne se fortifie sûrement pas. Les pouvoirs publics se déconsidèrent par l'imprévoyance et la légèreté impuissante dont ils offrent le singulier spectacle. Les grandes affaires de la France engagées au loin se ressentent forcément de ce trouble futile et du discrédit qui en résulte pour tous ceux qui, au pouvoir ou dans les assemblées, participent à la direction de la politique nationale. Le pays, qu'on fait si souvent parler quand il ne dit rien, quand il ne demanderait qu'à être tranquille, le pays lui-même, atteint dans sa sécurité et dans ses intérêts, excédé et fatigué, finit par se demander ce qu'on veut faire de lui, ce que tout cela signifie. Tout souffre d'une politique de fantaisie et d'aventure qui se fait un jeu d'une agitation stérile, et c'est là, jusqu'à présent, la plus évidente, la plus saisissante moralité de cette expérience de la revision que M. le président du conseil inaugurait il y a quelque temps avec une si superbe assurance, qui continue encore à travers des péripéties toujours nouvelles.

Non décidément, cette revision constitutionnelle n'aura pas porté bonheur à M. le président du conseil. Dût-il réussir, comme cela n'est plus douteux aujourd'hui, à avoir son congrès à Versailles pour voter on ne sait plus quel projet, on ne sait plus trop quelle résolution, il n'aura pas gagné une grande victoire. Il aura livré une bataille qui n'aura été qu'un péril sans compensation, et les incidens qui se sont pressés dans ces derniers jours, qui sont comme les préliminaires du prochain congrès, ces incidens démontrent assez désormais que la revision ne répondait à aucune nécessité publique, qu'elle n'avait rien d'urgent ni de sérieux, qu'elle était, en un mot, une de ces affaires destinées à finir médiocrement parce qu'elles ont été mal engagées. C'est bien vainement que M. le président du conseil, après avoir avoué il y a quelque temps l'inattention et la froideur de l'opinion française pour la réforme de la constitution, s'est évertué l'autre jour à démontrer, au contraire, que le pays était plein de feu pour la revision, qu'il l'avait imposée à ses mandataires, sénateurs ou députés, qu'il s'y intéresse profondément. M. le président du conseil en est quitte pour une contradiction de plus. Le seul fait que, depuis deux ou trois semaines, on a pu discuter toutes ces questions au milieu d'une indifférence publique avérée, sans qu'il y ait eu même une apparence d'agitation ou d'émotion, ce seul fait prouve ce qu'il y a d'arbitraire et d'artificiel dans cette entreprise revisionniste.

Lorsque le pays, à tort ou à raison, s'attache réellement à une réforme qu'il croit sérieuse, qui le touche dans ses sentimens ou dans ses intérêts, il est certes autrement animé. Il peut se tromper, il ne

poursuit pas moins son but. Il ne se perd pas dans des subtilités, il met ses vœux et même ses exigences dans une formule simple, souvent dans un mot net et retentissant. Où a-t-on distingué rien de semblable aujourd'hui? Où a-t-on vu une trace, un signe de ce mouvement populaire dont la réforme proposée par M. le président du conseil, portée par lui à la chambre des députés et au sénat, serait l'expression? Cette revision, c'est l'œuvre de tacticiens dans l'embarras, de casuistes parlementaires, et rien ne prouve mieux ce qu'il y a de superficiel et de factice dans un travail ainsi poursuivi, que ces discussions qui se sont succédé depuis quelques jours, qui ont offert le curieux spectacle de toutes les impuissances, de toutes les subtilités. Que faire pour arriver à tout dire et à ne rien dire? Comment mettre d'accord les deux assemblées sur un même projet de façon à rendre le congrès possible? Retirera-t-on de la constitution tout ce qui a trait à l'élection des sénateurs? Soumettra-t-on à la revision l'article 8 sur les attributions financières du sénat, au risque de désarmer la première chambre de son droit de contrôle? La chambre des députés a voté sa résolution, où elle a inscrit, sur la proposition du gouvernement d'ailleurs, la revision de ce légendaire article 8. Le sénat a son programme, où il n'admet pas la revision de l'article 8. M. le président du conseil va de l'un à l'autre, ajoutant ses propres contradictions aux contradictions qui ne manquent pas dans les deux chambres. Et on veut que le pays se passionne pour ces manœuvres, qu'il s'intéresse à ces jeux de coulisses parlementaires? Il les voit de loin, il aurait de la peine à les comprendre. Les sénateurs et les députés eux-mêmes ne comprennent sûrement pas toujours ce qu'ils votent; ils finissent par ne plus savoir où ils en sont, et, à travers tout, ce qui souffre le plus de ces confusions, c'est le régime parlementaire faussé, altéré, abaissé, réduit à n'être plus qu'une vaine et puérile représentation sans dignité comme sans efficacité.

On dirait en vérité que toutes ces incohérences se sont concentrées dans un dernier incident qui serait presque comique s'il ne s'agissait pas d'intérêts si sérieux. Il n'y a que peu de jours encore, le sénat, plein de perplexités, était à discuter sur ce fameux article 8, qu'il allait visiblement refuser de livrer aux chances de la revision. Survient à l'improviste un amendement proposant d'admettre la revision au sujet des attributions financières de l'assemblée du Luxembourg, mais à la condition qu'un certain nombre de services publics réglés par des lois organiques resteront à titre permanent dans le budget et ne pourront être supprimés. Que va faire le sénat? Se laissera-t-il ébranler par cette proposition spécieuse qui a l'air de mettre à l'abri les premiers services de l'état, et livrera-t-il à ce prix l'article 8? C'est peu probable, il paraît toutefois hésiter. Là-dessus intervient brusquement M. le président du conseil, qui supplie pathétiquement le sénat de suspendre

sa délibération, qui lui demande vingt-quatre heures, quarante-huit neures au plus pour aller voir ce qui se passe au Palais-Bourbon, qui lui promet de revenir avant trois jours avec une adhésion ou une consultation de la chambre des députés. C'était déjà bien étrange, on en conviendra, de demander à une assemblée d'interrompre une grave délibération pour aller consulter une autre assemblée; c'était tout simplement s'exposer à compliquer un gâchis, déjà très suffisant, d'un inextricable et irréparable conflit. Ce n'est pas tout encore, cependant. Trois jours se passent, M. le président du conseil a eu probablement le temps d'aller en consultation, il y est même allé à coup sûr; il a passé dans les coulisses, il a vu le médiocre accueil fait à l'amendement dans lequel il avait vu un moment un moyen de salut : cela lui suffit. Les trois jours écoulés, M. le président du conseil revient tranquillement au Luxembourg comme si rien ne s'était passé, et quand on lui demande des explications, les communications qu'il a promises sur l'opinion de l'autre chambre, il répond lestement qu'il n'a rien à dire, qu'il n'a aucun compte à rendre de ses visites au Palais-Bourbon, que le sénat n'a qu'à voter comme il voudra, que le gouvernement en délibérera, etc. Et c'est ainsi que M. Jules Ferry entend relever le régime parlementaire, et représenter un gouvernement sérieux? Le secret de la comédie, c'est qu'on veut à tout prix un congrès et que la chambre des députés, plutôt que d'accepter un amendement qui lui enlèverait le vote annuel des principaux services publics, a paru disposée à faire au sénat la concession du maintien complet de l'article 8. Et le sénat, devant d'aussi bonnes dispositions, a effectivement voté la revision, — moins l'article 8.

Fort bien! si la chambre le veut maintenant à son tour, si elle adhère à la résolution du sénat, et c'est ce qu'elle fait sans doute à l'heure qu'il est, le congrès peut se réunir. Et, après cela, après tant de débats confus, d'incidens et de péripéties, que reste-t-il? On se trouve, il faut l'avouer, en présence d'une revision singulièrement diminuée, une ombre de revision. Que disait M. le président du conseil il y a quelques jours, dans cette séance extraordinaire où il demandait au sénat de suspendre sa délibération? Il prétendait que si on excluait l'article 8, la revision serait « décapitée, » qu'on allait offrir le plus étrange spectacle d'impuissance en se réunissant uniquement pour décider que sept articles de la loi électorale du sénat cesseront d'avoir le caractère constitutionnel, — « et puis plus rien! » C'est justement ce qui arrive. Tout se borne à mettre hors de la constitution les articles qui ont réglé jusqu'ici l'élection du sénat, et la grande réforme qui va s'accomplir, que M. le président du conseil tient en réserve dans une loi déjà préparée, se réduit à supprimer les sénateurs inamovibles pour l'avenir, à ajouter quelque vingt-sept mille délégués communaux au corps des électeurs sénatoriaux. C'est

tout. Il est vrai que les revisionnistes auront le moyen et l'occasion de compléter leur ouvrage. Ils vont pouvoir supprimer l'article constitutionnel qui ordonne des prières publiques à l'ouverture des sessions et même proclamer, à propos d'un autre article, l'éternité de la république. De sorte que, depuis quelques semaines, on a prononcé bien des discours, on a fait bien du bruit pour arriver à supprimer les prières publiques et à créer 27,000 électeurs sénatoriaux de plus! N'est-on pas frappé de cette choquante disproportion entre les dangers qu'on a créés, les incertitudes qu'on a répandues partout, et un si médiocre résultat? C'était bien la peine de tout agiter pour finir ainsi, lorsque, avec un peu plus de sang-froid et de raison, on aurait pu reconnaître que ce qu'il y avait à réformer, ce n'était pas la constitution, c'était la politique, qui fausse tout, qui altère tout, la constitution elle-même, l'administration publique et les lois, dans un vulgaire intérêt de domination de parti.

Au lieu de perdre le temps à faire ce que M. le président du conseil a appelé des « réparations, » — des réparations peu sérieuses, d'une utilité douteuse, dans une constitution qui suffisait telle qu'elle était, mieux vaudrait, certes, s'occuper des grands intérêts publics, qui ont besoin d'une protection vigilante et assidue, mieux vaudrait garder ce qu'on a de crédit et de volonté pour assurer au pays une administration équitable et éclairée à l'intérieur, pour mener enfin à un dénoûment toutes ces entreprises où la France est engagée au loin, au Tonkin, à Madagascar.

Les affaires de ce genre ne s'achèvent pas en quelques jours ni en quelques mois, nous le savons bien ; elles durent cependant depuis assez longtemps pour qu'on ait pu, si on l'a voulu, se faire des idées précises, se tracer un système de conduite, et le fait est qu'en dépit de toutes les déclarations officielles, il est quelquefois assez difficile de saisir le caractère et les limites de la politique que le gouvernement prétend suivre dans ces régions lointaines. On ne sait pas même bien au juste, à l'heure qu'il est, dans quels termes sont nos rapports avec la Chine après les derniers incidens, après la meurtrière échauffourée dont nos soldats ont été les victimes sur la route de Lang-Son. Que M. le président du conseil ait vu, dans l'acte de guerre et d'agression accompli par des forces chinoises contre nos soldats, une violation du traité de Tien-Tsin et qu'il en ait aussitôt demandé compte au gouvernement de Pékin en réclamant, par voie d'ultimatum, une réparation et une indemnité, rien de plus simple et de plus légitime; M. le président du conseil a fait son devoir comme ministre des affaires étrangères, chargé de sauvegarder la dignité de la France. Une première satisfaction paraît du reste avoir été accordée par la Chine au sujet de l'intégrité et de l'exécution du traité de Tien-Tsin, et cette première satisfaction sera vraisemblablement suivie d'une réparation plus complète,

sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux armes, d'employer l'escadre de l'amiral Courbet. Il resterait à savoir dans quelles circonstances a pu se produire cette échauffourée de Lang-Son, qui a remis un instant en doute la paix avec la Chine, quels étaient les termes précis de l'acte diplomatique de Tien-Tsin, comment des soldats chinois pouvaient se trouver encore sur la frontière. Tout cela reste provisoirement vague. Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'il y a eu de la part de la Chine une agression accidentelle ou préméditée, pour laquelle on a justement demandé réparation, il a dû aussi y avoir quelque imprévoyance de la part du commandant en chef de notre corps expéditionnaire. Évidemment, avant de mettre six ou sept cents hommes en marche sur Lang-Son, le chef de notre petite armée aurait dû être au courant de l'état de la place, des forces qui s'y trouvaient. S'il ne le savait pas, il était en faute; s'il le savait, il était deux fois en faute en expédiant des forces insuffisantes. La vérité est qu'après quelques succès que l'amiral Courbet lui avait d'avance facilités, M. le général Millot paraît exercer ses fonctions assez légèrement, et en prendre un peu à l'aise, soit avec ses lieutenans, soit avec les officiers de la marine française qui sont sous ses ordres, dont il ne peut disposer néanmoins que selon les règles de la hiérarchie. C'est un chef d'armée improvisé qui, avec ses procédés, ne tarderait pas à compromettre nos intérêts et à provoquer des incidens. Le seul moyen d'éviter les confusions et les faux mouvemens qui peuvent avoir souvent les plus graves conséquences, c'est de donner aux chefs militaires qu'on envoie des instructions précises, d'avoir une politique nettement définie, de savoir ce qu'on veut et de ne pas rester sans cesse à la merci d'un hasard décidant d'une résolution, engageant à l'improviste le pays.

Ce qui est vrai du Tonkin du reste l'est au moins autant de Madagascar, où la France a déjà depuis longtemps des forces, où elle occupe quelques points avec l'intention d'appliquer ce qu'on appelle aujourd'hui la politique coloniale. La France a des droits déjà anciens sur Madagascar, elle veut les exercer, et c'est pour cela qu'elle a envoyé des forces, placées pour le moment sous les ordres de M. l'amiral Miot. La question est seulement de savoir dans quelle mesure elle se propose d'appliquer sa nouvelle politique coloniale, jusqu'à quel point elle veut se laisser entraîner, pour vaincre les résistances qu'elle rencontre dans une partie de la population de l'intérieur, dans la peuplade indépendante et remuante des Hovas. Il y a quelques mois déjà une première discussion avait lieu au Palais-Bourbon, et elle attestait avec un certain éclat l'accord du gouvernement et du parlement pour maintenir et exercer les droits de la France sur la grande île de l'Afrique orientale. Il n'y a que quelques jours, une nouvelle discussion s'est produite à propos d'un crédit de cinq millions demandé par M. le ministre de la marine pour l'expédition de Madagascar, et le crédit a

été voté sans difficulté, presque sans opposition, même avec l'assentiment chaleureux de M. l'évêque d'Angers. L'intention générale reste la même; mais la question délicate subsiste toujours et reste aussi la même. Le vote des cinq millions ne dit pas ce qu'on veut faire. Se bornera-t-on à camper sur quelques nouveaux points des côtes, comme on campe déjà à Tamatave et à Majunga? S'engagera-t-on dans l'intérieur de l'île, jusqu'à la capitale Tananarive? S'en tiendra-t-on à une occupation partielle? Se décidera-t-on pour l'occupation totale? M. le président du conseil et M. le ministre de la marine ont évité d'exprimer une opinion bien nette, préférant laisser une certaine liberté à M. l'amiral Miot, commandant de l'expédition. M. l'amiral Miot est certainement homme à mériter la confiance qu'on met en lui; mais il aimerait probablement mieux savoir d'une manière plus précise ce qu'il doit faire. A Madagascar comme au Tonkin, le danger est dans cette politique à la fois audacieuse et indécise qui, en permettant toutes les tentatives, s'expose à tous les mécomptes.

Quant à la question égyptienne à laquelle la France est certes intéressée, et qui est en ce moment soumise à la conférence de Londres, si elle a fait un pas depuis quelques jours, elle l'a fait bien petit, et elle est peut-être plus près d'un nouvel ajournement que d'un dénoûment. La difficulté est tout entière dans la différence des plans proposés par la France et par l'Angleterre pour la liquidation ou la régularisation des finances égyptiennes. Les deux puissances ont signé, il n'y a que quelques semaines, un arrangement au sujet de l'Égypte; elles s'étaient réservé, à ce qu'il paraît, le droit de n'être plus d'accord le lendemain. L'Angleterre a son programme financier, la France a un autre programme. La conférence, placée entre les deux projets, n'a rien décidé encore, et les plénipotentiaires attendent en paix à Londres des instructions nouvelles qui ne seront peut-être pas plus décisives.

Bien des affaires sont donc engagées aujourd'hui dans le monde, et pour la France, et pour l'Angleterre, et pour tous les pays grands ou petits. Sous l'apparence d'une paix générale, qui heureusement ne semble pas menacée, la vie des nations n'a jamais été peut-être plus compliquée d'incidens de toute sorte, de conflits d'opinions ou d'intérêts, de difficultés extérieures ou intérieures. Aux débats diplomatiques se mêlent les luttes de parlement, les crises politiques, sociales ou économiques, et au moment même où se traitent à Londres ces affaires d'Égypte qui ont sans doute leur importance, qui ne s'approchent guère du dénoûment, l'Angleterre, pour sa part, a devant elle une bien autre question qui l'occupe et la passionne. C'est cette question de la réforme électorale, qui prend décidément la première place dans la politique anglaise, qui s'aggrave de plus en plus et par les conflits de pouvoirs

qu'elle soulève et par l'animation qu'elle suscite dans le pays, qui peut être le commencement d'une grande crise constitutionnelle.

Le bill de réforme proposé par M. Gladstone, voté par la chambre des communes, ardemment soutenu par tous les libéraux anglais, ce bill qui crée deux millions d'électeurs de plus, finira-t-il par l'emporter? La chambre des lords l'a jusqu'ici arrêté au passage par des votes successifs, ou du moins elle a refusé d'admettre le principe de l'extension du droit de suffrage tant qu'on ne lui présenterait pas un système de circonscriptions électorales. Les conservateurs, toujours puissans parmi les pairs, se sont vigoureusement retranchés sur ce terrain, refusant de séparer les deux questions, l'extension du droit de vote et la nouvelle distribution des districts électoraux : c'est sur ce point que la lutte s'est engagée et elle est devenue bientôt d'autant plus vive, elle est aujourd'hui d'autant plus passionnée, qu'on a cru un moment à une transaction, que les derniers votes de la chambre des lords avaient été précédés d'une négociation conciliatrice dont le secret n'a pas tardé à être divulgué. Il s'agissait de faciliter aux lords conservateurs le vote du bill en leur donnant une certaine satisfaction. Une première fois, lord Granville, au nom de M. Gladstone, avait eu des pourparlers tout confidentiels avec lord Cairns; le ministère prenait l'engagement moral de présenter dans une prochaine session le bill complémentaire sur les circonscriptions électorales, et c'est à la suite de ces pourparlers que lord Cairns présentait un amendement qui en définitive a été repoussé. Les conservateurs de la chambre des pairs, conduits au combat par lord Salisbury, se sont refusés à cette première concession, au risque d'aller au-devant d'un conflit des plus redoutables. Depuis, pour détourner des crises extrêmes, une nouvelle tentative a été faite par lord Wemiss, un tory modéré et indépendant qui a porté le nom de lord Elcho et a été autrefois dans le gouvernement avec lord Aberdeen. Lord Wemiss, d'accord avec le ministère, proposait tout simplement de revenir à la transaction primitive, au vote du principe de la réforme, à la condition que le bill sur le remaniement des circonscriptions électorales serait présenté à la session d'automne. C'était, à la vérité, une proposition assez délicate, puisqu'il s'agissait pour les conservateurs de se déjuger à quelques jours d'intervalle, d'accepter par une délibération nouvelle et un peu irrégulière ce qu'ils avaient repoussé une première fois. La tentative a encore échoué, quoiqu'elle ait eu l'appui du gouvernement et du vieux lord Shaftesbury qui a vainement rappelé la grande crise de 1831. Le chef des conservateurs, lord Salisbury, a réussi à rallier toutes les forces de son parti contre la motion de lord Wemiss. Lord Salisbury, en se refusant depuis le commencement de ces débats à toute transaction, en excitant ses amis à une résistance désespérée, a eu visiblement une arrière-pensée, une tactique.

Il a cru sans doute pousser le ministère dans ses derniers retranchemens et le contraindre à dissoudre le parlement, à en appeler au pays, espérant profiter, dans des élections nouvelles, des mécontentemens causés par la politique extérieure du cabinet. M. Gladstone, de son côté, a vu le piège et ne s'est pas laissé prendre à cette tactique. Appuyé sur une majorité considérable dans les communes, sur l'opinion libérale dans le pays, il n'a pas vu la nécessité de faire l'expérience d'une dissolution pour conquérir une majorité qu'il a déjà. Il s'est montré prêt à entrer dans toutes les négociations, disposé à la conciliation, et, puisque rien n'a réussi à désarmer la résistance des conservateurs de la chambre des pairs, il se trouve jusqu'à un certain point dégagé; il reste le chef incontesté des communes et des libéraux d'Angleterre, libre de reprendre la lutte à la session d'automne.

Qu'en résulte-t-il? C'est que la situation devient évidemment des plus critiques et que, dès ce moment, s'ouvre une campagne d'agitation, organisée sous le prétexte de vaincre la résistance des pairs à la réforme, dirigée en réalité contre les lords et leurs privilèges, contre l'institution même de la chambre haute d'Angleterre. Déjà les démonstrations et les meetings ont commencé. La première manifestation a eu lieu, il n'y a que quelques jours, en plein Londres, à Hyde-Park. Les manifestans n'étaient peut-être pas, comme on l'a dit, au nombre de cent mille ou de cent cinquante mille; ils étaient plus probablement, sans parler des curieux, quelque trente mille qui ont parcouru les rues de Londres jusqu'à Hyde-Park, promenant leurs emblèmes et leurs drapeaux, vociférant quelque peu devant Carlton-Club ou devant l'hôtel de lord Salisbury, criant surtout : « A bas les lords! » Ils ont écouté des discours, signé des résolutions en faveur du ministère, protesté contre les votes d'une chambre de privilégiés, « irresponsable et sans mandat. » Au demeurant, tout s'est passé avec un certain ordre, au moins sans tumulte et sans accident. Ce n'est là évidemment que le début d'une agitation qui va se propager, d'une série de meetings qui vont se succéder dans les principales villes d'Angleterre, et où les ministres eux-mêmes auront sans doute leur rôle. Les libéraux sages et prévoyans, à vrai dire, n'en sont point à se dissimuler le danger d'une campagne de ce genre, et, l'autre jour, dans une réunion provoquée par M. Gladstone au *foreign office*, M. Goschen n'a point caché ses craintes. Il a commencé par déclarer qu'on devait se garder des « attaques immodérées, » des violences qui ne feraient qu'humilier ou irriter les lords en les encourageant à la résistance. Le ministère pense vraisemblablement comme M. Goschen; mais dans ces mouvemens populaires, ce ne sont pas les modérés qui sont les plus nombreux ou qui gardent toujours l'ascendant, et, à côté de M. Goschen, voici M. Bright, qui, malgré ses soixante-treize ans et ses projets de

retraite, reparaît sur la scène pour prêter sa vieille ardeur à l'agitation. M. Bright n'y met aucune diplomatie; il n'hésite pas à déclarer que la modération n'est pas son fait, que pour sa part il ne serait « nullement fâché de voir l'existence de la chambre des lords mise en question, » qu'une chambre héréditaire n'a pas de sens dans un pays libre, que les lords doivent abandonner leur *veto*, et que s'ils ne l'abandonnent pas volontairement, on les y obligera, etc. Les programmes, on le voit, se dessinent d'une façon assez tranchée. Qu'en sera-t-il en réalité? Dans ce mouvement qui commence, qui l'emportera des esprits sages ou des esprits violens? On va beaucoup s'agiter, on va faire beaucoup de discours contre les lords, cela est certain, et en définitive il est assez vraisemblable que tout finira encore une fois par des concessions. Les pairs anglais finiront par voter la réforme après une honorable résistance, et le sentiment public s'arrêtera devant une assemblée qui reste encore une des personnifications les plus caractéristiques de la vieille Angleterre.

Tel est le mouvement des choses dans les pays où l'opinion règne et gouverne. C'est l'opinion qui fait la force du ministère libéral en Angleterre, et rien n'indique, rien ne laisse pressentir un revirement prochain; c'est l'opinion qui a renversé récemment un ministère libéral en Belgique et qui a élevé au pouvoir un ministère conservateur, catholique ou indépendant, comme on voudra l'appeler. Quel qu'ait été le résultat des élections complémentaires qui viennent de se faire pour le sénat belge, — et ce résultat, au moins à Bruxelles, est favorable aux libéraux, — le cabinet formé et présidé par M. Malou garde toujours une majorité qui est plus que suffisante dans la chambre des représentans comme dans le sénat, qui dépasse même toutes les anciennes majorités, libérales ou catholiques. Maintenant que tout cela est fait, que l'opinion a dit son dernier mot par les élections et que les chambres sont réunies, le ministère n'a plus qu'à gouverner, à dégager pour ainsi dire par ses actes, par la direction qu'il va imprimer aux affaires belges, le sens de cette évolution. C'est là justement le difficile pour un gouvernement placé entre des adversaires qui se remettent par degrés de leur défaite, qui ont repris courage surtout après les récentes élections sénatoriales de Bruxelles, et des amis impatiens de profiter, peut-être d'abuser de leur victoire. La question, pour le nouveau ministère belge, est de donner satisfaction au mouvement d'opinion qui l'a porté au pouvoir sans se laisser entraîner à des excès de réaction, sans commettre des fautes dont ses adversaires ne tarderaient pas à tirer parti. Ses premiers actes suffisent-ils à préciser le caractère et les limites de sa politique? Évidemment il y avait quelques points sur lesquels il ne pouvait éviter tout d'abord de se prononcer. Dès que les chambres ont été réunies, il a demandé un crédit pour renouer des relations régu-

lières avec le Vatican, pour avoir, comme par le passé, un représentant de la Belgique auprès de la cour de Rome, et ce n'était là qu'une conséquence assez naturelle de la victoire du parti catholique. Le ministère, dès son avènement, a tenu à faire revivre des traditions de bons rapports avec l'église, qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient jamais paru incompatibles avec les libertés belges. Tout cela n'a rien que de simple et de conforme aux sentimens comme aux habitudes de la nation belge. L'acte le plus significatif et le plus grave du cabinet de M. Malou jusqu'ici, c'est la nouvelle loi organique de l'enseignement primaire qu'il a proposée pour remplacer la loi de 1879, et ici encore, après tout, on ne peut pas dire qu'il y ait une surprise, puisque la réforme de cette loi de 1879 était dans tous les programmes des candidats qui ont triomphé aux élections dernières.

La faute des libéraux, et ils l'expient aujourd'hui, a été de faire, en 1879, une loi de parti et de secte, d'introduire dans cette loi un esprit de centralisation et de vexation qui répugne aux mœurs comme aux sentimens d'un pays tel que la Belgique, de violenter les droits des communes, les droits des pères de famille aussi bien que les croyances religieuses. Ils n'ont pas vu, ils n'ont pas voulu voir qu'en procédant ainsi, ils livraient d'avance leur œuvre aux chances d'inévitables réactions. C'est ce qui est arrivé. Et qu'on voie par cet exemple le danger qu'il y a toujours à mettre l'esprit de parti ou de secte dans des questions qui devraient être traitées et résolues avec la plus souveraine impartialité! Lorsque les libéraux belges ont fait leur loi scolaire de 1879, ils ont abusé de leur pouvoir dans un intérêt de domination, et les catholiques n'ont pas caché que le jour où ils reviendraient aux affaires, leur premier acte serait d'abroger ce qu'ils ont appelé une « loi de malheur. » Aujourd'hui, ce sont les catholiques qui sont au gouvernement, qui proposent une loi nouvelle où ils mettent naturellement leurs idées, et déjà, dans les premières délibérations des bureaux de la chambre, les libéraux protestent à leur tour que le jour où ils rentreront au pouvoir, ils se hâteront d'abroger la loi qu'on va faire. Avec ce système que deviennent les intérêts les plus essentiels, les plus sérieux d'un pays? Ils restent sans garanties, perpétuellement livrés à toutes les représailles, sacrifiés d'avance à l'esprit de faction. Cela arrive dans d'autres pays que la Belgique! Si le nouveau ministère de Bruxelles veut accomplir une œuvre durable, ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se dégager de ces malfaisantes influences de parti, de réformer dans les lois scolaires ce qui peut être utilement réformé, sans se laisser aller à de dangereux conseils de réaction. C'est la politique la plus éclairée et c'est encore la politique la plus sûre en Belgique comme dans tous les pays.

La question est la même partout, en effet, à Bruxelles aussi bien qu'à

Madrid, où la session des chambres d'Espagne vient de se clore après une discussion où toutes les politiques se sont trouvées en présence. Cette discussion, qui a duré cinquante jours, pour aboutir au vote d'une réponse au discours du roi, a été certes des plus brillantes. Peu de parlemens européens, aujourd'hui, égalent en éloquence le parlement espagnol, où il y a des chefs d'opposition comme M. Castelar, M. Sagasta, M. Moret, le général Lopez Dominguez, mais où il y a aussi des chefs et des orateurs du gouvernement comme M. Canovas del Castillo, M. Pidal y Mon, M. Romero Robledo. Il y a eu des momens, dans ces derniers débats, où la lutte a eu un éclat singulier, par exemple lorsqu'elle s'est resserrée entre le plus séduisant des orateurs, M. Castelar, et M. Pidal, ou entre M. Sagasta et M. Canovas del Castillo. Le ministère espagnol avait justement à se défendre contre des adversaires de tous les camps, libéraux constitutionnels, orateurs de la gauche dynastique ou républicains, qui l'accusaient de suivre une politique de réaction à outrance, d'être un gouvernement d'influence cléricale. Le président du conseil, M. Canovas del Castillo, a naturellement repoussé toutes ces accusations, et il s'est énergiquement défendu en déclarant une fois de plus qu'il était avant tout un constitutionnel résolu à maintenir intacte la royauté, prêt à accepter tous les concours, bien décidé, néanmoins, à ne pas entrer en connivence avec ceux qui, par degrés, par des complaisances pour les partis extrêmes, livreraient la monarchie à ses ennemis. C'est sa politique, et il la développe avec autant d'habileté que de force. Le ministère, avec sa majorité, n'a point eu de peine à avoir le dernier mot au scrutin qui a clos ces brillantes luttes de la parole. Le malheur a voulu, cependant, que de ces débats il sortît un incident fort imprévu, presque une querelle avec l'Italie. Comment cela a-t-il pu se faire? Le ministre des travaux publics, M. Pidal, en faisant assaut d'éloquence avec M. Castelar, en parcourant avec lui toutes les régions de la politique et de l'histoire, a prononcé quelques paroles de sympathie sur le pouvoir temporel du pape. Ces paroles ont dû être transmises à Rome dénaturées ou exagérées, et le fait est qu'il s'en est suivi entre le gouvernement italien et le cabinet de Madrid un échange d'explications qui finit à peine. C'était beaucoup pour un simple incident oratoire, pour quelques paroles qui ne touchent nullement aux relations des deux pays, qui n'impliquent en rien un changement de la politique espagnole. M. Canovas del Castillo n'a éprouvé aucune difficulté à le déclarer, et M. le ministre des affaires étrangères Mancini peut être assuré aujourd'hui que l'Espagne ne médite aucune expédition de Rome pour la restauration du pouvoir temporel du pape.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises ont donné, pendant la dernière quinzaine de juillet, le spectacle d'une hausse importante qu'aucune réaction n'a interrompue et qui atteint son apogée en pleine liquidation. Le programme que nous exposions ici même il y a quinze jours a été suivi de point en point. Le groupe de maisons de banque et d'établissemens de crédit qui a entrepris ce travail de relèvement des cours a procédé avec une régularité mathématique sans tenir aucun compte des influences extérieures, qui, d'ordinaire, exercent une action plus ou moins directe et sensible sur le marché.

Il a été entendu tout d'abord qu'il serait fait abstraction des événements, ou, du moins, que l'on interpréterait avec un parti-pris d'optimisme ceux qui s'imposeraient trop violemment à l'opinion publique. Au début du mois de juillet, il semblait qu'aucun effort sérieux de reprise ne pourrait être tenté aussi longtemps que subsisteraient les préoccupations relatives à l'épidémie cholérique, au conflit franco-chinois, à la conférence de Londres, à la revision constitutionnelle. Ces préoccupations subsistent, et cependant nos fonds publics ont monté de plus d'une unité.

Il est vrai que les haussiers qui sont entrés en scène vers le milieu du mois ont eu cette bonne fortune de voir les faits n'apporter jusqu'ici aucun démenti à leur optimisme de commande. Aucune des questions posées il y a trois semaines n'a encore reçu de solution, mais rien ne s'est aggravé, et, à certains égards, la situation présente une amélioration sérieuse.

Nous signalions, il y a quinze jours, ce fait singulier que la hausse des rentes avait été inaugurée avec éclat le jour même où le télégraphe transmettait des nouvelles désastreuses sur l'extension de l'épidémie à Toulon et à Marseille. Un moment, on a cru que le fléau avait gagné Paris. Les acheteurs ont montré une fermeté imperturbable et la rente a pendant vingt-quatre heures reculé à peine de 10 à 15 centimes. Puis le mouvement ascensionnel a repris son cours et le 4 1/2 pour 100 a passé de 107.45 à 108.25. Aujourd'hui, on ne parle même plus de cas isolés à Paris et l'on apprend avec satisfaction que le nombre des décès en Provence subit une décroissance très rapide.

Le conflit franco-chinois n'a pas fait un pas vers son dénoûment. On négocie à Shanghaï, on ne sait sur quelle base, et les journaux anglais peuvent publier sans exciter un étonnement excessif des dépêches tendant à démontrer que tous les torts seraient de notre côté dans l'affaire de Lang-son et que nous hésiterions à réclamer une indemnité, même des plus modestes. En d'autres temps, de telles informations auraient produit un très fâcheux effet; les haussiers du jour n'en ont pris nul souci; et les cours établissent qu'ils ont eu raison.

Il en est de même pour la conférence, dont l'insuccès paraît à peu près complet. Les représentans des puissances neutres se sont montrés opposés aux propositions de l'Angleterre, mais leurs instructions ne les autorisaient pas à prendre nettement fait et cause pour les contre-propositions françaises, en sorte que les deux systèmes restent en présence, parfaitement inconciliables, et que les plénipotentiaires ne savent à quel parti se résoudre. D'un côté, M. Gladstone demande la réduction de l'impôt foncier pesant sur les fellahs et la réduction de l'intérêt payé aux créanciers de l'Égypte. Le cabinet français déclare qu'il ne croit nullement nécessaire de réduire l'impôt foncier et qu'il ne consent pas à laisser diminuer l'intérêt payé aux créanciers. La conférence a dû s'ajourner plusieurs fois pour défaut d'instructions de plusieurs de ses membres. Les plénipotentiaires doivent encore se réunir aujourd'hui jeudi. On pense qu'ils sanctionneront un arrangement quelconque pour deux ou trois années, et que l'Angleterre restera, de fait, pleinement libre de son action en Égypte, ce qui sera une mauvaise solution pour les intérêts français dans ce pays. Cette perspective n'a pas arrêté un seul instant la progression de nos rentes.

Ajoutons que la spéculation, ou, pour mieux dire, les quelques banquiers qui représentent actuellement la grande spéculation, n'ont pas accordé plus d'attention aux péripéties étranges par lesquelles passait sur la scène parlementaire la question de la revision. Ce scepticisme dédaigneux est aujourd'hui récompensé. La chambre et le sénat ont fini par tomber à peu près d'accord, et il n'y a plus de crise ministérielle à prévoir.

Toutes les influences extérieures ayant été ainsi écartées du marché, les acheteurs se trouvaient en effet en présence d'une situation de place se prêtant fort avantageusement aux opérations qu'ils allaient entreprendre : d'un côté, des vendeurs à découvert dans les bas cours, persuadés que les événemens leur assureraient une longue quiétude; de l'autre, un marché dépourvu de toute animation, mais des capitaux en grande abondance et une épargne plus confiante que naguère, disposée à se porter avec entrain sur les rentes comme elle s'était jetée il y a peu de temps sur les fonds publics. La campagne a été engagée avec résolution et conduite avec habileté. Des demandes quotidiennes

d'inscriptions, par voie d'escompte ont averti régulièrement le découvert qu'on allait le pourchasser; chaque jour on a fait monter le 3 pour 100 et le 4 1/2 de quelques centimes, et la plus grande attention a été portée sur l'inscription, à la cote du comptant, de cours constamment supérieurs à ceux du terme. On a atteint de la sorte, sur le 4 1/2, 107.75, puis 108, enfin 108.25. Il y a un mois, ce fonds avait été compensé à 107. Comme un coupon trimestriel de 1 fr. 12 1/2 va être détaché demain, le prix réel ressort à 107.12, et les haussiers ont raison d'estimer que ce n'est pas là un cours trop élevé alors que l'on a vu, il y a quelque temps, un syndicat de grands établissemens de crédit, dont fait partie la Banque de Paris, souscrire par adjudication un emprunt hollandais de 60 millions de florins en rente 4 pour 100, au taux de 101.50 pour 100.

Le 3 pour 100 et l'amortissable ont monté dans les mêmes proportions que le 4 1/2. Les derniers cours représentent 1 franc de hausse sur la compensation de fin juin.

Beaucoup de vendeurs se sont rachetés et ont contribué pour leur part à accélérer le mouvement. Le découvert a dû diminuer singulièrement d'importance, tandis que les engagemens à la hausse se sont grossis d'autant. La situation de place est donc bien modifiée. Il est vrai que la réponse des primes se faisant aux plus hauts cours, le travail de la liquidation va se trouver aux trois quarts effectué par anticipation. Il est probable que la campagne de relèvement, si elle doit se continuer, portera le mois prochain sur les valeurs, ou du moins sur quelques valeurs, plutôt que sur les rentes.

Ce n'est pas que certains titres n'aient déjà profité, dans une large mesure, de l'amélioration obtenue sur les rentes. L'Italien 5 pour 100 a même gagné plus que notre 4 1/2. Il y a quinze jours, on le cotait 93.20; le voici à 94.70. Ce n'est pas là une constatation isolée; presque tous les grands fonds d'état ont monté depuis quinze jours. Le 4 pour 100 or d'Autriche a passé de 85.25 à 86.60, le Hongrois 4 pour 100 or, de 76 à 76.75, le 5 pour 100 Russe 1877, de 95.50 à 96.35, l'Extérieur d'Espagne de 57 1/2 à 59. C'est donc un mouvement général, et l'avance sur nos fonds publics trouve dans ce fait une ample justification.

Certaines valeurs françaises ne peuvent que profiter également de tout succès de la spéculation à la hausse. Il est difficile, si la rente monte, que l'Obligation tunisienne nouvelle, garantie par l'état, reste à 475, c'est-à-dire donne un revenu net de 4 pour 100 à 95, alors que le 4 1/2 se cote 98 et 100. Les obligations du Crédit foncier, depuis si longtemps immobiles, ont fini par s'animer : les Foncières 1883 se sont élevées de 348 à 355, les Obligations communales 1879, de 448 à 453. Parmi les obligations de chemins de fer, quelques catégories qui se trouvaient en retard ont atteint le niveau général. Ainsi l'Obligation

Est a monté de 364 à 367, la Méditerranée de 371 à 374. Les obligations des chemins de fer étrangers ont subi la même influence. Nous notons 3 francs de hausse sur les Obligations lombardes, 4 francs sur l'Obligation Nord de l'Espagne deuxième série, 3 francs sur la Pampelune, 3 pour 100 sur l'Obligation Saragosse.

Tels sont les titres sur lesquels se porte de préférence l'argent du public et qui constituent l'élément essentiel des négociations au comptant. Les capitaux se portent encore avec une certaine activité sur les actions des Chemins français et étrangers, sur le Crédit foncier, la Banque de Paris et quelques titres de sociétés industrielles.

Des actions du Lyon ont été demandées à l'escompte dans le courant du mois. Pour trouver les titres, il a fallu subir une surélévation de cours qui atteint près de 35 francs pour la dernière quinzaine. Le Nord a gagné 20 francs, le Midi et l'Orléans 15, l'Est 10, l'Ouest 5. Le Crédit foncier a passé de 1,277 à 1,285, la Banque de Paris de 780 à 788. Le Nord de l'Epagne et le Saragosse ont repris de 10 francs à 528 et 428, le Lombard de 7 francs à 315, les Autrichiens de 5 francs à 665, les Chemins méridionaux de 35 francs à 625.

Les titres des sociétés de crédit restent en général tout aussi négligés que par le passé. La Banque d'escompte a cependant été demandée jusqu'à 520, à cause de l'intérêt que cet établissement peut avoir à la hausse de l'Italien et des chemins de fer méridionaux. En outre, une assemblée générale des actionnaires de la Banque française et italienne vient de sanctionner un nouveau projet de fusion avec la Banque d'escompte. Les cours sur les titres des autres sociétés sont restés complètement immobiles. Une baisse rapide de l'action des Tabacs avait entraîné un moment la Banque ottomane. Celle-ci s'est relevée à 600. La tenue des valeurs turques en général a été un peu plus ferme. L'Unifiée, au contraire, a reculé de quelques francs, par suite de l'incertitude qui règne sur les résultats de la conférence.

Les valeurs de la compagnie de Suez ont été l'objet de transactions très peu actives, et les cours ont subi l'influence de la diminution constante des recettes. L'action a été ramenée de 1,915 à 1882 et la Part civile de 1,200 à 1,180. Le découvert sur l'action Panama a été forcé de se racheter, et ce titre s'est relevé à 492, mais l'obligation est bien faible à 240. La décroissance de l'épidémie cholérique à Toulon et à Marseille a facilité une reprise de 10 francs sur la Transatlantique à 480 et de 20 francs sur les Messageries maritimes à 620. L'opinion de plus en plus accréditée qu'un arrangement à l'amiable terminera tous les différends entre la ville et la compagnie du Gaz amène des acheteurs sur l'action de cette société entre 1,500 et 1,510.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

a-
us
ur
e-

lu
p-
es
la

u-
on
Le
Le
) à
s à
ncs

gli-
an-
oir
re,
ita-
que
tés
acs
vée
lus
uite

ions
tion
et la
, été
tion
Tou-
ssat-
620.
able
Gaz
510.